

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI VERONA

DIPARTIMENTO DI LINGUE E LETTERATURE STRANIERE

SCUOLA DI DOTTORATO DI SCIENZE UMANISTICHE

DOTTORATO DI RICERCA IN LINGUE, LETTERATURE E CULTURE STRANIERE MODERNE  
(XXX cycle)

**La polysémie en français et en italien :  
approche contrastive et retombées didactiques**

Lingua e Traduzione francese S.S.D. L-LIN/04

Coordinateur : Prof. Stefan Rabanus

Directeur : Prof. Paolo Frassi, Università degli Studi di Verona

Co-directeur : Prof. Alain Polguère, Université de Lorraine

Doctorante : Dott.ssa Marianna Lisi





## Abstract

*Polysemy* is a formal property of a vocable, which is such that it contains more than one semantically related lexical units. Identifying the polysemic structure of vocables in a given language is a key issue in theoretical semantics and lexicography, since *polysemy* is at the heart of the internal structure of natural language systems. The purpose of this research is twofold. It targets the development of a contrastive approach to *polysemy* in order to implement a set of vocabulary learning strategies.

The first chapter aims at reviewing the current state of the art in the field of *polysemy*. Where the term *polysemy* was introduced during the late XX century, the concept has its roots in the Aristotelian tradition and stimulated an open debate between the various approaches, until recent research literature. At present, there are several points of disagreement both among *polysemy* theories and lexicographical methods.

The second chapter is intended to present the theoretical and methodological framework that underpins the study : the *Explanatory and Combinatorial Lexicology*, which is the lexical branch of the *Meaning-Text Theory*. *Explanatory and Combinatorial Lexicology* develops a lexicographical model of *polysemy*, based on a well-defined series of semantic and syntactic criteria. Each lexical unit of a vocable — a complex cluster of semantic, formal and combinatorial properties — is disambiguated by defining its semantic actants and its lexical relations. The set of paradigmatic and syntagmatic relations is translated in the system of lexical functions. One of the more recent developments of the *Explanatory and Combinatorial Lexicology*, is the *French Lexical Network*, an ongoing project that targets the construction of a full-scale lexical resource for the French language. It displaces the lexicographical description from a paper format to an electronic environment, through the use of the lexicographical editor *Dicet*. The *French Lexical Network* deepens the theoretical representation of *polysemy*, by establishing a typology of *co-polysemy links*. Furthermore, the *French Lexical Network* represents a lexicographic prototype, which can be applied to other languages. Some tween projects, developed on the French model, already exist for Russian and Spanish. Similarly, a lexicographical ressource for the Ital-

ian language, the *Italian Lexical Network*, is developed within the framework of this study.

The third section of the study provides a polysemy-based contrastive analysis of taste vocabulary in French and Italian. As a preliminary step, a priming wordlist is drawn up of 4 704 Italian vocables. Subsequently, taste-related vocables (i.e. all the vocables which are semantically included in the lexical field of taste) are extracted and analysed. Data analysis mainly suggest two different trends : *synonymous polysemes*, two vocables which share the same meaning at all levels of their polysemic structure and which establish the same copolysemy links ; *crossing polysemes*, two vocables which intersect at some points of their polysemic structures.

A contrastive polysemy approach can be exploited for pedagogical purposes. This is the aim of the last chapter, which consists in a three-session module designed for B1 student of French as a second language. Throughout a series of didactic activities, the student is expected to improve the quality of its lexical knowledge and to nip lexico-semantic mistakes in the bud.

**Keywords:** polysemy ; lexical semantics ; teaching

# Table des matières

<b>Abstract</b>	<b>i</b>
<b>Table des figures</b>	<b>v</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>viii</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>1 Polysémie : théories, débats, approches</b>	<b>6</b>
1.1 Introduction . . . . .	7
1.2 Émergence et évolution de la polysémie . . . . .	10
1.2.1 La tradition aristotélicienne . . . . .	11
1.2.2 La sémantique historique . . . . .	11
1.2.3 Saussure et le structuralisme . . . . .	23
1.2.4 La sémantique puissancielle . . . . .	29
1.2.5 La sémantique cognitive . . . . .	34
1.2.6 Le courant constructiviste et les théories énonciatives . . . . .	40
1.2.7 Le lexique génératif de Pustejovsky . . . . .	47
1.2.8 La Théorie Sens-Texte et la Lexicologie Explicative et Combinatoire	53
<b>2 La modélisation lexicographique de la polysémie dans l’approche de la LEC</b>	<b>58</b>
2.1 Introduction . . . . .	59
2.2 Métalangage descriptif . . . . .	60
2.3 La modélisation lexicographique de la polysémie . . . . .	65
2.3.1 Décrire une lexie . . . . .	68
2.3.2 Une ou deux lexies ? Distinguer l’ambivalence sémantique . . . . .	77
2.3.3 L’encodage formel du vocable . . . . .	80

2.3.4	Les principes de structuration . . . . .	82
2.4	La spécificité de l'approche des Systèmes Lexicaux . . . . .	87
2.4.1	Le Système Lexical . . . . .	87
2.4.2	Le <i>Réseau Lexical du Français</i> (RL-fr) . . . . .	88
<b>3</b>	<b>Analyse contrastive de la polysémie : le cas de GUSTO et de GOÛT</b>	<b>96</b>
3.1	Introduction . . . . .	97
3.2	Le <i>Réseau Lexical de l'Italien</i> (RL-it) . . . . .	98
3.2.1	La nomenclature de base . . . . .	101
3.2.2	Les corpus d'exemples . . . . .	103
3.3	Les champs lexicaux de GUSTO et de SAPORE . . . . .	104
3.3.1	Prémises théoriques . . . . .	105
3.3.2	Un aperçu de GUSTO . . . . .	106
3.3.3	L'analyse lexicographique des vocables dans le RL-it . . . . .	109
3.4	Développer une approche contrastive de la polysémie . . . . .	133
3.4.1	Les équivalents linguistiques et les faux-amis . . . . .	133
3.4.2	L'analyse de la variation polysémique . . . . .	135
<b>4</b>	<b>Perspectives didactiques</b>	<b>156</b>
4.1	Introduction . . . . .	157
4.2	Le panorama des études sur la compétence lexicale . . . . .	157
4.2.1	La compétence lexicale en français L2 . . . . .	159
4.2.2	L'enseignement structuré du lexique . . . . .	160
4.3	Didactiser la polysémie . . . . .	161
4.3.1	Principes, objectifs, destinataires . . . . .	162
4.3.2	Le déroulement du module didactique . . . . .	166
	<b>Conclusions</b>	<b>202</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>207</b>
	<b>Index</b>	<b>225</b>
<b>5</b>	<b>Nomenclatura di base</b>	<b>229</b>

# Table des figures

1.1	La polysémie de GÂTEAU dans le <i>Dictionnaire général de la Langue française</i> . . . . .	14
1.2	La polysémie de GAUCHE dans le <i>Dictionnaire général de la Langue française</i> . . . . .	15
1.3	La polysémie de GARNIR dans le <i>Dictionnaire général de la Langue française</i> . . . . .	16
1.4	Trajectoire sémantique de MARCHER . . . . .	30
1.5	La place de la polysémie dans le processus de stabilisation du sens . . . . .	38
1.6	La structure radiale d'une catégorie à base prototypique . . . . .	39
1.7	La structure d'une catégorie sur la base de la ressemblance de famille . . . . .	39
1.8	L'espace sémantique de PEINTURE . . . . .	43
1.9	Niveaux de représentation du sens de l'énoncé dans la théorie des opérations énonciatives	46
1.10	La structure d'un modèle Sens-Texte (Mel'čuk 2015) . . . . .	54
1.11	Le super-article de dictionnaire du DEC : le vocable PLEUVOIR . . . . .	56
2.1	La dérivation différentielle dans NOURRIR . . . . .	78
2.2	Le code mixte de numérotation de la structure du vocable . . . . .	81
2.3	La représentation des distances sémantiques au sein du vocable FRUIT . . . . .	81
2.4	Un extrait de la hiérarchie d'étiquettes sémantiques dans le RL-fr . . . . .	92
2.5	Un extrait de la section INF dans <i>Dicet</i> . . . . .	93
2.6	Un extrait de la section GC dans <i>Dicet</i> . . . . .	93
2.7	Un extrait de la section DF dans <i>Dicet</i> . . . . .	94
2.8	Un extrait de la section LF dans <i>Dicet</i> . . . . .	94
2.9	Un extrait de la section EX dans <i>Dicet</i> . . . . .	94
2.10	Un extrait de la section PH dans <i>Dicet</i> . . . . .	95
2.11	Le réseau lexical du vocable VIN . . . . .	95
3.1	L'affichage de la nomenclature de base du RL-it dans l'éditeur <i>Dicet</i> . . . . .	99
3.2	Le tissage des liens de fonction lexicale dans l'éditeur <i>Dicet</i> . . . . .	99
3.3	La traduction en italien du métamodèle lexicographique dans l'éditeur <i>Dicet</i> . . . . .	100
3.4	Le filtrage des sources pour l'élaboration de la <i>nomenclature de base</i> du RL-it . . . . .	102



3.5	La sélection des corpus d'exemples dans le RL-it . . . . .	104
3.6	L'itinéraire et les zones de perceptions gustatives dans le cerveau . . . . .	107
3.7	La structure polysémique de GUSTO dans le RL-it . . . . .	110
3.8	Le sous-développement polysémique de GUSTO <b>I</b> et GUSTO <b>II.1</b> . . . . .	113
3.9	Les actants sémantiques de type X de GUSTO <b>I</b> : le cas d'ASSAGGIATORE . . . . .	114
3.10	Les actants sémantiques, de type Y de GUSTO <b>I</b> : le cas de SAPORE <b>I</b> . . . . .	114
3.11	Les actants sémantiques, de type Y de GUSTO <b>I</b> : le cas de GUSTO <b>II.1</b> . . . . .	115
3.12	L'analyse lexicographique de BEVITORE dans le RL-it . . . . .	115
3.13	L'analyse lexicographique d'AROMA <b>I</b> dans le RL-it . . . . .	116
3.14	L'analyse lexicographique de 「GENERE ALIMENTARE」 dans le RL-it . . . . .	116
3.15	La structure polysémique de SAPORE dans le RL-it . . . . .	117
3.16	La relation contrastive entre DOLCE <b>I</b> et les autres descripteurs prototypiques . . . . .	118
3.17	Le champ lexical de GUSTO <b>I</b> . . . . .	130
3.18	Le champ lexical de SAPORE <b>I</b> . . . . .	132
3.19	Les polysèmes synonymiques : AGLIO et AIL . . . . .	137
3.20	Les polysèmes synonymiques : CAFFÈ et CAFÉ . . . . .	138
3.21	Les polysèmes synonymiques : DISGUSTO et DÉGOÛT . . . . .	140
3.22	Les polysèmes synonymiques : ACIDO et ACIDE . . . . .	141
3.23	Les polysèmes synonymiques : AMARO et AMER . . . . .	142
3.24	Les polysèmes synonymiques : SALATO et SALÉ . . . . .	143
3.25	Les polysèmes à intersection : ZUCCHERO et SUCRE . . . . .	145
3.26	Les polysèmes à intersection : DEGUSTARE et DÉGUSTER . . . . .	146
3.27	Les polysèmes à intersection : DOLCE et DOUX . . . . .	149
3.28	Les polysèmes à intersection : GUSTO et GOÛT . . . . .	150
3.29	Les polysèmes à intersection : SAPORE et SAVEUR . . . . .	152
3.30	L'équivalence sémantique à chiasma : GUSTO et GOÛT, SAPORE et SAVEUR . . . . .	153
4.1	Les niveaux et compétence lexicale du <i>Cadre européen de référence pour les langues</i> . . . . .	165
4.2	Séance n. 1 : la composante centrale et la composante périphérique dans SPEZIA . . . . .	168
4.3	Séance n. 1 : le repérage de la composante centrale dans SPEZIA . . . . .	169
4.4	Séance n. 1 : le repérage de la composante périphérique dans SPEZIA . . . . .	169
4.5	La forme propositionnelle dans les prédicats sémantiques, les quasi-prédicats sémantiques et les noms sémantiques . . . . .	170
4.6	Séance n. 1 : les prédicats sémantiques, les quasi-prédicats sémantiques et les noms sémantiques . . . . .	170
4.7	Séance n. 1 : le réseau lexical de SPEZIA . . . . .	171

4.8	Séance n. 1 : l'encodage de liens de fonction lexicale dans SPEZIA . . . . .	172
4.9	Séance n. 1 : l'identification des lexies dans le réseau lexical de SPEZIA . . . . .	173
4.10	Séance n. 1 : l'équivalence linguistique . . . . .	174
4.11	Séance n. 1 : la définition d'ÉPICE . . . . .	175
4.12	Séance n. 1 : le réseau lexical d'ÉPICE . . . . .	176
4.13	Séance n. 2 : la description lexicographique des lexies du vocable TÈ . . . . .	179
4.14	Séance n. 2 : le repérage des liens lexicaux des lexies du vocable TÈ . . . . .	180
4.15	Séance n. 2 : la structure polysémique de TÈ . . . . .	182
4.16	Séance n. 2 : la représentation de la polysémie de TÈ dans un réseau lexical . . . . .	183
4.17	Séance n. 2 : la polysémie d'AMARO . . . . .	184
4.18	Séance n. 2 : Exercices d'association des lexies d'AMARO aux contextes . . . . .	185
4.19	Séance n. 2 : le vocable AMARO dans un réseau lexical . . . . .	186
4.20	Séance n. 2 : l'encodage de liens paradigmatiques dans le réseau lexical de THÉ . . . . .	188
4.21	Séance n. 2 : l'encodage de liens syntagmatiques dans le réseau lexical de THÉ . . . . .	189
4.22	Séance n. 2 : l'encodage de liens de fonction lexicale dans un réseau lexical . . . . .	190
4.23	Séance n. 2 : le réseau lexical de THÉ . . . . .	191
4.24	Séance n. 2 : les polysèmes synonymiques TÈ et THÉ . . . . .	192
4.25	Séance n. 2 : la structure polysémique d'AMER . . . . .	194
4.26	Séance n. 2 : les polysèmes synonymiques AMARO et AMER . . . . .	195
4.27	Séance n. 3 : les polysèmes à intersection DEGUSTARE et DÉGUSTER . . . . .	198
4.28	Séance n. 3 : la représentation de la polysémie à intersection dans DOLCE et DOUX . . . . .	200

# Liste des tableaux

1.1	La polysémie de CHER dans le <i>Petit Robert</i> . . . . .	9
1.2	La polysémie de CHER dans le <i>Dictionnaire du Français Contemporain</i> . . . . .	9
1.3	Le signifié de puissance de CANARD : une définition par traits sémantiques . . . . .	32
1.4	Les signifiés d'effet de CANARD : une définition par traits sémantiques . . . . .	32
1.5	La monosémie d'ORDINATEUR : une définition par sèmes nucléaires . . . . .	33
1.6	Un cas de <i>contrastive ambiguity</i> : BANK <b>1</b> et BANK <b>2</b> . . . . .	49
1.7	Un cas de <i>complementary ambiguity</i> : BANK <b>I</b> et BANK <b>II</b> . . . . .	50
2.1	Les unités linguistiques simples et complexes : MIEL <b>I</b> et 「LUNE DE MIEL」 . . . . .	61
2.2	L'item monosémique : le cas de MANGUE . . . . .	61
2.3	La polysémie de FRUIT. . . . .	62
2.4	La locution 「TOUT SUCRE TOUT MIEL」 . . . . .	63
2.5	La lexie lexématique : POMME <b>I</b> . . . . .	64
2.6	La lexie locutionnelle : 「POMME DE DISCORDE」 . . . . .	65
2.7	Le pont sémantique entre SUCRÉ <b>I</b> et SUCRÉ <b>II</b> . . . . .	65
2.8	La définition de BOUCHE dans le <i>Petit Robert</i> (2017) . . . . .	67
2.9	La définition de PAUVRE dans le <i>Petit Robert</i> (2017) . . . . .	67
2.10	Les critères de dérivation différentielle dans NOURRIR . . . . .	77
2.11	L'ambivalence sémantique dans CAFÉ . . . . .	79
2.12	La disjonction inclusive dans la définition de GRAND-PÈRE . . . . .	79
2.13	L'ambivalence sémantique dans PROPOSER . . . . .	80
2.14	Le transfert métaphorique dans DÉVORER . . . . .	83
2.15	La forme propositionnelle : BUVEUR <b>la</b> et BUVEUR <b>lb</b> . . . . .	84
2.16	La proximité sémantique dans SE NOURRIR . . . . .	85
2.17	La priorité métonymique dans LÉGUME . . . . .	86
2.18	Le classement des lexèmes par PDD . . . . .	89
2.19	Le classement des locutions par PDD . . . . .	90
2.20	Le taux de polysémie dans le RL-fr . . . . .	90

2.21	Le taux de connectivité . . . . .	91
3.1	La polysémie de POISSON . . . . .	105
3.2	La polysémie de FROMAGE . . . . .	106
3.3	La définition de la lexie de base de GUSTO . . . . .	111
3.4	Le repérage des actants sémantiques de GUSTO I . . . . .	113
3.5	Le repérage des actants sémantiques de GUSTO II . . . . .	117
3.6	Les équivalents linguistiques : CANNELLE et CANNELLA . . . . .	134
3.7	Les faux-amis DÉJEUNER et DIGIUNARE . . . . .	134
3.8	La polysémie de MORBIDO . . . . .	135
3.9	La polysémie de MORBIDE . . . . .	135
3.10	Les couples de vocables examinés . . . . .	136
3.11	La polysémie d'AGLIO . . . . .	138
3.12	La polysémie d'AIL . . . . .	138
3.13	La polysémie de CAFFÈ . . . . .	139
3.14	La polysémie de CAFÉ . . . . .	139
3.15	La structure polysémique de DISGUSTO . . . . .	139
3.16	La structure polysémique de DÉGOÛT . . . . .	140
3.17	La structure polysémique d'ACIDO . . . . .	140
3.18	La structure polysémique d'ACIDE . . . . .	141
3.19	La structure polysémique de AMARO . . . . .	141
3.20	La structure polysémique de AMARO . . . . .	142
3.21	La structure polysémique de SALATO . . . . .	143
3.22	La structure polysémique de SALÉ . . . . .	143
3.23	La structure polysémique de ZUCCHERO . . . . .	146
3.24	La structure polysémique de SUCRE . . . . .	146
3.25	La structure polysémique de DEGUSTARE . . . . .	146
3.26	La structure polysémique de DÉGUSTER . . . . .	147
3.27	La structure polysémique de DOLCE . . . . .	147
3.28	La structure polysémique de DOUX . . . . .	148
3.29	La structure polysémique de GOÛT . . . . .	149
3.30	La structure polysémique de SAPORE . . . . .	151
3.31	La structure polysémique de SAVEUR . . . . .	151
4.1	Le développement de la compétence métalexicale d'après Tremblay (2009) . . . . .	163
4.2	Développer une compétence métalexicale sur la <i>polysémie</i> . . . . .	167
4.3	Séance n. 2 : le tri de contextes d'occurrence de TÈ . . . . .	178

4.4	Séance n. 2 : la polysémie de TÈ . . . . .	181
4.5	Séance n. 2 : la polysémie d'AMARO . . . . .	184
4.6	Séance n. 2 : la polysémie de THÉ . . . . .	187
4.7	Séance n. 2 : un exercice d'association des cooccurrences aux lexies de THÉ . . . . .	187
4.8	Séance n. 2 : le tri de contextes d'occurrence d'AMER . . . . .	193
4.9	Contextes d'occurrence de DEGUSTARE et DÉGUSTER . . . . .	196
4.10	Séance n. 3 : l'organisation des contextes d'occurrence de DEGUSTARE et DÉGUSTER . .	197
4.11	Séance n. 3 : la traduction des acceptions de DÉGUSTER . . . . .	198
4.12	La polysémie de DOLCE . . . . .	199
4.13	La polysémie de DOUX . . . . .	199
4.14	Séance n. 3 : Exercices sur les champs lexicaux . . . . .	201

# Introduction

La question de la *polysémie* a éveillé l'intérêt de spécialistes provenant de plusieurs domaines de la linguistique. Si au sens large, la *polysémie* fait l'objet d'une définition consensuelle — la propriété d'un vocable de contenir plusieurs acceptions ayant une intersection de sens — le débat scientifique autour de cette notion reste ouvert avec des tentatives variées d'explication théorique et de modélisation lexicographique.

La *polysémie* est un phénomène massif au sein du lexique général, par rapport aux phénomènes de *monosémie* ou de *homonymie* qui concernent respectivement l'association biunivoque entre une forme et un sens et une relation de disjonction sémantique entre vocables formellement équivalents.

La statut central de ce phénomène est suggéré par Picoche (1993 : 103) qui insiste sur sa dimension idiosyncrasique, en affirmant que « la spécificité d'une langue repose en grande partie sur la structure de ses polysèmes, qui sont en même temps des manières spécifiques de voir le monde ». Dans cette perspective, le sens lexical se sédimente et se configure de manière différente au sein de chaque langue, ce qui suggère la nécessité d'une démarche monolingue dans l'analyse de la *polysémie*. Cette idée paraît confirmée par les études en linguistique contrastive, qui se focalisent sur la recherche des différents niveaux d'interférences ainsi que sur les choix traductifs, mais ne développent pas de méthode contrastive vis-à-vis des structures polysémiques des vocables.

À contre-courant de ces tendances, l'hypothèse qui régit notre recherche est qu'il y aurait un intérêt particulier dans l'exploration du rapport entre *polysèmes* ayant une similarité formelle forte. Si une telle approche ne peut pas concerner deux langues issues de matrices linguistiques différentes, où aux typologies linguistiques différentes s'ajoute la présence de cultures et modes de conceptualisations très éloignés (Potter et al. 1984), dans le cas des langues sœurs dérivées du latin, comme l'italien et le français, une tentative de rapprochement nous paraît pertinent, en raison aussi de la présence d'un nombre important de vocables morphologiquement assimilables (Bybee 1985).

Notre projet se situe dans le cadre théorique et méthodologique de la *Lexicographie des Systèmes Lexicaux* (Polguère 2009; 2012a; 2014), qui constitue l'un des développements les plus récents de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (Mel'čuk et al. 1995), la branche lexicale de la *Théorie Sens-Texte* (Žolkovskij et Mel'čuk 1967). Plus particulièrement, il se situe à côté d'un projet de développement d'une ressource lexicographique, le *Réseau Lexical du Français* (RL-fr), dont la construction est dirigée par Alain Polguère au laboratoire

ATILF. Dans le panorama des ressources lexicographiques traditionnelles qui témoignent d'un usage assez large de critères disponibles pour l'ordonnement du vocable (Werner 1982), cette base de données lexicale se démarque pour une modélisation lexicographique de la *polysémie* homogène et systématique. Le RL-fr s'inspire des principes lexicologiques de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire*, lors de la discrétisation des différentes acceptions du vocable, notamment dans des cas d'*ambiguïté sémantique*. Toutefois, il apporte des nouveautés sur le plan de la méthode lexicographique — le lexicographe n'écrit pas d'articles de dictionnaire, mais il encode des descriptions lexicographiques dans un éditeur lexicographique — et il renouvelle les bases théoriques de la notion de *polysémie* au moyen d'une typologie de *liens de co-polysémie*. Cette gamme de relations, dont les plus fréquentes renvoient à l'*extension*, la *métaphore* et la *métonymie*, crée un fondement fiable pour l'ordonnement cohérent de toutes les lexies du dictionnaire au sein des vocables respectifs. Elle permet, également, de configurer des représentations graphiques de la *polysémie*, sous forme d'arbre hiérarchique.

Pour les finalités de notre étude, le RL-fr représente un prototype, sur lequel construire une ressource analogue pour l'italien, le *Réseau Lexical de l'Italien*, à partir de l'injection d'une *nomenclature de base* spécialement conçue dans la base SQL de l'éditeur lexicographique. En effet, le présupposé méthodologique pour une analyse contrastive de la variation polysémique des vocables est d'encoder les descriptions lexicographiques à partir du même éditeur lexicographique.

Le potentiel d'application d'une étude contrastive sur la polysémie est essentiellement didactique. D'après des études récentes en didactique du vocabulaire (Picoche 2011; Tremblay 2009), un nombre important de lacunes dans la compétence lexicale se rattache à une maîtrise insuffisante des notions métalexicales, y compris la notion de *polysémie* ainsi que toutes les notions afférentes. De même, l'incidence des erreurs lexico-sémantiques est confirmée par les typologies d'erreurs contrastives attestées ces dernières années par la littérature (Millischer 2000; Luste-Chaa 2009). Le module didactique que nous proposons se fonde sur l'hypothèse qu'une portion non négligeable de ces problèmes, qui se manifestent notamment entre le niveau seuil de l'apprentissage lexical (B1) et le niveau avancé (B2), est due à l'interférence entre les structures polysémiques des vocables de la langue maternelle et de la langue étrangère.

Notre travail s'articule en quatre parties. Le premier chapitre présente le débat qui se structure au fil des différents courants linguistiques au sujet de la *polysémie*. Après



avoir délimité la notion de *polysémie* par rapport à la *monosémie* et à l'*homonymie*, nous explorons les positions théoriques les plus marquantes dans la conceptualisation de la *polysémie*, avant et après sa « notionalisation ». Si Aristote constitue une référence obligée pour le concept de pluralité de significations, les premières véritables tentatives de formalisation théorique et de modélisation lexicographique du phénomène renvoient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, une dialectique serrée s'instaure entre les approches diachroniques et synchroniques du sens lexical. C'est le cas des différences entre la sémantique historique et la linguistique saussurienne. Le problème de la *polysémie* est pris en compte, également, par la sémantique cognitive et la sémantique interprétative, qui tentent d'expliquer ce phénomène dans l'économie de leurs cadres théoriques. Dans une perspective phénoménologique, la sémantique picochienne met au centre de son intérêt l'analyse du polysème, en distinguant entre *signifié de puissance* et *signifié(s) d'effet*. Le modèle pustejovskien du lexique génératif participe activement à la théorisation de la *polysémie*, en la transposant dans un cadre générativiste.

Le deuxième chapitre est consacré à une présentation détaillée du cadre théorique dans lequel s'inscrit notre étude, la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* et la *Lexicographie des Systèmes Lexicaux*. À partir de la présentation du métalangage descriptif et des conventions d'encodage formel de la *polysémie*, nous examinons la méthode adoptée pour la modélisation lexicographique des vocables dans le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* et les critères utilisés notamment dans des cas d'*ambiguïté sémantique*. La deuxième partie du chapitre concerne la description du projet du *Réseau lexical du Français*, à partir de l'élaboration d'une *nomenclature d'amorçage* jusqu'aux statistiques les plus récentes (nombre d'unités lexicales, nombres de vocables, calcul du *taux de polysémie*, calcul du *taux de connectivité*) concernant ce dictionnaire virtuel.

Le troisième chapitre prévoit une double articulation. Dans un premier temps, nous présentons les différentes étapes de l'élaboration du *Réseau lexical de l'Italien*, une base de données lexicale construite sur le modèle du *Réseau lexical du français*, et implémentée à partir d'une *nomenclature de base*. Le traitement lexicographique opéré à partir de l'éditeur lexicographique *Dicet* porte sur une portion limitée de la nomenclature, et résulte dans la reconstruction des champs lexicaux de GUSTO et de SAPORE. C'est dans la deuxième partie du chapitre que nous adoptons une approche contrastive en nous focalisant sur la modélisation en parallèle de couples de vocables de l'italien et du français.

Le quatrième et dernier chapitre propose une application didactique des phénomènes mis en évidence. Après un aperçu succinct des études sur la compétence lexicale dans une langue maternelle et dans une langue étrangère, ainsi que sur la distinction entre approche incidente et structurée à l'enseignement du vocabulaire, nous proposons un module didactique, articulé en trois séances de cours, qui vise l'enrichissement progressif de la compétence métalexicale de l'apprenant autour de la notion *polysémie*, aussi bien dans une optique monolingue que bilingue.

# Chapitre 1

## Polysémie : théories, débats, approches

### Sommaire

---

<b>1.1</b>	<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>1.2</b>	<b>Émergence et évolution de la polysémie</b>	<b>10</b>
1.2.1	La tradition aristotélicienne	11
1.2.2	La sémantique historique	11
1.2.3	Saussure et le structuralisme	23
1.2.4	La sémantique puissancielle	29
1.2.5	La sémantique cognitive	34
1.2.6	Le courant constructiviste et les théories énonciatives	40
1.2.7	Le lexique génératif de Pustejovsky	47
1.2.8	La Théorie Sens-Texte et la Lexicologie Explicative et Combinatoire	53

---

## 1.1 Introduction

La *polysémie* est une problématique largement débattue et développée avec une « extension quasi tentaculaire » (Rémi-Giraud et Panier 2003) au sein de la communauté scientifique internationale. De manière très générale, la *polysémie* correspond à une propriété d'un signifiant d'être associé à deux ou plusieurs signifiés apparentés, c'est-à-dire qui partagent des composantes sémantiques évidentes.

Les phénomènes de *polysémie* sont largement représentés dans la langue générale et recouvrent toutes les parties du discours. Il suffit de passer en revue quelques vocables, parmi les plus fréquents du vocabulaire général, pour comprendre le caractère massif du phénomène<sup>1</sup>. Les substantifs (TÊTE, AIR, VOIX, CORPS), les adjectifs (PETIT, FORT, DÉLICAT), les verbes (FAIRE, POUVOIR, DONNER), les adverbes (BIEN, PEU) sont aussi polysémiques que les déterminants (UN, LE...) et les affixes (-EUR, -ANCE).

Pour une première délimitation théorique de la notion, la *polysémie* s'oppose à la *monosémie*, à savoir une relation univoque entre un signifiant et un signifié. Le couple *polysémie* et *monosémie* renvoie à une opposition claire, que les locuteurs saisissent facilement, sans faire recours à un paradigme lexicographique. En langue générale, les phénomènes de *monosémie* sont moins représentés que ceux de *polysémie*. L'idéal de clarté d'une langue monosémique, où chaque terme véhicule un sens précis et se réfère à un référent unique, n'est pas vraisemblable, bien qu'il soit très fascinant. En effet, l'hypothèse d'une langue qui fonctionne comme un vaste catalogue donnerait lieu à un lexique infini, alors que la langue est un système beaucoup plus économique, qui procède à la polysémisation d'unités lexicales déjà existantes.

Par ailleurs, la notion de *monosémie* est mise à profit dans le cadre de la terminologie, dont le modèle classique (Wüster 1979) a tendance à évacuer la question de la polysémie, car « l'évolution libre de la langue mène à une confusion inacceptable » (Wüster 1981 : 65)<sup>2</sup>. Au nom d'une démarche *onomasiologique*, proche de l'inventaire et dans une

---

1. Les données relatives à la fréquence dans la langue générale sont issues du *Trésor de la Langue Française* et, plus particulièrement du corpus informatisé auquel le dictionnaire fait référence, *Frantext*, couvrant la période qui va de 1789 à 1965. Sur une totalité de 70 000 vocables, les 907 vocables les plus fréquents représentent 90% du total en termes de pourcentage d'occurrence.

2. Depuis quelques décennies, l'héritage wüsterien a été remis en question, notamment par la *socioterminologie* (Gaudin 2003), par la *terminologie textuelle* (Condamines 1995; Bourigault et Slodzian 1999), par l'*approche sociocognitive* (Temmerman 2000), par la *Théorie communicative de la terminologie* (Cabré-Castellvi 2003), ainsi que par les *approches lexico-sémantiques* (L'Homme 2004). Tous ces modèles partagent une approche par continuum, aussi bien au niveau des unités linguistiques (*continuum*

visée classificatrice, cette approche défend la monosémie et l'univocité de l'unité terminologique, par rapport à l'unité linguistique qui serait « vouée à la polysémie » (Guilbert 1981 : 177).<sup>3</sup>

Dans le cadre de la langue générale, la *polysémie* s'oppose non seulement à la *monosémie*, mais aussi à l'*homonymie*, à savoir une propriété des unités lexicales qui, tout en ayant le même signifiant, ne nouent aucune relation sémantique évidente. Dans ce cas, l'opposition entre les deux notions est arbitraire, comme le suggère l'extrême variété dans le traitement lexicographique des polysèmes et des homonymes. Des « tensions antagonistes » (Le Goffic 1988) s'opposent, à savoir la tendance à la fusion et la différentiation des vocables. L'opposition entre *polysémie* et *homonymie* s'avère problématique parce que les points de vue divergent en ce qui concerne les critères distinctifs des items polysémiques et homonymiques, notamment dans des situations intermédiaires où les sémantismes des lexies examinées ne sont ni clairement éloignés ni clairement proches (Nyckees 1998 : 195).

Les dictionnaires généraux s'appuient sur deux critères différents, lors du triage des couples homonymiques, l'un étymologique, l'autre sémantique. À partir du premier critère, l'attestation de deux étymons différents pour une même forme linguistique détermine un traitement homonymique ; à l'inverse, le repérage d'un radical commun recommande un traitement unitaire ou polysémique. D'après le critère sémantique, qui exclut toute vérification diachronique, la conjonction polysémique est motivée uniquement sur la base d'une intersection positive de sémèmes en synchronie.

Le *Petit Robert* (Robert et al. 1967) maximalise la polysémie, c'est-à-dire qu'il a tendance à réunir plusieurs acceptions sous un même article, alors que le *Larousse. Dictionnaire du Français Contemporain* (Dubois 1966) maximalise l'homonymie, c'est-à-dire qu'il a tendance à assigner une entrée séparée à chaque distinction de sens.

---

*de spécificité*), qu'au niveau sémantique (*continuum de sens ou continuum de monosémie*). Dans cette optique sémasiologique, les termes sont considérés non plus comme des indicateurs uniques, mais comme des *unités lexicales spécialisées*, dont le sens est envisagé par rapport à un domaine de spécialité.

3. Les instances classificatrices du modèle mènent à une démarche systématiquement *onomasiologique* dans la confection des dictionnaires de spécialité ou des banques de terminologique, bien que la pratique terminographique transgresse fréquemment ces principes : en effet, « le terminologue fait rarement de l'onomasiologie stricte, puisqu'il relève les formes linguistiques dans les textes » (L'Homme 2005 : 1117). En outre, l'application terminographique des postulats évoqués, contrairement à ceux qu'adopte généralement la lexicographie, a des conséquences méthodologiques claires. Un premier résultat est que la plupart des termes ont une nature nominale, soit des termes simples (des noms), soit des termes complexes (des syntagmes nominaux) et une minorité de verbes, dont le contenu ne peut pas correspondre à celui d'un nom (Rey 1979).

Considérons, à titre d'exemple, le cas de CHER. Comme le montre le Tableau 1.1, le *Petit Robert* opère un traitement unitaire du vocable CHER, dont les grandes acceptions, CHER I.1 et CHER II.1 renvoient à la même racine latine *carus*. Le *Dictionnaire du Français contemporain*, en revanche, opte pour un traitement homonymique et, comme illustré dans le Tableau 1.2, assigne une entrée séparée à CHER<sub>1</sub> et à CHER<sub>2</sub>. En effaçant toute empreinte étymologique, ce dictionnaire met l'accent sur l'éclatement de la polysémie en synchronie.

lexie	définition	exemple
CHER I.1	(Attribut ou épithète) 'Qui est aimé, pour qui on prouve une vive affection'	L'ami le plus <b>cher</b>
CHER I.2	(épithète, av. le nom) 'Dans les tournures amicales, des formules de politesse'	<b>Cher</b> monsieur
CHER I.3	'Que l'on considère comme précieux'	Sa mémoire nous est <b>chère</b>
CHER II.1	(surtout attribut) 'Qui est d'un prix cher'	Ces vêtements sont chers <b>chers</b>
CHER II.2	'Qui exige des grandes dépenses'	La vie devient <b>chère</b>
CHER II.3	'Qui fait payer un prix élevé'	Ce marchand est <b>cher</b>
CHER III	(Adv.) 'À haut prix'	Ce livre vaut <b>cher</b>

Tableau 1.1 – La polysémie de CHER dans le *Petit Robert*

vocable	définition	exemple
CHER <sub>1</sub>	I) 'Qui est l'objet d'un grand attachement ou qui occupe une place privilégié'; II) 'Pour qui on prouve une vive tendresse'; III) S'emploie dans des formules de politesse	I) Des formules <b>chères</b> aux hommes politiques; II) Elle retrouva ses <b>chères</b> habitudes; III) Mon <b>cher</b> ami
CHER <sub>2</sub>	I) 'Qui est d'un prix élevé'; II) 'Qui vend des ou qui fournit des services à un prix élevé'; III) 'Qui exige des dépenses élevées'	I) Les premières fraises sont <b>chères</b> ; II) Un petit restaurant pas <b>cher</b> ; III) C'est de plus en plus <b>cher</b> de se loger

Tableau 1.2 – La polysémie de CHER dans le *Dictionnaire du Français Contemporain*

Le problème de la polysémie dépasse le seul domaine lexicographique. À travers les siècles, les recherches foisonnent sur la signification linguistique et plusieurs tentatives de formalisation sont proposés.

## 1.2 Émergence et évolution de la polysémie

Dans cette section, nous dressons l'état de l'art de la *polysémie* à l'intérieur de la tradition linguistique européenne, notamment française. En effet, pour une définition plus approfondie de la *polysémie*, il est nécessaire de rendre compte du débat animé autour de cette notion, tout au long du développement de la linguistique. Ainsi, dans l'objectif d'illustrer les réponses fournies par chaque modèle aux problèmes liés à la polysémie, nous allons interroger quelques grands courants linguistiques, qui ont abordé la question de manière plus ou moins directe.

La démarche adoptée est principalement chronologique, et non comparative, bien que quelques rapprochements ponctuels sont donnés. Les choix terminologiques pour la description de la *polysémie* et des phénomènes associés sont assez variées, tout comme change le point de vue sur la langue, diachronique ou synchronique ; la démarche adoptée, onomasiologique ou sémasiologique ; la visée prioritaire, théorique ou lexicographique.

Les premières traces de la conceptualisation de la *polysémie* renvoient à la réflexion philosophique d'Aristote autour de la signification linguistique. Plus de deux mille ans après, la première véritable formulation de la notion de *polysémie* est attribuée à la sémantique historique et, plus particulièrement, à Michel Bréal, qui s'inspire de la méthode lexicographique du lexicographe Émile Littré.

C'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, après l'évènement de la linguistique saussurienne et des approches structuralistes, qu'une nouvelle idée de la *polysémie* se développe. C'est notamment Jacqueline Picoche qui nourrit ce débat et met l'accent sur la puissance évocatrice de la *polysémie*. Ensuite, la sémantique cognitive s'attache à intégrer la question de la *polysémie* dans une théorie essentiellement conceptuelle, au moyen des notions de *prototype* et de *ressemblance de famille*.

Les approches constructivistes et les théories énonciatives éparpillent l'idéal d'unité du polysème, en le considérant comme un artifice linguistique qui dérive de la suspension du contexte. Dans la perspective du traitement automatiques des langues, James Pustejovsky créé une typologie des cas de *polysémie logique*, c'est-à-dire des variations polysémiques logiquement motivées et récurrentes en langue. Finalement, la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* de Mel'čuk et al. (1995) propose un modèle de description rigoureux des items polysémiques.

### 1.2.1 La tradition aristotélicienne

L'idée d'une pluralité de significations exprimée par une même forme linguistique plonge ses racines dans la tradition classique, comme le signalent diverses études d'intérêt sémantique concernant l'univers grec et latin (Robins 1951; Kronasser 1952) et consacrées, plus particulièrement, à la pensée d'Aristote (Leszl 1970; Le Goffic 1984; Shields 2002). Dans une lecture de la *Métaphysique* (Aristote 1974), Le Goffic (1984 : 132) analyse les implications de la philosophie d'Aristote en linguistique, en relation notamment au regard porté à la signification linguistique, et relève que les idées de *polysémie* et d'*homonymie* se retrouvent, grosso modo, dans les notions aristotéliciennes d'*homonymie de hasard* (du grec *apò túkhēs*) et d'*homonymie rationnelle* ou *homonymie intentionnelle* (du grec *apò dianotas*). La première appellation se réfère à une correspondance formelle créée de manière fortuite et s'assimile à l'homonymie au sens moderne ; la deuxième, dont la correspondance formelle est rationnellement motivée, évoque en filigrane la *polysémie*. L'homonymie rationnelle se ramifie en *homonymie par analogie* (du grec *kat'analogían*), lorsque l'équivalence se construit sur un procédé métaphorique, et en un procédé indiquant le fait de « se dire par rapport à un principe unique » (du grec *pros hèn légesthai*), dont le cas prototypique chez Aristote est représenté par le verbe ÊTRE.

Dans la *Réthorique*, Aristote (2014) s'intéresse au rapport entre la *synonymie* et la *polysémie*, pour exprimer un jugement de valeur sur les deux phénomènes : si les synonymes s'avèrent utiles au poète, les vocables au sens complexe et ambigu, c'est-à-dire polysémiques, sont au service des sophistes qui visent à tricher sur les auditeurs, à travers des stratégies rhétoriques liées à la maîtrise des effets de sens (Courbon 2015 : 2).

La *polysémie*, au sens aristotélicien, représente la trace d'une imperfection du code linguistique dans la représentation des réalités ontologiquement distinctes (Pauly 2010), c'est-à-dire qu'elle résulte d'une erreur dans l'attribution de la même étiquette dénomminative à des réalités hétérogènes. Ainsi, dans un modèle qui envisage la langue comme une nomenclature et le sens des vocables en relation stricte au référent, la *polysémie* devient un obstacle à la clarté de la pensée et de la communication.

### 1.2.2 La sémantique historique

Si la première conceptualisation de la *polysémie*, en relation à celle de l'*homonymie* fait d'Aristote une référence obligée, il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle, avec le développement de la linguistique moderne et l'émergence de la sémantique comme champ disciplinaire,



pour aboutir à une réflexion plus mûre autour de ces notions.

Les premières théories sémantiques font leur apparition en Allemagne (Paul 1880), quand le professeur de philologie latine C. K. Reisig postule l'existence de la *sémasiologie*, à savoir l'étude du sens, parmi les trois disciplines de la grammaire, les autres étant l'*étymologie* et la *syntaxe*. Dans le cadre de la tradition linguistique française, É. Littré peut être considéré comme un précurseur dans l'élaboration de la notion de *polysémie*, comme le suggère la publication d'un opuscule de lexicologie historique, dont le titre est *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage* (Littré 1880)<sup>4</sup>. Dans ce livret, le lexicographe considère la polysémie et, plus généralement, les phénomènes de changement sémantique, comme la conséquence d'une « pathologie verbale » de la langue. Néanmoins, comme le remarque (Courbon 2015 : 3), la réédition du livret sous la plume de M. Bréal, intitulée *Comment les mots changent de sens* (Littré 1888), propose une interprétation « moins médicale » (Littré 1888 : 4) des transformations sémantiques.

Dans cette deuxième version, la polysémie n'est plus diagnostiquée en tant qu'élément irrégulier ou symptôme de l'état pathologique de la langue, mais comme un phénomène qui rentre dans le développement normal du langage (Bréal 1887a).

Littré (1880) réunit quelques dizaines de vocables dont le sémantisme est affecté par un « accident pathologique ». Parmi les cas les plus intéressants, nous signalons l'exemple d'ÉCLAT, décrit comme un cas d'*élargissement de sens* : de l'acception origininaire de 'fragment détaché par une force soudaine' (Littré 1880)<sup>5</sup>, le vocable se charge progressivement de significations ultérieures. Au XV<sup>e</sup> siècle, ÉCLAT signifie également 'bruit grand et soudain' (Littré 1880) ; au XVII<sup>e</sup> siècle, ce vocable renvoie à l'« apparition d'une grande lumière » (Littré 1880), au sens propre et figuré. Littré explique que cette expansion sémantique est soumise à une logique d'enchaînement : « la rupture d'un fragment l'a conduit à un grand bruit ; puis un grand bruit l'a conduit à une grande lumière. Il n'y a qu'à le féliciter d'avoir ainsi étendu le champ occupé par le mot » (Littré 1880).

À l'inverse, un phénomène de *restriction de sens* ou de *monosémisation* touche VIANDE<sup>6</sup>, dont « l'accident pathologique porte sur la violence faite à la signification naturelle et pri-

---

4. Cet opuscule est disponible en ligne [<http://www.lexilogos.com/document/littré.php?>].

5. Les paraphrases du sens de ÉCLAT sont tirées de l'article relatif à ÉCLAT, qui est disponible en ligne à l'adresse [<http://www.lexilogos.com/document/littré.php?q=Eclat>].

6. L'article relatif à VIANDE est disponible en ligne, à l'adresse [<http://www.lexilogos.com/document/littré.php?q=Viande>].

mitive » (Littré 1880). En effet, si dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, « ce mot avait encore la plénitude de son acception, et signifiait tout ce qui sert comme aliment à entretenir la vie », en accord avec la signification du radical latin *vivendus*,

En moins de cent cinquante ans, *viande* a perdu tout ce qui lui était propre. On ne serait plus compris à dire comme Malherbe, que la terre produit une diversité de viandes qui se succèdent selon les saisons, ou, comme Mme de Sévigné, en appelant *viande* une salade de concombres et de cerneaux. Pour l'usage moderne, *viande* n'est plus que la chair des animaux de boucherie, ou de basse-cour, ou de chasse, que l'on sert sur les tables. Nous n'aurions certes pas l'approbation de nos aïeux, s'ils voyaient ce qu'on a fait de mots excellents, pleins d'acceptions étendues et fidèles à l'idée fondamentale.

Littré s'intéresse également à la polysémie des verbes : par exemple, GOURMANDER signifie non seulement 'manger en gourmand' (Littré 1880), en tant que verbe neutre et dérivé de l'adjectif GOURMAND, mais aussi 'réprimander avec dureté ou vivacité' (Littré 1880)<sup>7</sup>. Le lexicographe cherche à reconstruire ce développement sémantique particulier et avance l'hypothèse d'une *métaphore* : « de l'idée de gourmand attaquant les mets, on a passé à l'idée de l'effet de cette attaque, et qu'on a fait de la sorte *gourmander* synonyme, jusqu'à un certain point, de nuire et d'attaquer » (Littré 1880).

Les exemples cités montrent que le traitement de la *polysémie* chez Littré est spécialement conçu sous l'optique diachronique et se confond avec la notion de *changement sémantique*. Le lexicographe explore les différents mécanismes sémantiques (*métaphore, élargissement de sens, restriction de sens...*), au moyen d'un style argumentatif, qui est très loin de la structuration moderne des entrées polysémiques.

À la suite de Littré, un autre travail lexicographique a contribué à la définition de la méthode de traitement de la polysémie, à savoir le *Dictionnaire général de la Langue française* (Hatzfeld et Darmesteter 1926)<sup>8</sup>. Cet ouvrage décrit les vocables dans « leurs sens propres et figurés dans l'ordre à la fois historique et logique de leur développement », comme les linguistes le déclarent dans les remarques liminaires de l'ouvrage<sup>9</sup>. En d'autres termes, la perspective diachronique du changement sémantique s'ouvre explicitement à la logique d'enchaînement synchronique des acceptions.

---

7. Les gloses relatives à GOURMANDER sont tirées de l'article en ligne disponible sur la page [<http://www.lexilogos.com/document/littré.php?q=Gourmander>].

8. Ce dictionnaire est mis à disposition en ligne (partiellement) à l'adresse [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206410m/f4.item.zoom>].

9. Ailleurs, Darmesteter fait référence à ce phénomène à travers l'expression « succession des sens dans les mots » (Darmesteter 1894 : 11-12).

A. Darmesteter et A. Hatzfeld considèrent les limites du modèle historiciste dans le traitement du sens lexical et proposent une conception plus simple de la signification : un seul sens est donné, le sens premier, dont les autres qui se succèdent sont tous des applications (Darmesteter 1890 : XXI).

Afin de mieux comprendre le mode de configuration de la polysémie dans ce dictionnaire, nous examinons quelques articles à l'aide de la sélection d'extraits mis à disposition par l'archive de la *Bibliothèque Nationale de France*.

Considérons, par exemple, l'entrée consacrée au vocable polysémique GÂTEAU, montrée dans la Figure 1.1. Cet article de dictionnaire est structuré en plusieurs acceptions et sous-acceptions, qui sont numérotées à l'aide des chiffres arabes.

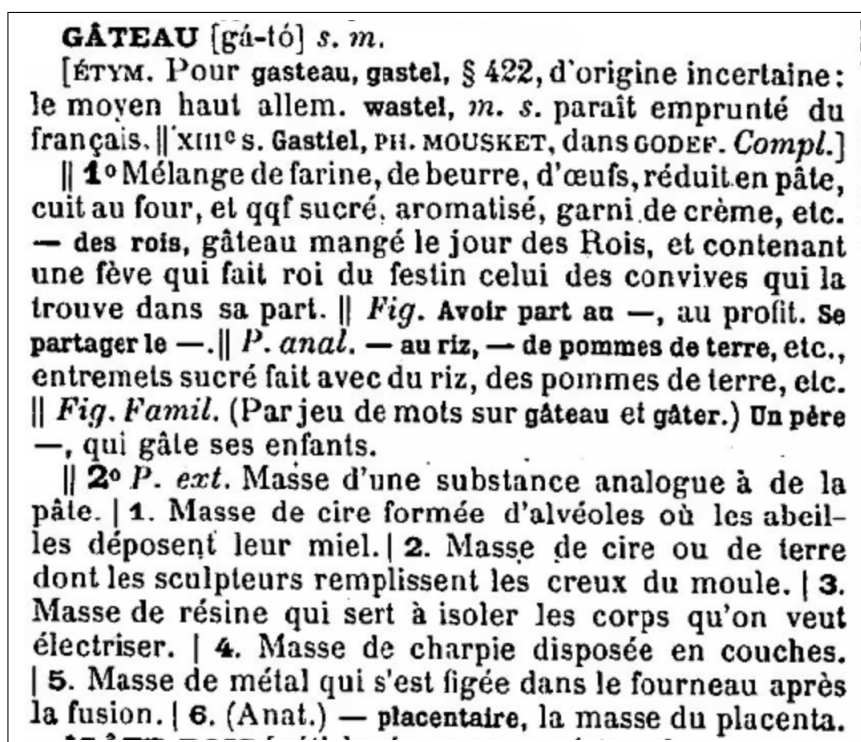


FIGURE 1.1 – La polysémie de GÂTEAU dans le *Dictionnaire général de la Langue française*

Considérons ensuite l'adjectif polysémique GAUCHE, à l'aide de la Figure 1.2.

De l'acception primitive de 'qui présente une déviation', dérivent, par analogie, le sens de 'qui s'y prend de travers' et, par *extension*, ceux de 'maladroit, embarrassé' et 'en parlant du bras qui est du côté du cœur, et qui est moins adroit que l'autre'. Cette troisième acception regroupe une multiplicité de sous-sens, générés soit par *analogie*, soit par *extension*, et qui paraissent dans des locutions construites à partir de GAUCHE : par

**GAUCHE** [gòch'] *adj.*

[ÉTYM. Adj. verbal de *gauchir*, § 53. Au sens 3<sup>o</sup>, gauche est substitué à *senestre* comme droit à *destre*, vers le xv<sup>e</sup> s. || 1471. La main gauche, dans DU C. *doctus*.]

|| 1<sup>o</sup> Qui présente une déviation. Cette règle est —. Une planche dont la surface est —. (Géom.) Surfaces gauches, surfaces réglées, mais où deux génératrices voisines ne sont jamais dans le même plan. (Architect.) Appareil réglé —, voûte biaise. || *Fig.* Je trouve ce raisonnement un peu —, CH. DE SÉV. dans SÉV. 924. Les lois des Visigoths sont puérides, gauches, MONTESQ. *Espr. des lois*, XXVIII, 1.

|| 2<sup>o</sup> *P. anal.* Qui s'y prend de travers. Vous croyez que je suis — et embarrassée de mes mains, SÉV. 565. Malgré mon air —, J.-J. ROUSS. *Confess.* 5. || *P. ext.* Maladroit, embarrassé. Un maintien —. Sa taille est assez —, MOL. *Av.* IV, 3. Voilà des révérences bien gauches, DESTOUCHES, *Fausse Agnès*, II, 6.

|| 3<sup>o</sup> *P. ext.* En parlant du bras qui est du côté du cœur, et qui est moins adroit que l'autre, parce qu'on s'en sert moins habituellement. Le bras, la main —, et, *p. ext.* L'oreille —, le côté — du corps. Le cœur est du côté —, MOL. *Méd. m. l.* II, 4. Suivre la main —, et, *loc. adv.* Aller à main —, dans la direction qui est du côté de la main gauche. Par le flanc — | commandement militaire de tourner du côté gauche. *P. anal.* Le côté — d'un objet, celui qui est situé par rapport à la partie antérieure de l'objet comme le bras gauche par rapport à la face de l'homme. L'aile — d'un édifice, d'une armée. La rive — d'un fleuve, qu'on a à sa gauche en descendant le courant. Le centre — d'une assemblée, les membres du centre les plus rapprochés de ceux qui siègent du côté gauche. || *Spécialt.* (Chimie.) Qui dévie à gauche de la lumière polarisée. Acide tartrique —. || *Fig.* Mariage de la main —, où l'époux d'un rang supérieur à la femme lui donne la main gauche au lieu de la droite pendant la bénédiction nuptiale, marquant par là que ce mariage ne doit communiquer son rang ni à la femme ni aux enfants qui peuvent survenir. *P. ext.* Mariage de la main —, concubinage. *Vieilli.* Être sur le pied —, dans une position embarrassante. Visages pour la plupart fort sur le pied — avec elle, ST-SIM. III, 32. || *Substantiv.* La —, la partie du côté gauche. La — d'une armée, l'aile gauche. La — de la scène, la partie qui est du côté gauche des spectateurs. La — d'une assemblée, les membres qui siègent du côté gauche du président. La — d'une personne, d'une chose, l'espace qui s'étend à partir du côté gauche de la personne, de la chose. Suivre, prendre sa —. Placer un chiffre à la — d'un nombre. || *Loc. adv.* A —, du côté gauche. Tourner à —. A — | et, *ellipt.* — | commandement militaire de tourner à gauche. *P. ext.* Recevoir, prendre à droite et à —, de toutes mains. || *Fig.* Un jugement à —, MOL. *Ét.* II, 11. Donner à —, aller de travers (dans sa conduite, etc.). Tu prends mon sens à —, CORN. *Ment.* I, 1.

FIGURE 1.2 – La polysémie de GAUCHE dans le *Dictionnaire général de la Langue française*

exemple, un 「MARIAGE DE LA MAIN GAUCHE」 se réfère à la pratique du concubinage ; 「ÊTRE SUR LE PIED GAUCHE」 signifie ‘être dans une position embarrassante’ et 「DONNER À GAUCHE」 renvoie au fait d’aller de travers dans sa conduite’.

L’examen des entrées signale un effort de schématisation dans la microstructure du dictionnaire ; cependant, la recherche d’une hiérarchisation des acceptions s’avère inefficace et réductrice, dans la mesure où les sens dérivés sont justifiés seulement par rapport au sens de base. En effet, lorsque nous examinons la polysémie de GARNIR dans 1.3,

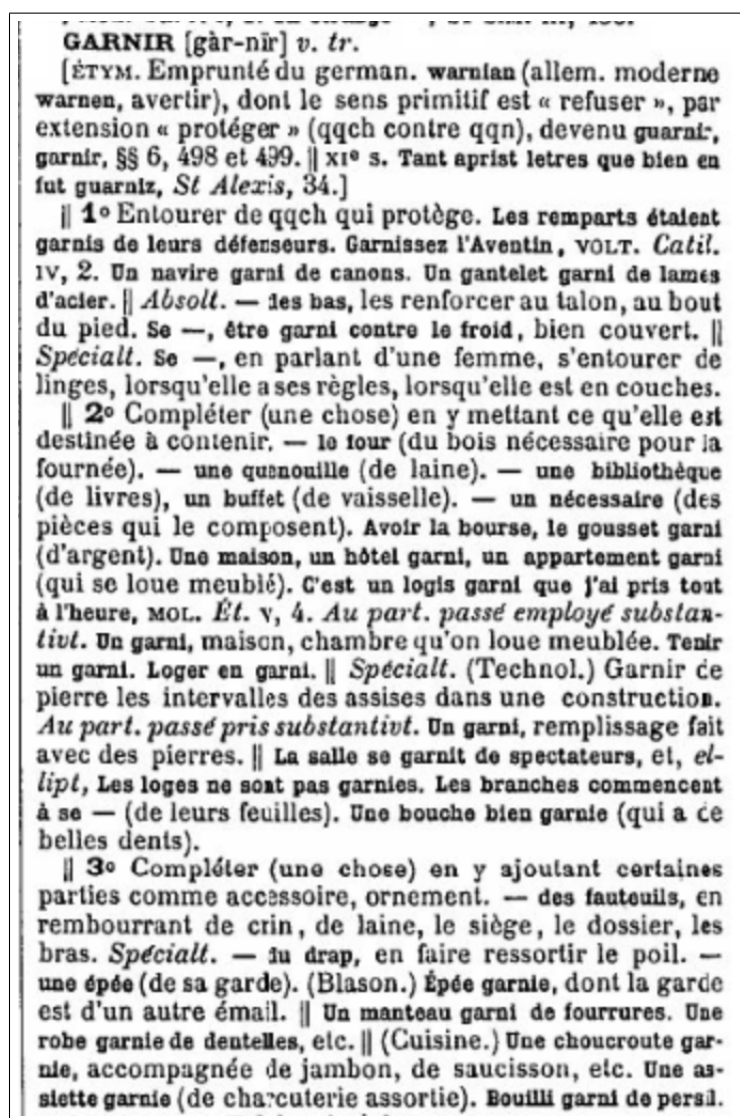


FIGURE 1.3 – La polysémie de GARNIR dans le *Dictionnaire général de la Langue française*

la troisième acception, GARNIR III, qui signifie ‘compléter (une chose) en ajoutant certaines parties comme accessoire, ornement’, dépend plus directement de GARNIR II,

‘compléter (une chose) en y mettant ce qu’elle est destinée à contenir’, alors qu’aucun code de numérotation ne signale cette configuration.

Si Littré, Darmesteter et Hazfeld jouent un rôle canalisateur dans la modélisation lexicographique de la *polysémie*, la première et véritable théorisation du phénomène est unanimement attribuée au linguiste français Bréal (1897).

C’est le linguiste lui-même qui revendique ce terme dans un compte rendu de *La vie des mots* de Darmesteter, en affirmant qu’ « il n’a pas été donné de nom, jusqu’à présent, à la faculté que possèdent les mots de se présenter sous tant de faces. On pourrait l’appeler *polysémie* » (Bréal 1887b : 193) et, ensuite, « à mesure qu’une signification nouvelle est donnée au mot, il a l’air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la *polysémie* » (Bréal 1897 : 143).

Dans le IX<sup>e</sup> chapitre, Bréal (1897) déclare l’objectif de ses études sur la *polysémie*, en disant :

Nous nous proposons d’examiner pour quelles causes les mots, une fois créés et pourvus d’un certain sens, sont amenés à les resserrer, à les étendre, à les transporter d’un ordre d’idées à un autre, à l’enlever ou à l’abaisser en dignité, bref à les changer.

Néanmoins, des études plus récentes concernant l’histoire du terme invalident la thèse générale de la paternité bréalienne du terme *polysémie* (Nerlich et Clarke 2003; Courbon 2015). Courbon (2015 : 5) s’attache à démontrer que c’est plutôt l’assyriologue J. Halévy qui introduit cette dénomination quelques années plus tôt : en avançant l’hypothèse de l’origine sémitique de la civilisation babylonienne, Halévy (1876 : 298) présente la *polysémie* comme l’une « des particularités les plus saillantes [avec le phénomène de la polyphonie] du système graphique assyro-babylonien ». Il précise que « le phénomène de la polysémie, non moins que celui de la polyphonie, amène forcément à conclure au caractère purement idéographique du système suméro-accadien » (Halévy 1883 : 276). Dans ce sens, la *polysémie* se réfère aux différentes valeurs sémantiques encodées par les signes cunéiformes : « chaque signe envisagé comme idéogramme est en général rendu par plusieurs mots [...] ce qui revient à dire que le signe comporte à la fois plusieurs sens, qu’il est *polysème* » (Halévy 1883 : 275).

En outre, la description de l'étymologie du vocable effectuée en 2012 par l'Équipe diachronique du *Trésor de la Langue Française (TLF-Étym)*<sup>10</sup> met en question les informations que donne Bréal (1887b : 144) sur la généalogie du terme : l'auteur déclare avoir forgé le terme à partir de la juxtaposition des radicaux grecs *polýs* ('nombreux') et *sēmeîon* ('signification'). Sur ce point, les lexicographes de l'équipe *TLF-Étym* remarquent que les règles de formation du grec ancien ne permettent pas de créer *polysēmía*, à partir des *polýs*, *sēmeîon*, *-ía* ; en revanche, il serait plus pertinent d'envisager le substantif *polysēmía* comme un dérivé en *-ía* de l'adjectif composé possessif *polýsēmos* ('qui a plusieurs significations'), cet adjectif étant bien attesté en grec ancien. Ensuite, les lexicographes reconstruisent l'évolution du terme à partir du grec vers l'anglais, via le latin, en affirmant qu'au Moyen Âge, *polysēmía* est traduit en latin dans un commentaire de Servius à *L'Énéide* de Virgile, sous la forme de *polysemous* : si la première attestation lexicographique dans le *Oxford English Dictionary* de l'adjectif date de la deuxième moitié du siècle (Murray et al. 1884), le terme paraît déjà dans une revue en 1811 (*Gentleman's* 1811 : 74) :

[...] the preposition *in*, both in Latin and English, is as polysemous, that is, of as various an import as most words in either language ; it denotes, *within, by, for the sake of*, etc. and among its other significations, it is very commonly used for *on* or *upon*, and consequently these two particles *in* and *on* are frequently counterchanged in common speech .

En outre, Nerlich et Clarke (2003 : 49) remarquent que la forme grécisante *Polyseman-tie*, attestée dans des travaux en linguistique allemande (Pott 1833) peut être considérée comme une variante synonymique de *polysémie*, puisqu'elle désigne un même phénomène de pluralité sémantique : « [I]ch ging so weit, die Polyseman-tie von Wörten nur als eine vielheitliche Anwendung, als significaciones eines einzigen, jedem Worte unterliegenden Sinnes (*vis, potestat, notio*) gelten zu lassen ».

Quelle que soit l'attestation authentique du terme ou la langue véhiculaire, l'œuvre de Bréal a le mérite d'avoir canalisé les théories prépolysémistes de son époque (Paul 1880; Darmesteter 1890; Wundt 1900; Nyrop 1913; Carnoy 1927; Stern 1931), en les inscrivant dans le cadre d'une nouvelle discipline, la *sémantique*, dont son œuvre *Essai de sémantique* (Bréal 1897) représente une déclaration d'indépendance. Cet ouvrage est considéré comme un point de repère pour les études sur la polysémie et, plus généralement, pour la sémantique, car il contient la formulation la plus claire des traits méthodologiques de l'approche historico-philologique (Geeraerts et Vendeloise 1991 : 18).

---

10. L'article consacré au vocable est disponible en ligne dans le site de l'ATILF.

Bréal marque une rupture avec la tradition aristotélicienne où la *polysémie* représente la manifestation d'une « surcharge sémantique » et du caractère hypertrophique et pléthorique de la langue ; au contraire, il estime que sans ce procédé économique et ductile, la mémoire serait écrasée sous le poids des mots. La *polysémie* chez Bréal se définit notamment sur un critère diachronique (Victorri et Fuch 1996 : 4) et s'explique comme un phénomène de multiplication à partir du sens premier vers un sens nouveau qui, « quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien » (Bréal 1897 : 143). Ainsi, sur la base de la coexistence entre ces deux acceptions, « le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou étendu, au sens abstrait ou au sens concret » (Bréal 1897 : 143). Dans son essai, le sémanticien précise que la *polysémie* renvoie à un sens acquis par un vocable « par une série plus ou moins longue d'intermédiaires », qui correspondent aux dérivés. Il remarque qu'il n'existe pas de *polysémie* sur le plan textuel, au moins du point de vue du sens énonciatif, car dans le contexte du discours, « le mot arrive préparé par ce qui le précède et ce qui l'entoure, commenté par le temps et le lieu, déterminé par les personnages qui sont en scène » (Bréal 1897 : 193)<sup>11</sup>.

Le programme bréalien est à la croisée de plusieurs influences. Il s'inspire du modèle darwiniste de l'évolution, élaboré autour des années 1857-1859 ; en particulier, il lui emprunte la méthode, la recherche empirique des fais de sens, et l'objectif, la découverte des lois intellectuelles, c'est-à-dire celles qui règlent les phénomènes de « démultiplication des sens d'un mot » (Bréal 1897 : 143-144).

Comme le suggèrent Geeraerts et Vendeloise (1991 : 20-21), cette démarche contient une claire orientation psychologique car, si « le langage objective la pensée » (Bréal 1897 : 27), les changements sémantiques sont considérés comme le résultat de mécanismes psychologiques, comme des intentions expressives et communicatives des locuteurs. Les principes généraux de la théorie bréalienne s'inspirent également des écrits de C. C. Dumarsais en rhétorique. En effet, son ouvrage sur les tropes (Dumarsais 1730) témoigne d'une vision prépolysémiste du lexique. Selon Auroux et Delesalle (2000 : 209), Bréal part de l'hypothèse que les phénomènes de changement sémantique ainsi que les mécanismes de créativité linguistique peuvent s'appliquer aussi bien à la rhétorique et à la stylistique qu'à la langue. En effet, l'étude des *tropes* (du grec *trópos*, 'je tourne'), à savoir des figures « faisant « tourner » les mots vers des « formes empruntées, sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle » (Dumarsais 1730 : 27), présuppose une conception pluraliste du sens,

---

11. La seule manifestation de la *polysémie* sur le plan textuel renvoie aux cas de discours humoristique construits sur l'équivoque entre différentes acceptions.



articulé en signification propre et signification figurée. Bréal hérite de cette conception binaire, qui voit la juxtaposition entre un sens de base et un sens dérivé, et formule l'hypothèse que le changement sémantique se configure comme une chaîne de substitutions : ainsi, le sens nouveau remplace tous les sens dérivés du premier et les associations d'idées se font toujours deux à deux (Bréal 1897 : 20). En outre, il propose une classification des changements sémantiques en distinguant les tendances ayant des causes extrinsèques au langage des tendances inhérentes au langage. Les tendances sémantiques correspondent aussi bien aux dynamiques évolutives d'une langue qu'à celles qui marquent le passage d'une langue source (le grec, le latin) à une langue découlant de cette matrice (le français, l'italien...).

Dans la première classe de changements sémantiques figure la *péjoration*, à savoir « l'effet d'une disposition très humaine qui nous porte à voiler, à atténuer, à déguiser les idées fâcheuses, blessantes ou repoussantes » (Bréal 1897 : 100). Par exemple, SANTÉ, dont le sémantisme est dérivé du substantif latin *valetudo*, au sens de 'bon fonctionnement général de l'organisme' [*En congé pour cause de **santé***] (Bréal 1897), désigne, très fréquemment, des états pathologiques (Bréal 1897 : 100). Dans le cas des adjectifs, la tendance péjorative s'explique, d'après Bréal, comme une conséquence de « la malice humaine de prendre plaisir à chercher un vice ou un défaut derrière une qualité » (Bréal 1897 : 101). C'est le cas de l'adjectif PRUDE qui, du sens primitif de 'vailleuse', équivalent de l'adjectif masculin PREUX, s'est chargé d'une connotation péjorative, et signifie plutôt 'puritaine' (Bréal 1897).

En contrepartie, le langage connaît une tendance à la *mélioration* lorsqu'un vocable minimise ses composantes sémantiques négatives : l'adjectif italien VEZZOSO, qui signifie à l'origine 'vieux' (Bréal 1897), va vers la qualification d'une entité ayant des traits positifs, gracieux et plaisants (Bréal 1897 : 102). La tendance à l'*affaiblissement* des mots indique une sorte de décoloration sémantique du vocable, comme dans le cas du verbe CONSACRER, qui n'est plus employé en relation privilégiée au rituel de consécration eucharistique [*consacrer une église*] (Antidote), mais, dans la majorité des cas, au sens de 'se dédier à une activité' (Bréal 1897) [*consacrer ses efforts à la poursuite d'un but*] (Antidote). La tendance au *nivellement* (Bréal 1897 : 104), c'est-à-dire un processus d'uniformisation de statut, concerne, par exemple, CLIENT : du sens latin de 'celui qui obéit, le serviteur' (Bréal 1897) [*Le patron et ses **clients***], CLIENT a perdu l'acceptation de subordination par rapport à un patron et s'emploie pour se référer aux 'usagers d'un service médical ou d'un échange commercial' [*Les **clients** d'un magasin*] (Antidote).

La deuxième catégorie de changements vise une série de mécanismes intrinsèques au langage. En premier lieu, un phénomène très fréquent est la *restriction de sens* (Bréal 1897 : 106) qui dérive de l'adaptation sémantique des vocables, à sémantisme large, dans des contextes discursifs particuliers, comme celui des métiers. Ainsi, le sens des vocables est spécifiquement adapté aux domaines sociaux d'application. Par exemple, Bréal (1897 : 285) affirme qu'

[...] au mot d'*opération*, s'il est prononcé par un chirurgien, nous voyons un patient, une plaie, des instruments pour couper et tailler ; supposez un militaire qui parle, nous pensons à des armées en campagne ; que ce soit un financier, nous comprenons qu'il s'agit de capitaux en mouvement ; un maître de calcul, il est question d'additions et de soustractions. Chaque science, chaque art, chaque métier, en composant sa terminologie marque de son empreinte les mots de la langue commune.

Ou encore, le vocable latin SPECIES, qui désigne de manière très générale l'espèce, a été employé par les droguistes du Moyen-Âge pour indiquer des ingrédients tels que le safran, le girofle, la cannelle et la muscade : ainsi, Bréal explique que la restriction du latin SPECIES a permis d'en dériver le français ÉPICE (Bréal 1897 : 110). À l'inverse, l'*élargissement de sens* se vérifie lorsque des vocables ayant un sens très circonscrit généralisent leur sémantisme : à l'origine, le verbe GAGNER et son substantif GAIN signifiaient respectivement 'paître' et 'récolte' (Bréal 1897), alors qu'aujourd'hui ils s'emploient aux sens plus généraux d' 'obtenir un avantage matériel ou un profit' et de 'chose, somme d'argent que l'on gagne' (Bréal 1897 : 118). Une autre tendance sémantique, la *métaphore*, est omniprésente dans la langue : créée soit pour combler une lacune dans le vocabulaire, soit pour des exigences expressives, la *métaphore* consiste en une similitude entre deux actes ou deux entités. Prenons, à titre d'exemple, INFLUENCE dont la métaphore renvoie aux anciennes croyances astrologiques : la fuite des astres d'un liquide suspecté d'exercer une influence négative sur les humains (Bréal 1897 : 130). Bréal (1897 : 131) insiste sur « une espèce de métaphore, extrêmement fréquente dans toutes les langues », qui repose sur la transposition d'une expérience sensorielle sur une autre, par exemple « transporter à l'ouïe des sensations éprouvées par la vue, ou au goût les idées que nous devons au toucher » (Bréal 1897 : 132). La tendance à l'*épaississement de sens* consiste dans la concrétisation du sens des vocables abstraits, dans des contextes particuliers. Par exemple, OUVERTURE, qui désigne généralement le 'fait d'ouvrir' ou 'état de ce qui est ouvert' [*ouverture d'une bouteille*] (Antidote) signifie, dans des contextes particuliers, 'trou, espace vide' [*ouverture dans un mur*], c'est-à-dire qu'il passe de la dénotation d'un acte ou d'un état à la dénotation d'une entité.

À la suite de Bréal, d'autres linguistes ont proposé des classification des phénomènes de *changement sémantique*. Meillet (1921) distingue les changements sémantiques selon un ordre linguistique, historique ou social et insiste notamment sur le fondement social des changements sémantiques et non sur leur caractère psychologique (Geeraerts et Vendeloise 1991 : 21). Son hypothèse est que l'élargissement ou la restriction de sens dépendent respectivement de l'élargissement ou de la restriction de groupe (Meillet 1921 : 24). Dans le prolongement de ces réflexions, Ullmann (1952) prône une approche pandiachronique des phénomènes sémantiques, comme la *polysémie*, l'*homonymie*, la *synonymie*, fondée sur la méthode statistique et orientée à la recherche des universaux sémantiques. Sous l'étiquette de *multiple meaning* (Ullmann 1966 : XXXI), le linguiste définit la *polysémie* comme un phénomène sémantique inhérent à la structure du langage, alors qu'il considère l'*homonymie* comme un fait plus statistique que sémantique, ayant une récurrence linguistique forte (Ullmann 1966 : XXXVII).

Ullmann prend en compte les causes de la *polysémie* et énumère cinq cas de figure, dont quatre dépendent des dynamiques internes à la langue, et un concerne la pression d'une langue étrangère. La première cause est la *variation contextuelle* ou « dans l'application » (Ullmann 1966 : 255), qui touche notamment les adjectifs. En s'appuyant sur une étude des ramifications sémantiques des adjectifs anglais FAIR, FOUL, NICE, PROPER et HANDSOME, Ullmann affirme que cette classe est particulièrement encline à la polysémie contextuelle, puisque le sémantisme des adjectifs se modèle typiquement sur celui des substantifs associés. Un cas exemplaire est celui de l'adjectif HANDSOME, qui ajuste sa signification lorsqu'il s'applique : aux individus ('intelligent' ; 'expert') [*handsome man*] ; aux objets concrets ('simple à manier') [*handsome pen*] ; aux actes ('approprié') [*handsome gesture*] ; à la conduite ('convenable') [*handsome professionalism*], aux mesures ('précis') [*handsome size*]. Dans une moindre mesure, les substantifs et les verbes se prêtent à la variation contextuelle : c'est le cas du verbe RUSH, qui peut signifier 'courir', 'déclencher un attaque' ou 'faire une action précipitée' quand il renvoie aux individus ou aux animaux [*the men rush* ; *the dog rushes*], mais aussi 'bouger', 'tomber' ou 'paraître soudainement' quand il concerne des objets.

Le deuxième type de cause correspond à la *spécialisation de sens* dans un cadre spécial . Par exemple, PAPER peut désigner selon le contexte social de référence : le 'matériau en papier' [*paper of quality*] ; un 'document juridique et officiel' [*one's passeport and papers*] ; une 'revue' [*abstract of a paper*] ; un 'examen écrit' [*examine the papers*] ; une 'lettre'

[to send a *paper*].

Ensuite, le langage figuré, articulé en *métaphores* et *métonymies*, fait l'objet d'une troisième cause du développement polysémique. Ce procédé donne, par exemple, au substantif EYE un sémantisme très large : à partir d'un sens concret, dénotant un 'objet concret ayant la même forme, ou la même localisation' [*eye of flower*; *eye of the potatoes*] au sens métaphorique de 'centre déclencheur d'un phénomène' [*eye of revolution*].

Le quatrième cas de figure est la réinterprétation des homonymes, c'est-à-dire l'amalgamation sémantique de deux mots, sur la base d'une équivalence purement formelle. Ce procédé est opéré par les locuteurs qui, en associant deux formes, comme WEED<sub>1</sub>, 'plante selvatique' [*green weed*] et WEED<sub>2</sub>, 'vêtement de deuil' [*widow's weeds*], établissent des liens de sens.

La dernière cause de la *polysémie* est l'influence d'une langue étrangère. À ce propos, Ullmann observe que le calque sémantique est très fréquent lorsque deux langues entrent en contact. Le vocabulaire sportif du français, par exemple, témoigne de l'interférence sémantique de l'anglais. Le verbe RUN, employé dans l'expression « to run the race of his life » (Ullmann 1966 : 266), est repris en français par l'équivalent COURIR, dans l'expression « courir la course de sa vie ».

### 1.2.3 Saussure et le structuralisme

Bien que le terme *polysémie* ne soit jamais mentionné dans le *Cours de Linguistique générale* (De Saussure 1916), l'approche saussurienne opère de profonds changements dans l'encadrement conceptuel de la *polysémie*. À la suite d'un renouvellement épistémologique de la sémantique, la notion de *polysémie* perd son statut privilégié dans le cadre de cette discipline. Saussure rejette, également, le terme *sémantique* pour fonder les principes d'une science qui « devrait exister sous le nom de sémiologie, c'est-à-dire science de signes ou étude de ce qui se produit lorsque l'homme essaie de signifier sa pensée au moyen d'une convention nécessaire » (De Saussure 1916 : 262).

Pour ce qui est de cette incongruence termino-conceptuelle, nous nous alignons à l'hypothèse de Bouquet (1997 : 261-262), qui l'envisage non comme une lacune de la part du linguiste, mais, plutôt, comme un choix délibéré par les rédacteurs genevois, dans le but de signaler un changement net, voire une prise de distance, par rapport aux courants

linguistiques de matrice historiciste.

Saussure ne s'intéresse pas à l'évolution de la langue en diachronie, mais au fonctionnement synchronique de la langue, considérée comme « un système qui ne connaît que son ordre propre » (De Saussure 1916 : 43)<sup>12</sup>, jusqu'à établir une frontière méthodologique nette, voire définitive, entre la description et l'histoire de la langue, entre l'étude des « faits de langue » et des « évolutions », entre « le fonctionner et le se faire de la langue » (Coseriu 2006 : 17). Bien qu'il admette une certaine complémentarité entre les volets synchronique et diachronique, ces deux axes d'approches doivent être séparés radicalement, car chacun projette un cadre phénoménal spécifique qui, s'il est mêlé à celui de l'autre, s'expose à la dénaturation (Dantier 2008 : 4)<sup>13</sup>. Comme souligné par Fuchs et Le Goffic (1992 : 194), Saussure fait figure de novateur, car il se livre à une réflexion théorique sur la nature de l'objet linguistique et élabore un cadre général dans lequel théoriser les faits de langue.

La langue, chez Saussure, est quintessentiellement synchronique, dans la mesure où à « chaque moment, chacun des éléments se trouve en relation avec les autres » et, également, parce qu'elle est toujours « synchronisée avec ses individus parlants, son histoire coïncidant avec la leur » (De Saussure 1916 : 121)<sup>14</sup>. En outre, dans la perspective des sujets parlants, l'aspect synchronique « est la vraie et la seule réalité » (De Saussure 1916 : 128). La « masse parlante » (Saussure 1916 : 120) ne perçoit pas la langue en mouvement, « puisque la continuité de la langue coïncide avec sa propre continuité en tant

---

12. Le modèle de la langue comme système se distingue des croyances traditionnelles, pour lesquelles « la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses » (De Saussure 1916 : 97).

13. Tout en s'éloignant de la sémantique historique, Saussure n'arrive pas à nier l'historicité essentielle de la langue en tant qu'objet culturel : au contraire, il indique qu'« un état de langue donné est toujours le produit de facteurs historiques » (De Saussure 1916 : 107) et ce qui « fixe la prononciation d'un mot [...] son histoire » (De Saussure 1916 : 54).

Bien qu'impliquée dans le changement, la dimension diachronique demeure en dehors de l'étude du fonctionnement de la langue, parce qu'« un fait diachronique est un événement qui a sa raison d'être en lui-même ; les conséquences synchroniques particulières qui peuvent en découler lui sont complètement étrangères » (De Saussure 1916 : 121).

14. L'approche synchronique devient opérationnelle en vertu d'une certaine stabilité du système. Grâce à sa structure finement sous-articulée, « fait(e) de multiples structures emboîtées les unes dans les autres » (Coseriu 2006 : 9), la langue est en mesure de « contrôler » son équilibre interne et de garantir une continuité, « de sorte qu'un changement au sein d'un paradigme n'affecte pas nécessairement et immédiatement les relations entre ce paradigme et les autres paradigmes du même ordre ni les relations internes de ces derniers » (Coseriu 2006 : 9).

que sujet historique » (Coseriu 2006 : 4)<sup>15</sup>.

Dans le cadre d'une sémantique orientée vers la synchronie, il est moins pertinent d'étudier la dimension stratifiée des vocables, leurs vicissitudes sémantiques et la chronologie de leurs acceptions. Au contraire, le modèle saussurien privilégie l'étude des « éléments ou termes d'un système de relations lexicales d'où elles tirent leur signification différentielle ou valeur » (Tamba 2005 : 173). Ainsi, tout développement polysémique des vocables est exclu dans la mesure où chaque signe est discretisé par sa valeur, c'est-à-dire « par ce qui entoure [...] les termes voisins » (De Saussure 1916 : 391- 40). La valeur est conférée par la série paradigmatique dans laquelle le signe s'insère dans le système, comme illustré par l'exemple célèbre de MOUTON (De Saussure 1916 : 284) :

Si l'on prend [...] un simple fait de vocabulaire, un mot quelconque comme je suppose *mouton-mutton* : cela n'a pas la même valeur que l'anglais *sheep*, car si l'on parle du mouton qui est sur pré et pas sur la table, on dit *sheep*. C'est la présence dans la langue d'un second terme qui limite la valeur qu'on peut mettre dans *sheep*.

La valeur s'établit également grâce aux rapports syntagmatiques que le signe entretient avec les autres sur l'axe horizontal, que De Saussure (1916 : 379) explique avec l'exemple de SOLEIL :

On ne peut pas même déterminer en soi la valeur du mot *soleil*, à moins de considérer tous les mots voisins qui en limiteront le sens. « Il y a des langues, où je puis dire : *mettez-vous au soleil!* Dans d'autres, pas la même signification au mot *soleil* (= astre). Le sens d'un terme dépend de la présence ou absence d'un terme voisin.

Dans ce contexte, la *polysémie* correspond à une pure abstraction, un artefact de la linguistique. Si Saussure ne se focalise pas directement sur la *polysémie*, l'apport théorique de sa linguistique du signe s'avère fondamental pour les développements successifs de cette notion. Plus particulièrement, la thèse de l'*arbitraire du signe*<sup>16</sup> permet d'affranchir le signifié du signe de l'univers référentiel et, par conséquent, de fonder le principe de mutabilité du signe, dont dépend sa capacité de changer de sens et de forme. En même temps, l'*arbitraire du signe* permet de justifier les particularités sémantiques de chaque langue.

---

15. Par conséquent, dans une perspective communicative, le recours au passé s'avère inutile. Saussure introduit la métaphore du jeu d'échecs pour mieux expliquer ce concept : « il est totalement indifférent qu'on y soit arrivé par une voie ou par une autre ; celui qui a suivi toute la partie n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter l'état du jeu au moment critique ; pour décrire cette position, il est parfaitement inutile de rappeler ce qui vient de se passer dix seconds auparavant » (De Saussure 1916 : 126-127).

16. L'*arbitraire du signe* pose qu'il n'existe aucune relation logique ni nécessaire entre des suites de phonèmes, telles que [pain] ou [huile] et les signifiés 'pain' et 'huile' auxquels les phonèmes sont associés.

De cette manière, Saussure anticipe un intérêt vers des études contrastives en sémantique : dans une lettre adressée à Meillet en 1894, De Saussure (1916 : 355) déclare la primauté du « côté pittoresque d’une langue, celui qui fait qu’elle diffère de toutes autres comme appartenant à certain peuple et ayant certaines origines ». En outre, après Saussure, « porter un jugement de polysémie et en rendre compte relève en premier lieu de la synchronie, car il n’y a pas de polysème si l’on ne trouve un principe d’unité dans l’usage de l’époque considérée » (Picoche 1986 : 84). Par conséquent, le critère étymologique s’avère inefficace dans la structuration de la *polysémie* du vocable.

L’analyse des emplois linguistiques confirme que des sens « génétiquement reliés », c’est-à-dire issus du même étymon, ne sont pas toujours « sémantiquement reliés », c’est-à-dire que les locuteurs-auditeurs ne perçoivent pas d’intersection sémantique entre eux (Récanati 1997). À l’inverse, certaines unités lexicales, qui sont historiquement disjointes subissent une attraction sémantique en synchronie. C’est le cas de l’adjectif DÉCRÉPIT : le français a emprunté le radical *-crép-* au latin CRISPUS (‘ondulé, crêpé’) pour former le nom CRÉPI (‘enduit de plâtre, de mortier ou de ciment, non lissé et souvent teinté, dont on revêt un mur’) [*crépi des murs*] (Antidote), ainsi que les verbes CRÉPIR (‘mettre du crépi sur’) [*crépir un mur*] (Antidote) et DÉCRÉPIR (‘Enlever le crépi de’) [*façade décrépie*] (Antidote). Par un procédé distinct, le français a emprunté au latin l’adjectif DECREPITUS (‘usé par l’âge’) pour former l’équivalent DÉCRÉPIT (‘qui est dans un état de décrépitude’) [*vieillard décrépit*]. Or, lorsque même DÉCRÉPIR et DÉCRÉPIT correspondent à des faits historiques disjointes, Saussure souligne qu’en synchronie on a tendance à les considérer comme copolysèmes, c’est-à-dire à leur attribuer des composantes sémantiques communes. En effet, dans certains contextes comme dans (1a), le sens de DÉCRÉPIT oscille entre le sens d’‘auquel on a enlevé le crépi’ et celui d’‘usé par l’âge’.

(1) a. *façade **décrapite** d’une maison*

La linguistique de Saussure pose les jalons pour une dialectique entre l’approche diachronique et synchronique, en insistant sur la nécessité d’une séparation radicale des deux axes. Dans le prolongement du modèle saussurien, les courants linguistiques structuralistes amènent à radicaliser ce propos : en supprimant toute interface entre les deux orientations, ils entraînent une véritable scission.

Ainsi au cours du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs travaux en sémantique tendent à refouler la tradition historiciste, jusqu’à rejeter sa place dans l’histoire de la sémantique. Baldinger (1984 : IV), par exemple, affirme que « le fondement théorique de la sémantique date des

années 1900 à 1920 ».

La génération post-saussurienne se développe au sein de différents écoles au centres d'intérêt variés<sup>17</sup>. Néanmoins, des principes généraux sont partagés, notamment la conception holistique de la langue et le choix d'une approche formelle et synchronique, qui vise l'organisation intrinsèque du lexique, à partir de l'examen d'un corpus d'énoncés. À l'intérieur de cette approche, le sens lexical correspond à un pur effet de structure, car les unités lexicales ne possèdent, à l'état isolé, ni signification intrinsèque ni référence extrinsèque.

Les méthodologies développées dans le cadre du modèle structuraliste — la *théorie des champs sémantiques* et l'*analyse sémique* — signalent un passage d'une démarche sémasiologique à une démarche onomasiologique. Ce changement de paradigme — le point de départ devient le signifié et non plus le signifiant — entraîne inévitablement une véritable altération dans le statut assigné à la *polysémie*<sup>18</sup>. En effet, l'orientation sémasiologique s'occupe prioritairement des liens de polysémie des vocables, car elle cherche à déterminer, ou à décoder, l'acception du vocable dans la perspective du destinataire d'un message. À l'inverse, l'orientation onomasiologique n'a pas vocation à mettre à jour l'identité sémantique des polysèmes (Pauly 2010 : 64). En procédant selon le point de vue des locuteurs (Baldinger 1984 : 246), l'onomasiologie s'intéresse plutôt aux liens de synonymie, puisque l'encodage consiste dans une sélection d'une forme appropriée parmi les différentes formes synonymes.

Dans le cadre de la théorie des champs sémantiques, développée en Allemagne par Trier (1931), la langue fonctionne comme un compartimentage de sous-ensembles structurés ou *champs sémantiques*<sup>19</sup>. Les champs sémantiques correspondent à des modules indépendants, composés d'un nombre fini d'unités lexicales provenant de la même aire

---

17. L'École pragoise, dont les membres les plus éminents sont S. Karcevski, N. Troubetzkoy et R. Jakobson, se distingue par un intérêt pour la fonction du langage. L'École de Copenhague, animée par L. Hjelmslev, théorise une version algébrisée du structuralisme, sous l'appellatif de *Glossomatique*. L'École américaine, guidée par L. Bloomfield et E. Sapir, lance un modèle distributionnel du structuralisme, qui conçoit la structure linguistique comme constituée de strates organisées en une hiérarchie de dépendances. En outre, bien qu'il ne s'agisse pas de vraies écoles, des courants structuralistes se développent également à Genève, à travers les travaux de C. Bally et A. Sechehaye, les élèves directs de Saussure, ainsi que grâce à l'apport des linguistes de deuxième génération, L. J. Prieto et H. Frei. En France, A. Martinet, E. Benveniste, G. Gougenheim et L. Tesnière marquent une continuité avec l'approche saussurienne.

18. Seul le structuralisme européen est concerné, alors que la linguistique structurale américaine exclut la sémantique de son programme de description des langues.

19. Puisque chaque langue « opère une sélection au travers et aux dépens de la réalité objective » (Trier 1931), les champs sémantiques varient selon les langues ou les états successifs d'une langue.



notionnelle<sup>20</sup>.

Par conséquent, le sens lexical est déterminé par l'ensemble des rapports d'opposition entre l'unité lexicale et les autres constituants du champ, c'est-à-dire qu'il est impossible de déterminer le sens d'une unité lexicale sans l'envisager à l'intérieur du champ où elle est inscrite. Du coup, la *polysémie* des vocables est considérée comme une réalisation sémantique d'une même forme linguistique dans de différents champs notionnels. Par exemple, le vocable FRAISE figure aussi bien dans le champ sémantique des fruits [*confiture de fraises*], des outils [*faire fonctionner la fraise*], de l'habillement [*le roi portait une fraise*].

L'*analyse sémique* ou *analyse componentielle*, développée à la fin des années soixante par Pottier (1963), Greimas (1966) et Coseriu (1983), consiste à segmenter et classer le sens des unités lexicales en un nombre fini des composantes sémantiques élémentaires, appelées à la fois *sèmes*, *composantes* (de l'anglais *components*), *figures* ou *traits sémantiques*.<sup>21</sup>

Greimas (1966 : 44) fait correspondre le sémantisme d'une unité lexicale au *noyau sémique* ou *minimum sémique permanent*, auquel s'ajoutent en contexte d'autres sèmes, dits *sèmes contextuels* ou *classèmes*. De la combinaison entre le noyau sémique et les sèmes contextuels résulte le *sémème*, une notion correspondant « à ce que le langage ordinaire entend par 'acceptation' ou 'sens particulier' d'un mot » (Greimas et Curtés 1993 : 334). Dans le cadre de la description du signifié par traits distinctifs, la *polysémie* consiste en une propriété d'un vocable d'être associé à plusieurs sémèmes, partageant au moins un sème. Par exemple, le vocable TÊTE est polysémique, car il contient un minimum sémique permanent, correspondant aux sèmes 'extrémité' et 'supérativité'<sup>22</sup>. Les deux sèmes persistent quel que soit le contexte d'occurrence du vocable [*tête d'un homme ; tête d'un arbre ; tête d'un canal, tête d'une comète ; avoir la tête dure ; perdre la tête*] (Greimas 1966 : 44). Par contre, les sèmes contextuels ne concernent qu'une seule acceptation. Dans le cas de TÊTE, le trait sémantique 'sphéroïdité' s'actualise seulement lorsqu'un être humain est concerné. Dans le cadre de l'analyse sémique, l'*homonymie* peut être déterminée sur la

---

20. En France, la sémantique des champs est reprise par Matoré (1953), qui introduit la notion de *champ lexicologique*, régi par des mots-clés. Sur ce modèle, Dubois (1962) et Guilbert (1965) se penchent sur la structuration du lexique dans des champs spécifiques dans une période limitée. Greimas (1966) exploite la notion de *champ sémantique*.

21. En excluant la référence de son objet d'étude, l'analyse sémique a une visée strictement linguistique, qui s'inspire des méthodes de l'analyse phonologique, en postulant un principe d'isomorphisme entre le plan de l'expression et celui du contenu.

22. Ce trait signifie 'première extrémité'.

base de l'absence d'intersection entre les sémènes de deux unités lexicales ayant le même signifiant.

L'analyse sémique privilégie la recherche d'un principe d'unité dans les vocables polysémiques, qui est identifié au moyen du noyau sémique, mais qui ne s'interroge pas sur la logique qui est derrière cette unité, c'est-à-dire sur la nature des liens entre les acceptions du vocable.

#### 1.2.4 La sémantique puissancielle

La *psychosystématique du langage* ou *psychomécanique du langage* de Guillaume (1929) s'inscrit dans la lignée du structuralisme, mais avec une perspective phénoménologique. Cette théorie vise une représentation synchronique de la langue comme un système abstrait et plus particulièrement comme un système de schémas dynamiques qui procèdent de l'universel au particulier. Cette transition se reproduit dans la dynamique du plan de la langue à celui du discours, ce qui implique un passage d'un mouvement continu à une expression nécessairement discontinue, générée par une série de coupes qui attaquent le mouvement et arrêtent le dynamisme.

Le mouvement peut être décrit comme une sorte de trajectoire sémantique dont tout point peut, en principe, être le siège d'une immobilisation par le discours, faire l'objet d'une « saisie » qui produit un « effet de sens ». Plus la saisie est tardive, c'est-à-dire qu'elle a lieu à proximité du terme du cinétisme, plus l'effet de sens est concret et riche, la saisie plénière constituant le terme du processus et ayant le sens le plus riche. Plus l'arrêt est proche du début du cinétisme, et donc précoce, plus l'effet de sens est abstrait, pauvre et imprécis : c'est le cas des emplois subdits.

Considérons, à titre d'exemple, le cinétisme du verbe MARCHER, représenté à l'aide de la figure 1.4. Les exemples (2a), (2b), (2c), (2d), (2e), (2f), (2j), qui contiennent le verbe MARCHER, marquent une étape particulière de la trajectoire sémantique de ce verbe, de la saisie précoce à la saisie terminale plénière, en passant par la saisie intermédiaire.

- (2) a. *Je vois des piétons qui **marchent** sur le trottoir, un chat qui **marche** sur le toit ;*  
b. *À deux ans, le petit Maurice **marche** déjà depuis six mois ;*  
c. *Garibaldi **marche** sur Rome ;*  
d. *Ma machine à laver **marche** ;*

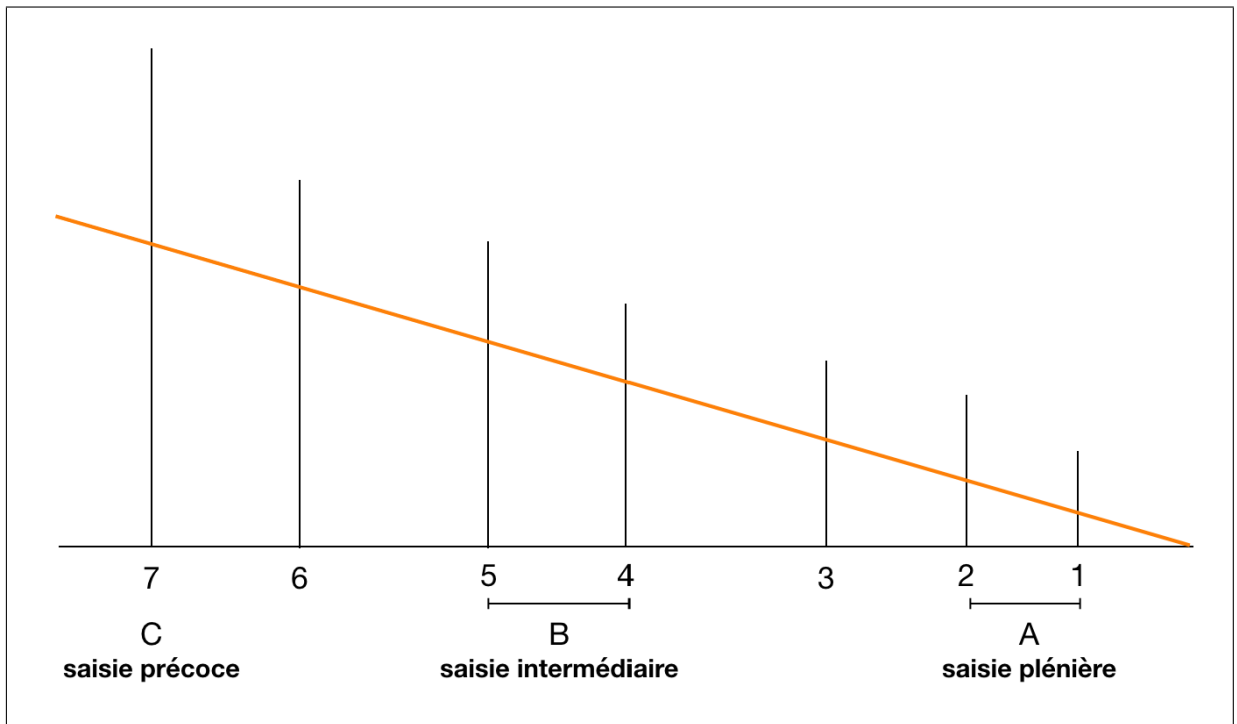


FIGURE 1.4 – Trajectoire sémantique de MARCHER

- e. *Mon entreprise **marche** ;*
- f. *Lorsque Jean plaisante, on lui propose une combinaison mirifique, Paul **marche** (ou ne **marche** pas !)* ; j. *Ça **marche** ! Arthur accepte de me vendre sa maison.*

Sans entrer en profondeur dans le sémantisme de chaque acception de MARCHER, nous précisons qu’au fur et à mesure que le dynamisme progresse dans la direction de la saisie terminale plénière [***marcher** sur le trottoir*], le sens de MARCHER s’enrichit progressivement. Vice-versa, à travers la subduction, on remonte d’une acception plénière, riche en sèmes, à une acception subduite plus pauvre [*Ça **marche** !*].

La contribution de Picoche (1977; 1986; 1993) est fondamentale pour les applications du modèle théorique au lexique et pour la réflexion autour des phénomènes de *polysémie*. Picoche considère la *polysémie* comme une propriété fondamentale des langues, puisqu’elle permet d’évoquer une expérience infinie au moyen d’un lexique numériquement restreint. En outre, elle est convaincue que « la spécificité d’une langue repose en grande partie sur la structure de ses polysèmes, qui sont en même temps des manières spécifiques de voir le monde » (Picoche 1993 : 103).

En attaquant la tendance lexicographique à la multiplication homonymique<sup>23</sup>, l'auteur insiste sur l'importance accordée au travail de reconstruction sémantique « consistant à détecter et à faire percevoir l'unité du polysème, là où elle existe et dans la mesure où elle existe » (Picoche 1993 : 103). Dans le prolongement de la théorie guillaumienne, le travail de reconstruction sémantique s'accomplit à travers un processus de subduction, à savoir une inversion de démarche de la part du linguiste, qui consiste à examiner les signifiés d'effet, les plus riches, pour remonter au sens plénier, selon une logique d'appauvrissement sémantique graduel.

À partir des concepts guillaumiens, l'auteur de *Structures sémantiques du lexique français* (Picoche 1986) formule une hypothèse sur la structure du polysème : le polysème a un signifié unique, le *signifié de puissance*, qui permet de rendre compte des ses multiples *signifiés d'effet*. En outre, les acceptions du polysème doivent témoigner d'une intersection positive des sèmes, c'est-à-dire qu'elles doivent être reliées par des relations sémantiques évidentes.

La distinction entre *signifié de puissance* et *signifié d'effet* ou *effet de sens* est centrale dans la pensée de Picoche. Le premier, qui se situe au niveau de la langue, correspond à l'ensemble de traits sémantique qu'un vocable contient. Le second se réalise au niveau du discours au moyen des diverses coupes interceptives. Si le signifié de puissance est attaché de façon permanente au vocable, le signifié d'effet résulte momentanément de l'emploi discursif.

Dans l'économie du sémantisme lexical, l'auteur reconnaît la primauté du signifié de puissance, conçu comme « une sorte de matrice sémantique à travers laquelle les contextes sélectionnent les sèmes propres à un emploi particulier, sur un point donnée du cinétisme unique ou de l'un des cinétismes » (Picoche 1993 : 9). Cette « réalité inconsciente de l'ordre virtuel, devient actuelle par l'effet du discours » (Picoche 1986 : 8).

Considérons, par exemple, le signifié de puissance du vocable CANARD, qui a été décrit par Picoche (1977 : 79) à l'aide du tableau suivant 1.3 :

Le signifié de puissance de CANARD se caractérise, virtuellement, par la présence d'une série de traits sémantiques qui peuvent être activés ou non activés selon le type de réalisation discursive. En effet, lorsque l'on considère quelques cas d'effets de sens dans CANARD,

---

23. Picoche (1995), dans un article intitulé *Comment y a-t-il de cœur(s) en français ?* prône sa conception du traitement unitaire et de la cohérence interne du polysème, contre les théories du dégroupement. Dans ce cas, l'auteur critique le traitement lexicographique de CŒUR, auquel le dictionnaire *Lexis* assigne quatre entrées différentes.

lexie	[+/-]	[+/-]	[+/-]	[+/-]	[+/-]	[+/-]
CANARD	‘oiseau aquatique’	‘à plumes bleuâtres et imperméables’	‘à la démarche inélégante’	‘émettant des cris répétés malsonnants’	‘habile à des plongeurs rapides’	‘élevé pour sa chair savoureuse’

Tableau 1.3 – Le signifié de puissance de CANARD : une définition par traits sémantiques

l’activation des traits sémantiques témoigne d’une distribution variée, comme nous le signalons dans le tableau 1.4.

lexie	trait	trait	trait	trait	trait	trait
CANARD	‘oiseau aquatique’	‘à plumes bleuâtres et imperméables’	‘à la démarche inélégante’	‘émettant des cris répétés malsonnants’	‘habile à des plongeurs rapides’	‘élevé pour sa chair savoureuse’
CANARD I.2	[-]	[+]	[-]	[-]	[-]	[-]
⌈BLEU CANARD⌋	[-]	[-]	[-]	[+]	[-]	[-]

Tableau 1.4 – Les signifiés d’effet de CANARD : une définition par traits sémantiques

Plus particulièrement, dans le contexte de la phrase (3a), le signifié d’effet de CANARD (‘fausse note’) garde une seule composante sémantique parmi celles qui sont disponibles au niveau de signifié de puissance. En présence des locutions, où *canard* figure en tant que composant, s’opère la même sélection des traits sémantiques pertinents : ⌈BLEU CANARD⌋, attesté dans l’exemple (4b), retient la seule composante ‘à plumes bleuâtres’ ;

- (3) a. *Ce vieillard soufflait au hasard, sans faire la moindre attention à la mesure ni à l’air [..]. il ne se gênait pas pour faire ce que l’on nomme des **canards** en termes d’orchestre* (TLFi)
- b. *La palette, sombre et profonde, va du charbon au bleu **canard**, en passant pour toute la gamme de gris.* (Antidote)

Sur la base de ces notions, la *polysémie* se fonde, d’après Picoche, sur une distinction au sein des composantes sémantiques du signifié, à savoir celle entre *sèmes nucléaires* et *sèmes contextuels*<sup>24</sup>. Si les premiers sont les éléments de signification qu’un vocable ap-

24. Cette distinction se rattache aux notions proposées quelques ans plus tôt par Greimas (1966).

porte à tout contexte, les deuxièmes sont relevés uniquement par le contexte.

À partir de cette distinction, il est possible de classer les vocables monosémiques comme ceux qui contiennent uniquement des sèmes nucléaires et qui ne peuvent pas être désactivés dans le contexte discursif. Par exemple, comme illustré dans le Tableau 1.5, ORDINATEUR se définit au moyen de trois sèmes nucléaires. Ces composantes sémantiques se réalisent, de manière stable, dans tous les contextes discursifs, comme dans (4a) et (4b) :

lexie	trait	trait	trait
ORDINATEUR	‘machine automatique’	‘finalisée au traitement numérique de l’information’	‘qui obéit à des programmes’

Tableau 1.5 – La monosémie d’ORDINATEUR : une définition par sèmes nucléaires

- (4) a. *L’usage intensif de l’ordinateur diminue la sensibilité tactile des doigts et la dextérité manuelle ; (Antidote)*
- b. *Il y a ceux qui, comme la France, le Québec et la Suisse, sont déjà fort équipés en infrastructures de télécommunications et en ordinateurs ; (Antidote)*

À l’inverse, les vocables polysémiques réunissent aussi bien des sèmes nucléaires, qui renvoient à un contenu sémique permanent, que des sèmes contextuels, qui sont responsables de leur ramification sémantique, « par le jeu des contextes, en un certain nombre d’acceptions parfois si diverses que le rapport de base peut devenir pratiquement imperceptible à l’usager dans l’exercice normal de son langage » (Picoche 1977 : 71).

Pour la reconstruction de l’unité du polysème, Picoche prend en compte aussi la dimension sémantico-syntaxique du vocable et s’intéresse à sa *structure actancielle*, notamment dans le cas des verbes. L’analyse actancielle, pratiquée par Picoche, notamment dans le *Dictionnaire du français usuel* (DFU) (Picoche et Rolland 2002) et dans sa version revue, le *Vocalire* (Picoche et Rolland 2012), montre que plusieurs structures actanciennes sont dégagées dans les différentes acceptions du polysème.

En vue d’entrer plus en détail dans la méthode de traitement lexicographique de la *polysémie* opérée par ce type de dictionnaire, considérons l’article consacré au vocable MANGER par le DFU. Pour chacune des acceptions qui sont identifiées, un contexte d’occurrence de l’acception est donné au début de la description. En particulier, l’exemple

(5a) se réfère à l’acception MANGER I, (5b) à MANGER II, (5c) à MANGER III et (5d) à MANGER IV.

- (5) a. *Les enfants qui grandissent mangent bien : ils ont très faim ;*  
b. *Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger ;*  
c. *À quelle heure mangez-vous ? À midi et à 7 heures du soir ;*  
d. *Manger est un plaisir, quand la cuisine est bonne.*

La première acception de MANGER [*les enfants mangent bien*] est définie par la structure actancielle ‘Max mange X’, où le sujet (Max) recouvre le rôle du ‘mangeur’ et l’objet (X) constitue un ‘aliment’, de la ‘nourriture’ ou un ‘produit alimentaire’. Cette acception est décrite également à l’aide du synonyme BOUFFER et de l’antonyme JEÛNER. Dans la deuxième acception de MANGER [*manger pour vivre*], l’actant à fonction de sujet est ‘consommateur’ et le synonyme le plus proche de cette unité lexicale est S’ALIMENTER. La troisième acception de MANGER [*manger à midi*] est définie par l’actant qui constitue l’objet, à savoir le ‘repas’ et à travers quelques synonymes plus spécifiques, comme DÉJEUNER, DÎNER et SOUPER. En outre, l’article de la lexie mentionne d’autres participants impliqués dans l’acte de MANGER III : ‘assiette’ et ‘cuiller’, en tant des outils servant à manger ; ‘cantine’ et ‘restaurant’, en tant que lieux où se réalise l’acte de manger. La dernière acception [*manger est un plaisir*] est décrite à travers la définition de l’actant sujet, ‘gourmet’ et d’une qualité qui caractérise l’actant objet ‘appétissant’, ‘mangeable’ ou ‘immangeable’.

### 1.2.5 La sémantique cognitive

Au milieu des années 80, se développe sous l’appellation de *sémantique cognitive*, un nouveau courant fondé sur le postulat que « le langage est une partie intégrante de la cognition humaine » (Langacker 1987 : 11), voire « un produit de processus cognitifs » (Harris 1990 : 7). L’intérêt porté au langage se déplace vers sa fonction cognitive, celle « d’interpréter, ordonner, fixer et exprimer l’expérience humaine » (Geeraerts et Vendeloise 1991 : 27)<sup>25</sup>.

Comme le souligne Victorri (2004 : 75), l’objectif des courants linguistiques cognitivistes devient la construction des structures sémantiques complexes, appelées soit *repré-*

---

25. En psychologie cognitive, nous rappelons les travaux de Quillian (1968) sur la *mémoire sémantique* représentée par des chemins d’activation sur un réseau et les modèles du *lexique mental* comme la théorie de l’activation propagée de Collins et Loftus (1975).

*sentations cognitives* (Talmy 2000), soit *structures conceptuelles* (Langacker 1987), soit *espaces mentaux* (Fauconnier 1984). Ainsi, Lakoff (1982) affirme que

[...] après une génération de chercheurs qui admettaient implicitement que le langage pouvait être décrit en ses propres termes, il est devenu plus intéressant de se demander quelle part de la structure du langage est déterminée parce que les hommes ont un corps avec des sens pour la perception, une mémoire, des capacités d'enregistrement et des limitations.

La sémantique cognitive reconnaît une subordination épistémologique aux sciences cognitives : dans certains cas, comme chez Jackendoff (1983 : 3), les deux disciplines se superposent jusqu'à l'idée qu'« étudier la sémantique du langage naturel, c'est étudier la psychologie cognitive ». Dans d'autres cas, comme chez Denhière et Baudet (1992), la sémantique joue le rôle médiateur entre la linguistique et la psychologie.

L'intérêt pour la dimension psychologique permet de rattacher la sémantique cognitive aux modèles des premiers sémanticiens historico-philologues (Geeraerts et Vendeloise 1991 : 30). En effet, une mise en parallèle avec la sémantique prestructuraliste (Geeraerts 1988) permet de relever clairement que même dans l'approche bréalienne la sémantique tombe dans la psychologie, c'est-à-dire que les mécanismes régissant les changements sémantiques sont supposés avoir une nature psychologique<sup>26</sup>. Néanmoins, le tournant de la sémantique cognitive par rapport à son aînée est représenté par le passage d'une approche diachronique à une approche synchronique dans le traitement des phénomènes sémantiques.

Afin de comprendre quelle place occupe la *polysémie* dans la théorie cognitive, il est nécessaire de présenter une notion cardinale du modèle cognitif, le *prototype*<sup>27</sup>. Développée dans les années 70 dans le domaine de la psychologie (Rosch 1978; Mervis et Rosch 1981), la *théorie du prototype* vise à répondre aux contradictions du modèle aristotélicien de la catégorisation, définie comme la capacité humaine qui régit les opérations de structuration conceptuelle. Dans la tradition classique, l'appartenance à une catégorie conceptuelle répond à un ensemble de *conditions nécessaires et suffisantes* (CNS) : une entité appartient à une catégorie lorsqu'elle possède certains attributs critères. Par exemple, une substance quelconque devient membre de la catégorie des aliments dans la mesure où elle satisfait aux conditions de *comestibilité, nourrissement, matérialité* et de

---

26. Le langage, affirmait Bréal (1897 : 275), « est une traduction de la réalité, une transposition où les objets figurent déjà généralisés et classifiés par le langage de la pensée ».

27. D'autres axes de recherche visent l'étude des expressions spatiales corrélés à des contraintes perceptives (Brugman 1988), notamment visuelles (Talmy 1985). La vision constitue le domaine sensoriel le plus systématiquement utilisé pour conceptualiser l'activité mentale.



*mâchabilité.*

Si ce principe s'applique parfaitement à certains exemplaires de la catégorie, ceux qui suffisent amplement aux CNS, c'est le cas de PAIN, ENTRECÔTE, CABILLAUD, ÉPINARD, le traitement des cas plus marginaux s'avère problématique. Par exemple, il existe des aliments aux propriétés nutritives incontestables, mais qui ne requièrent pas de mastication, comme les aliments liquides (LAIT, GLACE, SOUPE) ou, dans certaines conditions pathologiques, des aliments en pilules ou une alimentation via sonde.

Afin de rendre compte du gradient d'appartenance à la catégorie, le programme cognitif remodèle la notion de catégorisation sur la théorie du prototype : les catégories conceptuelles sont discrétisées au moyen d'une série d'attributs critères ayant différents degrés de représentativité dans la catégorie. Le *prototype*, qui réunit les « propriétés typiques par rapport auxquelles sont évalués les membres de la catégorie » (Kleiber 1990 : 158) a le statut de centre organisateur, de « meilleur représentant ou instance centrale d'une catégorie » (Kleiber 1999 : 48). Ce principe implique que les catégories peuvent intégrer des zones périphériques à leurs frontières et manifester des fluctuations intercatégorielles. Pour expliquer la flexibilité catégorielle, Rosch (1999 : 66) s'interroge sur l'impact du contexte dans le flou entre la catégorie de *boisson* et celle d'*aliment* et remarque que « in a default context, tea, coffee or coke might be listed as a typical beverage, but wine is more likely to be selected in the context of a dinner party ». Dans ce cas, si TEA, COFFEE et COKE sont normalement classifiés à l'intérieur de la classe des boissons, WINE oscille entre cette classe et celle des aliments, notamment dans le contexte d'un dîner social.

La théorie classique du prototype semble écarter la question de la *polysémie*, ainsi que les autres phénomènes sémantiques, car elle vise une catégorisation conceptuelle/référentielle plus qu'une vraie catégorisation linguistique. La structure sémantique est incorporée par la structure conceptuelle, qui existe en tant que « niveau unique de représentation mentale, où les informations linguistiques, sensorielles et motrices sont mutuellement compatibles » (Jackendoff 1983 : 16). Ainsi, la *polysémie* ne correspond pas à une véritable propriété du lexique, mais plutôt à un effet de bord des procédés de représentation, une démultiplication des catégories référentielles sous un même signifiant. Il en résulte que, lorsque sont en jeu des phénomènes de *polysémie*, la version standard leur applique un traitement homonymique.

C'est d'ailleurs ce que conclut Kleiber (2004 : 103) :

[...] La version standard [...] n'a vraiment rien de bien neuf à dire sur le phénomène polysémique, puisqu'elle se contente de conclure qu'il y a autant de catégories prototypiques que de sens polysémiques. Si l'on prend un polysème comme *loup*, il y aura une catégorie prototypique et donc un ou des prototypes-meilleurs exemplaires organisateurs de la catégorie pour chaque sens relevé : loup-‘mammifère carnivore’, loup-‘masque’, loup-‘poisson de Méditerranée’, etc. [...].

Considérons, à titre d'exemple, le vocable POISSON, qui renvoie soit au ‘vertébré aquatique à respiration branchiale’ [*poisson de mer; attraper des poissons*] (Antidote), soit à un ‘aliment consommé par de nombreuses espèces animales, dont l’homme’ [*poisson frais; soupe de poissons*] (Antidote). Quel que soit le type de lien sémantique entre les items lexicaux, la théorie du prototype les range dans deux catégories prototypiques, celles d'*animal* et d'*aliment*.

Si la première version de la sémantique du prototype propose une conception catégorielle monoréférentielle, où le sens est conçu en tant que liste d'attributs, c'est avec la version étendue de la sémantique du prototype (Kleiber 1991) qu'on aboutit à une vraie réflexion linguistique autour des phénomènes de *polysémie*. Kleiber (1999 : 55) éveille l'intérêt sur la question de la *polysémie* et la considère comme un phénomène incontournable dans le débat sémantique. En premier lieu, il propose une définition consensuelle : la *polysémie* correspond soit à une pluralité de sens liés à une seule forme, soit à des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport. Il prône un débat autour de l'existence d'un sens intersubjectivement stable qui subsume les différentes acceptions, et décrit les étapes de l'établissement polysémique.

Les trois niveaux de stabilisation du sens consistent en :

- un niveau supérieur des *formes schématiques*, définies comme une qualité propre d'un signe linguistique ;
- un niveau moyen des *facettes sémantiques*, où le sens commence à se stabiliser ;
- un niveau inférieur des *stabilisations globales*, où les formes schématiques sont effacées et se produisent les effets de sens.

Dans le cadre cette organisation, que nous reproduisons dans la Figure 1.5, la *polysémie* représente une anomalie dans le processus de stabilisation du sens ; elle constitue, plus particulièrement, la trace des *stabilisations précoces* du sens dans le système linguistique.

Ce type de phénomène, dû à une accélération dans la formation du sens d'une unité lexicale, serait à la base de la création de plusieurs sens pour une seule forme<sup>28</sup>.

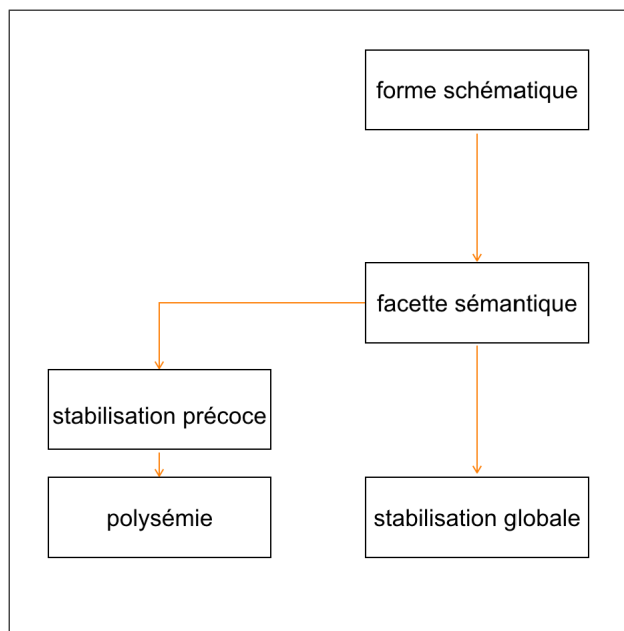


FIGURE 1.5 – La place de la polysémie dans le processus de stabilisation du sens

En ce qui concerne la notion de *prototype*, Kleiber (1991) se montre réticent à assimiler la catégorisation lexicale aux principes de catégorisation naturelle, en affirmant que la langue ne peut pas être décrite selon un modèle monoréférentiel. Ainsi, il fait l'hypothèse d'une structuration catégorielle sur la base d'un principe plus souple par rapport à celui de l'organisation prototypique, la *théorie de la ressemblance de famille* de Wittgenstein (1961). Ce dernier utilise la notion de ressemblance de famille pour expliquer des phénomènes comme celui qui caractérise le vocable anglais GAME : les attributs de GAME, le *divertissement*, la *compétition*, la *chance*, les *capacités intellectuelles*, les *règles*, peuvent être conférés à des jeux et pas à d'autres. Ainsi, l'appartenance à une catégorie ne dépend pas de la présence ou absence, pour chaque membre, de propriétés prototypiques, mais d'une ressemblance entre membres qui se réalise de plusieurs façons (forme, couleur, tempérament, fonction).

La catégorisation par « air de famille » n'implique plus une structure prototype-centrique, où le prototype correspond à l'intersection des propriétés communes aux membres de la

28. La *théorie des formes schématiques* (Cadiot et Visetti 2001) s'attache à décrire plus en profondeur la dynamique de stabilisation sémantique à travers les notions de *motif*, *profil* et *thème*. Les *motifs* représentent des « germes de signification chaotique » situés au niveau de la langue ; les *profils*, correspondant aux stabilisations enregistrées dans le lexique, ouvrent la voie aux questions de polysémie, qui est définie comme une « variation lexicale enregistrée » (Cadiot et Visetti 2001 : 12)

catégorie (Voir la Figure 1.6), mais se base uniquement sur une série des similarités locales (Voir la Figure 1.7).

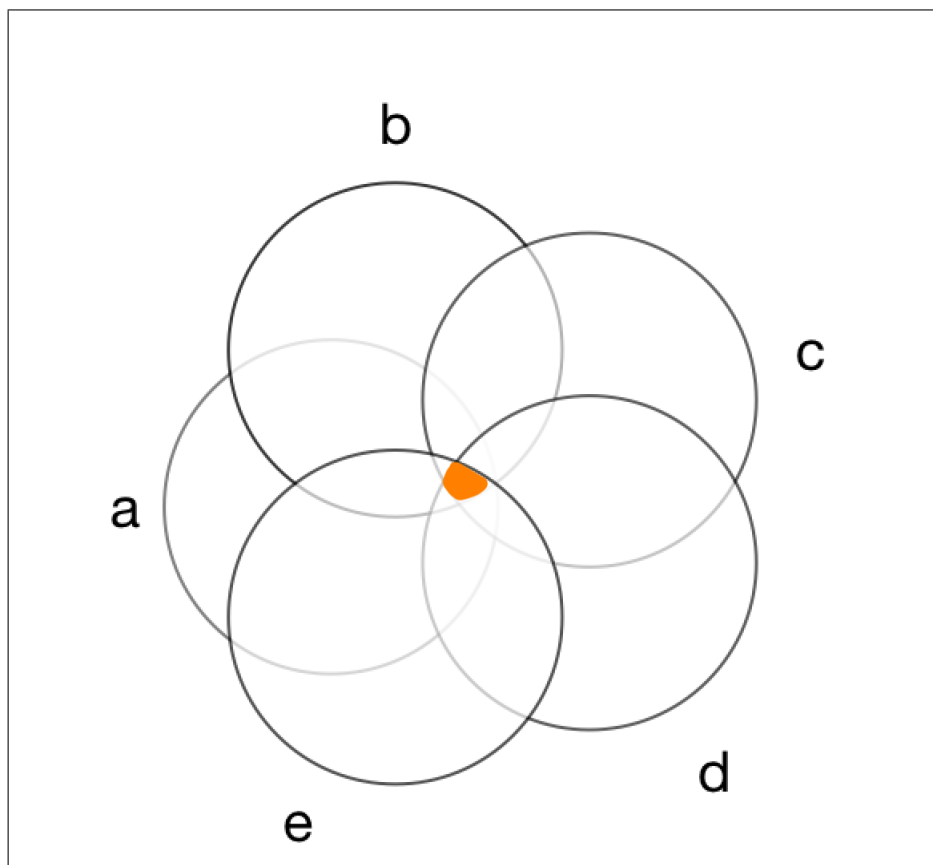


FIGURE 1.6 – La structure radiale d'une catégorie à base prototypique

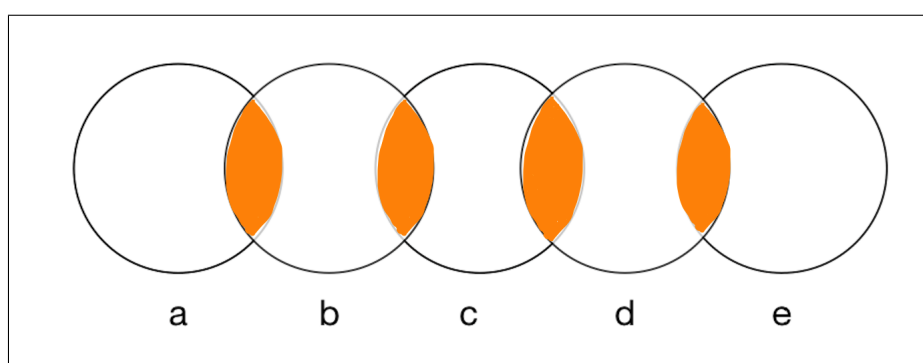


FIGURE 1.7 – La structure d'une catégorie sur la base de la ressemblance de famille

Afin d'appartenir à une catégorie, il suffit dorénavant que chaque exemplaire partage une composante avec, au moins, un autre exemplaire<sup>29</sup>.

Le flou inhérent aux catégories permet, d'une part, d'intégrer à l'intérieur d'une catégorie les membres les plus marginaux : c'est le cas des exemplaires LAIT, SOUPE, GLACE par rapport à la catégorie des *aliments*. D'autre part, il devient possible de rendre compte des phénomènes de *polysémie*, en faisant correspondre les composants d'une catégorie aux divers sens d'un item polysémique. Le sens premier, assimilable au prototype, se distingue des sens dérivés ou seconds, qui sont classifiés comme des instances non prototypiques. De cette manière, la structure interne d'une catégorie équivaut à la structure interne d'un vocable polysémique, un groupe de significations qui se recouvrent en partie sur la base d'une ressemblance de famille.

Cette théorie peut alors mettre en évidence les liens unissant les différents sens d'un vocable (essentiellement des liens métaphoriques et métonymiques)<sup>30</sup>. Par exemple, POISSON<sub>1</sub> et POISSON<sub>2</sub>, qui étaient rangés dans deux catégories différentes dans le cadre de la version standard du prototype, figurent à l'intérieur de la même classe grâce à une ressemblance de famille<sup>31</sup>.

## 1.2.6 Le courant constructiviste et les théories énonciatives

Bien que la version étendue de la théorie du prototype contienne des éléments novateurs, la description de la structure interne des polysèmes se fait toujours à travers un mode de hiérarchisation aristotélien. L'une des critiques les plus efficaces au courant cognitif est avancée par la sémantique interprétative (Rastier 1987; Hébert 2001), qui se propose comme une théorie « de deuxième génération » de la sémantique structurale européenne, dans le prolongement des théories de Greimas et Pottier. En particulier, Rastier (1991) attaque le statut de la notion roschienne de *prototypicalité* jusqu'à nier toute exploitation de « ce nouveau talisman » dans la description des langues, « bien que son vague commode permette de la placer un peu partout » (Rastier 1991 : 196). Le modèle

---

29. Par conséquent, le *prototype* perd son rang de point de référence cognitif, de principe explicateur à l'intérieur de la catégorie, et sa position saillante devient un effet superficiel à expliquer, ce qui détermine un passage d'un modèle explicatif à un modèle essentiellement descriptif.

30. En vue d'établir un principe motivant l'attestation des liens de *polysémie* à travers des mécanismes telles la *dérivation*, la *métaphore* et la *métonymie*, la sémantique cognitive introduit la notion de *motivation* (Lackoff et Johnson 1980)

31. Kleiber (2008) précise que seuls des sens suffisamment robustes et capables d'acquérir un statut d'autonomie peuvent se candidater au statut d'items polysémiques en se détachant des lectures fragiles contextuelles.

sémantique du prototype est jugé inacceptable puisqu'il véhicule une conception obsolète de la langue comme nomenclature et des unités lexicales comme des étiquettes désignant des choses (Rastier 1991).

À travers l'*interprétation*, à savoir une opération qui spécifie le sens d'une unité lexicale ou d'une suite linguistique dans un contexte discursif, la sémantique interprétative cherche à résoudre les ambiguïtés sémantiques des vocables et à produire des lectures discursives.

Cette théorie s'attache à étudier les sèmes en contexte, en distinguant entre ceux qui sont activés et ceux qui sont neutralisés dans le contexte discursif. Une distinction s'établit entre les *sèmes inhérents*, qui sont hérités du *sémème-type* et qui peuvent être activés ou neutralisés en contexte, et les *sèmes afférents*, qui appartiennent au *sémème-occurrence*, et existent uniquement en contexte<sup>32</sup>.

Considérons, par exemple, l'unité lexicale FEMME dans l'extrait suivant (6a), tiré de *Madeleine Férat de Zola* :

- (6) a. *Guillaume était la **femme** dans le ménage, l'être faible qui obéit, qui subit les influences de la chair et de l'esprit.*

Le sème inhérent de FEMME est 'sexe féminin', parce qu'il lui appartient en propre. Toutefois, ce trait est neutralisé par le contexte, puisqu'il est incompatible avec le sème 'sexe masculin' inhérent à GUILLAUME. Dans d'autres cas, en l'absence d'informations explicites données par le contexte, le sème inhérent est activé. Quant aux deuxième type de sèmes, le contexte d'emploi ci-dessus témoigne du sème afférent 'faiblesse', qui est fortement récurrent en relation à FEMME et qui est, par conséquent, activé dans l'interprétation. Autrement, sans aucune indication formelle, le sème afférent demeure latent.

Dans la théorie constructiviste, fondée sur l'interprétation, la *polysémie* est à considérer comme un artefact de la linguistique, qui dérive du refus de l'interprétation. La contextualisation de l'unité lexicale est à la base de sa sémantisation, c'est-à-dire de son interprétation comme signe. C'est ainsi que Rastier (2004 : 34) affirme que,

[...] de fait, pour constituer ou constater la polysémie, on ne tient pas compte des contextes, puisqu'on juxtapose des acceptions qui n'ont pas la même histoire, ne se trouvent ni dans les mêmes discours, ni les mêmes genres, ni souvent dans les mêmes textes. En

---

32. Ces traits, qui dépendent d'autres systèmes que celui de la langue, peuvent être de deux types : *sèmes afférents socialement normés* et *sèmes afférents contextuels*.

contexte, la polysémie est rarissime, ou prend plutôt la forme de l'équivoque, qui concerne tout autre chose : la plurivocité de parcours interprétatifs.

D'après Rastier (2004), la *polysémie* s'appuie sur trois conditions philosophiques, qui ne sont pas valables dans le cadre de la sémantique textuelle, à savoir :

- une linguistique du signe, qui envisage un signe isolé sans prendre en compte le problème de sa discrétisation ;
- une perspective objectiviste, où le signifiant du signe est traité comme une donnée d'évidence ;
- une métaphysique dualiste, où le langage et la pensée entretiennent le même rapport que la matière et l'esprit.

À la suite de Rastier, Victorri et Fuch (1996) se font porte-parole d'un mouvement constructiviste modéré, qui prône une construction dynamique du sens<sup>33</sup>. À partir du constat de l'« omniprésence de la *polysémie* » (Victorri et Fuch 1996 : 45), les auteurs considèrent ce phénomène non pas comme « un défaut, qui nuirait à l'économie des langues et à l'efficacité de la communication, mais qu'au contraire elle constitue un apport indispensable au fonctionnement du langage » (Victorri et Fuch 1996 : 14). Ils précisent, en outre, que si la *polysémie* constitue « un problème redoutable [...] un défi pour le traitement automatique des langues » (Victorri et Fuch 1996 : 17), du fait de l'absence de correspondance exacte entre un signifiant repéré dans un texte et un signifié, elle n'est pas une source d'ambiguïté pour les locuteurs natifs.

Ce modèle de la *polysémie* est un compromis entre le paradigme structuraliste et les tendances constructivistes, puisque le sens lexical est considéré comme le résultat d'une interaction dynamique entre l'unité linguistique, ayant une forme schématique instable, et les éléments contextuels : de même que le sens lexical dépend du contexte d'occurrence de la lexie, de même le sens d'un énoncé dépend de celui des lexies qui le structure. À partir de cette conception, le sémantisme du vocable est conçu selon un continuum de sens, qui implique une gradualité sémantique, et non en tant qu'ensemble discret d'acceptions.

En vue de modéliser la construction du sens d'un énoncé, Victorri et Fuch (1996 : 67) appliquent la *théorie mathématique des systèmes dynamiques* et proposent d'associer à chaque polysème un *espace sémantique*, qui exprime le potentiel sémantique unique d'un

---

33. Toujours dans le prolongement de Rastier, Récanati (1997) soutient un constructivisme radical, jusqu'à abandonner l'idée d'un noyau sémantique invariant : le sens des unités lexicales est produit au fur et à mesure de la réalisation discursive et « varie systématiquement d'une occurrence à une autre » (Récanati 1997 : 107).

vocable donné. Ainsi, le sens de l'unité lexicale associé à un contexte précis, correspond à une région de l'espace sémantique d'un vocable. Le sens d'une unité lexicale à l'intérieur d'un espace sémantique est calculé sur la base d'un ensemble de paramètres, qui donnent lieu à plusieurs types de valeurs. Ce type de représentation est intéressante du point de vue de la modélisation de la polysémie, car elle vise à traduire les relations de proximité sémantique entre les acceptions d'un vocable dans des relations topologiques de voisinage et d'intersection partielle entre les régions de l'espace sémantique.

Par exemple, pour le vocable PEINTURE, Victorri (2002) construit un espace sémantique à deux dimensions, c'est-à-dire basé sur les deux paramètres suivant :

- un paramètre relatif à la nature du référent, d'où résultent les valeurs *matériau*, *activité* et *résultat* ;
- un paramètre concernant le point de vue sur l'entité, associé aux valeurs *physique*, *commercial* et *signifiant*.

Par conséquent, dans une représentation graphique de l'espace sémantique, comme celle élaborée pour le vocable PEINTURE et représentée dans la Figure 1.8, les cercles reproduisent l'espace occupé par une acception du vocable par rapport au périmètre total, sur la base d'un certain nombre de paramètres définis<sup>34</sup>.

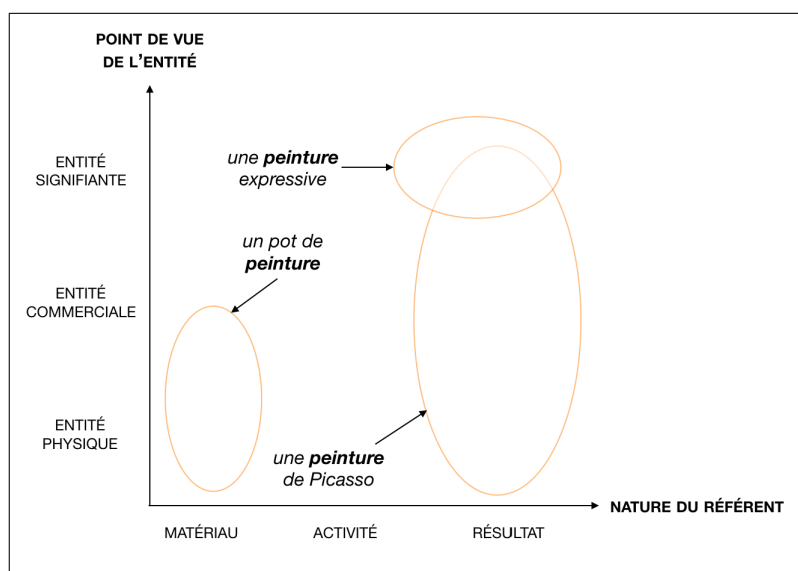


FIGURE 1.8 – L'espace sémantique de PEINTURE

34. Les acceptions du vocable ne sont pas décrites à travers une paraphrase du sens, mais résultent de l'association avec un contexte d'emploi prototypique.



Les zones de recouvrement entre les cercles indiquent la présence d'une intersection sémantique entre les différentes composantes du polysème. L'absence d'intersection entre les cercles pourrait signaler la présence d'un couple d'homonymes, comme dans le cas de PEINTURE I [*un pot de **peinture***] et PEINTURE II [***peinture** de Picasso*], qui sont placés dans des régions différentes de l'espace sémantique de PEINTURE. Toutefois, le caractère arbitraire et non exhaustif des paramètres et des valeurs établis dans le graphes amène à minimiser le rôle des superpositions dans l'identification des intersections sémantiques.

Les théories pragmatico-énonciatives du sens se développent dans l'objectif d'intégrer la pragmatique à la sémantique et visent l'étude du sens dépendant des conditions d'usage<sup>35</sup>. Ces approches partagent avec le courant constructiviste l'idée de la primauté du contexte dans la construction du sens lexical<sup>36</sup>. Néanmoins, elles proposent une manière différente de saisir le sens structural et discursif des langues, à partir d'une distinction entre les volets sémiotique et sémantique de la langue : le premier correspond au monde de la *signifiante*, le deuxième à l'univers de l'énonciation et du discours (Benveniste 1974 : 64).

L'*énonciation* est définie par Benveniste (1974 : 80) comme la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Le rapport entre la dimension sémiotique et sémantique de l'énoncé est déterminée par le jeu énonciatif : c'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure : « Là commence le langage (Benveniste 1974 : 131). Dans le cadre de cette théorie, le sens se définit à partir de deux composantes intrinsèques : d'une part, le *sens dénotatif* ou *sens cognitif* (ou encore *sens représentationnel* ou *sens descriptif*), qui est considéré comme un élément de la langue « à statut plein et permanent » (Benveniste 1974). D'autre part, un *sens pragmatique* ou *sens énonciatif*, qui dépend du locuteur et qui est intégré dans la mesure où les traits véhiculés par les expressions sont conventionnellement attachés aux unités lexicales examinées.

---

35. Ces propositions s'insèrent dans un débat sur la frontière entre la sémantique et la pragmatique (Morris 1938). Selon les théories d'inspiration logiciste (Bar-Hillel 1954), la sémantique est associée au calcul hors contexte d'un sens logique, vériconditionnel et conventionnel, alors que la pragmatique se trouve limitée à l'étude de cas particuliers, c'est-à-dire des effets de sens et non conventionnelles.

36. Les théories pragmatico-énonciatives sont très variées, car elles participent des trois champs traditionnels de réflexion sur le langage : la *rhétorique*, qui étudie les stratégies du discours persuasif et performatif ; la *grammaire*, qui implique la prise en compte de catégories de termes concernant les conditions de la production de l'énoncé ; la *logique*, dans le contexte des théories intensionnelles (Victorri et Fuch 1996 : 2638).

L'approche pragmatique aborde le problème de la *polysémie* de manière implicite, à partir de la question des *niveaux de significations* des énoncés, du plus littéral au figuré. Considérons, par exemple, l'énoncé (7a), qui est tiré de Strawson (1970) :

- (7) a. *Le président a exprimé l'opinion que cinquante ans est l'âge idéal pour ce poste.*

Cette expression accepte trois lectures sémantiques, qui procèdent du sens littéral au sens figuré. Le premier niveau de lecture est celui de la *signification linguistique*, qui pré-suppose une compréhension du sens de l'énoncé, indépendamment de la connaissance de l'univers référentiel. À ce niveau de la signification, il est possible de traduire l'énoncé dans une autre langue. Le deuxième niveau est celui de la *signification référentielle*, à laquelle on accède grâce à la connaissance des référents désignés par les unités lexicales, le *président* et le *poste*. La troisième dimension sémantique de l'énoncé, la *signification complète*, prend en compte les « implicatures lexicales » qui demeurent implicites dans l'énoncé : par exemple, que le président aurait un candidat favori, dont l'âge serait de cinquante ans.

À la fin des années 60, Culioli (1973) prolonge la réflexion de Benveniste avec la *théorie des opérations énonciatives*, qui s'attache à décrire l'activité d'énonciation, en tant que suite d'opérations de détermination progressive par lesquelles sont produits (ou reconnus) les énoncés. Plus particulièrement, les énoncés potentiels acquièrent des valeurs référentielles au moyen des systèmes de repérages, tels que les sujets énonciateurs et le moment d'énonciation.

D'après Culioli (1973 : 86), « l'énoncé n'a pas de sens sans une double intention de signification chez les énonciateurs respectifs ». Les co-énonciateurs appliquent leurs propres règles de *modulation*, c'est-à-dire qu'ils créent, de manière presque arbitraire, des glissements métaphoriques, les permutations, les variations prosodiques, les évaluations subjectives. Ainsi, à la base de la *polysémie*, et des phénomènes afférents, tels que la *métaphore*, les *ambiguïtés* et les *jeux de mots*, il y aurait une asymétrie entre le point de vue de l'encodage (le sujet énonciateur) et le point de vue du décodage (le sujet destinataire).

Pour aller plus en détail dans la *théorie des opérations énonciatives*, Culioli (1973) postule l'existence de trois niveaux de représentation, qui peuvent être représentés selon le schéma dans la Figure 1.9 :

Le passage d'un niveau de représentation à l'autre se fait à travers différents types d'opérations, les opérations d'instanciation, d'énonciation et de linéarisation. À partir des

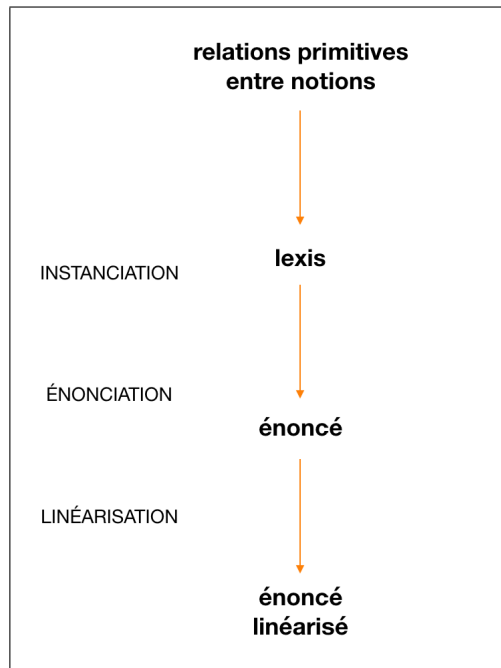


FIGURE 1.9 – Niveaux de représentation du sens de l'énoncé dans la théorie des opérations énonciatives

relations primitives entre notions, une classe finie de liens dont Culioli propose une typologie (relations spatiales, relations inter-sujets, relations de repérage), l'opération d'instanciation permet de construire la *lexis*, ou *famille d'énonçables*, qui fonctionne comme un générateur de paraphrases virtuelles de l'énoncé. Par exemple, les énoncés virtuels (8a), (8b) et (8c) appartiennent à la même lexis.

- (8) a. *Bénédicte corrige les copies des élèves ;*  
 b. *Les copies des élèves ont Bénédicte qui les corrige ;*  
 c. *Les copies des élèves sont corrigées par Bénédicte.*

Les opérations d'instanciation permettent, plus particulièrement, d'orienter et de construire la relation prédicative, au moyen du choix d'un sujet de la prédication. Les opérations d'énonciation, marquent le passage de la lexis aux énoncés effectifs, à travers l'assignation des coordonnées référentielles, représentées par les co-énonciateurs. Les opérations de linéarisation amènent à fixer l'énoncé dans une suite linéaire bien définie.

### 1.2.7 Le lexique génératif de Pustejovsky

L'intérêt pour le lexique, négligé dans les premières grammaires chomskyennes<sup>37</sup> est renouvelé par Pustejovsky (1995) dans un cadre générativiste. Sous l'appellation de *Lexique génératif*, Pustejovsky (1995) met en place une approche théorique en sémantique lexicale, qui examine le phénomène de la *polysémie*, ici considérée comme une ressource fondamentale pour l'économie des langues. La théorie pustejovskienne prône un compromis entre une conception de la langue, qu'il qualifie de *monomorphique*, où à chaque sens correspond un item lexical, et une conception, dite *polymorphique*, où le sens lexical se reconstruit et se réajuste au fur et à mesure des contextes nouveaux. La langue, d'après Pustejovsky (1995), a une « polymorphie faible », c'est-à-dire qu'elle est caractérisée par la présence d'un système lexical relativement stable du point de vue sémantique, et par une incidence légère de la variation contextuelle.

L'approche pustejovskienne s'oppose aux approches énumératives du lexique, ou « Sense Enumeration Lexicon », à savoir les approches qui font correspondre à chaque sens une entrée lexicale, et conçoivent le lexique comme une liste linéaire. Ce types d'approches sont jugés inefficaces pour plusieurs raisons, notamment dans le traitement des phénomènes de polysémisation contextuelle, vis-à-vis des sens très proches et non atomisés d'un vocable. En effet, en adoptant une approche énumérative, l'emploi créatif des mots dans les contextes textuels donnerait lieu à une infinité de sens et, par ricochet, à un « lexique infini » (Pustejovsky 1995 : 42).

En s'appuyant sur les thèses de Herskovitz (1986), qui introduit la notion de *core semantics* ou *sens idéal* dans le domaine des prépositions spatiales (c'est le cas de la préposition IN), Pustejovsky (1995) cherche à expliquer le flou inhérent aux items polysémiques et, plus particulièrement, à bien cerner les spécificités sémantiques des acceptions et la logique de leur intersection.

La modèle du lexique génératif se dissocie des approches fondées sur les *primitifs sémantiques*, à savoir un ensemble fini de composantes sémantiques élémentaires et universelles (Katz 1972; Wilks 1975; Wierzbicka 1996; 2010; Goddard et Wierzbicka 2011), pour s'aligner sur les approches qui traitent le lexique comme un réseau de relations lexicales définies. Le lexique peut être décrit à partir d'un noyau d'unités lexicales, dont les mé-

---

37. La grammaire générative transformationnelle, proposée par Chomsky (1965), est une théorie à dominante syntaxique, qui se fonde sur l'hypothèse d'une grammaire universelle, à savoir une compétence grammaticale innée à la base du fonctionnement du langage et de l'apprentissage des langues. La langue est conçue comme un système génératif, à savoir un appareil capable de générer toutes les phrases d'une langue, à part d'un ensemble de règles de réécriture.

canismes génératifs permettent de dériver les autres unités lexicales et de rendre compte aussi bien des relations systématiques à l'intérieur du lexique que des liens de *polysémie* à l'intérieur du vocable. Le vocable est répertorié dans le dictionnaire sous une seule méta-entrée appelé *paradigme conceptuel lexical* (Pustejovsky 1995 : 62). Les vocables correspondent à des entités sémantiquement actives, formalisables au moyen d'une représentation sémantique complexe. Le type de structuration sémantique développée dans le cadre du lexique génératif présuppose quatre niveaux de représentation sémantique, interconnectés à travers des mécanismes génératifs :

- Une structure argumentale (*argument structure*), qui spécifie le type argumental (*true argument*, *default argument*, *shadow argument* et *true adjunct*), et le nombre d'arguments logiques<sup>38</sup> ;
- Une structure événementielle (*event structure*), qui définit le type d'événements (*activities*, *states* et *transitions*) ;
- Une structure des qualia (*qualia structure*), qui spécifie le mode d'explication (*constitutive role*, *formal role*, *telic role* et *agent role*), c'est-à-dire qui exprime les différentes possibilités de prédication d'un item lexical ; cette structure détermine le sens du prédicat et la liste de ses arguments ;
- Une *lexical inheritance structure*, qui décrit comme la structure lexicale est reliée aux autres structures dans un dictionnaire.

Quant aux mécanismes génératifs à l'interface des quatre niveaux de représentations, les plus fréquents sont :

- la *co-construction*, qui permet de rendre compte des variations aspectuelles [*bake a cake/ bake potatoes*] ;
- le *type coercion*, qui permet de justifier les variations catégorielles [*enjoy a book / enjoy reading a book*] ;
- le *selective binding*, qui permet de décrire la polysémie adjectivale [*good music /good knife*] ;

---

38. Le *true argument* est le paramètre syntaxiquement réalisé d'un item lexical. Dans l'exemple *Marie est partie à l'avance*, *Marie* est le *true argument* ; le *default argument* participe à la structure des qualia, mais ne doit pas être exprimée obligatoirement par la syntaxe. Par exemple, dans *Marie a construit une maison en briques*, *en briques* constitue le *default argument*. l'argument implicite, ou *shadow argument* est sémantiquement incorporé dans l'item lexical et s'exprime au moyen d'un terme spécifique : dans *Marie a beurré le toast avec un beurre cher*, *avec un beurre cher* est le *shadow argument* ; le *true adjunct* est un modificateur spatio-temporel de l'expression logique, comme dans l'exemple *Marie est descendue en Italie ce mardi*, où *ce mardi* représente le *true adjunct*.

— le *default causative paradigm* et le concept de *event headedness*, qui expliquent certaines variations verbales, comme le passage du transitif causatif à l'intransitif [*il cane affonda i denti nella carne / la macchina affonda nella sabbia*].

Quant à la *polysémie*, Pustejovsky (1995) reprend la distinction proposée par Weinreich (1964) entre *contrastive ambiguity*, une notion correspondant à l'*homonymie*, et *complementary ambiguity*, une notion qui rappelle la *polysémie* car elle renvoie à la manifestation d'un même sens dans des contextes d'emploi différents. Dans le cas de la *contrastive ambiguity*, la désambiguïsation sémantique se fait de manière intuitive, en faisant appel à une compétence appelée « priming and context setting ». En effet, d'un point de vue logique, les sens générant une ambiguïté contrastive sont en contradiction : si le premier est disponible, l'autre ne l'est logiquement pas. Par exemple, les contextes d'emploi du substantif anglais BANK, dans les exemples (9a) et (9b), témoignent d'une relation de ce type.

- (9) a. *We ahead a picnic on the river **bank** (Antidote)*  
 b. *The central **bank** convenes a meeting of **bank** heads and offers some friendly advice on how to do their jobs (Antidote)*

Suite à leur distribution contextuelle différente, BANK<sub>1</sub> [*river **bank***] et BANK<sub>2</sub> [*central **bank***], dont les définitions sont données dans le tableau 1.6, sont à considérer comme un couple homonymique.

lexie	définition	exemple
BANK <sub>1</sub>	'An organization that provides financial services to people, businesses, countries, etc'	<i>I need to go see my <b>bank</b></i>
BANK <sub>2</sub>	'The side of a body of water and the land near it '	<i>the <b>banks</b> of Newfoundland</i>

Tableau 1.6 – Un cas de *contrastive ambiguity* : BANK **1** et BANK **2**

En revanche, les *complementary ambiguities* donnent lieu à des sens très nuancés, dont la sélection demande non seulement d'autres informations contextuelles, mais aussi l'établissement de critères sémantiques visant la détermination du sens le plus pertinent parmi les acceptions co-polysèmes<sup>39</sup>. Considérons, par exemple, le sens de BANK dans les phrases (10a) et (10b) :

- (10) a. *The **bank** raised its interest rates yesterday;*

39. Les ambiguïtés complémentaires caractérisent non seulement les unités lexicales ayant la même partie du discours et regroupés sous un même article de dictionnaire, mais également les unités lexicales sémantiquement reliées mais appartenant à des parties du discours différentes.

b. *The store is next to the new **bank**.*

Dans ce type de cas, où les sens des unités lexicales BANK I et BANK II est très proche (Voir le Tableau 1.7), la stratégie de désambiguïisation contextuelle s'avère inefficace<sup>40</sup>.

lexie	définition	exemple
BANK I	'An organization that provides financial services to people, businesses, countries, etc'	<i>British and German <b>banks</b> are the biggest creditors of Ireland's stricken banks, according to official data.</i>
BANK II	'A builing where is located an organization that provides financial services to people, business, countries'	<i>The restaurant where Marie went yesterday is in front of the <b>bank</b>.</i>

Tableau 1.7 – Un cas de *complementary ambiguity* : BANK I et BANK II

En effet, comme le suggèrent les définitions, BANK I et BANK II renvoient toutes les deux à l'institution bancaire, l'une se focalisant sur la banque en tant qu'entreprise qui offre un service, l'autre sur le bâtiment accueille cette institution. Les nombreux cas d'*ambiguïté complémentaire* attestés en langue générale, où des unités lexicales distinctes renvoient au même sens idéal, amènent Pustejovsky (1995) à considérer la *polysémie* comme un ensemble de processus sémantiques récurrents au sein des vocables, et qui suivent une certaine logique. D'où la dénomination de *polysémie logique*.

Du point de vue de la *polysémie logique*, les parties du discours nominales témoignent, d'après Pustejovsky (1995), d'une degré plus élevé de typicité. Ce néanmoins, les adjectifs, bien que moins étudiés, attestent un certain degré de *polysémie logique*. Par exemple, l'adjectif GOOD signifie à la fois 'Qui fonctionne bien' [*A **good** car*], 'Qui agit bien ; qui a une attitude positive' [*A **good** knife*] et 'Qui a un bon goût' [*A **good** meal*]. La polysémie des adjectifs est considérée comme relative à une échelle qui peut varier selon le substantif auquel l'adjectif se réfère<sup>41</sup>. En outre, en s'appuyant sur les thèses de Ostler et Atkins (1991), l'auteur remarque que les adjectifs qui fonctionnent comme des prédicats psychologiques, tels HAPPY, SAD ou NOISY ont tendance à la variation polysémique : en effet, s'ils qualifient d'abord des objets animés [*the woman is **sad***], ils s'appliquent également à la prédication des noms d'événement [*a **sad** examination*]. Tout comme les adjectifs,

40. Pustejovsky et Boguraev (1997) soulignent que, si dans la terminologie des domaines spécialisés, la polysémie peut être systématiquement contrôlée par la stratégie de désambiguïisation contextuelle, cette stratégie ne peut pas contrôler tous les phénomènes de polysémie dont témoigne la langue générale.

41. Pour la variation polysémique de GOOD voir Wright (1963).

les verbes deviennent polysémiques lorsqu'ils sélectionnent des contextes syntaxiques et sémantiques variés. Par exemple, TO BEGIN accepte aussi bien un complément verbal, comme dans (11a), gérondif dans (11b) ou nominal dans (11c).

- (11) a. *Mary **began** to read the novel;*  
 b. *Mary **began** reading the novel;*  
 c. *Mary **began** a novel.*

À partir de l'observation des phénomènes de *polysémie* dans le vocabulaire général, Pustejovsky (1995) établit une typologie de variations polysémiques :

- variation *dénombrable / non dénombrable* ;
- variation *contenant / contenu* ;
- variation *figure / fond* ;
- variation *produit / producteur* ;
- variation *plante / aliment* ;
- variation *processus / résultat* ;
- variation *lieu / population*

Le premier type de variation (*dénombrable / non dénombrable*) vise les vocables, qui désignent à un référent que l'on ne peut systématiquement pas dénombrer. Par exemple, LAMB, qui signifie 'a young sheep' (Antidote) dans (12a), LAMB I est dénombrable, dans (12b) LAMB II ne l'est pas.

- (12) a. *The **lamb** is running out in the field;*  
 b. *Sam enjoyed the **lamb**.*

Le deuxième type de variation *contenant / contenu* vise un autre processus logique dans le transfert de sens et caractérisent les vocables désignant non seulement la forme extérieure des entités ou objets, mais aussi ce qui est contenu (physiquement) ou exprimé dans une entité ou objet. Par exemple, dans (13a) BOTTLE I signifie 'a container designed to store liquids' (Antidote), dans (13b) BOTTLE II se réfère au 'liquid stored in a contenant' :

- (13) a. *Mary broke the **bottle** of wine;*  
 b. *Mary drank the **bottle** of wine.*

La troisième variation (*figure / fond*) est à la base de la lecture sémantique double que l'on peut faire pour des vocables, tels que DOOR ou WINDOW. Par exemple, dans (14a)



DOOR I désigne un objet physique, dans (14b) DOOR II renvoie à une ouverture qui rend possible un passage.

- (14) a. *Mary painted the **door** ;*  
b. *Mary walked through the **door**.*

La quatrième variation (*produit / producteur*) caractérise les vocables, comme JOURNAL, qui désignent aussi bien un produit ou un service fait par une personne ou entreprise (15a) que la personne ou entreprise qui le rend possible (15b).

- (15) a. *Jean a renversé du café sur le **journal** ;*  
b. *Le **journal** a congédié Marie.*

La variation *plante / aliment* concerne tous les vocables désignant des végétaux et, qui s'appliquent aussi aux produits dérivés comestibles, comme dans le cas TOMATE qui se réfère dans (16a) à une plante et dans (16b) à l'aliment correspondant.

- (16) a. *Growing **tomatoes** from seeds is surprising easy ;*  
b. *Lightly fried aubergine slices layered with fresh **tomato** sauce and cheese and then baked to perfection*

Certains vocables, surtout des substantifs déverbaux, se distinguent par la variation *processus / résultat* : dans le vocable EXAM, par exemple, parfois l'accent sémantique est mis sur l'activité concernée, qui se déroule dans un laps de temps donné (c'est le cas de (17a)), parfois sur l'effet de cette acte (17b).

- (17) a. *However, all these things aside, there is also the matter of teaching them and getting them through their **exams** ;*  
b. *We have to persuade women now to do their breast **exams**, and to come in here and get their mammograms ;*

En dernier lieu, la variation *lieu / population* porte sur des vocables désignant des villes, lorsqu'ils dénotent aussi la population correspondante. Par exemple, dans l'exemple (18a), PARIS I indique la capitale de la France, dans (18b) PARIS II renvoie plutôt aux habitants de cette ville, les parisiens.

- (18) a. *Vous prévoyez de partir en weekend à Paris ?*  
b. ***Paris** est solidaire et refuse céder à la peur.*

Les applications principales du classement de la *polysémie logique* élaboré dans par la théorie du Lexique génératif visent l'analyse automatique du contenu des textes. Cette finalité rend l'approche pustejovskien particulièrement original par rapport aux précédents qui n'essayent pas de résoudre le problème de la *polysémie* dans la perspective du traitement automatique des langues.

### 1.2.8 La Théorie Sens-Texte et la Lexicologie Explicative et Combinatoire

Les premiers travaux consacrés à la *Théorie Sens-Texte* (désormais la TST) datent des années 60 et ont été rédigés dans le cadre de la langue russe (Žolkovskij et Mel'čuk 1967), les principes de base de la théorie transcendent la description d'une langue spécifique (Polguère 2008) et visent la construction de modèles fonctionnels des langues naturelles. Un modèle de type *Sens-Texte* est basé sur le paraphrasage langagier, à savoir la synonymie des énoncés (Mel'čuk et al. 1995) ; par conséquent, il ne s'agit pas d'un modèle génératif, mais équatif ou traductif dans la mesure où « (it) does not seek to generate grammatically correct (meaningful etc.) texts but merely to match, ideally, any given meaning with all synonymous texts having this meaning and, conversely, to match any given text with all the meanings this text can have » (Mel'čuk 1973 : 34).

La langue, ici envisagée comme un dispositif logique, correspond à « un système fini de règles qui spécifie une correspondance multi-multivoque entre l'ensemble infini dénombrable de sens et un ensemble infini dénombrable de textes » (Mel'čuk 1997 : 4). Si l'équivalence entre les *Sens* et les *Textes*, c'est-à-dire entre les signifiés et leurs réalisations possibles sous la forme d'entités lexicales est biunivoque et peut être parcourue dans les deux sens, l'approche TST contient une orientation méthodologique privilégiée, qui procède du sens vers le texte. En d'autres termes, elle adopte une démarche onomasiologique visant la description de l'activité linguistique du locuteur, appelée soit *encodage* des énoncés, soit *production* de la parole, soit *synthèse* (Mel'čuk 1997 : 5).

Comme le suggère la Figure 1.10, la correspondance entre signifiés et énoncés est conçue sous la forme d'un système d'interfaces successives entre plusieurs niveaux de représentation, dont les niveau sémantique et phonologique constituent les extrêmes (le niveau phonologique comporte aussi un sous-niveau profond ou *phonémique* et un sous-niveau de surface, ou *phonétique*). Ces composantes ne communiquent pas directement,

mais elles sont intercalées par un niveau syntaxique (profond et de surface) et par un niveau morphologique (profond et de surface) (Mel'čuk et al. 1995 : 28).

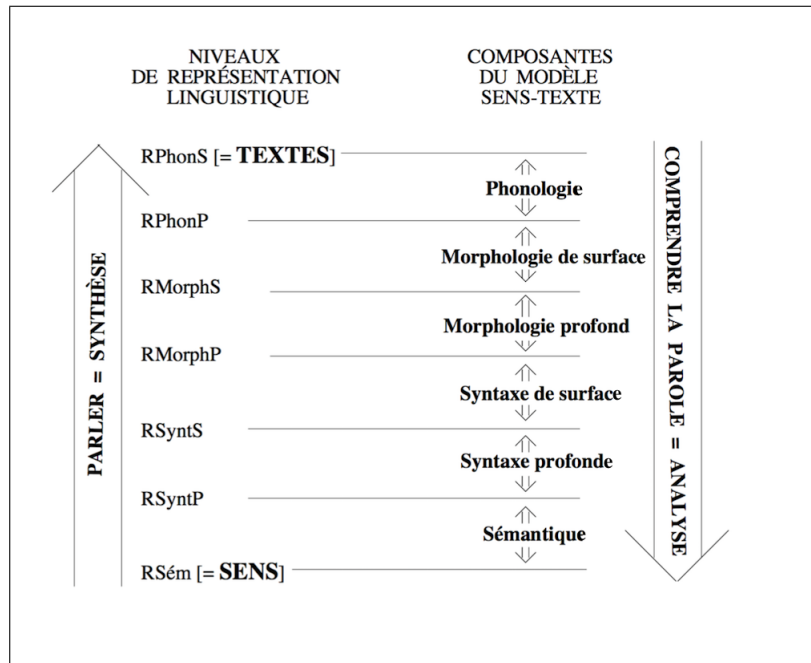


FIGURE 1.10 – La structure d'un modèle Sens-Texte (Mel'čuk 2015)

La composante sémantique établit une correspondance entre une représentation sémantique<sup>42</sup> et un sous-ensemble de représentations sémantiques, au moyen d'un ensemble de règles sémantiques.

La correspondance entre la représentation syntaxique profonde de base et toute les représentations syntaxiques profondes synonymes est garantie par des règles sémantiques de paraphrasage. De même, la composante syntaxique profonde met en correspondance les représentations syntaxiques profondes<sup>43</sup> et les représentations syntaxiques de surface, au moyen de règles de structuration, de règles phraséologiques et de règles lexico-fonctionnelles.

42. Les représentations sémantiques comportent trois types de structures : une structure sémantique, qui s'exprime sous la forme de relation prédictive entre objets ; une structure sémantico-communicative, qui renvoie au parcours choisi par le locuteur, à savoir le choix d'un point de départ, la répartition entre pré-supposés et posés et la structuration thème / rhème ; une structure rhétorique, qui témoigne de buts ou effets visés par le locuteur (Fuchs et Le Goffic 1992).

43. Les représentations syntaxiques profondes s'articulent en quatre types de structures : une structure syntaxique profonde, qui représente sous une forme arborescente les dépendances syntaxiques entre les lexies ; une structure syntaxique-communicative profonde, qui signale les liens de co-référence entre unités lexicales ; une structure syntaxique prosodique profonde qui pointe la ligne prosodique correspondant à la phrase.

La *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (désormais la LEC) (Mel'čuk et al. 1995) (Mel'čuk 2006) est la branche lexicale de la TST et vise un traitement exhaustif du lexique à partir du système des *fonctions lexicales*, à savoir un outil descriptif ayant un haut degré de formalisation et capable de recenser et classer toute la gamme des relations lexicales. Ainsi, le sémantisme de la lexie est calculé à partir des relations, d'ordre paradigmatique et syntagmatique, qu'elle entretient avec les autres unités lexicales.

L'examen des relations paradigmatiques concerne les *dérivations sémantiques* (Voir Chapitre 2), telles que, entre autres, la *synonymie*, l'*antonymie*, la relation *hypéronyme à hyponyme*; parmi les liens de type syntagmatique, la LEC s'intéresse au traitement des *collocations*, à savoir des expressions semi-idiomatiques (ou *semi-phrasèmes*), construites à partir d'une combinaison privilégiée entre une *base*, choisie librement par le locuteur, et un *collocatif*, strictement sélectionné par la base pour véhiculer un signifié précis.

Le premier produit lexicographique de LEC est le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du Français Contemporain* (désormais le DEC), un dictionnaire monolingue et synchronique rédigé en quatre volumes (Mel'čuk et al. 1984; 1988; 1992; 1999). Dans le DEC, chaque lexie est décrite au moyen d'une définition lexicographique, pourvue d'une explication sémantique formelle et du traitement de sa combinatoire lexicale, ici désignée par le terme *syntactique* (Mel'čuk 1993 : 117). Quant au traitement lexicographique de la *polysémie*, le DEC propose un classement très rigoureux : à chaque vocable du DEC correspond un super-article de dictionnaire; le mode de structuration du super-article, dont nous proposons un exemple à l'aide de la Figure 1.11, ne résulte pas d'un procédé aléatoire, mais répond à des critères rigoureux, visant à réfléchir la hiérarchie sémantiques des lexies tel qu'elle est intuitionnée par les locuteurs. La détermination de la *lexie de base*, à savoir « une lexie L telle que les autres lexies du vocable font directement ou indirectement référence à L, alors que L ne fait aucune référence aux autres lexies du vocable » (Mel'čuk et al. 1995 : 157) s'appuie sur des critères sémantiques et ne satisfait pas à des paramètres étymologiques/historiques, c'est-à-dire par ordre linéaire d'attestation, ni à des paramètres grammaticaux ou bien psychologiques, selon la fréquence ou la disponibilité<sup>44</sup>. La primauté méthodologique des facteurs sémantiques dans l'analyse du développement polysémique ne prétend pas nier les autres démarches, mais au contraire, elle tend vers l'idéal d'une cohérence globale, bien que non nécessaire.

---

44. La méthode lexicographique adoptée par le DEC est assez proche de celle de Littré, sauf qu'elle adopte une perspective synchronique.

**PLEUVOIR, verbe.**

- I. La pluie (c) a lieu [Il pleut]
- II.1. Pluie II.1 de X a lieu... [Le sang pleuvait]
- 2. Pluie II.2 de X a lieu (en affectant Y) [Les bijoux pleuvaient (sur elle)]

I. impers. *Il pleut* = La pluie I(c) a lieu.

Connotations  
Grande quantité, abondance [cf. PLEUVOIR II].

**Fonctions lexicales**

- S<sub>0</sub> : pluie I(c)
- AntiMagn : / pleuvasser, pleuviner, pleuvoter; bruier, crachiner
- Magn<sup>[eau]</sup> : abondamment, fort, à flots, à seau, à torrents, à verse, *fam* des cordes, *fam* (des cordes et) des halibardes, *pop* comme vache qui pisse
- AntiMagn<sup>[eau]</sup> : légèrement, à peine
- Magn<sup>[eau]</sup> : à grosses gouttes
- Magn<sup>[temp]</sup> : continuellement, sans arrêt, sans cesse, sans trêve
- Adv\Involv → Z : sur [N = Z] [Il pleut sur la ville <les promeneurs>]

**Exemples**

Il a plu trois jours de suite. Quand je suis sortie de la maison, il commençait à pleuvoir.

II.1. *X pleut (sur Y)* = Pluie II.1 de X a lieu (en affectant Y).

Régime

Mod 1	
1 = X	(2 = Y)
1. N	1. sur N

C<sub>1</sub> (+C<sub>2</sub>) : *Le sang pleuvait (sur nos têtes)*

Mod 2, impers

1	2 = X	(3 = Y)
1. #	1. ART <sub>pl</sub> N	1. sur N
	obligatoire	

**PLEUVOIR, verbe.**

- I. *Il pleuvait du sang (sur nos têtes)*
- II.1. *X pleut (sur Y)* = Pluie II.1 de X a lieu (en affectant Y).

Connotations  
Grande quantité, abondance [cf. PLEUVOIR II].

**Fonctions lexicales**

- Syn<sub>0</sub> : abondamment, fort, dru
- Epi<sub>1</sub> : pluie II.2
- S<sub>0</sub> : pluie II.2

**Exemples**

Les boulets pleuvaient [V. Hugo]. La mitraille pleuvait. Les branches brisées pleuvent autour de lui [H. de Montherlant].

II.2. *X pleut (sur Y)* = Pluie II.2 de X a lieu (en affectant Y).

Régime

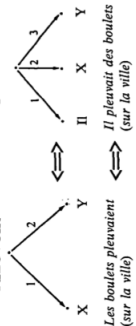
Mod 1	
1 = X	(2 = Y)
1. N	1. sur N

C<sub>1</sub> (+C<sub>2</sub>) : *Les boulets pleuvaient (sur la ville)*

Mod 2, impers

1	2 = X	(3 = Y)
1. #	1. ART <sub>pl</sub> N	1. sur N
	obligatoire	

**PLEUVOIR**



Fonctions lexicales  
Magn<sup>[temp]</sup> : / PLEUVOIR I

Syn<sub>0</sub> : tomber  
Epi<sub>1</sub> : abondamment, fort, dru  
S<sub>0</sub> : pluie II.2

**Exemples**

Les boulets pleuvaient [V. Hugo]. La mitraille pleuvait. Les branches brisées pleuvent autour de lui [H. de Montherlant]. Quand les obus pleuvent, on ne pense plus à rien, au moins pendant quelques secondes [A. Adamov]. Il pleuvait des illicites de partout. Les biens, les dignités, les honneurs pleuvaient sur lui. De petits fragments de son pare-brise, de ses phares et de sa calandre pleuvaient sur le sol dans un crépitement de contents solides. C'est alors que du balcon les huées pleut, drue comme mitraille [Ch. Beaudelaire].

Comme s'il en pleuvait  
II en pleut (de N)

**PLUIE, nom, fém.**

- I. Chute d'eau en tant que phénomène atmosphérique... ou cette eau qui tombe. [Le plus commun]
- II.1. Chute abondante d'un liquide X qui tombe en gouttes dispersées... [sur pluie de sang]
- 2. Chute ou vol de nombreux objets X... ou réalisation de nombreux actes... X... [sur pluie de paroles et de temps]

I. *Pluie* = (c) Chute d'eau en tant que phénomène atmosphérique sous forme de gouttes, provenant des nuages I et

tombant sur la terre, ou (β) cette eau qui tombe [= S<sub>0</sub>(pluie-voir J)].

N.B. : Dans un contexte extraterrestre, préhistorique ou imaginaire, tous les lexèmes du vocable PLUIE peuvent référer à une chute de liquide X autre que l'eau dont la pluie I est normalement composée; dans ce cas, on spécifiera explicitement de quel liquide il s'agit [une pluie de méthane].

**Connotations**

- 1) Quelque chose d'ennuyeux ou de triste [cf. certains phrases-mes dans PLUIE I].
- 2) Grande quantité, abondance [cf. PLUIE II].

**Fonctions lexicales**

- Syn<sub>0</sub> : bruine, crachin, ondée, giboulette
- Syn<sub>0</sub> : averse I; orage I; mauvais temps; intempérie [Béat temps, orage]
- Genet<sub>[a]</sub> : temps, le départ aura eu à 9 h
- Genet<sub>[a]</sub> : précipitation (atmosphérique) [a pluie, la neige et d'autres précipitations]; phénomène atmosphérique
- Genet<sub>[a]</sub> : torrents [de ~] / cataracte 2

Magn<sup>[eau]</sup> + Figur  
Magn<sup>[eau]</sup> + telle  
+ Figur : rideau [de ~] < mur [de ~] | P, au sg  
pleuvor I [Il pleut]

V<sub>0</sub> : de [~] | P, au sg / gîte pluvial [eau < régime, réservoir, pluvial(s) > goutte [(de ~) | P, au sg  
A<sub>0</sub> : grosse] prépos

Shin<sup>[eau]</sup> : telle que les gouttes  
Magn : sont très rappro-

chés + Magn : serrés, drue  
par à-coups + Magn : en rafales  
AntiMagn : petite] prépos

Magn<sup>[eau]</sup> : intense; brutale, forte, violente  
soudaine + court + Magn<sup>[eau]</sup> : d'averse / averse I

Magn<sup>[eau]</sup> + Magn<sup>[eau]</sup> : battante  
vents I.1) + Magn<sup>[eau]</sup> (+ soudaine + court + AntiMagn<sup>[eau]</sup> : / ondée

Magn<sup>[eau]</sup> : / ondée  
AntiMagn<sup>[eau]</sup> : / déluge

AntiMagn<sup>[gouttes]</sup> : fine III, menue / bruine, crachin  
Magn<sup>[temp]</sup> : grande < continue  
AntiMagn<sup>[temp]</sup> : brève, courte

Incep<sup>[pluie]</sup> : s'accroître, augmenter, reboucler  
Incep<sup>[pluie]</sup> Plus : s'apaiser, se calmer, diminuer, fâbler  
Bon : bienfaisante

FIGURE 1.11 – Le super-article de dictionnaire du DEC : le vocable PLEUVOIR



# Chapitre 2

## La modélisation lexicographique de la polysémie dans l'approche de la LEC

### Sommaire

---

<b>2.1</b>	<b>Introduction</b>	<b>59</b>
<b>2.2</b>	<b>Métalangage descriptif</b>	<b>60</b>
<b>2.3</b>	<b>La modélisation lexicographique de la polysémie</b>	<b>65</b>
2.3.1	Décrire une lexie	68
2.3.2	Une ou deux lexies ? Distinguer l'ambivalence sémantique	77
2.3.3	L'encodage formel du vocable	80
2.3.4	Les principes de structuration	82
<b>2.4</b>	<b>La spécificité de l'approche des Systèmes Lexicaux</b>	<b>87</b>
2.4.1	Le Système Lexical	87
2.4.2	Le <i>Réseau Lexical du Français</i> (RL-fr)	88

---

## 2.1 Introduction

Dans le présent chapitre nous présentons notre approche de recherche, à savoir le modèle de traitement lexicographique de la *polysémie* issu de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (désormais la LEC).

Au cœur du programme de la LEC se situe l'étude du *lexique* d'une langue, à savoir l'ensemble de toutes les lexies de cette langue<sup>45</sup>. La LEC se fonde sur le postulat que le lexique d'une langue prime logiquement sur sa grammaire (Mel'čuk et al. 1995), et qu'il recouvre transversalement toutes les opérations de transition entre les composantes sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique de l'énoncé. Par conséquent, les principes théoriques formulés par la LEC sont conçus en fonction des lexies et visent leur structuration systématique à l'intérieur du lexique.

Afin de fournir une description détaillée du protocole théorique et de la base opérationnelle de la LEC, nous explorons, dans un premier temps, les différents facteurs qui concourent à valider le modèle explicatif et combinatoire dans le traitement de la *polysémie*. Premièrement, nous présentons la terminologie métalinguistique normalisée par la LEC. Ensuite, nous décrivons l'ensemble des critères définitoires et des règles configurationnelles de la polysémie, en nous appuyant sur les données lexicographiques du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (dorénavant le DEC) (définitions et exemples). Pour ce faire, nous examinons quelques critères de délimitation d'un candidat au statut de lexie, notamment dans des cas d'*ambiguïté sémantique*. Finalement, nous proposons le modèle de configuration d'un article de dictionnaire de référence de la LEC, à l'aide d'un exemple tiré du DEC, qui constitue le véritable prototype lexicographique de la LEC.

Dans la deuxième section, nous présentons l'un des développements les plus récents de la LEC, le *Réseau lexical du français* (désormais le *RL-fr*). À partir de la présentation de cette base de données lexicales, construite sur un modèle de type *réseau lexical*, nous nous focalisons sur la spécificité de cette approche dans le traitement lexicographique de la *polysémie*. Ainsi, nous présentons quelques statistiques sur l'incidence de la *polysémie*

---

45. La notion de *lexique*, en tant qu'ensemble des lexies<sup>46</sup>, inclut celle de *vocabulaire*, à savoir un sous-ensemble du lexique d'une langue. Le vocabulaire peut être déterminé soit par un individu – *le vocabulaire de Christophe* – s'il correspond à l'ensemble de lexies maîtrisées par un individu, soit par un domaine – *le vocabulaire de la gastronomie en français*; *le vocabulaire du football en anglais* – s'il renvoie à l'ensemble des lexies d'une langue qu'on utilise uniquement pour faire référence à un domaine.



dans la base de données lexicales. En particulier, nous présentons les données concernant le nombre d'unités lexicales contenues dans le RL-fr ainsi que le *taux de polysémie* et le *taux de connectivité*. En outre, à partir d'une typologie de référence des *liens de copolysémie*, nous en proposons une brève description à l'aide de quelques exemples tirés de cette ressource lexicale.

## 2.2 Métalangage descriptif

De nombreuses études en linguistique confirment la faiblesse théorique de la notion de *mot* (Mel'čuk 1993; Mel'čuk et al. 1995; Branca-Rosoff 1998), en tant qu'élément de base du langage, jusqu'à « bannir le mot de leur arsenal théorique » (Pergnier 1986). Cette notion peut être appréhendée de manière intuitive, comme « une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue » (Saussure 1916) et « employé en bloc, perçu et compris en bloc » (Rey-Debove 1983).

Le *mot* se rattache à trois dimensions, qui résultent, d'après Meillet, de « l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptibles d'un emploi grammatical donné » (Meillet 1975 : 135). En particulier, le *mot* comporte une unité phonétique et/ou graphique, marquée par une suite linéaire et compacte de phonèmes ou de graphèmes isolés entre deux pauses ou de deux blancs ; une unité fonctionnelle abstraite, qui renvoie au fonctionnement syntaxique du mot dans la phrase ; une unité sémantique, qui fait percevoir le *mot* comme un bloc sémantiquement indécomposable (Parent 2015).

La notion de *mot* comporte plusieurs lacunes dans le cadre d'une recherche en sémantique lexicale, spécialement orientée vers la *polysémie*. Tout d'abord, quant à la correspondance évoquée par la formule de Meillet entre les dimensions phonétique/graphique, syntaxique et sémantique, le *mot*, ainsi conçu, s'adapte bien aux unités linguistiques simples, comme par exemple MIEL, dans son acception de base, mais ne s'applique pas aux unités linguistiques complexes, comme 「LUNE DE MIEL」, qui sont décrits dans le Tableau 2.1.

En effet, si 「LUNE DE MIEL」 comporte trois unités phoniques/graphiques distinctes – *lune*, *de*, *miel* – ce syntagme paraît fonctionner comme un bloc sémantique et correspondre donc à une seule unité de signifié. Ainsi, dans la notion de *mot*, une contradiction s'établit entre l'idée d'unité phonétique/graphique et celles d'unité syntaxique et d'unité de signifié.

En outre, le *mot* ne spécifie pas la différence de statut sémantique entre un item monosémique, qui désigne de manière univoque un sens précis, et un item polysémique, dont

lexie	sens	exemple
MIEL <b>l</b>	‘Matière visqueuse, qui se solidifie avec le temps, de couleur blonde, plus ou moins parfumée, sucrée, élaborée par les abeilles à partir du nectar des fleurs, qu’elles dégorgent de leur jabot dans les rayons de la ruche pour constituer leur nourriture pour l’hiver et qui, récoltée par l’homme, sert à sa consommation’	<i>Le <b>miel</b> d’acacia</i>
⌈LUNE DE MIEL⌋	‘premières semaines du mariage au cours desquelles les époux effectuent généralement un voyage ensemble’	<i>Il repassait par toutes les phases de son étrange amour pour la chère absente, depuis leur lune de miel jusqu’aux orages domestiques qui avaient déterminé leur dernière rupture (TLFi, Murger, Scènes vie boh., 1851, p. 276)</i>

Tableau 2.1 – Les unités linguistiques simples et complexes : MIEL **l** et ⌈LUNE DE MIEL⌋

le sens s’articule en plusieurs acceptions. Considérons, par exemple, l’item monosémique MANGUE qui est décrit dans le Tableau 2.2, et l’item polysémique FRUIT qui, d’après le TLFi, présente plusieurs acceptions (Voir Tableau 2.3) :

lexie	sens	exemple
MANGUE	(Bot.) ‘Drupe du manguier, de la grosseur d’une poire, couleur jaune ou orange, à gros noyau, à la chair très savoureuse’	<i>La couleur rose-orangé qu’a la chair de la pêche de vigne ou de la <b>mangue</b></i>

Tableau 2.2 – L’item monosémique : le cas de MANGUE

lexies	sens	exemple
FRUIT I.a	‘Production du végétal qui succède à la fleur’	<i>fruit déhiscent</i>
FRUIT I.b	(Bot.) ‘Organe végétal, issu du développement de l’ovaire fécondé, qui succède à la fleur et contient les graines nécessaires à la reproduction’	<i>fruit à noyau</i>
FRUIT I.c	(Spéc.) ‘Produit comestible des végétaux que l’on consomme le plus souvent comme dessert’	<i>fruits de saison</i>
FRUIT II.1	‘Enfant par rapport à sa mère, avant sa naissance ou quand il vient de naître’	<i>le fruit d’un amour illégitime</i>
FRUIT II.2	‘Profit, avantage que l’on retire de quelque chose’	<i>recueillir le fruit de ses efforts</i>
FRUIT III.1	‘Résultat bon ou mauvais, effet de quelque chose’	<i>les fruits de l’expérience</i>
FRUIT III.2	(Droit) ‘Revenu régulier que fournit un bien à intervalles périodiques, sans altération ni appauvrissement de sa substance’	<i>les fruits civils</i>

Tableau 2.3 – La polysémie de FRUIT.

La LEC se donne pour but préalable d’éviter le manque d’exactitude inhérent au *mot*, en s’appuyant sur une terminologie de référence rigoureuse, qui fonctionne comme une charpente métalinguistique dans laquelle et par rapport à laquelle s’organisent et s’expliquent les éléments théoriques du modèle. Les notions métalexicales établies par la LEC, qui permettent de désigner toute la gamme d’entités lexicales attestées dans la langue, et de souligner leur spécificité, sont celles de *mot-forme*, *lexème*, *locution*, *lexie*, ou *unité lexicale* et *vocable*.

Le *mot-forme* (Mel’čuk 1993), est un signe linguistique, qui est doué d’une certaine autonomie de fonctionnement, c’est-à-dire qu’il fonctionne dans une phrase ou dans un énoncé sans besoin d’autres mots-formes particuliers.

Par exemple, pour qu’une phrase soit grammaticale (1a), chaque *mot-forme* doit être remplacé par un mot-forme ayant le même fonctionnement syntaxique dans le contexte de cette phrase, comme dans les exemples (1b), (1c) et (1d).

- (1) a. *Boire une thé au cybercafé*

- b. *Prendre un thé au cybercafé*
- c. *Boire un café au cybercafé*
- d. *Boire un thé à la cafétéria*

L'autonomie de fonctionnement du *mot-forme* garantit son plein fonctionnement dans des contextes différents, indépendamment de la combinaison avec des signes linguistiques spécifiques; cette propriété permet également l'insertion de matériau lexical entre les mots-formes de (2a). En outre, le mot-forme est doué d'une certaine cohésion interne, ce qui rend impossible l'insertion de matériau lexical à l'intérieur des mots-formes eux-mêmes (2b) :

- (2) a. *Boire avidement un thé sucré au cybercafé en lisant ses courriels*
- b. *\*Boire un tsucréhé au cybercourrielcafé*

Le *lexème* correspond à une généralisation du signe linguistique de type *mot-forme* et se matérialise dans un contexte linguistique au moyen de mots-formes spécifiques; le *lexème* se distingue par un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion. Par exemple, l'énoncé (3) est réalisé par cinq mots-formes qui correspondent à cinq entités lexicales de plus haut niveau, à savoir les lexèmes BOIRE, UN, THÉ, À, LE, CYBERCAFÉ.

- (3) *Boire un thé au cybercafé*

La *locution* se réfère à une entité lexicale multilexématique, dont le sens s'exprime à travers un ensemble de syntagmes, que seule distingue la flexion, qui sont employés comme des unités lexicales préfabriquées et stockées de cette manière dans le bagage lexical du locuteur. Les *locutions* se caractérisent par l'absence de compositionnalité sémantique, c'est-à-dire que le sens d'une locution, comme par exemple «TOUT SUCRE TOUT MIEL», décrit dans le tableau 2.4, ne résulte pas de la combinaison des sens individuels de chaque lexème qui composent la locution.

lexie	sens	exemple
«TOUT SUCRE TOUT MIEL»	'Qui se donne une apparence de douceur'	<i>Il était tout sucre tout miel avec moi</i>

Tableau 2.4 – La locution «TOUT SUCRE TOUT MIEL»

Le caractère figé de la locution minimise sa flexibilité syntaxique, ce qui rend fort difficile l'insertion de matériau lexical à l'intérieur de la locution elle-même.

Afin de vérifier le caractère locutionnel de l'unité lexicale complexe, ainsi que sa non

compositionnalité sémantique, des tests de substitution en contexte sont effectués. Ces opérations se fondent sur le *principe de commutation*, qui établit qu'un élément lexical peut remplacer un autre, lorsqu'une unité complexe joue le rôle d'une unité simple<sup>47</sup>. Par exemple, une locution adverbiale peut être remplacée par un lexème adverbial (4a) ; également, une locution verbale peut être remplacée par un lexème verbal (4b) :

- (4) a. 「À PAS DE LOUP」 $\cong$  DOUCEMENT  
 b. 「CHERCHER NOISE」 $\cong$  PROVOQUER

La *lexie* ou *unité lexicale* désigne une entité lexicale soit de type *lexème* (lexie monolexémique), soit de type *locution* (lexie-syntagme). La *lexie* est associée, de manière univoque, à un seul sens, et se matérialise dans un contexte linguistique au moyen des mots-formes, s'il s'agit d'un lexème, ou de syntagmes figés, s'il s'agit d'une locution<sup>48</sup>. Par exemple, la lexie monolexémique POMME I, décrite dans le Tableau 2.5, s'exprime à travers les mots-formes du singulier et du pluriel *pomme* et *pommes*. Également, la lexie locutionnelle 「POMME DE DISCORDE」, décrite dans le Tableau 2.6, s'exprime par les mots-formes *pomme de discorde* et *pommes de discorde* :

lexie	sens	exemple
POMME I	'Fruit à pépins du pommier, généralement de forme ronde, de couleur et de saveur variables selon les espèces, à pulpe ferme et dont le jus fermenté produit le cidre'	<i>Peler une <b>pomme</b></i>

Tableau 2.5 – La lexie lexématique : POMME I

Au niveau le plus abstrait de la hiérarchie métalinguistique, la notion de *vocable* (Mel'čuk et al. 1995 : p.157), sert à désigner un regroupement de lexies, qui satisfont, en même temps, les deux conditions :

- les signifiants des lexies du vocable sont identiques ;
- les signifiés des lexies du vocable sont tous liés directement ou indirectement.

47. La question de l'assignation de la partie du discours aux locutions est complexe, car les parties du discours sont, par définition, des classes de lexèmes, et à l'intérieur de la locution chaque lexème garde sa partie du discours ; afin de résoudre cette contradiction, les *locutions* sont décrites aux moyen de deux parties du discours, l'une de surface, qui reflète la partie du discours de la tête syntaxique de la locution, l'autre profonde, qui vise son fonctionnement syntaxique (Mel'čuk 2006). Par exemple, la locution 「DE BOUCHE À OREILLE」 est au niveau de syntaxe de surface, une locution prépositionnelle [de II.1 + bouche I.1a + à I.1 + oreille I.3] et au niveau de syntaxe profonde, une locution à emploi adverbial.

48. En ce sens, l'équivalent anglais le plus proche de la *lexie* est le *word-sense*, puisque le sens en constitue le paramètre distinctif de caractérisation

lexie	sens	exemple
「POMME DE DISCORDE」	‘sujet de dispute’	<i>Le père Quesnel (...) l’auteur de la plus grosse pomme de discorde théologique qui agita le dix-huitième siècle</i> (TLFI, Sainte-Beuve, Port-Royal, 1848, p. 580)

Tableau 2.6 – La lexie locutionnelle : 「POMME DE DISCORDE」

Plus précisément, deux lexies sont liés sémantiquement, si elles partagent une composante de définition importante, appelée *pont sémantique*, qui est exprimée de manière plus ou moins explicite dans la définition. Considérons, par exemple, le vocable SUCRÉ, décrit dans le Tableau 2.7. Dans ce cas, la composante commune caractéristique aux lexies correspond au sémantème ‘sucre’, qui est contenu dans les deux définitions.

lexie	sens	exemple
SUCRÉ I.a	‘Qui a la saveur du sucre’	<i>Le repas de l’hôpital était plus soigné que d’habitude, et elle se régala du chevreau rôti, du pain de froment et des figues <b>sucrées</b></i> (Antidote)
SUCRÉ II	‘Qui a un caractère doux comme s’il y avait du sucre’	<i>Elle débite ainsi aux amis qui lui offrent à dîner un petit compliment <b>sucré</b></i> (Antidote)

Tableau 2.7 – Le pont sémantique entre SUCRÉ I et SUCRÉ II

## 2.3 La modélisation lexicographique de la polysémie

À parti d’un bref aperçu sur les tendances lexicographiques traditionnelles, nous présentons dans le détail la méthode développée par la LEC pour la reconstruction de la structure polysémique du vocable, une opération qui est au cœur des préoccupations des lexicographes : lors de la compilation d’un dictionnaire, l’ordonnancement interne des vocables polysémiques se pose comme un problème technique majeur.

Sur le plan de la pratique lexicographique, plusieurs solutions sont adoptées pour la juxtaposition des acceptions au sein d’un vocable polysémique. Selon la classification

proposée par Werner (1982), la structure définitoire d'une entrée de dictionnaire s'appuie sur les critères suivants :

- Le critère chronologique, qui organise les acceptions par nombre linéaire d'attestations, c'est-à-dire en privilégiant le sens le plus ancien dans la diachronie de la langue ;
- Le critère étymologique, qui accorde la priorité au premier sens attesté dans la synchronie de la langue et qui contient un intérêt pour la description des acceptions secondes ;
- Le critère logique, qui se fonde sur la distinction entre un sens supposé initial et le ou les sens dérivés : ici, le sens de base correspond à la fois au sens étymologiquement plus ancien et au sens présumé dominant dans la conscience linguistique des locuteurs. L'enchaînement du sens premier aux acceptions dérivées est motivé par une série de relations logiques ;
- Le critère de fréquence, qui structure les acceptions en fonction de l'emploi réel documenté par la méthode statistique, avec en tête les unités lexicales de plus grande fréquence, jusqu'aux sens techniques<sup>49</sup> ;
- Le critère syntaxique, qui particularise les acceptions selon leur distribution syntaxique différente.

En comparant les ressources lexicographiques traditionnelles françaises, on remarque que l'ordonnancement des acceptions des vocables polysémiques ne se fonde pas sur une méthode systématique appliquée à toutes les entrées du dictionnaire, mais sur la sélection, cas par cas, d'un ou plusieurs critères qui paraissent fonctionnels.

Par exemple, l'article BOUCHE du *Petit Robert*, décrit dans le Tableau 2.8, témoigne de l'emploi conjoint du critère logique et étymologique. En explicitant la première attestation du vocable et son étymon latin, les différents sens se juxtaposent sur la base d'une série non exhaustive de liens logiques (*extension, spécialisation*).

Le *Petit Robert* témoigne, également, de l'emploi du critère syntaxique dans le traitement de quelques entrées. C'est le cas de l'article de dictionnaire consacré à PAUVRE, qui est illustré dans le Tableau 2.9. Ici, la première, la troisième et la cinquième acceptions sont décrites à partir de leur partie du discours ou de leur fonctionnement syntaxique.

---

49. Le critère fréquentiel est attesté notamment dans les dictionnaires d'apprentissage, comme le *Dictionnaire du Français Contemporain* ou le *Dictionnaire Hachette*.

lexie	définition	exemple
BOUCHE I	‘Cavité située à la partie inférieure du visage de l’homme, bordée par les lèvres, communiquant avec l’appareil digestif et avec les voies respiratoires’ ( (« buce », 1040) ; lat. <i>bucca</i> )	s’embrasser sur la <b>bouche</b>
BOUCHE II	(spécialt.) ‘Les lèvres et leurs expressions’	<b>bouche</b> dédaigneuse
BOUCHE III	‘Siège du goût’	sentir mauvais de la <b>bouche</b>
BOUCHE IV	(par ext.) ‘Personne qui mange’	une <b>bouche</b> à nourrir
BOUCHE V	‘Organe de la parole’	<b>bouche</b> cousue !
BOUCHE VI	‘Cavité buccale de certains animaux’	la <b>bouche</b> du cheval
BOUCHE VII	‘L’ouverture, l’entrée de qqch.’	la <b>bouche</b> d’un fleuve

Tableau 2.8 – La définition de BOUCHE dans le *Petit Robert* (2017)

lexie	définition	exemple
PAUVRE I	<b>Adj.</b> (Employé comme attribut, ou épithète après le nom) ‘ Qui manque du nécessaire ou n’a que le strict nécessaire’	<b>pauvre</b> comme Job
PAUVRE II.	(mod.) (chose) ‘Qui annonce la pauvreté’	ça fait <b>pauvre</b>
PAUVRE III	(littér.) ( <b>pauvre de</b> ) ‘Qui n’a guère de’	<b>pauvre</b> de talent et de ressources
PAUVRE IV	‘Qui est insuffisant, offre ou produit trop peu’	la carte des vins est un peu <b>pauvre</b>
PAUVRE V	( <b>en fonction d’épithète, avec le subst.</b> ) ‘Qui inspire de la pitié, que l’on plaint (v. 1350)’	le <b>pauvre</b> , il n’a pas vraiment de chance
PAUVRE VI	‘Pitoyable, lamentable’	<b>pauvre</b> minable

Tableau 2.9 – La définition de PAUVRE dans le *Petit Robert*(2017)

La méthode développée dans le cadre du développement du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* se démarque pour une cohérence méthodologique dans l’encodage lexicographique des entrées. L’homogénéité de cette ressource se fonde sur des principes guide et sur une ligne de conduite partagée pendant l’élaboration du dictionnaire. Afin de reconstruire la structure du vocable, le lexicographe doit identifier les différentes lexies qui sont rattachées au vocable, à partir de l’élaboration des définitions qui s’articulent en plusieurs niveaux de description. Avant de pouvoir établir des définitions, il est néces-



saire, dans certains cas, d'examiner la question de l'*ambivalence sémantique*, c'est-à-dire d'établir, sur la base d'un certain nombre d'indices linguistiques, si une lexie potentielle doit être scindée en deux lexies.

Après avoir dégagé les différents sens du vocable, le lexicographe procède à la reconstruction du développement polysémique, en s'appuyant sur une série de principes de structuration. L'application de ces techniques résulte dans un super-article de dictionnaire du DEC, dont nous proposons un exemple.

### 2.3.1 Décrire une lexie

Une lexie est décrite à partir de plusieurs niveaux de description ou zones, et respectivement :

- une zone sémantique ;
- une zone de combinatoire syntaxique ;
- une zone des fonctions lexicales ;
- une zone d'exemples ;
- une zone phraséologique.

Pour la reconstruction de la structure polysémique des vocables ce sont surtout les zones sémantique et des fonctions lexicales qui sont pertinentes, alors que la zone de combinatoire syntaxique<sup>50</sup>, la zone d'exemples<sup>51</sup> et la zone phraséologique<sup>52</sup> demeurent au deuxième plan.

---

50. Cette zone présente le *schéma de régime* (Milčević 2009), ou *cadre de sous-catégorisation de la lexie* (Kahane 2003), qui décrit la correspondance ou *diathèse* (Polguère 2002 : 42) entre les actants sémantiques, les actants syntaxiques profonds et leurs expressions de surface. Plus particulièrement, elle décrit la cooccurrence syntaxique des lexies prédicatives ou quasi-prédicatives, c'est-à-dire qu'elle recense l'ensemble des constructions syntaxiques déterminées et contrôlées par la lexie en tant que *gouverneur syntaxique*.

Le *schéma de régime* est un complément nécessaire de la description lexicographique d'une lexie, car sa cooccurrence syntaxique n'est pas prévisible à partir des informations fournies dans la zone sémantique. En effet, la cooccurrence des lexies avec les actants est plutôt irrégulière, car elle relève du caractère idiosyncrasique de la langue, alors que la cooccurrence avec les circonstants est plutôt régulière (Milčević 2009).

51. La zone d'exemples réunit de phrases illustratives où la lexie montre de manière claire son fonctionnement syntaxique, le schéma de régime et la cooccurrence lexicale restreinte.

52. La zone phraséologique inclut des locutions, où figure la lexie vedette. Le lien entre la lexie vedette et les expressions multilexicales insérées dans cette section sont de nature formelle, même si, dans certains cas, il y a également une relation sémantique.

**Zone sémantique** Les constituants majeurs de la définition sont le *definiens* et le *definiendum*.

Le *definiens* est la paraphrase définissante et s'articule en *composante centrale* et *composantes périphériques*. Le premier élément constitue une paraphrase minimale du défini. Comme suggéré par Barque et Polguère (2009), la composante centrale, appelée également *genre prochain*, ne joue pas simplement une fonction définitoire, mais également une fonction classifiante, à partir du regroupement des lexies renvoyant à la même composante sémantique dominante. Les composantes périphériques sont des traits sémantiques qui enrichissent la définition minimale avec des informations distinctives, notamment sur le rapport avec les autres lexies co-hyponymiques ainsi que sur le profil combinatoire de la lexie.

La LEC privilégie une *définition analytique* (Polguère 2008 : 182-183), qui consiste dans la décomposition paraphrastique du sens de la lexie, en une composante centrale et en une ou plusieurs composante périphériques. Ce type de définition<sup>53</sup> permet de neutraliser les cercles vicieux dans la pratique définitoire, c'est-à-dire les risques de circularité ou bouclage (Mel'čuk et al. 1992 : p. 103)<sup>54</sup>.

Le *definiendum* correspond à la *forme propositionnelle*, à savoir une formalisation de la structure actancielle (éventuelle) de la lexie prédicative ou quasi-prédicative définie. Un *prédicat sémantique* est « un sens qui s'applique à quelque chose » (Polguère 2012b : 131-152), c'est-à-dire un sémantème qui établit une connexion avec un autre sémantème, ce qui détermine la nature même des sémantèmes impliqués dans le rapport. La prédicativité, d'un point de vue logique, est strictement liée au concept de *dépendance*, à savoir une relation non symétrique entre deux éléments, où le premier, le *gouverneur*, présuppose le deuxième, le *subordonné* ou *argument*, et non vice-versa (Mel'čuk et al. 1988 : 10). En sémantique lexicale, la *prédicativité* des lexies, à savoir une propriété des sémantèmes respectifs d'être prédicatifs ou d'avoir des caractéristiques similaires au prédicat sémantique<sup>55</sup>. La *prédicativité* d'une lexie est une notion graduelle, qui peut être mesurée sur la base de la *propriété de liage*, c'est-à-dire la capacité de cette lexie de contrôler une

---

53. D'autres paradigmes lexicographiques existent, comme la *synonym definition* (Benson et al. 1986) où la lexie est systématiquement décrite par le choix d'un équivalent synonymique. En général, de nombreux travaux en métalexigraphie se sont penchés sur la définition (Rundell 2008; Wierzbicka 2010).

54. Pour un exemple de circularité dans les définitions, citons la définition fournie par le *Petit Robert* pour la lexie PAIX, 'Rapport entre personnes qui ne sont pas en conflit, en querelle'.

55. Ce concept peut être saisi de manière intuitive (Tremblay 2009), mais sa formalisation est plus complexe et ses conséquences sur la combinatoire lexicale et syntaxique de la lexie sont moins prévisibles (Polguère 2012b).

ou plusieurs positions actancielles (Polguère 2012b : 7). À partir de la distinction entre *sens liant* et *sens non liant* dénotant des faits ou des entités, Mel'čuk et Polguère (2008) théorisent les notions de *quasi-prédicat sémantique* et *nom sémantique*.

Les arguments d'une lexie prédicative, qui d'un point de vue fonctionnel correspondent aux participants logiques du prédicat sémantique, sont dénommés *actants sémantiques* (Tesnière 1959 : 13). Mel'čuk (2004a;b) analyse en profondeur la notion d'*actant*, originellement issue de la syntaxe, pour postuler l'existence d'un triple niveau d'actance de l'unité lexicale :

- les actants sémantiques ;
- les actants syntaxiques profonds ;
- les actants syntaxiques de surface.

L'*actant sémantique* renvoie au plan paradigmatique de l'unité lexicale, c'est-à-dire à son encadrement à l'intérieur du lexique ; au niveau syntagmatique, c'est-à-dire au niveau de l'expression lexicale d'une lexie, la notion de *position actancielle* est plus pertinente, à savoir une position destinée à être remplie par le sémantème<sup>56</sup> correspondant à un participant de la situation d'énonciation de la lexie.

**Zone des fonctions lexicales** Cette zone est consacrée au système des *fonctions lexicales*, un outil descriptif qui vise la modélisation de toute la gamme des liens paradigmatiques et syntagmatiques d'une lexie donnée. En effet, afin de garantir l'encadrement lexicographique correct d'une lexie, il est nécessaire d'explicitier son entourage lexical.<sup>57</sup>

Les liens paradigmatiques renvoient aux phénomènes de *dérivation sémantique*. Si la notion de *dérivation* est traditionnellement envisagée en tant que procédé morphologique, consistant à produire des lexies à partir d'une matrice lexicale, par ajout d'un affixe dérivationnel, dans le cadre de la LEC, la *dérivation* est transférée, voire étendue, à un autre niveau de représentation, le niveau sémantique. Ainsi, les rapports sémantiques entre des lexies qui appartiennent à la même famille morphologique ne sont plus motivés sur le plan morphologique, ils sont considérés comme fortuits et ils renvoient au phénomène plus large de la *dérivation sémantique*, qui porte sur plusieurs types de relations lexicales.

---

56. Le terme *sémantème* désigne, dans le cadre de cette recherche, le sens associé de manière univoque à une lexie (Polguère 2008).

57. L'inventaire des fonctions lexicales est présenté à la fin de cette section.

Tout d'abord, on peut mentionner des liens d'équivalence sémantique ou de *synonymie exacte*, comme celui présenté dans (5) lorsque la dérivation sémantique porte sur deux unités lexicales de même rang, qui possèdent le même sens. De fait, si les lexies nouent une relation de *synonymie exacte*, il s'agit d'une dérivation vide.

(5) **Syn** (*assiette* **I**) → *plat* **I**

En outre, il y a des liens d'approximation ou intersection sémantique, si la dérivation concerne deux unités lexicales de même rang, qui possèdent, par exemple, un sens similaire : c'est le cas de la *synonymie approximative* (6a), qui peut correspondre à une synonymie moins spécifique, plus spécifique ou à intersection. Cette classe de dérivés inclut, aussi, les lexies aux sens opposés, qui relèvent de l'*antonymie exacte* (**Anti**) (6b), ou de l'*antonymie scalaire* (6c) ou les lexies impliquées dans une relation de conversion (6d).

- (6) a. **Syn**<sub>5</sub> (*pâtisserie* **I**) → *viennoiserie* **I**.  
 b. **Anti**(*manger* **I**) → *jeûner* **I**  
 c. **Anti**(*froid* **I**) → *chaud* **I**  
 d. **Conv**(*donner* **I**) → *recevoir* **I**

D'autres cas d'intersection sémantique portent sur des liens de dérivation verbale (7a), nominale (7b) et adjectivale (7c). Encore, des liens de dérivation à partir d'un prédicat sémantique vers ses actants sémantiques (7d), ses circonstants (7e) ou des qualités/propriétés d'un actant ou d'un circonstant (7f).

- (7) a. *bouffe* **I** → *bouffer* **I**  
 b. *cuisine* **I** → *cuisinier* **I**  
 c. *gastronomie* **I** → *gastronomique* **I**  
 d. *déguster* **I** → *dégustateur* **I** [X]; *goût* **II.1** [Y]; *vin* **I** [Z]  
 e. *déguster* **I** → *restaurant* **I**  
 f. *déguster* **I** → *parfumé* **I**

Dans tous ces cas, la dérivation sémantique est quasi-vide.

Un troisième type de dérivation sémantique renvoie aux liens de généralité, ou d'inclusion sémantique, entre deux lexies qui ne sont pas de même rang, et qui entretiennent un rapport hiérarchique. C'est le cas de la relation *hypéronyme à hyponyme* (8).

(8) **Gener**(*gâteau* **I**) → *baba* **I**

Les relations lexicales sur l'axe syntagmatique renvoient au phénomène de la *collocation*, une notion qui décrit une expression phraséologique semi-figée ou semi-idiomatique, dont une composante, la *base*, est choisie librement par le locuteur en fonction de son sens, alors que l'autre composante, le *collocatif*, neutralise son sens puisqu'il est rigidement attachée à la base pour l'expression d'un sens donné. À l'intérieur de cette classe, se distinguent quelques types de mécanismes collocationnels.

Au sein de la classe des collocation, se distinguent, entre autres, les modificateurs d'intensification (9a), qui s'appliquent aux lexies ayant une composante de gradation implicite dans la définition et qui acceptent, par conséquent, l'intensification ou à une famille de sémantèmes d'intensification. Les modificateurs laudatifs (9b) ou confirmateurs (9c) servent à exprimer un jugement de valeur. Encore, les *verbes supports* sont des verbes sémantiquement vides, qui se définissent à partir du rôle syntaxique, que le mot-clé joue vis-à-vis du verbe support : soit sujet (9d), soit complément d'objet direct (9e), soit complément d'objet indirect (9f).

- (9) a. **Magn**( *faim I* )-> *de loup*  
 b. **Bon** ( *aliment I* )-> *délicieux I*  
 c. **Ver**( *goût II.1* )-> *authentique I*  
 d. *source I* -> *provient [de]*  
 e. *jeter I* -> *[un] regard*  
 f. *prendre I* -> *[pour] modèle*

Les verbes de réalisation sont des verbes sémantiquement pleins, mais qui ont le même comportement syntaxique des verbes supports, c'est-à-dire qu'ils ont une triple articulation selon le rôle syntaxique joué par le mot-clé : soit sujet (10a), soit complément d'objet direct (10b), soit complément d'objet indirect (10c)

- (10) a. *ingliger I* -> *[un] échec*  
 b. *projet I* -> *est au programme*  
 c. *soustraire I* -> *au regard*

Familles de FL	Liens	FL
<b>FL PARADIGMATIQUES</b>		
Synonymes	<b>Syn</b>	<b>Syn</b>
		<b>Syn<sub>n</sub></b>
		<b>Syn<sub>C</sub></b>
		<b>Syn<sub>D</sub></b>
		<b>Syn<sub>nsexe</sub></b>
		<b>Hypo</b>
Antonymes	<b>Anti</b>	<b>Anti</b>
		<b>Anti<sub>n</sub></b>
		<b>Anti<sub>C</sub></b>
	<b>AntiMagn</b>	<b>AntiMagn</b>
Contrastifs	<b>Contr</b>	<b>Contr</b>
Génériques	<b>Gener</b>	<b>Gener</b>
Dérivés syntaxiques	<b>S<sub>0</sub></b>	<b>S<sub>0</sub></b>
		<b>S<sub>0</sub>Pred</b>
		<b>S<sub>0</sub>Pred<sub>c</sub></b>
	<b>V<sub>0</sub></b>	<b>V<sub>0</sub></b>
		<b>V<sub>0n</sub></b>
		<b>Enum</b>
	<b>A<sub>0</sub></b>	<b>A<sub>0</sub></b>
		<b>A<sub>1</sub> ∨ A<sub>0</sub></b>
	<b>Adv<sub>0</sub></b>	<b>Adv<sub>0</sub></b>
	Dérivés sémantiques nominaux actanciels	<b>S<sub>1</sub></b>
<b>S<sub>1/2</sub></b>		
<b>S<sub>1/2</sub>Pref</b>		
<b>S<sub>1</sub><sup>usual</sup></b>		
<b>individu S<sub>1</sub></b>		
<b>Mult S<sub>1</sub></b>		
<b>type particulier S<sub>1</sub></b>		
<b>S<sub>3</sub> ∨ S<sub>1</sub></b>		
<b>S<sub>2</sub></b>		<b>S<sub>2</sub></b>
		<b>S<sub>1D</sub></b>
		<b>S<sub>1n</sub></b>
		<b>S<sub>loc</sub>&amp; S<sub>2</sub></b>
		<b>type particulier S<sub>2</sub></b>
.../...		

.../...		
		<b>fait S<sub>2</sub></b>
		<b>individu S<sub>2</sub></b>
		<b>SingS<sub>2</sub></b>
		<b>MultS<sub>2</sub></b>
	<b>S<sub>3</sub></b>	<b>S<sub>3</sub></b>
	<b>S<sub>4</sub></b>	<b>S<sub>4</sub></b>
		<b>S<sub>loc</sub>&amp; S<sub>4</sub></b>
Dérivés sémantiques nominaux circonstanciels		<b>S<sub>instr</sub></b>
		<b>S<sub>med</sub></b>
		<b>S<sub>res</sub></b>
Singulatifs		<b>Sing</b>
		<b>pour la vente Sing</b>
		<b>fonctionnel, intérieur Mero</b>
		<b>structural Mero</b>
Collectifs		<b>Mult</b>
		<b>Mult<sub>⊃</sub></b>
		<b>pour la vente Mult</b>
Nom de chef		<b>Cap</b>
Nom d'équipe		<b>Equipe</b>
Dérivés sémantiques adjectivaux actanciels	<b>A<sub>1</sub></b>	<b>A<sub>1</sub></b>
		<b>A<sub>1</sub> ⊃</b>
		<b>Able<sub>1</sub> Caus<sub>1</sub> Manif<sub>1</sub></b> ∨ <b>A<sub>1</sub> Caus<sub>1</sub> Manif<sub>1</sub></b>
		<b>Magn + A<sub>1</sub></b>
		<b>A<sub>1/2</sub></b>
		<b>S<sub>0</sub>A<sub>1</sub></b>
		<b>A<sub>1/2</sub>Perf</b>
	<b>A<sub>2</sub></b>	<b>A<sub>2</sub></b>
Dérivés sémantiques adjectivaux potentiels	<b>Able<sub>1</sub></b> <b>Able<sub>2</sub></b>	<b>Able<sub>1</sub></b> <b>Able<sub>2</sub></b>
.../...		

.../...		
<b>FL SYNTAGMATIQUES</b>		
<b>FL adjectivales</b>		
Intensificateurs	<b>Magn</b>	<b>Magn</b>
		<b>Magn<sup>temp</sup></b>
		<b>Magn<sub>2</sub><sup>quant</sup></b>
		<b>Magn<sub>manifestation</sub></b>
		<b>AntiBon + Magn</b>
« Confirmateurs »	<b>Ver</b>	<b>Ver</b>
<b>FL adverbiales</b>		
Dérivés sémantiques adverbiaux actanciels	<b>Adv<sub>1</sub></b>	<b>Adv<sub>1</sub></b>
		<b>Adv<sub>1</sub> Caus<sub>1</sub> Manif<sub>1</sub></b>
Locatifs	<b>Loc</b>	<b>Loc<sub>in</sub></b>
<b>FL verbales</b>		
Verbes supports	<b>Oper</b>	<b>Oper<sub>1</sub></b>
		<b>Oper<sub>1+2</sub></b>
		<b>Caus<sub>2</sub> Oper<sub>1</sub></b>
		<b>Oper<sub>2</sub></b>
		<b>Oper<sub>23</sub></b>
		<b>Oper<sub>3</sub></b>
	<b>Func</b>	<b>Func<sub>0</sub></b>
		<b>IncepFunc<sub>0</sub></b>
		<b>CausFunc<sub>0</sub></b>
		<b>Func<sub>2</sub></b>
		<b>CausFunc<sub>2</sub></b>
		<b>Caus<sub>2</sub> Func<sub>2</sub></b>
	<b>Labor</b>	<b>Labor<sub>21</sub></b>
Verbes de réalisation	<b>Real</b>	<b>Real<sub>1</sub></b>
		<b>S<sub>0</sub> Real<sub>1</sub></b>
		<b>S<sub>0</sub> Sing Real<sub>1</sub></b>
		<b>Real<sub>2</sub></b>
.../...		



.../...		
		<b>Real<sub>2</sub><sup>I</sup></b>
		<b>Real<sub>2</sub><sup>II</sup></b>
		<b>Prepar<sub>2</sub>Real<sub>2</sub></b>
		<b>AntiReal<sub>2</sub><sup>I</sup></b>
		<b>AntiReal<sub>2</sub><sup>I/II</sup></b>
		<b>AntiReal<sub>2</sub><sup>II</sup></b>
	<b>Fact</b>	<b>Fact<sub>0</sub></b>
		<b>déplacement Fact<sub>0</sub></b>
		<b>IncepFact<sub>0</sub></b>
		<b>Caus<sub>1</sub>Fact<sub>0</sub></b>
		<b>Liqu<sub>3</sub>Fact<sub>0</sub></b>
	<b>Fact<sub>2</sub></b>	
<b>Verbes causatifs</b>	<b>Caus</b>	<b>Caus<sub>1/2</sub></b>

### 2.3.2 Une ou deux lexies ? Distinguer l’ambivalence sémantique

Dans certains cas, la définition des unités lexicales requiert un travail préalable de désambiguïsation sémantique. L’*ambivalence sémantique* est une caractéristique des unités lexicales qui possèdent au moins deux composantes centrales distinctes, qui sont explicitées par les dictionnaires en faisant recors à la conjonction.

Le problème de l’*ambivalence sémantique* rentre dans le travail de validation des lexies potentielles appartenant au vocable. Plus particulièrement, il présuppose un diagnostic des nuances sémantiques faibles entre les composantes centrales des lexies, renvoyant à une même lexie, et des différences sémantiques fortes, qui déterminent la scission en deux lexies. Ce choix est régi par quelques critères, sémantiques ou distributionnels, c’est-à-dire basés sur des arguments sémantiques ou syntaxiques. D’un point de vue méthodologique, le critère distributionnel est jugé très efficace pour la démonstration d’une hypothèse sur la délimitation d’une lexie qui a été déjà formulée, mais il ne doit pas être employé sans contrôle sémantique. En effet, en se basant uniquement sur les différences distributionnelles, il faudrait inférer l’existence d’autant de sens distincts que de phénomènes distributionnels distincts, ce qui n’est pas systématiquement vrai (Kleiber 2008).

Le *critère de dérivation différentielle* (Mel’čuk et al. 1995 : p. 68) ou *critère des liens paradigmatiques identiques* (Milčević et Polguère 2010) a une motivation sémantique. En particulier, il se base sur l’écart créé au niveau des liens paradigmatiques d’une lexie potentielle. La lexie potentielle se traduit dans deux lexies si les liens paradigmatiques pointent vers des lexies différentes, c’est-à-dire que deux ou plusieurs blocs de liens paradigmatiques distincts renvoient à l’un des contenus sémantiques examinés.

Considérons le cas de NOURRIR **1.1a** et NOURRIR **1.1b** dans le vocable NOURRIR, détaillé à l’aide du Tableau 2.10. À partir de la série des dérivés sémantiques que ces lexies entretiennent, représentés dans la Figure 2.1, il est possible de déterminer leur scission.

lexie	définition	exemple
NOURRIR <b>1.1a</b>	‘Causer que quelqu’un absorbe de la nourriture’	<i>Elle <b>nourrissait</b> sa famille de viande, de légume et de fruits</i> (Mel’čuk et al. 1992 : 248)
NOURRIR <b>1.1b</b>	‘Procurer les moyens matériels pour nourrir <b>1.1a</b> quelqu’un’	<i>Jean a trois personnes à <b>nourrir</b></i> , (Mel’čuk et al. 1992 : 248)

Tableau 2.10 – Les critères de dérivation différentielle dans NOURRIR

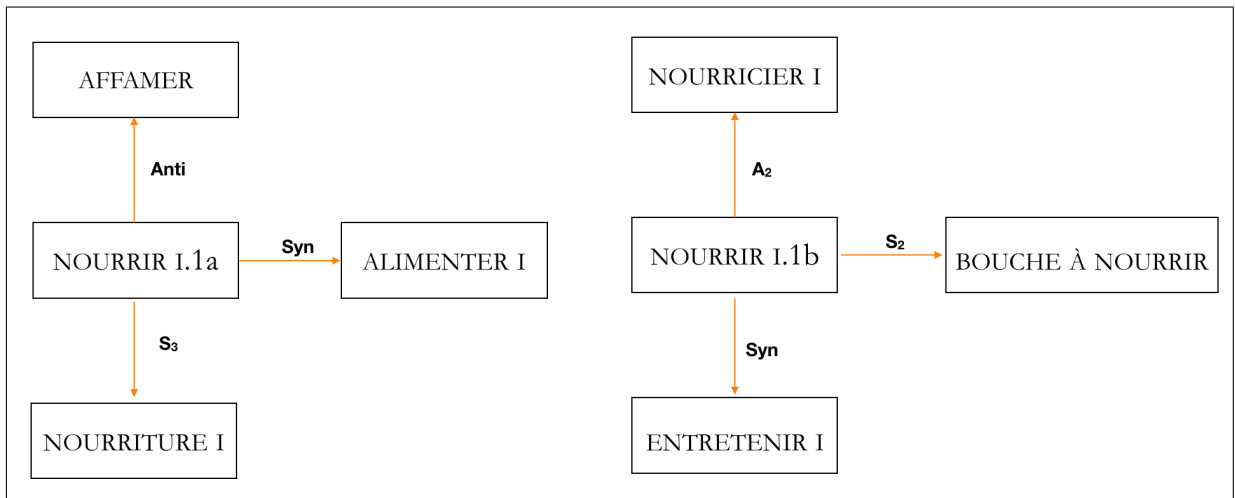


FIGURE 2.1 – La dérivation différentielle dans NOURRIR

Parmi les autres critères distributionnels, mentionnons le *critère d'interprétation multiple* (Mel'čuk et al. 1995 : p. 61), qui s'appliquent aux lexies dont la réalisation dans un contexte permet du moins deux lectures sémantiques.

Considérons, par exemple, la lexie potentielle appartenant au vocable CAFÉ, à l'aide du contexte (11).

(11) *J'ai vu une jeune femme mangeant des bonbons au **café**.*

Dans ce cas, la scission des lexies s'impose, car deux interprétations sémantiques de l'énoncé sont possibles, qui varient en fonction des sens différents que l'on peut associer à CAFÉ, à savoir CAFÉ **1.2** et CAFÉ **1.3**, décrit dans le Tableau 2.11.

L'ambivalence sémantique est prise en compte, en outre, par le *critère de différence sémantique locale/globale*. La différence sémantique locale n'affecte ni la définition, ni la syntaxe, ni la cooccurrence lexicale et doit être traitée comme un supplément sémantique. Ce type d'écart sémantique active la *cooccurrence compatible*, à savoir la combinaison de deux sens au sein d'une même lexie dans une phrase. Au cas où une cooccurrence compatible serait possible, la définition lexicographique de la lexie implique une *disjonction inclusive* des composantes<sup>58</sup>.

Par exemple, la lexie GRAND-PÈRE, décrite dans le Tableau 2.12, inclut une disjonction, ce qui rend possible la cooccurrence sémantique compatible, exemplifiée dans le contexte

<sup>58</sup> La *disjonction inclusive* s'applique aux composantes sémantiques qui peuvent être activées en même temps.

lexie	définition	exemple
CAFÉ 1.1	‘Graine d’une plante qui contient un alcaloïde aux propriétés stimulantes ainsi qu’un principe aromatique’	<i>Le paysage culturel du <b>café</b> de la Colombie, dont font partie plusieurs plantations en territoire montagneux, est inscrit depuis 2011 à la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO (Antidote 2015 : article <i>café</i>)</i>
CAFÉ 1.2	‘Boisson obtenue par infusion des graines de café 1.1 torréfiées et moulues’	<i>Pécuchet prisait, ne mangeait au dessert que des confitures et trempait un morceau de sucre dans le <b>café</b> (Gustave Flaubert, <i>Bouvard et Pécuchet</i>, ABU, la Bibliothèque universelle) (Antidote 2015 : article <i>café</i>)</i>
CAFÉ 1.3	‘Établissement où l’on sert des boissons comme le café 1.2 ou des repas légers’	<i>Une fois l’article du soir envoyé, la journaliste et l’accusée se retrouvent au <b>café</b>, parfois au restaurant (Le Monde.fr) (Antidote 2015 : article <i>café</i>)</i>

Tableau 2.11 – L’ambivalence sémantique dans CAFÉ

(12). Il s’agit, plus précisément, d’une occurrence unique de la lexie en cooccurrence avec deux segments linguistiques compatibles, chacun avec un des contenus sémantiques (Milčević et Polguère 2010 : 1030)<sup>59</sup>.

(12) *Mes **grands-pères** Jean et François étaient sages.*

lexie	sens	exemple
GRAND-PÈRE	‘Père de la mère ou du père’	<i>C’était l’ancienne correspondance de son <b>grand-père</b> et de sa grand-mère, qu’elle n’avait point connus (Antidote 2015 : article <i>grand-père</i>)</i>

Tableau 2.12 – La disjonction inclusive dans la définition de GRAND-PÈRE

La différence sémantique globale, en revanche, bloque la cooccurrence compatible et se traduit dans l’encodage de deux lexies distinctes. Par exemple, dans le cas de PROPOSER,

59. Dans quelques cas, le statut disjonctif des définitions demeure implicite, c’est-à-dire qu’aucun élément n’est introduit pour signaler cette particularité. Un cas d’ambivalence sémantique implicite concerne les définitions qui établissent une hiérarchisation des composantes sémantiques, avec une distinction entre une composante centrale et une composante périphérique (Milčević et Polguère 2010 : 1030).

décrit dans le Tableau 2.13, les lexies PROPOSER<sub>1</sub> et PROPOSER<sub>2</sub> doivent être séparées, puisque leurs sens ne peuvent pas faire l’objet d’une combinaison dans une phrase normale, qui exclut les jeux de mots ou les calembours comme dans (13a) :

(13) a. \**Le directeur lui a proposé d’occuper le poste et une randonnée à bicyclette.*

lexie	définition	exemple
PROPOSER 1	‘Communiquer à quelqu’un que quelque chose est possible’	<i>Le directeur lui a proposé d’occuper le poste</i> (Mel’čuk et al. 1984 : 144)
PROPOSER 2	‘Communiquer à quelqu’un que quelque chose est souhaitable’	<i>Il nous a proposé une randonnée à bicyclette,</i> (Mel’čuk et al. 1984 : 144)

Tableau 2.13 – L’ambivalence sémantique dans PROPOSER

### 2.3.3 L’encodage formel du vocable

Après avoir délimités les lexies appartenant au vocable, sa structure polysémique doit être configurée, au moyen de quelques règles d’encodage formel. Le vocable est gouverné par l’expression de la *lexie vedette*, placée au début de sa description, et décrite seulement dans ses caractéristiques morphologiques.

D’un point de vue formel, le *vocable* peut être représenté aussi bien par ordonnance linéaire, que dans sa structure hiérarchique arborescente. Dans un article de dictionnaire traditionnel, c’est plutôt l’encodage linéaire qui est mis en place. Afin de représenter les liens de dépendance sémantique au sein du *vocable*, les lexies sont numérotées au moyen d’un code mixte, représenté dans la Figure 2.2.

Ce code est employé en tant qu’indicateur de la distance sémantique réciproque, qui renvoie au niveau d’intersection sémantique entre les acceptions. En particulier,

- les chiffres romains (I ; II ; III) expriment les grandes distances entre les lexies ;
- les chiffres arabes (1.1 ; 1.2 ; 1.3) marquent les distances moyennes ;
- les lettres minuscules de l’alphabet latin (1.1a ; 1.1b ; 1.1c) signalent les distances sémantiques minimales.

Lorsque l’on revient, par exemple, sur la définition de FRUIT (Voir Tableau 2.3), le code de numérotation explicite la distance sémantique entre les acceptions, que nous représentons dans la Figure 2.3. Une grande distance sémantique s’établit entre la lexie

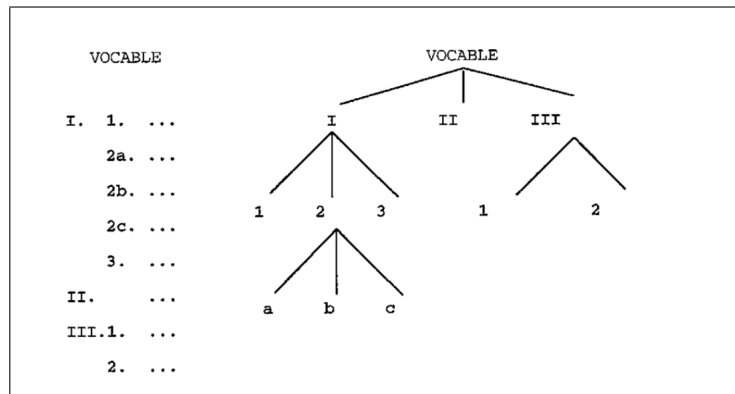


FIGURE 2.2 – Le code mixte de numérotation de la structure du vocable

de base FRUIT I.a [*fruit déhiscent*] et les lexies dérivées par métaphore, comme FRUIT II [*le fruit d'un amour illégitime*] ou FRUIT III.1 [*le fruit de ses efforts*]. En revanche, cette dernière acception est rattachée à FRUIT III.2 [*Les fruits de l'expérience*] par une distance sémantique moyenne, qui marque une extension de sens. Un écart sémantique plus petit se produit entre FRUIT I.a [*un fruit déhiscent*] et FRUIT I.b [*un fruit à noyau*], qui renvoient respectivement au processus de production du végétal et au végétal lui-même.

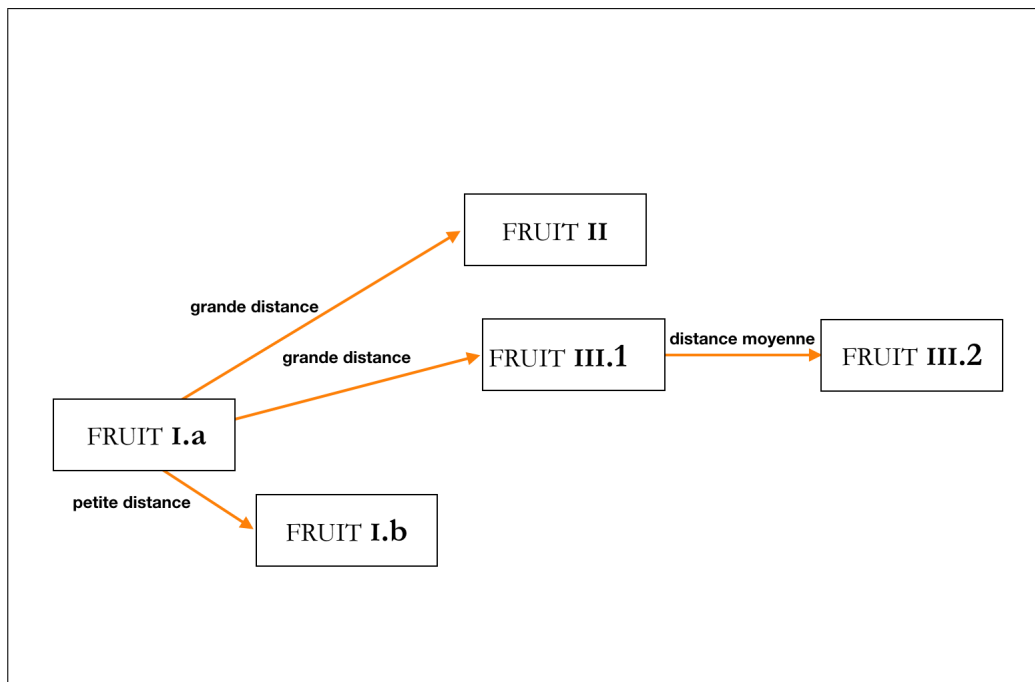


FIGURE 2.3 – La représentation des distances sémantiques au sein du vocable FRUIT

## 2.3.4 Les principes de structuration

Au fondement de la structure du vocable, se place la *lexie de base*, à savoir une lexie dont les autres dépendent directement ou indirectement (Mel'čuk et al. 1995 : 157). La primauté de la *lexie de base* a un fondement purement sémantique : en effet, l'énumération des acceptions ne s'appuie ni sur des considérations étymologiques/historiques, par ordre linéaire d'attestations, ni sur des paramètres psychologiques, notamment la fréquence ou la disponibilité des acceptions, c'est-à-dire le temps d'activation cérébrale de l'*acception dominante* par rapport aux *acceptions secondaires* (Marqueur et al. 1990). La primauté méthodologique des facteurs sémantiques dans l'analyse du développement polysémique ne prétend pas nier les autres démarches ; au contraire, elle tend vers l'idéal d'une cohérence globale, bien que non nécessaire<sup>60</sup>.

L'hypothèse de départ sur la structuration d'un vocable se fonde sur une méthode introspective. Cette ligne de conduite fait appel à l'intuition ou, plus précisément, à l'*expérience interne* (Tesnière 1959). En ce sens, un emploi judicieux de l'analyse interne introspective, qui ne prétend pas à parvenir à des conclusions sans recevoir la validation du contexte, s'avère très efficace pour la réussite du travail lexicographique.

La motivation sémantique de la structure du vocable s'appuie sur cinq principes qui garantissent l'ordonnancement logique des lexies et qui se fondent soit sur les divers liens de co-polysémie, notamment la *métonymie* et la *métaphore*, soit sur l'environnement lexical des lexies examinées (Mel'čuk et al. 1995).

### 2.3.4.1 La métonymie

La *métonymie* vise des rapports de contiguïté (au sens large) entre les référents. Cette relation orientée de la lexie de base à la lexie dérivée, est établie par transfert d'un sémantème qui exprime soit la localisation ['localisé à'], soit la provenance ['provenant de'] soit la destination ['destiné à']. La *métonymie de localisation* se produit entre deux lexies, dont le référent de la première constitue l'espace, l'objet physique ou la situation où se situe le référent de la deuxième. Pour ce genre de phénomène, considérons le contexte (14), où le mot-forme *Kierkagaard* ne renvoie pas à la lexie désignant le philosophe danois,

---

60. Sur la correspondance entre critères sémantiques et psycholinguistiques, les études sur le traitement cognitif de l'ambiguïté lexicale lors de l'accès indépendant du contexte ont démontré que l'augmentation de la relation sémantique entraîne une diminution du temps d'identification des ambiguïtés lexicales (Azuma et Van Orden 1997).

KIERKAGAARD [un texte de *Kierkegaard*], mais à une lexie dérivée par métonymie qui désigne le livre où se matérialise la pensée de l’auteur.

(14) *Kierkegaard* est dans l’étagère en haut.

La *métonymie de provenance* établit un transfert de sens concernant la source, comme dans le contexte du mot-forme *verveine* dans (15), qui ne renvoie pas à la lexie désignant la ‘plante aux vertus calmantes’ [*verveine officinale*; *verveine odorante*], mais à l’‘infusion préparée avec les feuilles de la verveine officinale’.

(15) *Le soir, je bois une verveine ou une tisane menthe.*

La *métonymie de destination*, se réfère à l’objet ou individu auquel est destiné le contenu sémantique de la lexie de base. Par exemple, dans (16), *omelette* n’est pas une réalisation d’OMELETTE, au sens de ‘Mets composé d’œufs battus’ [*omelette au fromage*; *omelette au jambon*], mais se réfère plutôt au destinataire du plat.

(16) *L’omelette est assise à la table 3.*

### 2.3.4.2 La métaphore

La *métaphore* vise des rapports d’analogie (au sens large) entre les référents, et résulte de la transition, d’une lexie à une autre, d’un sens introduit par une composante sémantique comme la ressemblance de fonction, de couleur ou de forme, qui est exprimée par la composante ‘comme si’. Par exemple, DÉVORER II [*dévor* la musique], décrit dans le Tableau 2.14, est un sens métaphorique de DÉVORER I [*dévor* un sandwich].

lexie	sens	exemple
DÉVORER I	‘Manger avec voracité et rapidité’	<i>Tout en conduisant et en <b>dévorant</b> un sandwich, il téléphone aux stations pour prévenir qu’il arrive. (Le Monde diplomatique.fr)</i>
DÉVORER II	‘Consommer avidement comme si on dévore I’	<i>C’est un colosse, un géant, un ogre qui <b>dévorera</b> la musique avec des manières de gourmet attentif. (Le Monde.fr)</i>

Tableau 2.14 – Le transfert métaphorique dans DÉVORER

Après avoir introduit ces notions, nous pouvons aborder les principes de structuration du vocable, qui ont un fondement purement sémantique.



**La règle d’inclusion sémantique** Cette règle vise les liens d’inclusion sémantique et affirme que si la définition de une lexie  $L_I$  est incluse dans celle de la lexie  $L_{II}$ , alors  $L_I$  doit précéder  $L_{II}$ . En d’autres termes, la lexie correspondant au sémantème plus simple doit précéder la lexie correspondant au sémantème plus riche : ce dernier peut être décomposé en plusieurs sémantèmes, dont un correspond à celui de  $L_I$ . En outre, on peut avancer l’hypothèse qu’une lexie impliquée dans une relation d’inclusion sémantique vis-à-vis d’une lexie hypéronymique hérite, par transitivité, de toutes les composantes sémantiques de l’hypéronyme, y compris ses propriétés actanciennes. Plus précisément, le positionnement sémantique des actants relatifs à la lexie au sens plus simple devrait correspondre à celui des actants relatifs à la lexie au sens plus riche, même si celle-ci pourrait comporter une structure actancielle plus complexe, par l’ajout de plusieurs actants.

Par exemple, comme montré dans le Tableau 2.15, la forme propositionnelle de la lexie hypéronymique BUVEUR **la** est reproduite par la lexie hyponymique BUVEUR **lb**, qui exprime, en plus, une composante temporelle.

lexie	définition	exemple
BUVEUR <b>la</b>	‘Personne qui boit quelque chose’	<i>Mais à peine le buveur avait-il avalé quelques gorgées, qu’un brutal de boulet autrichien emporte la tête du <b>buveur</b> ainsi que la gourde (Adrien Bourgogne, Mémoires du sergent Bourgogne, Projet Gutenberg)</i>
BUVEUR <b>lb</b>	‘Personne qui tend à consomme régulièrement de l’alcool’	<i>Il la savoura avec lenteur, puis fit claquer la langue, hochant la tête d’un air satisfait, comme un <b>buveur</b> émérite qui déguste un vieux vin. (Émile Zola, Contes à Ninon, Projet Gutenberg)</i>

Tableau 2.15 – La forme propositionnelle : BUVEUR **la** et BUVEUR **lb**

**La règle de proximité sémantique** Cette règle établit la priorité sémantique d'une lexie  $L_I$ , qui est sémantiquement plus proche de la *lexie de base* que la lexie  $L_{II}$ . Il s'agit d'un préalable qui établit que l'ordonnement des lexies doit refléter leurs distances sémantiques vis-à-vis de la lexie de base. Considérons, par exemple, le vocable SE NOURRIR, décrit dans le Tableau 2.16. Après la lexie de base SE NOURRIR **I.1**, décrite comme une réaction à un besoin physiologique, se situe la lexie sémantiquement plus proche, SE NOURRIR **I.2**, qui se distingue pour un sens plus riche par rapport au premier. Les deux sens métaphoriques, SE NOURRIR **II.1** et SE NOURRIR **II.2** marquent un éloignement sémantique progressif par rapport au sens de base.

lexie	définition	exemple
SE NOURRIR <b>I.1</b>	'Réagir à un besoin physiologique'	<i>Pendant la guerre, les paysans <b>se nourrissaient</b> essentiellement de pommes de terre</i> (Mel'čuk et al. 1992 : 253)
SE NOURRIR <b>I.2</b>	'Faire les actions nécessaires pour se nourrir <b>I.1</b> '	<i>Pendant l'absence de ses maîtres, le chien <b>se nourrit</b> seul, à heure fixe</i> (Mel'čuk et al. 1992 : 253)
SE NOURRIR <b>II.1</b>	'Assimiler quelque chose, comme si on se nourrit <b>I.1</b> '	<i>Marie <b>se nourrit</b> de ses souvenirs de voyage</i> (Mel'čuk et al. 1992 : 254)
SE NOURRIR <b>II.2</b>	'Continuer d'exister, comme si on se nourrit <b>I.1</b> '	<i>Ce jaloux <b>se nourrit</b> des malheurs des autres</i> (Mel'čuk et al. 1992 : 254)

Tableau 2.16 – La proximité sémantique dans SE NOURRIR

**La règle de priorité métonymique** Cette règle s'applique aux cas de *métonymie* et postule que la lexie dont le sens est métonymique par rapport à la lexie de base doit précéder la lexie dont le sens est métaphorique par rapport à la lexie de base. Ainsi, cette règle postule une hiérarchie entre les lexies dérivées par *métonymie*, plus proches de la lexie de base, et les lexies dérivées par *métaphore*. Le vocable LÉGUME, par exemple, décrit dans le Tableau 2.17 présente trois lexies dérivées par la lexie de base LÉGUME **Ia**, à savoir les dérivés métonymiques LÉGUME **Ib** et LÉGUME **Ic** et le dérivé métaphorique LÉGUME **II**.

**La règle de hiérarchie des composantes sémantiques** Cette règle vise le rapport de dépendance entre les lexies dérivées par transfert métaphorique, sur la base de la primauté de leur composante sous-jacente par rapport au sens de la lexie de base. Ce critère est opératoire lorsque le lexicographe doit établir une hiérarchie entre deux lexies dérivées

lexie	définition	exemple
LÉGUME I.a	‘Parties de plantes censées être mangées I.1a comme (accompagnement du) plat principal pour se rassasier ’	<i>L’avocat est, pour moi, un <b>lé-gume</b>, pas un fruit</i> (Mel’čuk et al. 1999 : 259)
LÉGUME I.b	‘Sorte de légumes I.a’	<i>Le céleri-rave est un <b>légume</b> qui se prête bien à la cuisson et qui peut être servi cru, notamment en rémoulade</i> (Mel’čuk et al. 1999 : 259)
LÉGUME I.c	‘Sorte de plantes censées être cultivées et dont on récolte la partie qui constitue une unité de légumes I.a’	<i>On cultive de plus en plus les <b>légumes</b> en serre</i> (Mel’čuk et al. 1999 : 260)
LÉGUME II	‘Personne dont l’organisme est réduit comme si c’était un végétal’	<i>Depuis son accident, c’est un <b>lé-gume</b></i> (Mel’čuk et al. 1999 : 260)

Tableau 2.17 – La priorité métonymique dans LÉGUME

par métaphore. La lexie qui doit précéder est celle dont la composante sous-jacente au transfert métaphorique précède, dans la définition de la lexie de base, celle d’une autre lexie.

Revenons par exemple sur les procédés métaphoriques activés dans SE NOURRIR, et plus précisément, au niveau des lexies SE NOURRIR II.1 [*Il se **nourrit** d’illusions*] et SE NOURRIR II.2 [*Le courage **se nourrit** d’illusions*] : la métaphore engendrée par SE NOURRIR I.1 sur SE NOURRIR II.1 porte sur une composante plus centrale par rapport à celle qui est contenue dans SE NOURRIR II.2.

**La règle du statut typique de la lexie dans un champ lexical** Cette règle affirme qu’une lexie plus typique pour le *champ lexical* en question qu’une autre lexie, doit précéder cette deuxième lexie dans l’ordonnancement à l’intérieur du vocable<sup>61</sup>. En d’autres termes, ce principe considère le nombre de liens paradigmatiques ou syntagmatiques noués par la lexie dérivée avec les lexies appartenant au même *champ lexical* que la lexie de base.

Le respect de principes d’encodage formel et de structuration constitue un test de validation fiable pour l’hypothèse de départ sur le développement polysémique d’un vocable.

61. La notion de *champ lexical* vise une classe des vocables dont la lexie de base appartient au champ sémantique de  $\Omega$ .

En outre, les critères sémantique et distributionnel concourent à la définition du statut paradigmatique et syntagmatique des lexies et garantissent leur délimitation correcte, notamment dans les cas des lexies sémantiquement ambivalentes.

## 2.4 La spécificité de l'approche des Systèmes Lexicaux

Le *Réseau lexical du français* (désormais le RL-fr) est une ressource lexicographique de type *réseau lexical*, en cours d'élaboration depuis 2011, au sein de l'équipe « Lexique » du laboratoire ATILF-CNRS. Cette base de données lexicales, dont la construction est dirigée par Alain Polguère, s'inspire des principes théoriques de la LEC, mais apporte des éléments de nouveauté, notamment sur le plan de la méthodologie lexicographique (Lux-Pogodalla et Polguère 2011). Afin de décrire la spécificité du RL-fr, nous présentons, dans un premier temps, le modèle théorique sur lequel a été construite la base, le *Système Lexical*. Ensuite, nous proposons une brève description de l'interface de l'éditeur lexicographique dédié, à l'aide des statistiques récentes, notamment sur l'incidence de la polysémie et sur le nombre de liens lexicaux enregistrés. Finalement, nous nous focalisons sur la typologie de *liens de co-polysémie*.

### 2.4.1 Le Système Lexical

Le modèle de type *Système Lexical* s'insère dans une génération lexicographique qui a été qualifiée de « lexicographie de dictionnaires virtuels » ou de « -net generation » (Atkins 1996; Polguère 2009; 2012a). Ces appellations se réfèrent aux ressources lexicales, telles que *WordNet* (Fellbaum 1997) et *FrameNet* (Fillmore et al. 2004), qui sont réalisées dans un environnement entièrement numérique et qui structurent le lexique sous la forme de réseau. À la différence des modèles dictionnaires, qui enregistrent les vocables de façon linéaire et alphabétique, une ressource de type *réseau lexical* permet d'encoder l'information lexicale de manière finement formalisée, ce qui rend possible plusieurs types de manipulations informatiques : des calculs sur la fréquence, sur la cohérence et sur le raisonnement analogique.

D'un point de vue théorique, les *Systèmes Lexicaux* correspondent à des graphes d'entités lexicales interconnectées. Plus précisément, il s'agit d'un réseau non ontologique de

type *graphe petit monde*<sup>62</sup>, qui vise une modélisation relativiste de l'information lexicale plutôt que sa classification verticale<sup>63</sup>. Le *système lexical* est un graphe orienté, dont les *nœuds* correspondent à des lexies, de type lexèmes ou locutions, ainsi qu'à d'autres expressions phraséologiques lexicalisées, notamment des *clichés linguistiques*. Les *arcs* du Système Lexical visent plusieurs types de liens (Mel'čuk 1996), à savoir :

- les liens paradigmatiques et syntagmatiques entre les unités lexicales ;
- les liens de co-polysémie entre les unités lexicales au sein du même vocable ;
- les liens asémantiques entre les locutions et les lexies dont elles sont formellement constituées ;
- les liens d'inclusion sémantique définitionnelle.

#### 2.4.2 Le Réseau Lexical du Français (RL-fr)

Le *Réseau lexical du français* (désormais le RL-fr) est la première véritable ressource lexicale qui a été construite sur la base du modèle de type *Système Lexical*<sup>64</sup>. Cette base de données lexicales a été implémentée à partir de l'injection d'une *nomenclature d'amorçage* dans un éditeur lexicographique dédié, appelé *Dicet* (Gader et al. 2012). Afin d'établir ce noyau lexical minimal de 3 739 vocables, correspondant au vocabulaire de base du français, trois sources ont été consultées et croisées :

- le *Robert Benjamin* (Robert 2009), un dictionnaire pédagogique de 6 500 entrées ;
- la *liste Eduscol*, qui recense un ensemble de 1 463 entrées, répondant aussi bien à des critères de fréquence qu'à des finalités didactiques ;
- le vocabulaire du *Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Gouvernement du Québec* (MELS), qui comporte 4 548 vocables (Lefrançois et al. 2011) ;

Ensuite, l'évolution de la couverture lexicale de la ressource, décrite dans Polguère et Sikora (2013), procède à partir de la dérivation d'une *nomenclature directement induite*, qui inclut les dérivés sémantiques proches de la lexie de base de chaque vocable, les homonymes des vocables et les locutions formées à partir des lexèmes de la nomenclature d'amorçage. Cette opération a permis d'augmenter, de manière systématique, la taille de la nomenclature jusqu'à quelques 10 000 vocables. Cette nomenclature est générée de

---

62. Pour une caractérisation du *graphe petit monde* voir (Polguère 2014 : 84)

63. *WordNet*, par contre, est un réseau ontologiquement organisé, car il décrit des liens hiérarchiques entre les entités lexicales, regroupées par partie du discours, notamment des liens de synonymie ou d'hypéronyme à hyponyme.

64. Une première expérimentation du modèle a été faite à partir des données lexicographiques issues de la ressource lexicale *DiCo* (Polguère 2000; Mel'čuk et Polguère 2006).

manière aléatoire au fur et à mesure que des liens de fonction lexicale pointent vers des lexies au sein d'un vocable polysémique.

#### 2.4.2.1 Les statistiques récentes

Selon des statistiques récentes<sup>65</sup>, le RL-fr contient actuellement 18 034 vocables. Le nombre d'entrées lexicales, qui ne correspondent pas dans tous les cas à des lexies, est de 28 007, dont 24 577 lexèmes et 3 224 locutions. Puisque chaque lexie est associée à une *partie du discours* (désormais PDD), des données plus détaillées offrent un classement des lexies par PDD, qui est résumé dans les Tableaux 2.18 (pour les lexies lexématiques) et 2.19 (pour les lexies locutionnelles).

Nombre de lexèmes	
Adjectif	4561
Nom commun	13421
Verbe	4354
Verbe pronominal	826
Adverbe	817
Préposition	158
Pronom déterminatif	7
Article	4
Numéral	143
Pronom	46
Interjection	53
Conjonction	37
Pronom relatif	7
Pronom clitique	9
Nom propre	94
Pronome personnel	11
Onomatopée	7
Préposition partitive	1
Numéral nom propre	2
Pronom interrogatif	5
Adjectif déterminatif	14

Tableau 2.18 – Le classement des lexèmes par PDD

65. Ces données, fournies par Sandrine Ollinger, qui est membre de l'ATILF, sont relatives à l'état de traitement du RL-fr le 14 juin 2017.

<b>Nombre de locutions</b>	
Locution nominale	1588
Locution prépositionnelle	714
Locution verbale	700
Locution adverbiale	24
Locution pronominale	2
Locution adjectivale	43
Locution conjonctive	92
Locution phrastique	44
Locution nominale nom propre	1
Locution numérale	5
Locution interjective	4
Locution propositionnelle	7

Tableau 2.19 – Le classement des locutions par PDD

À partir du nombre de vocables et de lexies, il est possible de calculer le *taux de polysémie*, une variable qui spécifie le degré de développement moyen de vocables dans la base de données lexicale. Plus particulièrement, le taux de polysémie résulte du rapport entre nombre de lexies (L) et nombre de vocables (V), où L constitue le dividende et V le diviseur, comme représenté dans le Tableau 2.20.

<b>Taux de polysémie</b>		
Nombre de lexies	L	28 007
Nombre de vocables	V	18 034
Taux de polysémie	$L \div V$	1,55

Tableau 2.20 – Le taux de polysémie dans le RL-fr

Une dernière donnée qui peut être saisie à partir du RL-fr vise le nombre de liens lexicaux dans la ressource lexicale, qui est de 57 965. Ainsi, le *taux de connectivité*, correspondant au nombre moyen des liens de fonctions lexicales par lexie, peut être calculé en faisant le rapport entre nombre total de liens de fonctions lexicales (LFL) et nombre de lexies (L), comme le montre le tableau 2.21.

<b>Taux de connectivité</b>		
Nombre de liens de fonction lexicale	LFL	28 007
Nombre de lexies	L	28 007
Taux de connectivité	$L \div LFL$	2,07

Tableau 2.21 – Le taux de connectivité

### 2.4.2.2 La typologisation des liens de copolysémie

Dans le cadre de la construction lexicographique des Systèmes Lexicaux, la *polysémie* fait l’objet d’un développement théorique important. À la différence des tendances lexicographiques dites énumératives, l’approche du RL-fr se focalise sur une systématisation de la description (explicite) des connexions entre les lexies au sein du vocable. C’est à partir de deux nouvelles notions, celles de *copolysème* et de *copolysémie* (Polguère 2016 : 192-193) qu’une typologie des liens de dérivation polysémique est proposée. Un *copolysème* (X copolysème de Y) correspond à une lexie X, qui est un élément du même vocable que la lexie Y. Par ricochet, la *copolysémie* peut être définie comme une relation qui connecte la lexie X à son copolysème Y, (qui est considéré comme subordonné à X).

L’encodage des connexions polysémiques se fait dans le *Dicet* à partir d’une typologie de douze types de liens, dont les plus productifs dans la base de données lexicales sont l’*extension*, la *métaphore* et la *métonymie*.

### 2.4.2.3 Un nouveau geste lexicographique

L’éditeur lexicographique dont se sert l’équipe lexicographique du RL-fr est un éditeur des graphes, qui se fonde sur le tissage des liens lexicaux et non sur la rédaction des articles lexicographiques. Dans une ressource de type *réseau lexical*, l’approche lexicographique, voire le « geste lexicographique » (Polguère 2012a) change par rapport aux dictionnaires traditionnels. Le lexicographe encode l’information lexicale, à partir de laquelle un article textuel peut être généré. Par exemple, dans la zone de définition, montrée dans la Figure 2.4, le choix d’une étiquette sémantique associée à la lexie, à savoir une formalisation sous la forme nominale de la composante centrale de la définition de la lexie, se fait à partir d’un système d’étiquetage sémantique (Polguère 2003) qui est possédé par *Dicet*<sup>66</sup>.

66. Le système d’étiquetage sémantique (Polguère 2011) est structuré selon des rapports d’inclusion à partir d’un sémantème très général {quelque chose}, qui se distingue en français pour son caractère très vague et polyvalent. Deux sens très généraux en dérivent directement : celui de {fait} et celui d’{entité}. Sous l’étiquette {fait} figurent les actions, les activités, les événements, les perceptions, les processus, les



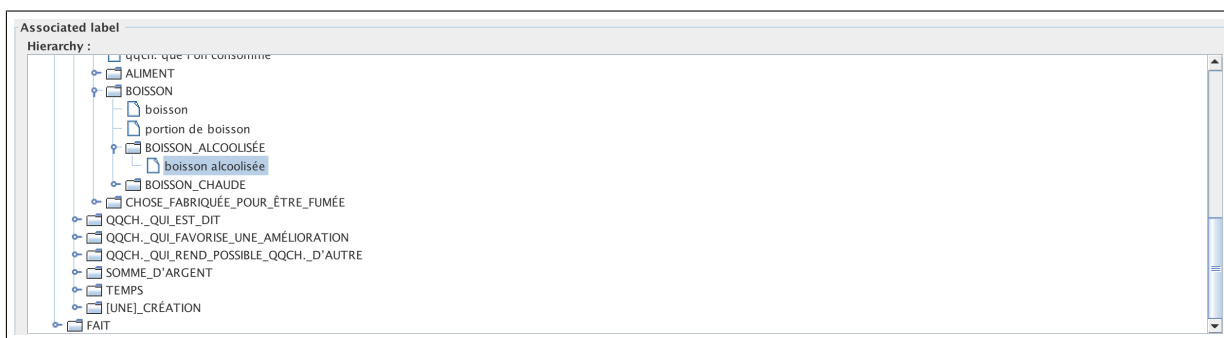


FIGURE 2.4 – Un extrait de la hiérarchie d'étiquettes sémantiques dans le RL-fr

La description lexicographique de la lexie dans le RL-fr reprend partiellement l'ordonnement proposé par le DEC, car elle s'articule en plusieurs zones, indiquées au moyen des sigles, à savoir :

- INF, qui signifie « information » ;
- GC, qui signifie « grammatical category » ;
- DF, qui signifie « definition » ;
- NB, qui signifie « nota bene » ;
- GP, qui signifie « gouvernement pattern » ;
- LF, qui signifie « lexical functions » ;
- EX, qui signifie « examples » ;
- PH, qui signifie « phraseology ».

Pour une analyse plus fine du contenu de chaque zone du *Dicet*, examinons quelques extraits de la fiche du vocable VIN. La rubrique INF, illustrée dans la Figure 2.5, permet d'assigner une numérotation à la lexie examinée (VIN1.2) et d'encoder les liens de copolysémie, à partir d'une typologie donnée, en spécifiant la lexie source d'où dépend ce rapport (VIN1.1). À la différence de toutes les lexies dérivées, la lexie de base VIN1.1 n'est pas décrite au niveau des liens de copolysémie.

---

états, les relations, les propriétés, les quantités, les localisations. L'étiquette {entité} désigne des objets physiques, des êtres humains, des entités sociales, des entités informationnelles, des substances.

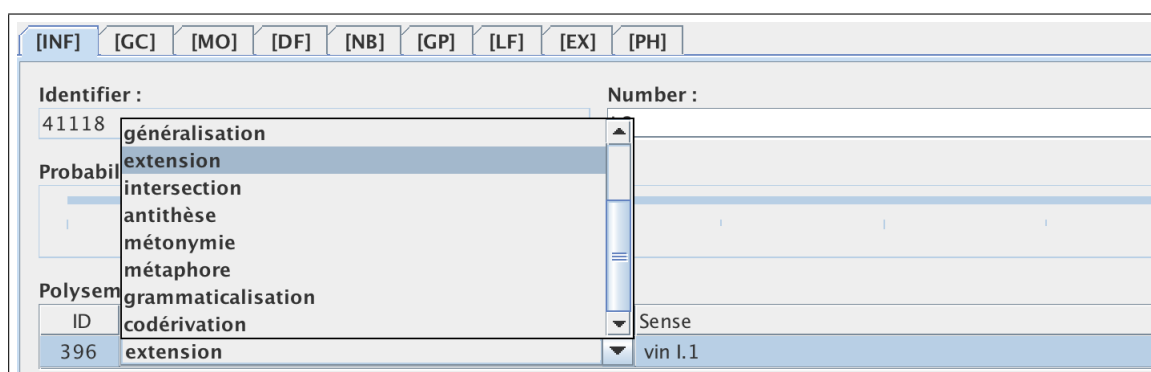


FIGURE 2.5 – Un extrait de la section INF dans *Dicet*

La zone GC, dont l'extrait relatif à la lexie VINI.2 est montré dans la Figure 2.6, est censée décrire les caractéristiques grammaticales fondamentales, notamment la PDD (nominale dans ce cas), le genre (masculin dans ce cas), la PDD profonde, dans le cas des lexies locutionnelles, ainsi que d'autres informations concernant la flexion ou le fonctionnement syntaxique de la lexie.

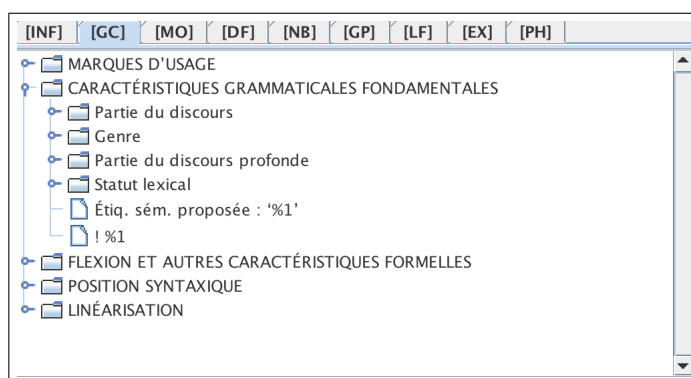


FIGURE 2.6 – Un extrait de la section GC dans *Dicet*

En nous penchant vers la sous-fiche DF, qui correspond à peu près à la zone sémantique du DEC, deux types d'information lexicale sont encodés, à savoir une étiquette sémantique (« boisson alcoolisée » dans ce cas) et une forme propositionnelle (éventuelle) de la lexie prédicative ou quasi-prédicative. Dans ce cas, il s'agit d'un quasi-prédictat sémantique biactanciel.

La section NB contient un espace dédié pour l'insertion et l'échange de commentaires entre lexicographes. Dans la rubrique GP, sont précisées les informations sur le gouverneur syntaxique et sur les dépendants syntaxiques de la lexie. La zone LF, dont un exemple est proposé dans la Figure 2.8, sert au tissage des relations lexicales de la lexie. Par exemple, pour VINI.2, la relation de synonymie approximative avec LIQUEUR est mise en évidence. La zone d'exemples, EX, contient des contextes d'occurrence de la lexie examinée, qui sont

[INF]	[GC]	[MO]	[DF]	[NB]	[GP]	[LF]	[EX]	[PH]
<b>Semantic label</b>								
Identifieur	Name						Probability	
136	boisson alcoolisée						90%	
<b>Propositional form</b>								
Identifieur	Form						Probability	
18	vin à base de Y=2 destiné à être consommé par X=1						100%	

FIGURE 2.7 – Un extrait de la section DF dans *Dicet*

tirés d'un ensemble de corpus, dont notamment *Frantext*, comme dans le cas de VIN I.2 qui est illustré dans la Figure 2.9. Finalement, la zone PH (dans la Figure 2.10) est dédiée aux locutions où figure le lexème en question, accompagnées de leur PDD.

[INF]	[GC]	[MO]	[DF]	[NB]	[GP]	[LF]	[EX]	[PH]
<b>Semantic label</b>								
Identifieur	Name						Probability	
136	boisson alcoolisée						90%	
<b>Propositional form</b>								
Identifieur	Form						Probability	
18	vin à base de Y=2 destiné à être consommé par X=1						100%	

FIGURE 2.8 – Un extrait de la section LF dans *Dicet*

[INF]	[GC]	[MO]	[DF]	[NB]	[GP]	[LF]	[EX]	[PH]
<b>Semantic label</b>								
Identifieur	Name						Probability	
136	boisson alcoolisée						90%	
<b>Propositional form</b>								
Identifieur	Form						Probability	
18	vin à base de Y=2 destiné à être consommé par X=1						100%	

FIGURE 2.9 – Un extrait de la section EX dans *Dicet*

À partir de cette description, l'éditeur reproduit l'ensemble de liens enregistrés, des liens de co-polysémie, des liens de fonction lexicale et des liens formels avec des locutions, dans un graphe, qui peut être visualisé à l'intérieur d'une interface graphique 3D de navigation dans les réseaux. Le réseau lexical du vocable VIN, par exemple, qui est montré dans la figure 2.11, se structure autour des nœuds VIN I.1, VIN I.2 et VIN II, d'où se ramifient plusieurs groupes de lexies retenues auprès des nœuds par des liens de fonction lexicale.

[INF]	[GC]	[MO]	[DF]	[NB]	[GP]	[LF]	[EX]	[PH]
Sense							Characteristic	
• À bon vin, point d'enseigne							clausatif prépositionnel	
• avoir le vin [Y]							locution verbale	
• cave à vin I							locution nominale	
• coq au vin							locution nominale	
• cuver son vin							locution verbale	
• entre deux vins							locution prépositionnelle	
• Le bon vin réjouit le cœur de l'homme.							phrase	
• lie-de-vin a							adjectif	
• mettre de l'eau dans son vin							locution verbale	
• pot-de-vin							nom commun	
• Quand le vin est tiré, il faut le boire.							phrase	

FIGURE 2.10 – Un extrait de la section PH dans *Dicet*

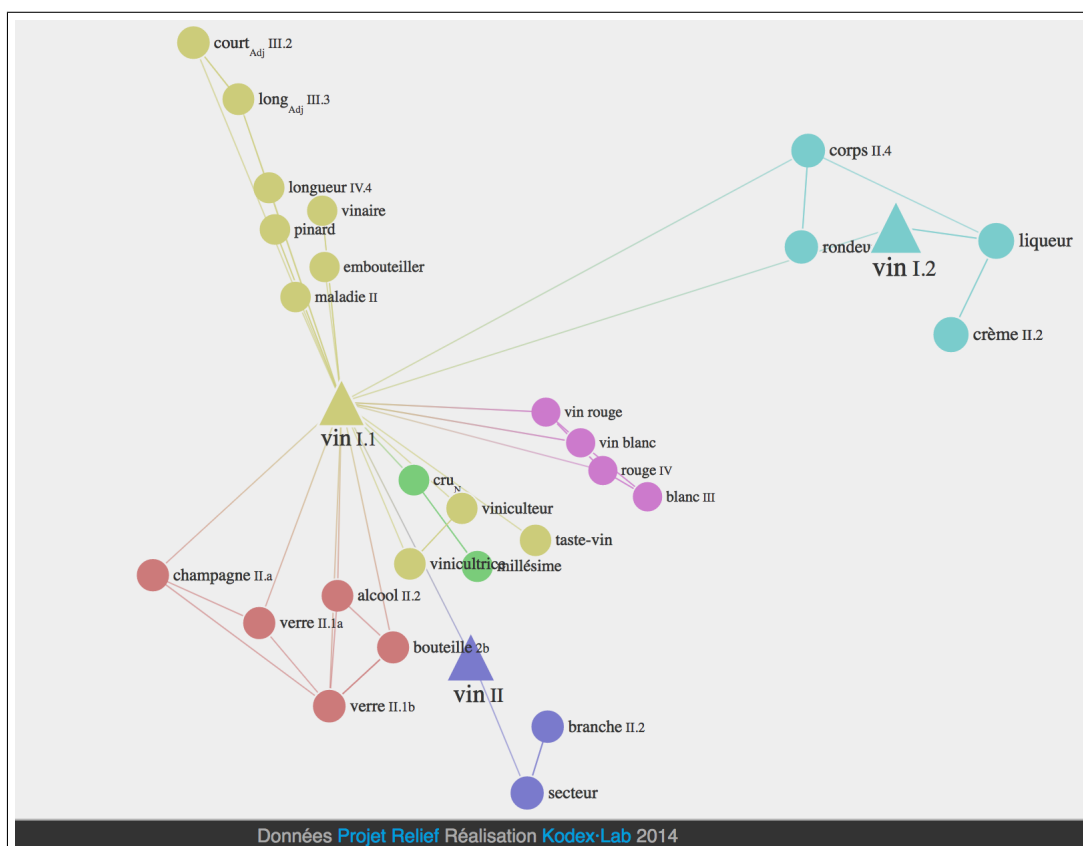


FIGURE 2.11 – Le réseau lexical du vocable VIN

# Chapitre 3

## Analyse contrastive de la polysémie : le cas de GUSTO et de GOÛT

### Sommaire

---

<b>3.1</b>	<b>Introduction</b>	<b>97</b>
<b>3.2</b>	<b>Le Réseau Lexical de l'Italien (RL-it)</b>	<b>98</b>
3.2.1	La nomenclature de base	101
3.2.2	Les corpus d'exemples	103
<b>3.3</b>	<b>Les champs lexicaux de GUSTO et de SAPORE</b>	<b>104</b>
3.3.1	Prémises théoriques	105
3.3.2	Un aperçu de GUSTO	106
3.3.3	L'analyse lexicographique des vocables dans le RL-it	109
<b>3.4</b>	<b>Développer une approche contrastive de la polysémie</b>	<b>133</b>
3.4.1	Les équivalents linguistiques et les faux-amis	133
3.4.2	L'analyse de la variation polysémique	135

---

## 3.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous allons effectuer une analyse contrastive qui vise le développement polysémique d'un échantillon de vocables en italien et en français. Les rapports entre les structures polysémiques d'un couple de vocables appartenant à deux langues sœurs et, dans la plupart des cas, issus de la même matrice latine, n'a pas été exploré de manière systématique et aucun classement n'est attesté concernant les différents écarts contrastifs. Une analyse de ce type ne peut pas concerner deux langues issues de matrices linguistiques différentes, où aux typologies linguistiques différentes s'ajoute la présence de cultures et modes de conceptualisations très éloignés (Potter et al. 1984). Dans le cas des langues sœurs dérivées du latin, comme l'italien et le français, une tentative de rapprochement paraît plus sensée, en raison aussi de la présence d'un nombre important de vocables morphologiquement assimilables (Bybee 1985).

En règle générale, on distingue entre vocables formellement et sémantiquement équivalents, qualifiés d'*équivalents linguistiques*, et vocables formellement similaires mais sémantiquement déconnectés, appelés *faux-amis*. Notre objectif est d'approfondir cette distinction, en insistant sur les différences sémantiques liées à la polysémie, pour proposer un classement provisoire des écarts observés entre les deux langues.

Pour une véritable modélisation contrastive de la *polysémie*, des préalables sont requis, à savoir :

- la disponibilité de deux ressources lexicographiques analogues (ou projets) pour les deux langues, qui se distinguent pour un traitement rigoureux de la polysémie ;
- la participation de deux équipes de travail comparables par compétence ;
- un échange systématique entre les équipes de travail sur les objectifs à atteindre ;
- un état d'avancement homogène des deux ressources lexicographique.

Or, pour les finalités de notre travail, il n'est pas possible de satisfaire à toutes ces conditions, car la ressource lexicographique à laquelle nous nous adressons, le RL-fr, existe, en tant que véritable projet lexicographique, uniquement pour le français<sup>67</sup>. Dans le cadre de l'italien, l'asymétrie est évidente, car il n'existe pas, à l'heure actuelle, ni une ressource ni un projet comparable du point de vue méthodologique. Ainsi, le premier objectif de notre étude devient la constitution et l'implémentation du *Réseau Lexical de l'Italien*,

---

67. Le développement de cette ressource, bien que non achevé, a bénéficié du travail systématique d'une équipe de lexicographes, de manière à pouvoir déjà se prêter à plusieurs types d'exploitations, notamment statistiques et didactiques.

à partir d'une méthodologie analogue à celle qui a été adoptée pour la construction du RL-fr. En effet, cette ressource représente un prototype de dictionnaire fondé sur la lexicographie des Systèmes Lexicaux, qui peut s'appliquer, virtuellement, à n'importe quelle langue. Diverses applications lexicographiques sont en construction, notamment dans le cadre de l'anglais (RL-en) et du russe (RL-ru); d'autres applications, à l'espagnol (RL-es), à l'arabe (RL-ar) et au coréen (RL-ko) travaillent sur échantillonnage. C'est parmi ces dernières recherches, que le projet du *Réseau Lexical de l'Italien* doit se placer, car il mène une analyse de la polysémie dans une portion bien restreinte de la nomenclature disponible.

Le choix des vocables à analyser s'appuie sur leur appartenance à un champ lexical spécifique, qui nous paraît *prima facie* très productif en termes de polysémie, celui de GUSTO. Les tendances à la prolifération polysémique semblent être confirmées lorsque nous considérons son correspondant morphologique en langue française, GOÛT, autour duquel gravite un nombre important de vocables polysémiques.

Une fois dégagées les structures polysémiques d'un échantillon de paires de vocables relevant des champs lexicaux de GUSTO et de GOÛT, nous procédons à l'explication de quelques phénomènes liés à la *polysémie*, qui nous amènent à la distinction entre *polysèmes synonymiques* et *polysèmes à intersection*.

## 3.2 Le *Réseau Lexical de l'Italien* (RL-it)

La première partie de ce chapitre présente les différentes étapes du travail qui ont permis l'implantation du *Réseau lexical de l'italien* (désormais le RL-it). Dans un premier temps, nous détaillons les sources et les critères utilisés afin d'établir une *nomenclature de base* pour l'italien, qui se propose de représenter dans la mesure du possible le vocabulaire de base d'un locuteur italien natif. Cette nomenclature, qui représente la « matière première » du RL-it a été injectée dans la base SQL du RL-it. Ainsi, tous les vocables de la liste deviennent des entrées, qui peuvent être décrites dans le même environnement numérique adopté pour le RL-fr. Comme le montre la Figure 3.1, les vocables peuvent être affichés dans différents dossiers selon un classement alphabétique.

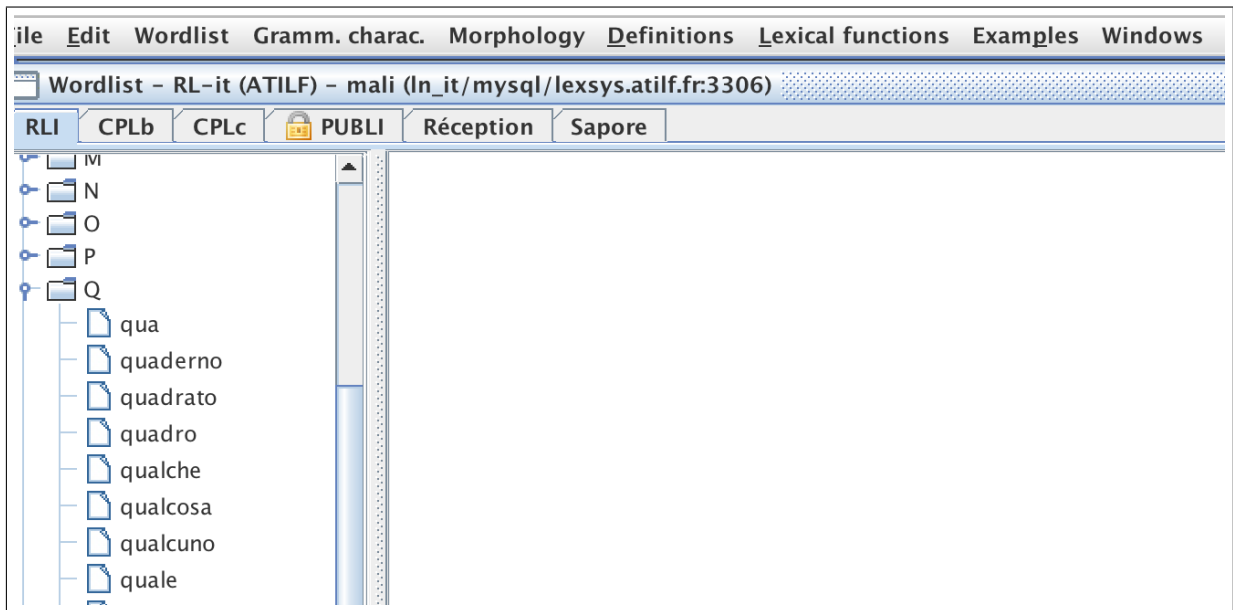


FIGURE 3.1 – L’affichage de la nomenclature de base du RL-it dans l’éditeur *Dicet*

L’éditeur lexicographique *Dicet* permet, entre autres, de mettre en évidence pour chaque lexie du vocable les liens paradigmatiques et syntagmatiques, à l’aide du système des fonctions lexicales (Figure 3.2). Ainsi, si au tout début la nomenclature se présente conformément aux conventions des dictionnaires traditionnels, la construction de l’article lexicographique au moyen des liens de fonction lexicale, permet de remettre en cause la logique alphabétique pour dégager une logique relationnelle.

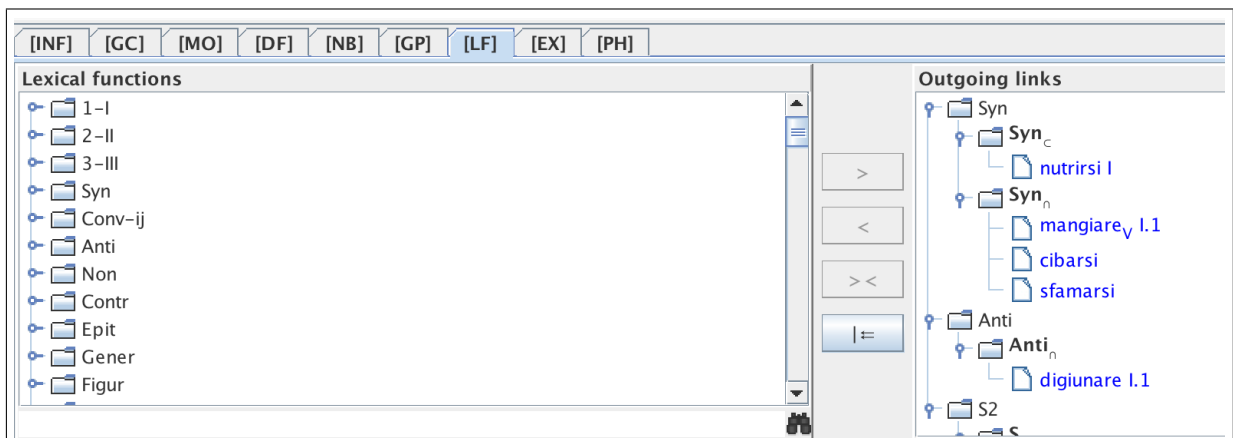


FIGURE 3.2 – Le tissage des liens de fonction lexicale dans l’éditeur *Dicet*

Comme le témoigne la Figure 3.3, avant de nous engager dans le travail de description lexicographique, nous avons procédé à une traduction systématique du métamodèle lexicographique de l’éditeur *Dicet*, à l’exception du système des étiquettes sémantiques.



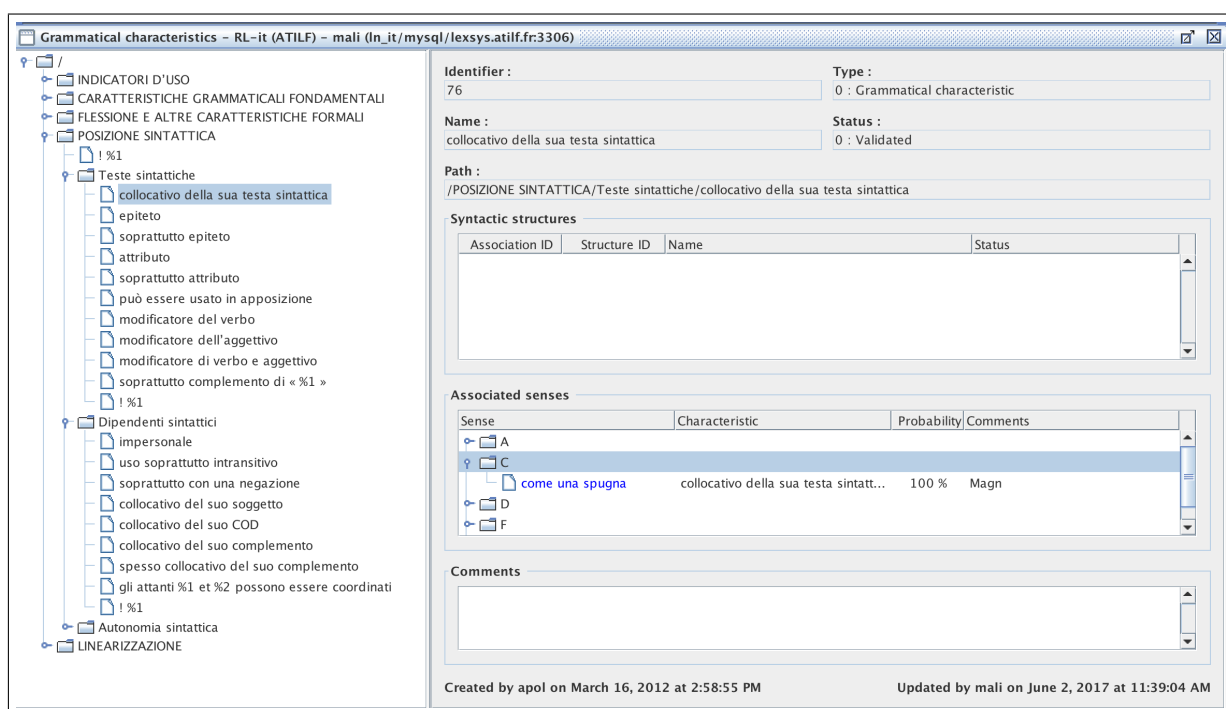


FIGURE 3.3 – La traduction en italien du métamodèle lexicographique dans l'éditeur *Dicet*

Si dans la plupart des cas, la conversion du métalangage en italien n'a pas posé de problèmes remarquables, la traduction de *gouverneur syntaxique* comme *testa sintattica*, nous a demandé un approfondissement ponctuel<sup>68</sup>. En effet, notamment dans le cadre de la syntaxe de dépendance, les termes *gouverneur* et *tête* ne sont pas commutables<sup>69</sup>, alors que dans la tradition linguistique italienne cette différence n'est pas attestée et *testa sintattica* constitue le terme le plus neutre, qui signifie 'élément régissant'.

Bien que nous ayons procédé à la mise en œuvre du RL-it dans le respect du modèle français, le statut qui lui est accordé est purement expérimental. Il n'existe pas, à présent, un projet de recherche portant sur le développement de cette ressource lexicographique. Sa raison d'être consiste, en effet, à fournir un outil homologue au RL-fr pour tester quels écarts de nature contrastive se produisent entre les polysémies des vocables d'une langue X et d'une langue Y.

68. Nous remercions, à ce propos, M. Sylvain Kahane et Mme Paola Pietrandrea-Guerrini pour les précisions données à ce sujet.

69. Par exemple, dans *Lucille mange une glace à la pistache*, *glace* fonctionne en même temps comme *gouverneur* de la préposition *à* et comme *tête* du syntagme nominale *glace à la pistache*.

### 3.2.1 La nomenclature de base

La nomenclature de base pour le RL-it (Voir Annexe 1) compte 4 704 vocables, issus d'une opération de comparaison de trois sources lexicographiques de nature différente.

Tout d'abord, nous avons examiné le *Vocabolario di base* (abrégé VdB), rédigé par De Mauro (2003) et qui constitue la référence principale pour l'enseignement de l'italien langue maternelle et langue étrangère, car il combine le critère de fréquence et de disponibilité. Cette source, qui contient 7 050 vocables, a été élaborée à partir des années 60 par le *Centro universitario di calcolo elettronico* de l'Université de Pise à partir d'un corpus des textes correspondant à quelques 500 000 occurrences de mots (textes didactiques, pièces de théâtre, romans, magazines et journaux)<sup>70</sup>.

Le vocabulaire s'organise autour de trois catégories suivantes :

- Le *vocabolario fondamentale* (abrégé FO), qui inclut les 2 000 vocables les plus fréquents qui couvrent la quasi-totalité des occurrences dans les textes et les discours ;
- Le *vocabolario di alto uso* (abrégé AU), d'environ 2 750 vocables qui ont un degré moyen d'emploi, mais dont le recours est beaucoup plus fréquent par rapport aux 50 000 autres vocables communs ;
- Le *vocabolario di alta disponibilità* (abrégé AD), qui compte 2 300 vocables qui ne sont pas envisagés sur la base de leurs fréquences, mais sur leur perception chez les locuteurs, mesurée au moyen d'enquêtes linguistiques orales.

La deuxième source consultée est le *Lessico di frequenza dell'italiano parlato* (abrégé LIP) (De Mauro et al. 1993), qui compte 15 481 entrées lexicales recensées dans les années 1990-1992 dans quatre villes italiennes, Milan, Florence, Rome et Naples. Les vocables sont organisés en fonction de leur fréquence à l'oral. Ce corpus, dont les transcriptions comptent 490 000 occurrences de mots, est disponible en libre accès sur le site BADIP, *Banca Dati dell'Italiano Parlato* de l'université autrichienne *Karl-Franzens-Universität Graz*.

Le troisième corpus que nous avons pris en compte est *Paisà* (Piattaforma per l'Apprendimento dell'Italiano su Corpora Annotati), qui réunit une vaste collection de textes en langue italienne contemporaine provenant de l'Internet. Les quelques 800 000 vocables

---

70. La première version du *VdB*, publiée par De Mauro en 1980 en annexe du livre *Guida all'uso delle parole* a été ensuite utilisée dans l'élaboration de différents travaux lexicographiques, notamment le *Grande dizionario italiano dell'uso* (abrégé GRADIT) (De Mauro 1999).

extraits par les textes sont ordonnés par fréquence.

La Figure 3.4 donne un aperçu de la méthode adoptée pour la sélection des vocables.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	Vocabolario di base della lingua italiana, De Mauro			VdB	Paisà	LIP		Corpus Paisà			LIP (Lessico italiano Parlato)		
2	Vocabolo	pdd						Parola, frequenza			Lemma	C.G.	Frequenza
3	...	...		...	...	...							
4	addolorare	verbo	X	/	/	/		di,16520744					
5	addormentarsi	verbo	V	FO	v(1910)	v(11)		il,15591226			li	Ar	24191
6	addosso	avverbio	V	FO	v(3325)	v(13)		in,6667272			di	Pz	19915
7	adeguare	verbo	V	AU	v(5401)	v(13)		essere,5972216			essere	V	15679
8	aderire	verbo	V	AU	v(10490)	v(12)		e,5550860			uno	Ar	13129
9	adesso	avverbio	V	FO	v(15733)	v(622)		che,3354704			a	Pz	12124
10	adolescente	nome comune	V	AU	v(4287)	v(1)		ai,3296016			e	C	10188
11	adoperare	verbo	V	FO	v(3599)	v(18)		da,3254354			egli	P	8591
12	adorare	verbo	V	FO	v(3656)	v(5)		a,3167841			non	Av	8480
13	adottare	verbo	V	AU	v(23333)	v(19)		un,2442451			in	Pz	8132
14	adriatico	aggettivo	X	AU	v(2755)	x		per,2426164			che	P	7786
15	adulto	aggettivo	V	AU	v(12226)	v(6)		si,2089995			eh	I	7620
16	aereo	aggettivo	V	AU	v(13456)	v(5)		una,2074314			io	P	7494
17	aeroplano	nome comune	V	FO	v(1670)	v(85)		con,1829124			avere	VA	6832
18	aeroporto	nome comune	V	AU	v(11755)	v(10)		avere,1790433			fare	V	5751
19	affacciarsi	verbo	V	FO	v(6806)	v(4)		non,1352772			che	C	5394
20	affare	nome comune	V	FO	v(12040)	v(21)		suo,1169009			dire	V	5165
21	affascinare	verbo	X	/	/	/		su,1082946			per	Pz	5152
22	affaticare	verbo	X	/	/	/		questo,894228			ci	P	4761
23	affatto	avverbio	X	AU	v(6341)	v(17)		come,891248			si'	Av	4652
24	affermare	verbo	V	AU	v(37145)	v(26)		più,847093			essere	VA	4582
25	affermazione	nome comune	X	/	/	/		anche,757341			questo	Ag	4325
26	afferrare	verbo	V	AU	v(2132)	v(3)		ma,697158			no	Av	4108
27	affetto	nome comune	V	FO		7367	17	venire,667545			da	Pz	4056
28	affettuoso	aggettivo	X	/	/	/		fare,635602			ma	C	3898
29	affezionare	verbo	X	/	/	/		ad,616510			andare	V	3871
30	affiancare	verbo	X	AU		1244	1	quello,611760			perche'	C	3804
31	affidamento	nome comune	X	/	/	/		potere,600722			ah	I	3417
32	affidare	verbo	V	FO		26290	18	altro,598631			avere	V	3226
33	affinché	congiunzione	V	AU		7378	/	anno,579082			tu	P	3089
34	affittare	verbo	X	/	/	/		ed,552071			bene	Av	2923
35	affitto	nome comune	V	AU		2706	11	o,535127			questo	P	2870
36	affliggere	verbo	X	AU		2101	1	tutto,533125			anche	C	2785
37	affollare	verbo	X	/	/	/		primo,516999			se	C	2744

FIGURE 3.4 – Le filtrage des sources pour l'élaboration de la *nomenclature de base* du RL-it

Plus précisément, nous avons effectué un premier filtrage des vocables appartenant au vocabulaire de base, en nous concentrant dans un premier temps sur les vocables classifiés comme FO et AU. Les vocables en gras dans la colonne du Vdb représentent ceux qui appartiennent au vocabulaire fondamental (FO). Les autres appartiennent à la classe des vocables considérés d'usage fréquent (AU). À partir de cette liste, d'environ 4 750 vocables, nous avons exclu toutes les formes dérivées d'une même famille morphologique, à condition que le vocable source fût classifié comme FO<sup>71</sup>. Par exemple, les vocables ADDOLORARE, AFFATICARE ou AFFASCINARE ont été écartés pour garder leur matrice nominale, respectivement DOLORE, FATICA et FASCINO. En respectant fidèlement les conventions établies dans le cadre du RL-fr, nous avons distingué entre verbes pronominaux et non pronominaux. Nous avons conservé les deux formes, lorsqu'elles appartenaient à la catégorie des FO (ALLONTANARE, ALLONTANARSI), et nous leur avons assigné deux

71. Le filtrage des dérivés s'est fondé sur une logique de similarité morphologique et sémantique entre la matrice lexicale et les formes dérivées.

articles de dictionnaire.

Dans une deuxième phase, nous avons examiné, cas par cas, les vocables étiquetés comme AD, en opérant une sélection ponctuelle sur la base de leur pertinence dans la langue générale, de leur exploitabilité en didactique, de la familiarité référentielle pour le public visé. Par exemple, tous les adjectifs concernant l'origine régionale ou nationale (ABRUZZESE, ALTOTESINO, NORVEGESE, PECHINESE etc.) ont été exclus de manière systématique. De même, les entrées qui nous paraissaient très proches d'une langue de spécialité (ANTIRUGHE, APPENDICITE, NYLON) ont été éliminées de la nomenclature finale. Par contre, nous avons conservé des vocables vraisemblablement connus par le public cible (Voir Introduction), comme ceux qui renvoient aux objets du quotidien (ACCAPPATOIO, ACETO, AEROPLANO, MERENDA, SEMAFORO). En raison des finalités didactiques, nous n'avons pas retenu les insultes et les mots grossiers, indépendamment de leur classification au sein du vocabulaire de base. Quant aux vocables résultant de cette première sélection, nous en avons vérifié l'attestation dans les corpus LIP et Paisà. Les vocables appartenant aux trois corpus ont été retenus, alors que ceux qui appartenaient à un seul corpus ont été exclus. Par exemple, l'entrée ADRIATICO, attestée seulement dans le corpus *Paisà* n'a pas été conservé dans notre nomenclature.

### 3.2.2 Les corpus d'exemples

Le *Réseau lexical de l'Italien* s'appuie sur quatre corpus d'exemples, à savoir :

- Le corpus CORIS (Corpus di Riferimento dell'Italiano Scritto) (Favretti Rossini 2001), en libre accès, contient 130 millions d'occurrences issues de textes littéraires, en prose académique, prose juridique et presse ;
- Le Corpus Repubblica, un corpus en libre accès indexé par parties du discours, réunissant des textes produits par le journal homonyme entre 1985 et 2000 ;
- Le Corpus Paisà (Scalise et Pirrelli 2012) ;
- Le moteur de recherche *Metamotore*, qui permet l'interrogation de trois bases de données, le LIR (Lessico dell'Italiano Scritto), le LIS (Lessico dell'Italiano Televisivo) et LIT (Lessico dell'Italiano Radiofonico), gérées par l'Accademia della Crusca.

Comme le montre la Figure 3.5, cette liste de ressources peuple la section du RL-it qui concerne les exemples.

Après l'injection de la *nomenclature de base* et l'adaptation du métalangage descriptif en langue italienne, le RL-it est prêt pour être exploité pour les finalités de notre ana-

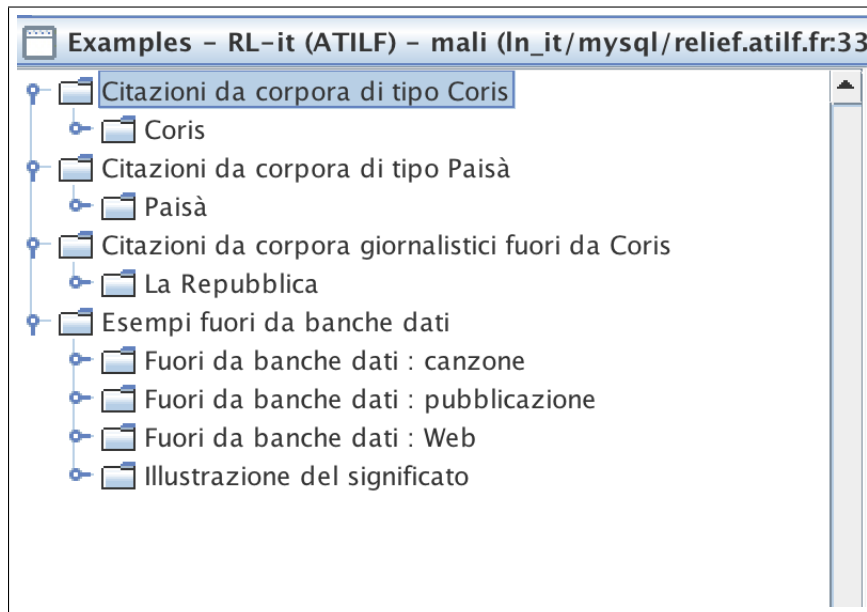


FIGURE 3.5 – La sélection des corpus d'exemples dans le RL-it

lyse. Le travail d'analyse lexicographique concerne aussi bien des vocables appartenant à la nomenclature de base que d'autres induits à partir du tissage de liens lexicaux. Les vocables analysés sont réunis dans une boîte du RL-it, dénommée « *sapore* » et forment un échantillon initial.

À partir de cette liste, les vocables retenus dans l'échantillon final sont ceux qui appartiennent au champ lexical de GUSTO et, plus précisément, des lexies GUSTO 1.1 et GUSTO 1.2.

### 3.3 Les champs lexicaux de GUSTO et de SAPORE

À partir de quelques points de repère théoriques sur les notions de *champ sémantique* et *champ lexical*, l'objectif de cette section est de reconstruire le champ lexical de GUSTO à partir de la nomenclature de base élaborée dans le cadre du RL-it. Dans un premier temps, nous donnons un aperçu général du statut de GUSTO dans le domaine de l'alimentation. Ensuite, nous présentons les différentes étapes de la description lexicographique et de la sélection des vocables pertinents. Finalement, en adoptant une logique linguistique fondée sur le tissage de liens de fonctions lexicales, nous présentons la configuration du vocabulaire de GUSTO sous la forme de *champ lexical*.

### 3.3.1 Prémises théoriques

Une précision préalable s'impose sur la nature de deux notions prises en compte dans le cadre de la LEC, à savoir le *champ sémantique* et le *champ lexical*. Polguère (2013 : 23) définit le *champ sémantique* de la manière suivante :

Le *champ sémantique* de  $\Omega$  dans la langue  $\mathcal{L}$  – par exemple, champ sémantique de l'alimentation, des animaux, des sentiments, etc., en français – est la classe des lexies de qui possèdent dans leur définition le sens ' $\Omega$ ' en position stratégique.

Ensuite, le *champ lexical* est défini dans Polguère (2013 : 28) comme suit :

Le *champ lexical* de  $\Omega$  dans la langue  $\mathcal{L}$  – par exemple, champ lexical de l'alimentation, des animaux, des sentiments, etc., en français – est la classe des vocables dont la lexie de base appartient au champ sémantique de  $\Omega$ .

Comme le suggèrent ces définitions, l'unité de base pour la structuration d'un champ sémantique est la *lexie*, indépendamment de son statut au sein de la hiérarchie du vocable. En effet, c'est le sémantisme individuel de la lexie qui est pris en compte pour établir sa pertinence dans un champ sémantique. En revanche, la *lexie de base* des vocables joue un rôle-clé dans la délimitation d'un champ lexical, ce qui demande une modélisation de la structure interne des vocables. Par ricochet, des erreurs dans l'attribution de la lexie de base d'un vocable affectent nécessairement la validité du champ lexical.

Considérons, à titre d'exemple, la polysémie des vocables POISSON et FROMAGE décrits respectivement dans les Tableaux 3.1 et 3.2, afin d'approfondir la différence entre *champ sémantique* et *champ lexical*.

lexie	définition	exemple
POISSON I.1	'Animal aquatique vertébré, pourvu de nageoires'	<i><b>poisson</b> de mer, de rivière</i>
POISSON I.2	'Cet animal (mort) utilisé en tant qu'aliment'	<i><b>poisson</b> séché, salé, fumé</i>
POISSON II	(québ., belg., fam.) 'Personne que l'on peut duper facilement comme si c'était un poisson I.1'	<i>Un escroc qui cherche un nouveau <b>poisson</b> à rouler</i>

Tableau 3.1 – La polysémie de POISSON

lexie	définition	exemple
FROMAGE I	‘Substance alimentaire obtenue avec la fermentation du caillé’	<i>fromage crémeux</i>
FROMAGE II	‘Situation lucrative (comme si c’était un poisson I)’	<i>se partager le fromage</i>

Tableau 3.2 – La polysémie de FROMAGE

À partir des données concernant la polysémie des vocables traités, les lexies POISSON I.2 et FROMAGE I sont retenues dans le champ sémantique de la nourriture, puisque au sein de leurs définitions est contenu le sémantème ‘nourriture’. En revanche, lorsqu’il s’agit d’établir l’appartenance des vocables au champ lexical de la nourriture, seulement le vocable FROMAGE est conservé, car sa lexie de base FROMAGE I inclut le sémantème ‘nourriture’, alors que la lexie de base de POISSON, POISSON I.1, ne le contient pas.

La distinction entre les notions de *champ sémantique* et de *champ lexical* ne relève pas d’un intérêt purement terminologique, mais témoigne d’une méthodologie et d’objectifs tout à fait différents. Dans le premier cas, l’analyse procède à partir d’une logique plus conceptuelle que linguistique, c’est-à-dire en choisissant toutes les unités lexicales qui renvoient à un contenu conceptuel donné, comme celui de la ‘nourriture’. Dans le deuxième cas, le travail se fonde sur des arguments purement lexicographiques, à savoir le filtrage des vocables à partir de leur lexie de base. Ainsi, le champ lexical ne retient qu’une portion délimitée du lexique concernant une aire sémantique donnée : dans le cas du champ lexical de la nourriture, par exemple, sont écartés tous les vocables qui contiennent le sémantème donné à un niveau plus périphérique dans la hiérarchie du polysème, c’est-à-dire dans les acceptions dérivées. Le positionnement d’un vocable dans un champ lexical se mesure en fonction de son degré d’appartenance au champ lexical et, plus précisément, du statut plus ou moins central du sémantème examiné dans la définition lexicographique de sa lexie de base.

### 3.3.2 Un aperçu de gusto

Bien qu’il soit considéré dans l’aire sémantique de l’alimentation, GUSTO représente un sous-domaine très particulier de ce champ sémantique. MANGIARE, c’est satisfaire aux besoins de l’organisme en énergie, à travers l’absorption des aliments. GUSTARE ne concerne pas l’aliment lui-même, mais le rapport aux aliments, c’est-à-dire l’ensemble de stimulations sensorielles et de sensations typiquement éprouvées par les humains vis-à-vis

de la consommation des aliments. Plus particulièrement, lorsque les aliments sont dans la bouche, ils libèrent des molécules dites sapides, qui sont décodées par des récepteurs de notre langue, les papilles gustatives. Comme illustré par la Figure 3.6, les perceptions gustatives peuvent être expliquées comme un itinéraire entre les zones de réception de goûts des aliments, et le cerveau, où s'opère l'élaboration de la sensation.

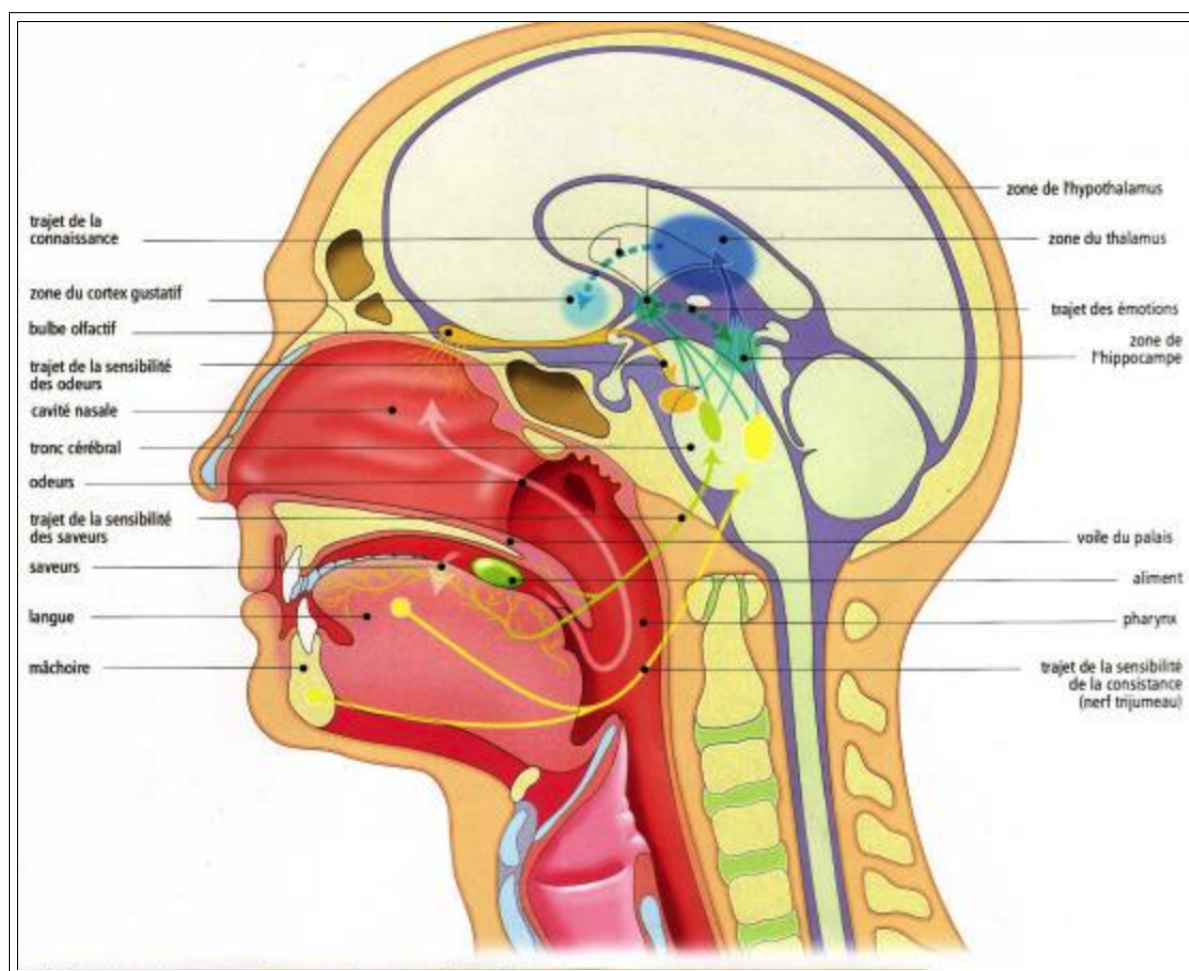


FIGURE 3.6 – L'itinéraire et les zones de perceptions gustatives dans le cerveau

Ce processus est responsable, partiellement, de l'expérience gustative (Pagano et Rofidal 2014). En effet, si le sens du goût dirige le phénomène gustatif, d'autres modalités sensorielles sont mobilisées, quoique moins directement. En particulier, la vision intervient dans la phase préparatoire de la dégustation. L'appétibilité d'un aliment se mesure, dès l'abord, sur sa perception visuelle : les couleurs des mets, les décors des plats, la présentation de l'assiette offrent un avant-goût, délicieux ou moins amer, de la substance à goûter. Toujours dans la phase pré-gustative, les molécules odorantes contenues dans les aliments s'évaporent et stimulent l'olfaction au niveau des narines, pendant toute la durée



du processus de mastication. La perception du repas est conditionnée, dans une moindre mesure, par l'audition. Par exemple, un bruit provoqué par la mastication peut être associé à une mauvaise qualité, voire à la nocivité des aliments. À la définition du goût des mets participe, également, le toucher, à travers lequel se définissent le caractère dur ou doux d'un aliment et ses caractéristiques thermiques. Le volet affectif est aussi impliqué dans le fonctionnement de l'appareil sensoriel gustatif (Le Magnen 1951), de manière que goûter un aliment devient le résultat d'une expérimentation synesthésique et émotive et que la bouche devient un véritable carrefour polysensoriel.

Dans le cadre de l'alimentation humaine, la frontière entre MANGIARE et GUSTARE est relativement nuancée, du fait du lien intime entre la nourriture et de quelques facteurs qui lui sont associés, tels que le plaisir, le confort, la sécurité, les recommandations de santé. Un aliment est bon soit s'il donne du plaisir au palais, soit s'il fonctionne comme marqueur d'identité socio-culturelle ou religieuse, soit s'il est jugé sain ou s'il se distingue par un style culinaire particulier.

L'écart entre MANGIARE et GUSTARE se réduit davantage lorsque nous nous penchons sur les contextes culturels italiens et français, qui sont fortement imprégnés des traditions culinaires respectives. En Italie et en France, l'alimentation constitue un acte non seulement biologique, mais surtout social et culturel : c'est au moment d'un repas convivial que les liens sociaux se renforcent, grâce au pouvoir de la nourriture et du vin comme « lubrifiant social » (Fischler 1990 : p.93-94).

Ainsi, dans la consommation socialisée de la nourriture et des boissons, l'information sensorielle apportée par les aliments est traduite dans des actes de communication et mise au service des échanges verbaux entre les locuteurs-dégustateurs. Il s'agit de la dimension communicative de la dégustation, qui est le résultat d'une disposition très forte, chez les êtres humains, à verbaliser les expériences corporelles, spécialement alimentaires : « les humaines mangent ensemble et ils disent et se disent ce qu'ils mangent » (Beaud et Pidoux 1996 : 89).

Ainsi, la verbalisation du repas constitue l'élément distinctif entre une activité purement physiologique, celle de s'alimenter, et l'activité « supérieure » de la dégustation, un acte de connaissance des goûts des aliments ; comme le remarque Gruhier (1989), « on mange avec sa tête, avec ses souvenirs, ses nostalgies d'enfance, ses habitudes familiales, sa culture ». En tant qu'activité intellectuelle, le goût, traditionnellement opposé à l'es-

tomac, se présente comme un signe de raffinement et non de glotonnerie, dans la mesure où celui-ci ne dépend ni de la faim ni de la soif (Perrefort et Gilli 1996 : p.712).

### 3.3.3 L'analyse lexicographique des vocables dans le RL-it

Le premier objectif de notre analyse est la description lexicographique des vocables clé, GUSTO et SAPORE, qui appartiennent à la nomenclature de base du RL-it. À l'aide de quelques extraits tirés de l'éditeur *Dicet*, nous présentons les résultats de notre analyse, en insistant sur la reconstruction de leur polysémie ainsi que sur la spécificité sémantique de leur lexie de base, GUSTO I et SAPORE I.

**GUSTO** La structure polysémique de ce vocable, que nous avons reconstruit dans l'éditeur *Dicet*, est assez large. Comme le témoigne la Figure 3.7, GUSTO se distingue par trois grandes acceptions, à savoir GUSTO I, GUSTO II.1 et GUSTO III.1, qui s'articulent en sous-acceptions.

Pour une caractérisation plus détaillée du sémantisme de GUSTO, à l'aide du Tableau 3.3, chaque lexie est décrite à partir :

- d'une étiquette sémantique, qui exprime la composante centrale de la définition de la lexie ;
- d'une forme propositionnelle, qui explicite la structure actancielle d'une lexie pré-dicative ou quasi-prédicative ;)
- d'un contexte d'occurrence sélectionné à partir des corpus de référence.

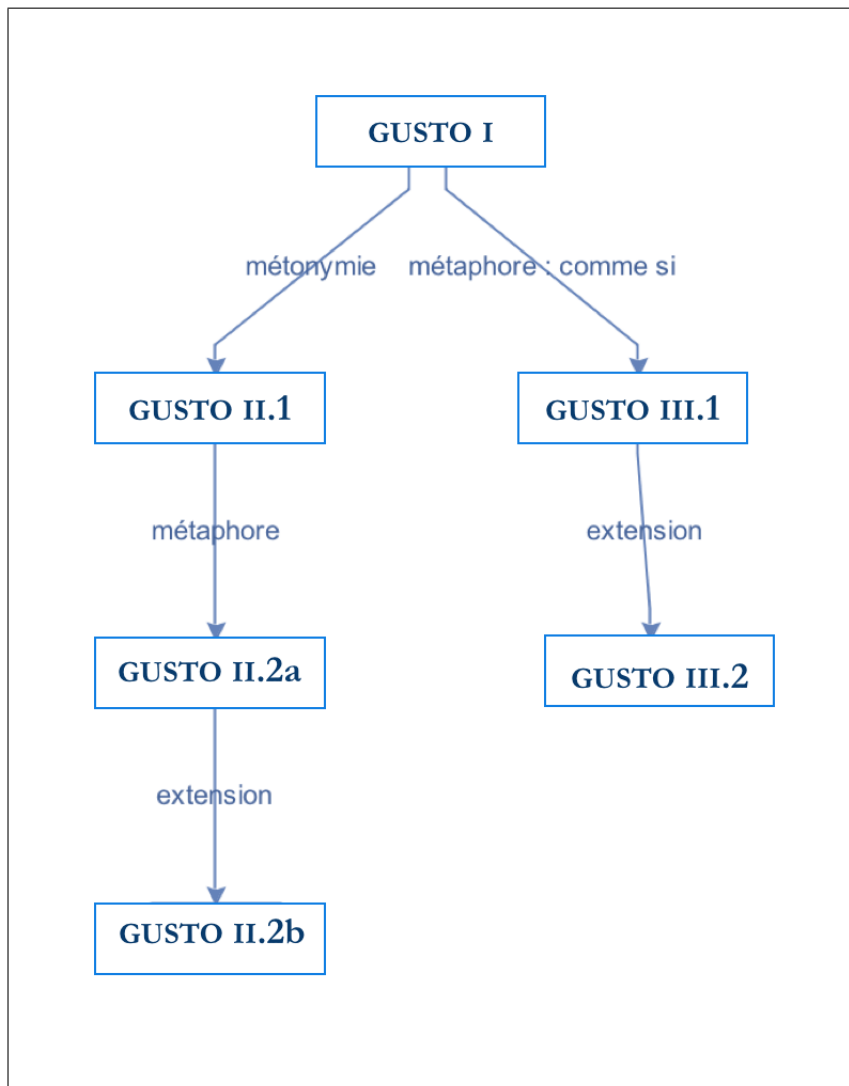


FIGURE 3.7 – La structure polysémique de GUSTO dans le RL-it

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle	exemple
GUSTO I	'faculté sensorielle'	gusto di $X_{=1}$ per percepire $Y_{=2}$ di $Z_{=3}$	<i>Vista, udito, olfatto e <b>gusto</b> sono trattati ampiamente, in un quadro aggiornatissimo delle conoscenze neurofisiologiche</i> <sup>72</sup> .
GUSTO II.1	'caractéristique liée à la perception sensorielle'	gusto $Y_{=2}$ di $X_{=1}$ che è percepito da $Z_{=3}$	<i>I Brutti ma Buoni hanno questo nome a causa della forma sgraziata, ma quando li assaggerete, quando in bocca si sprigionerà il <b>gusto</b> della nocciola leggermente tostata che si accompagna alla perfezione allo zucchero, diverrà evidente anche la seconda parte del nome</i> <sup>73</sup>
GUSTO II.2a	'caractère [de qqch.]'	gusto di $X_{=1}$	<i>Tutto è tornato normale, la vita ha ripreso il suo gusto</i> <sup>74</sup>
GUSTO II.2b	'caractère [de qqch.]'	gusto $Y_{=2}$ di $X_{=1}$ che è percepito da $Z_{=3}$	<i>In queste parole dal <b>gusto</b> vagamente melodrammatico è nascosta la verità.</i> <sup>75</sup>
GUSTO III.1	'faculté intellectuelle'	gusto di cui dispone $X_{=1}$	<i>La norma del <b>gusto</b> sostituisce quella morale e religiosa ed anche le tecniche della produzione artistica si affinano sempre più</i> <sup>76</sup>
GUSTO III.2	'sensation psychique'	gusto che prova $X_{=1}$ per $Y_{=2}$	<i>Perché quest'uomo, che tante volte ha dimostrato di aver senso dell'osservazione e <b>gusto</b> dell'esperienza, ha poi annegato queste poche idee buone in migliaia di pagine che traboccano di ipotesi incredibili?</i> <sup>77</sup>

Tableau 3.3 – La définition de la lexie de base de GUSTO

La lexie de base GUSTO **I** désigne le sens, parmi les autres quatre, qui active une sensation gustative lors de l'absorption d'un aliment ; la première acception dérivée, GUSTO **II.1** renvoie, par métonymie, à la sensation produite par l'activation de la faculté sensorielle. L'analyse des contextes d'occurrence de cette lexie dans nos corpus de référence souligne une connotation positive qui lui est attribuée de manière systématique. En italien, GUSTO **II.1** dénote, par défaut, une sensation gustative positive, à tel point qu'il paraîtrait bizarre d'associer un 'gusto' à une substance dont la sensation n'est pas nettement perçue ou appréciée par le palais [*\*gusto della farina*; *\*gusto del prezzemolo*; ?*gusto del pane*].

Dans ce sens, GUSTO **II.1** n'est pas une véritable acception métonymique de GUSTO **I**, mais représente une métonymie plus riche. En outre, comme le suggèrent les formes propositionnelles assignées aux deux lexies prédicatives, le transfert métonymique engendre un déplacement au niveau de la structure actancielle. Plus précisément, l'actant  $X_{=1}$  de la lexie source (prototypiquement l'individu qui possède la faculté gustative) devient  $Z_{=3}$  au sein de la lexie cible ; de même, l'actant  $Z_{=3}$  de la lexie source (de manière générale, la substance alimentaire qui est goûtée) devient  $X_{=1}$  dans la lexie cible.

La délimitation de la lexie de base entre ces deux premières lexies repose sur un critère logique : une faculté de perception sensorielle est requise pour qu'une sensation gustative se produise pendant l'ingestion d'un aliment. Toutefois, il est important de nuancer cette hiérarchie, puisque l'examen du développement polysémique du vocable GUSTO suggère que GUSTO **I** et GUSTO **II.1** semblent fonctionner comme des « sous-vocables » à part entière, car ils produisent un nombre équivalent de dérivations polysémiques.

Dans le Tableau 3.8, nous proposons une représentation du sous-développement polysémique régi par GUSTO **I** (représenté par la branche à gauche) et GUSTO **II.1** (placé à droite de l'image).

GUSTO **I** crée une métaphore dans GUSTO **III.1**, qui se réfère à une faculté intellectuelle de discernement [*il gusto del bello*] ; par extension, à partir de ce sens, dérive l'acception GUSTO **III.2**, qui signifie une disposition vers quelque chose [*il gusto dell'avventura*].

De l'autre côté de l'arbre polysémique, GUSTO **II.1** active une métaphore, GUSTO **II.2a** qui dénote le caractère positif d'une entité abstraite [*il gusto della vita*]. Par extension à partir de ce sens, GUSTO **II.2b** renvoie au caractère donné, ou le ton de quelque chose [*gusto melodrammatico*].

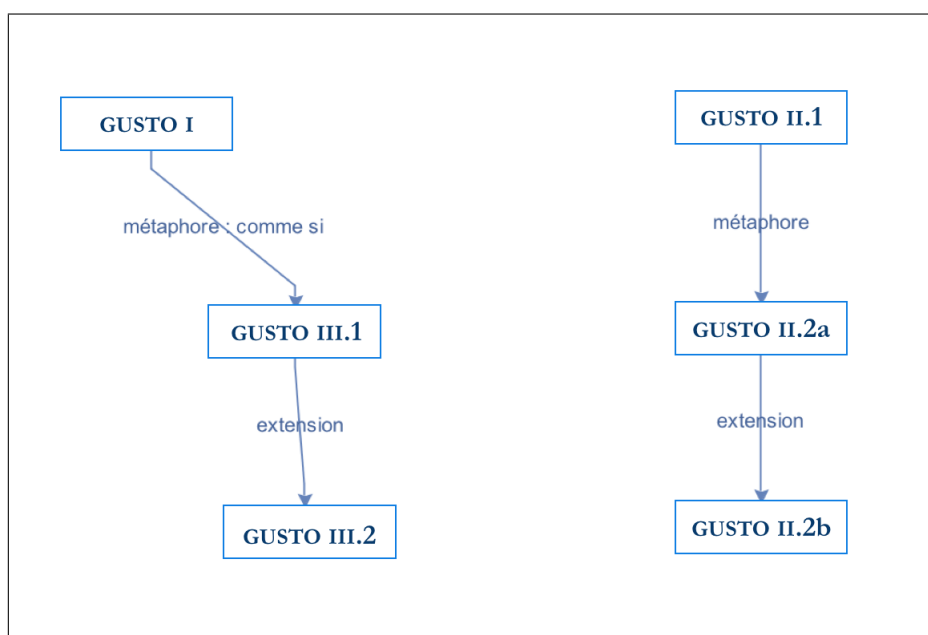


FIGURE 3.8 – Le sous-développement polysémique de GUSTO I et GUSTO II.1

Après avoir ébauché la polysémie de GUSTO, nous nous focalisons sur les acceptions « premières », GUSTO I et GUSTO II.1, les seules qui dénotent l’expérience gustative à partir des points de vue différents.

**GUSTO I** C’est une lexie prédicative qui se définit à partir de trois actants sémantiques. En particulier, l’actant sémantique X est lexicographiquement représenté par un mangeur réel ou virtuel ; l’actant Y renvoie à ce que le mangeur ressort en goûtant une substance alimentaire ; l’actant Z rappelle la substance alimentaire elle-même.

Dans le Tableau 3.4, nous présentons l’ensemble des sémantèmes qui peuvent occuper ces différentes positions actancielles.

sémantème X	sémantème Y	sémantème Z
‘assaggiatore’	‘sapore I’	‘alimento I’
‘degustatore’	?‘gusto II.1’	‘bevanda I’
*‘bevitore’	*‘aroma I’	*‘genere alimentare’

Tableau 3.4 – Le repérage des actants sémantiques de GUSTO I

Pour la première classe de sémantèmes (X), considérons à titre d’exemple la lexie ASSAGGIATORE. Comme le montre la Figure 3.9 qui résume sa description dans l’éditeur *Dicet*, il s’agit d’un vocable monosémique qui dénote un individu (X), dont l’activité est

de goûter des aliments ou des boissons (Y).

The screenshot shows a window titled 'assaggiatore' with a tree view on the left containing 'assaggiatore'. The main area displays the following information:

- nome comune**
- [DF]**: individu qui a une certaine activité  
*(X)assaggiatore di Y<sub>s1</sub>*
- [LF]**:
  - Syn<sub>s</sub>** : **sommelier**
  - Syn<sub>n</sub>** : **degustatore**
  - S<sub>2</sub><sup>prototyp</sup>** : **vino, tè l2, caffè l2, formaggio**
- [EX]**: Nel compiere questa operazione, l'**assaggiatore** centellina un po' di liquore sia dalla tazza, sia da un cucchiaino, facendo in modo di distribuire il liquore su tutto il palato.  
**Paisà**

At the bottom left, there is a 'Vocabole' section with 'Identifi...' (3718) and 'Prefix:'.

FIGURE 3.9 – Les actants sémantiques de type X de GUSTO I : le cas d'ASSAGGIATORE

En nous penchant sur les actants sémantiques de type Y de GUSTO I, c'est le sémantème 'sapore I' qui est interpellé de manière prototypique dans la structure actancielle de GUSTO I.

La lexie correspondante, SAPORE I, présentée dans la Figure 3.10, dénote une caractéristique sensorielle donnée (Y) d'une substance (X) perçue per un individu (Z).

The screenshot shows a window titled 'sapore' with a tree view on the left containing 'sapore I', 'sapore II.1', 'sapore II.2', and 'sapore III'. The main area displays the following information:

- nome comune**: masc
- [DF]**: caratteristica liée à la perception sensorielle  
*sapore Y<sub>s2</sub> di X<sub>s1</sub>, che è percepito da Z<sub>s3</sub>*
- [LF]**:
  - Syn<sub>s</sub>** : **gusto II.1**
  - Syn<sub>n</sub>** : **sapidità**
  - A<sub>1</sub>Non** : **insipore I**
  - Gener** : **sensazione I**
  - V<sub>0</sub>** : **sapere<sub>v</sub><sup>2</sup> I.1**
  - A<sub>10</sub>** : **sapido I**
  - Magn + A<sub>1</sub>** : **saporito I**
  - Bon + A<sub>1</sub>** : **gustoso I**
- [INF]** [GC] [MO] [DF] [NB] [GP] [LF] [EX] [PH]
- Alessandro lo vide dispiaciuto e lo invitò a rimanere per la cena, anche se non c'era molto da mangiare: pane secco, datteri e vino di palma dal **sapore** acidulo.  
Coris MANFREDI Valerio Massimo, *Alexandros 3. Il confine del mondo*, 2010

At the bottom left, there is a 'Vocabole' section with 'Identifi...' (2754), 'Name:' (sapore), and 'Subscri...' and 'Supersc...' dropdowns.

FIGURE 3.10 – Les actants sémantiques, de type Y de GUSTO I : le cas de SAPORE I

Également, le sémantème 'gusto II.1' est susceptible d'occuper la position actancielle Y du prédicat 'gusto I'. Cependant, ce sens a un statut moins prototypique, car il exprime un sens plus riche que celui de 'sapore I'. Dans la Figure 3.11, la relation de synonymie approximative entre ces sémantèmes est encodée dans la zone de fonctions lexicales.

gusto  
 gusto I  
 gusto II.1  
 gusto II.2a  
 gusto II.2b  
 gusto II.3  
 gusto III.1  
 gusto III.2  
 gusto III.3

Vocabole  
 Identifi... Prefix :  
 1411  
 Name :  
 gusto  
 Subscri... Supersc...  
 Probability :

nome comune  
 masc

[DF]  
 caractéristique liée à la perception sensorielle  
**gusto**  $Y_{=2}$  di  $X_{=1}$ , che è percepito da  $Z_{=3}$

[LF]  
**Syn<sub>c</sub>** : **sapore I**  
**Syn<sub>n</sub>** : **sapidità**  
**Anti<sub>n</sub>** : **disgusto I**  
**Gener** : **sensazione I**  
**S<sub>instr</sub> & S<sub>prototyp</sub>** : **gusto I**  
**Ver** : **inconfondibile**  
**Real<sub>3</sub>** : **assaporare I** [ART -]; **provare** [ART -]  
**Enun<sub>3</sub>Real<sub>3</sub>** : **"Mmm!"**

[INF] [GC] [MO] [DF] [NB] [GP] [LF] [EX] [PH]

I Brutti ma Buoni hanno questo nome a causa della forma sgraziata, ma quando li assaggerete, quando in bocca si sprigionerà il **gusto** della nocciola leggermente tostata che si accompagna alla perfezione allo zucchero, diverrà evidente anche la seconda parte del nome.  
 Coris Pareti di zucchero, 17 june 2011

FIGURE 3.11 – Les actants sémantiques, de type Y de GUSTO I : le cas de GUSTO II.1

Les sémantèmes marqués par l’astérisque, ‘bevitore’, ‘aroma I’ et ‘genere alimentare’, qui avaient été envisagés dans une première hypothèse, sont mis à l’écart après une vérification plus détaillée. Par exemple, la lexie BEVITORE, décrite dans la Figure 3.12 fait référence à un comportement réitéré par un individu (X), qui consiste à boire beaucoup d’alcool (Y) et à tolérer, d’habitude, son effet.

bevitore  
 bevitore

Vocabole  
 Identifi... Prefix :  
 3618  
 Name :

nome comune

[DF]  
 individu qui a un certain comportement  
 ( $X_{=1}$ ) **bevitore** di  $Y_{=2}$

[LF]  
**Syn<sub>n</sub>** : **spugna II**  
**Anti<sub>n</sub>** : **astemio**  
**S<sub>prototyp</sub>** : **vino**  
**Magn** : **gran**  
**Magn<sup>temp</sup>** : **accanito**

[EX]  
 Di tutti i disagi che soffre un **bevitore** accanito di caffè, però, sicuramente il peggiore è quello della difficoltà ad addormentarsi.  
 Fuori da banche dati : Web

FIGURE 3.12 – L’analyse lexicographique de BEVITORE dans le RL-it

De même, le traitement lexicographique de la lexie AROMA I, dont nous montrons un extrait dans la Figure 3.13, se rapporte plutôt à la sphère de l’olfaction. Ce sens est impliqué, plus précisément, dans le processus sensoriel de type olfactif, activée par une substance ingérée.

Le sens qui n’est pas retenu au sein de la sous-classe de sémantèmes de type Z est ‘genere alimentare’, dont la définition est donnée dans la Figure 3.14. Cette lexie locution-



<ul style="list-style-type: none"> <li>aroma</li> <li style="background-color: #e0e0e0;">aroma I.1</li> <li>aroma I.2</li> <li>aroma I.3</li> </ul>	<p>nome comune masc</p>
	<p>[DF] caractéristique liée à la perception sensorielle <i>aroma</i> <math>X_{=2}</math> di <math>Y_{=1}</math>, che è percepito da <math>Z_{=3}</math></p>
<p>[LF] <b>Syn<sub>n</sub></b> : odore I.1, fragranza ; profumo I <b>Anti<sub>n</sub></b> : fetore <b>Magn + A<sub>1</sub></b> : aromatico I.1, fragrante <b>Bon</b> : inconfondibile, unico <b>CausFunc<sub>1</sub></b> : aromatizzare I.1 [N=Y]</p>	
<p>[EX] Il sorbetto al tè verde ha un gradevole <b>aroma</b> fruttato. Coris</p>	

Vocabole

Identifi... Prefix :

3583

Name :

FIGURE 3.13 – L’analyse lexicographique d’AROMA I dans le RL-it

nelle, employée notamment au pluriel, exclut toute référence à la perception gustative et concerne un ensemble d’aliments destinés à être consommés par les individus [*Il sapore delle soapopera*]..

<ul style="list-style-type: none"> <li>genere alimentare</li> <li style="background-color: #e0e0e0;">genere alimentare</li> </ul>	<p>[GC] locuzione nominale locuzione forte det plur</p>
	<p>[DF] ensemble d’entités <i>genere alimentare</i> destinato a essere consumato da <math>X_{=1}</math></p>
<p>[LF] <b>Syn<sub>n</sub></b> : cibo I.1 <b>Sing<sub>n</sub></b> : alimento I</p>	
<p>[EX] L’e-commerce per cibo e <b>generi alimentari</b> vale quasi 600 milioni di euro. Fuori da banche dati : Web</p>	

Vocabole

Identifi... Prefix :

3647

Name :

FIGURE 3.14 – L’analyse lexicographique de «GENERE ALIMENTARE» dans le RL-it

**SAPORE** Ce vocable a une polysémie moins complexe par rapport à GUSTO, qui est illustrée dans la Figure 3.15. Il se distingue par une lexie de base, SAPORE I, qui désigne una caractéristique (Y) liée à la perception sensorielle d’une substance (X) par un individu (Z).

SAPORE I régit trois acceptions dérivées : une lexie métaphorique, SAPORE II.1, qui se réfère au caractère donné (Y) de quelque chose (X) qui est perçu par un individu (Z) [*il*

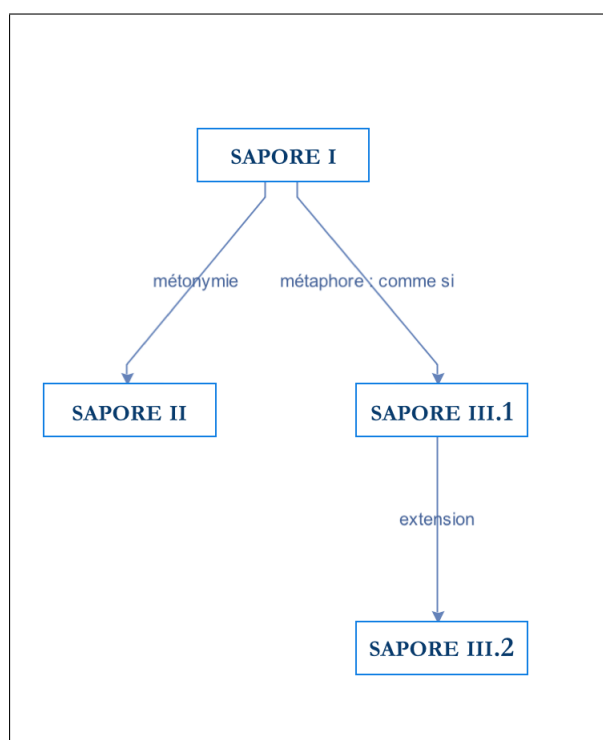


FIGURE 3.15 – La structure polysémique de SAPORE dans le RL-it

*sapore delle soap-opera*]. Par extension à partir de ce sens, SAPORE II.2 désigne le caractère positif de quelque chose, [*il sapore di una sera estiva*]. Finalement, par dérivation métonymique, se forme SAPORE III, au sens de substance alimentaire utilisée pour assaisonner les mets [*aromatizzare un piatto con sapori particolari*].

**SAPORE I** En regardant plus de près la structure actancielle de l'unité lexicale de base de SAPORE, trois actants sont impliqués dans l'expression de ce sens. Dans le tableau 3.5, nous présentons les sémantèmes qui remplissent les positions actanciennes.

sémantème X	sémantème Y	sémantème Z
'alimento'	'dolce'	'degustatore'
'bevanda'	'amaro'	'assaggiatore'
'sostanza'	'acido'	/
/	'salato'	/

Tableau 3.5 – Le repérage des actants sémantiques de GUSTO I

D'habitude, l'actant sémantique X est représenté par une substance alimentaire [*il sapore del salmone; il sapore dell'aranciata*], mais toutes les substances, plus ou moins comestibles, possèdent un 'sapore' propre [*il sapore del sangue, il sapore del dentifricio*].

L'actant sémantique Y désigne la nature de la caractéristique sensorielle perçue. Cette position actancielle renvoie, notamment, aux *descripteurs prototypiques* qui désignent les quatre caractéristiques sensorielles élémentaires : ACIDO I, AMARO I, DOLCE I et SALATO I<sup>78</sup>. Ces sens ne fonctionnent pas selon une logique quaternaire, où chaque élément s'oppose à l'autre dans le carré, mais tendent à respecter une logique polaire : le pôle 'dolce' a tendance à contraster aussi bien 'amaro' que 'acido' et 'salato'. Cette relation est mise en évidence dans la section des fonctions lexicales de l'article de DOLCE I (Figure 3.16), où les trois lexies AMARO I.1, ACIDO I et SALATO I.1 entretiennent une relation contrastive avec la lexie décrite, codifiée par la fonction lexicale **Contr**.

FIGURE 3.16 – La relation contrastive entre DOLCE I et les autres descripteurs prototypiques

À part les quatre types de SAPORE I canoniques, le deuxième actant Y s'applique aussi à une infinité de sémantèmes qui expriment toute la gamme des sensations évoquées par une substance ingérée [*sapore di tappo*; *sapore di bruciato*; *sapore rancido*]. L'actant Y se réalise au niveau de syntaxe de surface sous la forme d'un adjectif ou d'un syntagme de type [de + N]. Pour ce qui concerne les lexies de type adjectival, le lexique comble ses lacunes par le recours systématique à des adjectifs, composés à partir d'un radical qui désigne un produit ayant un SAPORE I particulier. Par exemple, les adjectifs MIELOSO (1a) et ZUCCHEROSO (1b), dérivés respectivement de MIELE et de ZUCCHERO I expriment

78. C'est le chimiste Georg Cohn qui propose cette classification en 1914, en s'appuyant sur la distinction établie en 1824 par le chimiste français Michel-Eugène Chevreul entre sensibilités tactiles, olfactives et gustatives. Les classifications proposées avant ces recherches, comptaient un nombre plus élevé de vocaboles car elles incluait aussi les descripteurs sensoriels de type tactile et olfactif. Par exemple, Aristote distingue huit qualités gustatives : le doux, l'amer, l'onctueux, le salé, l'aigre, l'âpre, l'astringent et l'acide. Encore, Linné en 1751 théorise l'existence de dix goûts, à savoir l'humide, le sec, l'acide, l'amer, le gras, l'astringent, le sucré, l'aigre, le muqueux et le salé.

un type particulier de douceur associée à une substance. Les adjectifs AGLIACEO (1c) ou ZAFFERANATO I (1d) , dérivés des noms de condiments AGLIO I.2 et ZAFFERANO I.2 décrivent l'ensemble des sensations gustatives évoquées par ces aliments.

- (1) a. *Il suo infuso è di colore chiaro, limpido dal gusto delicato ma caratteristico con sfumature fiorite e sapore **mieloso**.* (Fuori da banche dati : Web)
- b. *Il suo sapore è **zuccheroso** e ricorda vagamente quello del cioccolato, per cui può tranquillamente soddisfare la golosità, senza ovviamente esagerare con le calorie e i grassi* (Paisà)
- c. *Amadori trascinò la sua sedia di fianco al professore, e il suo alito lievemente agliaceo impregnò la spiegazione.* (Coris)
- d. *Piatti di riso zafferanato esistono nella tradizione arabo-sicula, così come in quella ebraico-sicula.* (Fuori da banche dati : Web)

Le troisième actant sémantique Z de SAPORE I indique l'individu qui perçoit la caractéristique sensorielle d'une substance, tels que 'assaggiatore' ou 'degustatore'.

### 3.3.3.1 La reconstruction des champs lexicaux de gusto I et sapore I

Dans une deuxième phase de l'analyse, nous avons essayé de reconstruire le champ lexical de GUSTO I, à partir de l'analyse d'un échantillon de 46 vocables, qui nous paraissaient pertinents. Les vocables examinés n'appartiennent pas uniquement à la nomenclature de base du RL-it, comme GUSTO I, mais XX ont été induits à partir de la description lexicographique d'un nombre plus restreint d'entrées. Afin d'effectuer l'analyse lexicographique, nous avons isolé notre échantillon de vocables de la nomenclature de base du RL-it, en les déplaçant dans une boîte à part du logiciel *Dicet*, appelée « sapore ». Ainsi, nous avons procédé à la description de leurs polysémies en vue d'identifier leurs lexies de bases. Dans le Tableau qui suit, nous présentons un aperçu synthétique de la description lexicographique du sens de base des vocables examinés<sup>79</sup>. Les unités lexicales examinées sont présentées selon un ordonnancement alphabétique et leur description contient :

- une étiquette sémantique ;
- une forme propositionnelle ;
- une brève définition ;
- un exemple sélectionné dans nos corpus de référence.

---

79. Les lexies appartenant aux vocables polysémiques sont numérotées (Ex. GUSTO I), alors que les lexies correspondant à des vocables monosémiques n'ont aucune numérotation.

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle	définition	exemple
「A BOCCA ASCIUTTA 』	‘D’une certain façon’	X a bocca asciutta	‘senza mangiare o bere’	<i>I più deboli rimangono a bocca asciutta e fmiscono per morire di fame.</i>
ACERBO 1.1	‘Qui a une certaine caractéristique temporelle’	X che è acerbo	‘non giunto a maturazione, con un sapore proprio’	<i>Il pomodoro acerbo contiene acido ossalico.</i>
ACETO 1.1	‘Substance alimentaire’	aceto utilizzato da X	‘sostanza alimentare di sapore acre’	<i>Ci sono parecchi usi alter-nativi dell’aceto che non tutti conoscono.</i>
ACIDITÀ 』	‘Caractéristique liée à la perception sensorielle’	acidità di X percepito da Y	‘sapore 』 di una sostanza acida’	<i>Si tratta di un sapore asciutto e di buona acidità.</i>
ACIDO 』	‘Goût’	X di Y che è acido percepito da Z	‘uno dei quattro sapori 』 fondamentali’	<i>Il sapore acido delle lenticchie gli impastava la lingua.</i>
ADDOLCIRE 』	‘Action sur une chose physique’	X addolcire Y con Z	‘rendere di sapore dolce’	<i>Il miele addolcisce la mia tazza di tè.</i>
AGLIACEO 』	‘Caractéristique liée à la perception sensorielle’	X di Y che è agliaceo percepito da Z	‘che ha il sapore dell’aglio’	<i>Amadori trascinò la sua sedia di fianco al professore, e il suo alito lievemente agliaceo impregnò la spiegazione.</i>
				.../...

AGLIO <b>I</b>	'Plante'	aglio coltivato da X	'pianta erbacea con bulbo globoso'	<i>La pianta dell'<b>aglio</b> è una bulbosa perenne.</i>
ALIMENTO <b>I</b>	'qqch. que l'on consomme'	alimento destinato a essere consumato da X	'sostanza con un sapore <b>I</b> proprio che ingerita fornisce energie all'organismo'	<i>Se la maggior parte delle persone non riesce a digerire il lattosio, forse davvero il latte non è un <b>alimento</b> adatto agli adulti.</i>
AMAREZZA <b>I</b>	'Caractéristique liée à la perception sensorielle'	acidità di X percepito da Y	'sapore <b>I</b> amaro di una sostanza'	<i>Si consiglia di attenuare l'<b>amarezza</b> dell'indivvia eliminando la base del cespo.</i>
AMARO <b>I</b> <sub>Adj.</sub>	'Goût'	X che è amaro percepito da Y	'uno dei quattro sapori <b>I</b> fondamentali'	<i>Le verdure <b>amare</b> svolgono un ruolo chiave per la salute del fegato.</i>
AMARO <b>I</b> <sub>N</sub>	'Caractéristique liée à la perception sensorielle'	amaro di X percepito da Y	'sapore <b>I</b> amaro di una sostanza'	<i>Per gustarli a pieno bisogna prepararsi ad un sapore complesso : alla dolcezza della zucca è accostato il salato del parmigiano, l'<b>amaro</b> degli amaretti e il piccante della mostarda.</i>
.../...				

AMARO GNOLO I	'Goût'	X di Y che è amarognolo percepito da Z	'sapore I leggermente amaro e piacevole'	<i>Il propoli è un complesso di sostanze resinose e gommose, di consistenza vischiosa, odore gradevole, colore scuro e sapore <b>amarognolo</b>.</i>
AROMA I.1	'Caractéristique liée à la perception sensorielle'	aroma Y di X percepito da Z	'profumo I di una sostanza che viene ingerita'	<i>Il sorbetto al tè ha un gradevole <b>aroma</b> fruttato.</i>
ASSAGGIARE I.1	'Faire qqch. chose'	X assaggiare Y	'Esercitare il senso del gusto I su una sostanza alimentare'	<i>Nelle stanze affrescate si può così <b>assaggiare</b> il tipico piatto ferrarese e degustare i vini in mostra che, quest'anno, arrivano dall'Umbria.</i>
ASSAGGIATORE I.1	'Individu qui a une certaine activité'	assaggiatore di X	'individuo che esercita il senso del gusto I su una sostanza alimentare per giudicare il sapore I'	<i>Nel compiere questa operazione, l'<b>assaggiatore</b> cennella un po' di liquore sia dalla tazza, sia da un cucchiaino, facendo in modo di distribuire il liquore su tutto il palato.</i>
				.../...

ASSAPORARE <b>I</b>	'Faire qqch. chose'	X assaporare Y	'Esercitare il senso del gusto <b>I</b> nell'assunzione di una sostanza alimentare per sentirne il gusto <b>II.1</b> '	<i>Le varie case della piazza, in occasione di questa manifestazione, si trasformano in locande dove si possono assaporare i prodotti tipici e i vini del posto.</i> <b>Bevvi</b> lo champagne d'un sorso e mi slacciai il colletto della camicia <b>Bevvi</b> lo champagne d'un sorso e mi slacciai il colletto della camicia <i>Di tutti i disagi che soffre un bevitore accanito di caffè, sicuramente il peggiore è quello della difficoltà ad addormentarsi.</i> « <b>Bleah bleah bleah!</b> », esclamò lui in tutta rispostata, pulendosi la lingua con una mano per rimuovere qualsiasi residuo di torta.
BERE <b>I</b>	'qqch. que l'on consomme'	X bere Y	'ingerire una sostanza liquida per togliere la sete'	
BEVANDA <b>I</b>	'Faire qqch. chose'	bevanda destinata a essere consumata da Y	'sostanza liquida con un sapore <b>I</b> che toglie la sete'	
BEVITORE <b>I</b>	'Individu qui a un certain comportement'	X che è un bevitore di Y	'individuo che beve alcolici frequentemente'	
BLEAH <b>I</b>	'Son expressif'	X Le locuteur dit : « Bleah! »	'espressione sonora di una sensazione negativa verso una sostanza dal sapore <b>I</b> che non piace'	
				.../...



CAFFÈ I.1	'Plante'	caffè coltivato da X	'albero coltivato per il frutto contenente semi ricchi di alcaloidi'	<i>Il paesaggio archeologico delle prime piantagioni di caffè nel sud-est di Cuba è un'area protetta.</i>
CENTELLINARE I.1	'faire qqch. chose'	X centellinare Y	'Esercitare il senso del gusto I nell'ingerire una sostanza liquida con un sapore I che piace'	<i>Nel compiere questa operazione, l'assaggiatore centellina un po' di liquore da un cucchiaino.</i>
CONTRO STOMACO I	'D'une certain façon'	X contro stomaco	'Senza avere appetito I'	<i>Ieri sera non avevo fame e ho mangiato la minestra contro stomaco.</i>
CRUDO I.1	'Qui a une certaine caractéristique'	X che è crudo	'di sostanza che non ha subito l'azione del fuoco, con conseguenze sul sapore I'	<i>A differenza della pizza bruciata, la pizza cruda è immangiabile.</i>
DA LECCARSI I BAFFI I	'Qui a une certaine caractéristique'	X di Y che è da leccarsi i baffi percepito da Z	'Di sostanza che ha un sapore I che piace'	<i>Se volete preparare un dolce da leccarsi i baffi, ecco raccolte per voi alcune ricette di dolci semplici da preparare.</i>
.../...				

DEGUSTARE	'faire qqch. chose'	X degustare Y	'Esercitare il senso del gusto   nell'ingerire una sostanza alimentare che ha un sapore   che piace'	<i>Si può <b>degustare</b> la birra in alcune delle rivendite o locande delle abbazie.</i>
DISGUSTO	'réaction corporelle'	disgusto di X per Y	'reazione negativa causata dal sapore   di una sostanza'	<i>La sensazione di <b>disgusto</b> si attiva se assaporiamo qualcosa di rancido o maleodorante.</i>
DIVORARE	'Faire qqch. chose'	X divorare Y	'mangiare   rapidamente e con voracità'	<i>Marco mangiò in silenzio, cercando di <b>divorare</b> quei deliziosi piatti senza dover fare ricorso all'italiano.</i>
DOLCE   <sub>Adj.</sub>	'Goût'	X di Y che è dolce percepito da Z	'uno dei quattro sapori   fondamentali'	<i>Chi cerca sapori particolarmente <b>dolci</b> può trovare molte specialità arricchite da abbondanti quantità di zucchero.</i>
.../...				

DOLCEZZA <b>I</b>	'Caractéristique liée à la perception sensorielle'	dolcezza di X che è percepita da Y	'sapore <b>I</b> dolce di una sostanza'	<i>L'asprezza del limone com-pensa la <b>dolcezza</b> delle ca-rote e delle barbabietole.</i>
DOLCIASTRO <b>I</b>	'Goût'	X di Y che è dol-ciastro percepito da Z	'sapore <b>I</b> leggermente dolce e spiacevole'	<i>I sapori <b>dolciastri</b> mi nau-seano.</i>
EDULCORARE <b>I</b>	'Faire qqch. chose'	X edulcorare Y con Z	'rendere di sapore <b>I</b> dolce per l'aggiunta di una sostanza'	<i>Le zuccheriere furono sostituite dalle bustine monodose ed ora, se si vuole <b>edulco-rare</b> il caffè, bisogna aprire una o più bustine di zuc-cheri.</i>
GENERE ALIMENTARE <b>I</b>	'Ensemble d'entité'	genere alimen-tare destinato a X	'classe di alimenti'	<i>L'é-commerce per cibo e <b>generi alimentari</b> vale quasi 600 milioni di euro.</i>
GUSTARE <b>I</b>	'Faire qqch. chose'	X gustare Y	'percepire con il gusto <b>I</b> '	<i>Bevo a piccoli sorsi, quasi a volerne <b>gustare</b> il sapore lievemente frizzante.</i>
GUSTATIVO <b>I</b>	'Relatif à une sen-sation'	X gustativo	'relativo al gusto <b>I</b> '	<i>Le sensazioni <b>gustative</b> possono passare da un sapore acerbo a uno erbaceo con tendenze più o meno marcate verso il piccante o l'amaro.</i>
.../...				

GUSTOSO <b>I</b>	‘Qui a une certaine caractéristique’	X di Y che è gustoso percepito da Z	‘Di sostanza che ha un sapore <b>II.2</b> che piace’	<i>I cannelloni ripieni di soia sono un piatto molto <b>gustoso</b>.</i>
INSAPORE <b>I</b>	‘Qui a une certaine caractéristique’	X di Y che è insapore percepito da Z	‘di sostanza che non ha sapore <b>I</b> ’	<i>Mangiamo i ravioli, beviamo una birra <b>insapore</b> che viene da Canton.</i>
MANGIARE <b>I</b>	‘Faire qqch. chose’	X mangiare Y	‘ingerire sostanze alimentari a scopo di sostentamento’	<i><b>Mangiamo</b> i ravioli, beviamo una birra <b>insapore</b> che viene da Canton.</i>
MIELOSO <b>I</b>	‘Qui a une certaine caractéristique’	X di Y che è mieloso percepito da Z	‘sapore <b>I</b> molto dolce come quello del miele’	<i>Il suo infuso ha un gusto <b>delicato</b> con sfumature <b>fiorite</b> e sapore <b>mieloso</b>.</i>
MMM! <b>I</b>	‘Son expressif’	X Le locuteur dit : « Mmm ! »	‘espressione sonora di reazione verso una sostanza che ha un sapore <b>I</b> che piace’	<i>« <b>Mmm!</b> », che bontà!</i>
「RIFARSI LA BOCCA」 <b>I</b>	‘Faire qqch. chose’	X rifarsi la bocca con Y	‘eliminare dalla bocca il sapore <b>I</b> spiacevole di una sostanza assumendone una dal sapore <b>I</b> piacevole’	<i>Dopo quella cena <b>disgustosa</b> <b>mi sono rifatto la bocca</b> con una <b>caramella</b>.</i>
				.../...

SALATO <b>I.1</b> <sub>Adj.</sub>	‘Goût’	X di Y che è salato percepito da Z	‘uno dei quattro sapori <b>I</b> fondamentali’	<i>I pomodori vengono privati della pelle e scottati, e quindi inscatolati dopo addizionamento di succo leggermente <b>salato</b>.</i> <i>Quando il sindaco portò alla bocca il cucchiaino pieno di zuppa sentì un orribile <b>sapore</b> di prezzemolo appassito e uova marce.</i> <i>Nancy guardava Will bere come una spugna, mentre lei <b>sorvegliava</b> una bevanda analcolica.</i> <i>Aprivo la scatola, prendevo un chiodo di garofano, e lo mettevo in bocca, studian-done il sapore <b>stucchevole</b>.</i>
SAPORE <b>I</b>	‘Caractéristique liée à la perception sensorielle’	sapore Y di X percepito da Z	‘sensazione prodotta nell’ingestione di una sostanza attraverso il gusto <b>I</b> ’	<i>Bere il caffè senza <b>zuc- chero</b> è un’abitudine sana.</i>
SORSEGGIARE <b>I</b>	‘faire qqch. chose’	X sorseggiare Y	‘Esercitare il senso del gusto <b>I</b> nell’ingerire una sostanza liquida’	
STUCCHEVOLE <b>I</b>	‘Qui a une certaine caractéristique’	X di Y che è stucchevole percepito da Z	‘di sostanza che ha un sapore <b>I</b> intenso e spiacevole’	
ZUCCHERO <b>I</b>	‘qqch. que l’on consomme’	zucchero des-tinato a essere consumato da X	‘sostanza alimentare che contiene sacca-rosio, con un sapore <b>I</b> ’	
				.../...



Le traitement lexicographique de ces vocables, à partir de l'analyse de leurs lexies de base, nous a permis d'identifier trois classes de vocables à l'intérieur de notre échantillon initial, à savoir :

- Les vocables, dont la lexie de base contient le sémantème 'gusto I' ;
- Les vocables dont la lexie de base contient le sémantème 'sapore I' ;
- Les vocables dont la lexie de base ne contient ni le sémantème 'gusto I' ni le sémantème 'sapore I'.

**Le champ lexical de GUSTO I** Le premier groupe de vocables qui contiennent le sémantème 'gusto I' en position privilégiée, se place au centre du champ lexical de GUSTO I.

La représentation que nous donnons dans la Figure 3.17 témoigne d'un ensemble assez restreint de vocables (dix vocables au total)<sup>80</sup>.

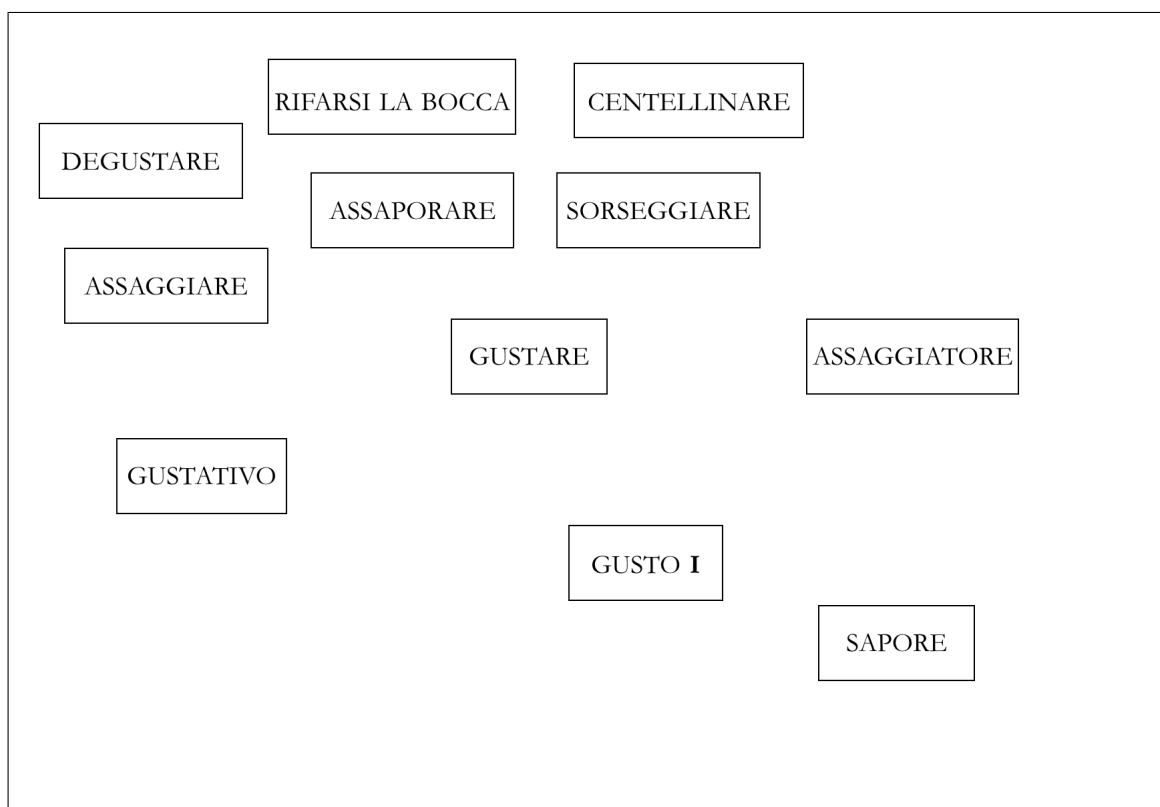


FIGURE 3.17 – Le champ lexical de GUSTO I

Il s'agit, en particulier, des verbes qui dénotent des *faits* liés à GUSTO I et qui se réfèrent au processus gustatif. Le plus représentatif, GUSTARE, signifie, de manière très

80. Dans notre représentation des champs lexicaux, nous n'avons pas considéré l'organisation interne des vocables mais uniquement leur pertinence au sein du champ lexical.

générale, percevoir à travers le GUSTO I ; la lexie de base des autres vocables sont attestés véhiculer un sens plus riche. En particulier, ASSAGGIARE et DEGUSTARE insistent sur l'acte d'expérimenter une petite quantité d'une substance alimentaire, en activant le sens GUSTO I et dans l'objectif d'en évaluer les caractéristiques gustatives. ASSAPORARE, CENTELLINARE et SORSEGGIARE renvoient à la perception gustative avec un accent particulier sur la caractéristique positive de la substance alimentaire ou liquide goûtée. Le sémantisme du vocable locutionnel 「RIFARSI LA BOCCA」est plus riche et renvoie à l'acte d'activer une perception gustative sur une substance qui a une caractéristique sensorielle positive, pour éliminer la sensation négative causée par une substance ayant une caractéristique sensorielle négative.

Le champ lexical de GUSTO I témoigne aussi de la présence de l'adjectif de relation GUSTATIVO, au sens de 'relatif à gusto I' et d'un substantif déverbal qui désigne l'activité d'un individu qui utilise le GUSTO I pour évaluer la qualité des aliments ou des boissons. Le dernier vocable qui gravite autour de GUSTO I est SAPORE dont la lexie de base désigne la caractéristique sensorielle attribuée à l'aliment lors de la gustation.

**Le champ lexical de SAPORE I** Les vocables qui contiennent le sémantème 'sapore I' au sein de la définition de leurs lexies de bases renvoient à un ensemble plus riche (27 au total). Cette classe de vocables, présentée à l'aide de la Figure 3.18, correspond au champ lexical de SAPORE I.

Ce champ lexical se distingue par une incidence importante de vocables qui fonctionnent comme des *descripteurs*, c'est-à-dire qui servent à qualifier SAPORE I. Tout d'abord, au sein de ce champ se situent les *descripteurs prototypiques* de SAPORE I : DOLCE, SALATO, ACIDO, AMARO. Au sein de cette classe figurent, également, les dérivés nominaux à partir des adjectifs prototypiques, qui dénotent les propriétés des substances ayant ces caractéristiques sensorielles (AMARO<sub>N</sub>, AMAREZZA, DOLCEZZA, ACIDITÀ). Les adjectifs INSAPORE et SAPORITO fonctionnent comme *descripteurs d'intensité* de SAPORE I, car ils sont censés décrire l'intensité de la caractéristique sensorielle de la substance perçue. Le champ lexical de SAPORE I témoigne également d'une pléthore de *descripteurs axiologiques*, qui expriment un jugement de valeur sur SAPORE I (「DA LECCARSI I BAFFI」, GUSTOSO, STUCCHEVOLE, MIELOSO).

Bien que la partie du discours adjectivale soit dominante parmi les vocables à fonction axiologique, des interjections sont attestées, qui expriment soit une réaction de plaisir



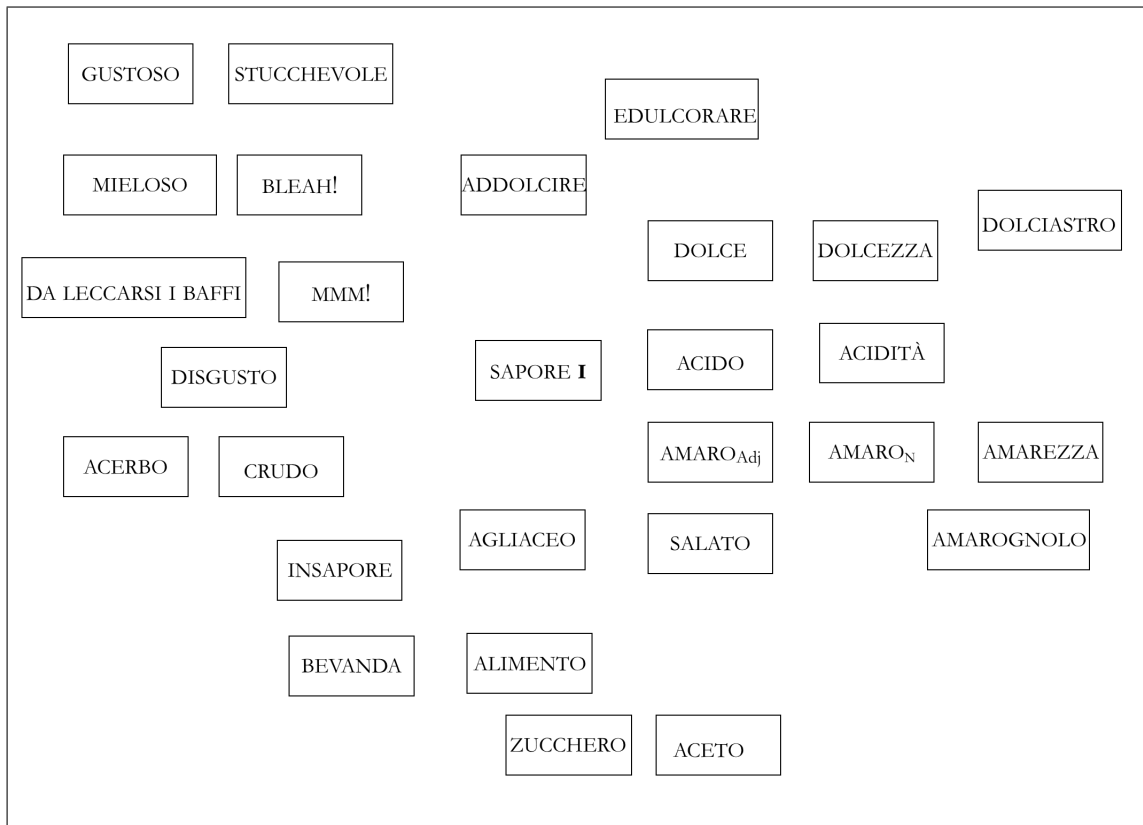


FIGURE 3.18 – Le champ lexical de SAPORE I

(MMM!) soit un réflexe de dégoût (BLEAH!). Dans d'autres cas, l'aspect évaluatif se manifeste dans le choix d'un suffixe ayant une marque méliorative (AMAROGNOLO) ou péjorative (DOLCIASTRO).

## 3.4 Développer une approche contrastive de la polysémie

L'objectif de cette section est d'adopter une perspective contrastive sur le développement polysémique, à partir des données recueillies pendant l'analyse de notre échantillon de vocables dans le vocabulaire de GUSTO I et SAPORE I. Nous proposons, plus particulièrement, des cas de variation polysémique parmi des couples de vocables présumés « équivalents » entre italien et français. À partir d'un aperçu sur les notions d'*équivalents linguistiques* et *faux-amis*, nous essayons d'approfondir la notion de *faux-amis partiel* dans le cadre d'un rapprochement entre vocables polysémiques et d'introduire des notions pertinentes. Ainsi, en parcourant les différents types de variation polysémique, nous proposons un classement des écarts en *polysèmes synonymiques* et *polysèmes à intersection*.

### 3.4.1 Les équivalents linguistiques et les faux-amis

En règle générale, deux vocables appartenant à deux langues différentes et ayant une ressemblance formelle forte, sont classés soit comme des *équivalents linguistiques*, soit comme des *faux-amis*.

L'*équivalence linguistique* est une relation d'analogie sémantique entre items lexicaux de deux langues différentes. Elle se réfère, plus précisément, à une 'relation entre les représentations dans des langues différentes d'une même notion' (*Association française de normalisation*, 1983).

Par exemple, les vocables monosémiques CANNELLA et CANNELLE, décrits à l'aide du tableau 3.6, subsument sous cette catégorie.

Cette relation semble systématiquement confirmée entre vocables ayant une relation formelle et caractérisés par un étymon commun. Les exceptions à cette tendance renvoient aux cas trompeurs des *faux-amis*. Cette notion, connue également sous les dénominations anglaises *deceptive cognates* ou *interlexical homographs* (Beauvillain et Grainger 1987) ou encore *mots sosies* ou *belles infidèles* (Cantera 1998 : 7), désigne une sorte d'homonymie externe à la langue. Elle renvoie, plus particulièrement, aux vocables « qui correspondent d'une langue à l'autre par l'étymologie et par la forme, mais qui ayant évolué au sein de deux langues différentes et, partant, de deux civilisation différentes, ont pris des sens différents » (Vinay et Darbelnet 1977).

Considérons, par exemple, le couple DÉJEUNER et DIGIUNARE. Si ces vocables correspondent d'un point de vue formel et partagent la même racine étymologique, ils ne sont

lexie	sens	exemple
CANNELLE	‘(Cuisine) Aromate extrait de l’écorce du cannelier’ (Antidote)	<i>Pâtisserie garnie de <b>cannelle</b>.</i>
CANNELLA	‘Corteccia aromatica di colore giallo-bruno chiaro, dall’odore caratteristico e dal sapore bruciante, delle piante delle Lauracee <i>Cinnamomum zeylanicum</i> e <i>Cinnamomum cassia</i> (detta più propr. cannella vera o cannella di Ceylon, quella della prima, cannella cinese, quella della seconda); arrotolata in bastoncini è usata come spezia nell’arte culinaria e nell’industria dolciaria e liquoristica’ (Devoto-Oli)	<i>Gli incredibili benefici del miele con la <b>cannella</b></i>

Tableau 3.6 – Les équivalents linguistiques : CANNELLE et CANNELLA

pas du tout assimilables d’un point de vue sémantique. Au contraire, comme le montre le tableau 3.7, ils s’opposent.

lexie	définition	exemple
DÉJEUNER	‘Prendre le repas du milieu du jour’ (ANT)	<i>A quelle heure on <b>déjeune</b>, chez toi ?</i>
DIGIUNARE	‘Astenersi parzialmente o totalmente dal cibo per un periodo di tempo’ (DEV)	<i>Fa bene, ogni tanto, <b>digiu-nare</b> (Trad. fr. « Jeûner, quelquefois, fait du bien »)</i>

Tableau 3.7 – Les faux-amis DÉJEUNER et DIGIUNARE

Lorsqu’on analyse plus en profondeur la structure polysémique des vocables présumés équivalents, on peut observer des cas de divergence sémantique partielle. Des vocables qui font généralement l’objet d’une association biunivoque, au niveau de leur lexie de base ou de l’acception la plus fréquente, montrent dans la majorité des cas un développement polysémique propre.

Ainsi, la frontière entre *faux-amis* et *équivalents linguistiques* devient plus floue et la problématique plus complexe, car « friendship, also within the lexicon, is much more complex than this and provision has to be made for different types and varying degrees of false friends » (Gouws et al. 2004). À ce propos, dans l’objectif d’examiner les problèmes de nature traductologique dans l’échange entre français et espagnol, Cantera (1998 : 9-10) introduit la distinction entre *faux-ami complets* et *faux-amis partiels*. Les *faux-amis complets* renvoient à des vocables polysémiques qui sont sémantiquement disjoints. Par

exemple, les vocables MORBIDO et MORBIDE, qui sont décrits respectivement dans les Tableaux 3.8 et 3.9, ne se superposent à aucun niveau de leurs structures polysémiques.

lexie	définition	exemple
MORBIDO I	‘Di quanto presenta funzionali o apprezzate caratteristiche di cedevolezza o delicatezza spec. al tatto’ (Devoto-Oli)	<i>Pelle <b>morbida</b></i> (Trad. fr. « peau douce »)
MORBIDO II.1	‘Di ciò che presenta un’arrendevolezza eccessiva’ (Devoto-Oli)	<i>Mio padre non è un tipo troppo <b>morbido</b></i> (Trad. fr. « Il n’est pas très doux, mon père »)
MORBIDO II.2	‘Di ciò che presenta una pregevole graduazione o modulazione’ (Devoto-Oli)	<i>Un disegno dalle linee <b>morbide</b></i> (Trad. fr. « Un dessin aux lignes souples »)

Tableau 3.8 – La polysémie de MORBIDO

lexie	définition	exemple
MORBIDE I	‘Qui concerne la maladie, qui est propre à la maladie’ (Antidote)	<i>État <b>morbide</b></i> (Trad. it. « stato patologico »)
MORBIDE II.1	‘Qui dénote un dérèglement de l’esprit’ (Antidote)	<i>Une jalousie <b>morbide</b></i> (Trad. it. « Una gelosia morbosa »)
MORBIDE II.2	‘Qui dénote un goût délibéré pour ce qui est jugé dépravé, malsain’ (Antidote)	<i>Texte <b>morbide</b></i> (Trad. it. « Un testo macabro »)

Tableau 3.9 – La polysémie de MORBIDE

En revanche, la classe des *faux-amis partiels* regroupe des vocables nécessairement polysémiques dans une langue ou bien dans les deux et dont les sémantismes ne coïncident que partiellement. Cette notion, qui a peu d’attestations, nous paraît d’extrême actualité dans le cadre d’une analyse contrastive, car elle recentre le débat linguistique autour des langues sur le problème de la *polysémie*.

### 3.4.2 L’analyse de la variation polysémique

Dans l’objectif d’approfondir la question de la variation polysémique entre couples de vocables jugés équivalents entre deux langues, nous présentons une description des tendances relevant de l’analyse d’un échantillon de vocables. À la différence des travaux qui ont déjà proposé des analyses des connexions qui s’établissent entre les vocables polysémiques (Seto 1996; Del Carmen et Chaparro 2012; Burkholder 2015; Iomdin et al. 2016),

notre analyse se distingue sur quelques points essentiels. D'un point de vue méthodologique, les paires de vocables envisagées ont été soumises au même type de traitement lexicographique et décrites à partir d'une même typologie de liens de co-polysémie. En outre, grâce à l'éditeur *Dicet*, nous disposons d'une représentation de la *polysémie* non seulement linéaire, mais aussi graphique, de type arborescent. Cela permet un affichage presque géométrique des connexions.

Notre échantillon, présenté dans le Tableau 3.10 réunit les vocables italiens examinés pour la reconstruction des champs lexicaux de GUSTO I et de SAPORE I, qui présentent une ressemblance formelle forte avec un vocable du français.

vocable italien	vocable français
ACIDO	ACIDE
AGLIO	AIL
AMARO	AMER
CAFFÈ	CAFÉ
DEGUSTARE	DÉGUSTER
DISGUSTO	DÉGOÛT
DOLCE	DOUX
GUSTO	GOÛT
SALATO	SALÉ
SAPORE	SAVEUR
ZUCCHERO	SUCRE

Tableau 3.10 – Les couples de vocables examinés

À partir de l'analyse lexicographique des douze couples de vocables, et sur la base du rapprochement de leurs polysémies, il est possible de distinguer deux cas de figure, les *polysèmes synonymiques* et les *polysèmes à intersection*, qui témoignent de plusieurs types de structures.

#### 3.4.2.1 Les polysèmes synonymiques

Cette notion s'applique à un couple de vocables  $V_1$  et  $V_2$  qui appartiennent à deux langues différentes et qui présentent le même développement polysémique. Les polysèmes synonymiques présupposent une similarité formelle forte et une identité de sens à tous les niveaux de la hiérarchie de  $V_1$  et  $V_2$ . Le test décisif pour la détermination de l'identité sémantique entre vocables consiste dans la découverte des correspondances au niveau des étiquettes sémantiques et surtout des structures actanciennes. Ce rapport de synonymie interlinguistique entre polysèmes n'implique pas uniquement l'équivalence au niveau du

sémantisme de chaque lexie, mais aussi au niveau de liens de co-polysémie.

Six couples de vocables de notre échantillon appartiennent à cette catégorie, à savoir :

- ACIDO / ACIDE ;
- AGLIO / AIL ;
- AMARO / AMER
- CAFFÈ / CAFÉ
- DISGUSTO / DÉGOÛT
- SALATO / SALÉ

Considérons un premier cas de *polysèmes synonymiques*, qui concerne le couple AGLIO et AIL. Le développement polysémique au sein de ces vocables est très élémentaire et consiste dans une métonymie, qui est illustrée dans la Figure 3.19.

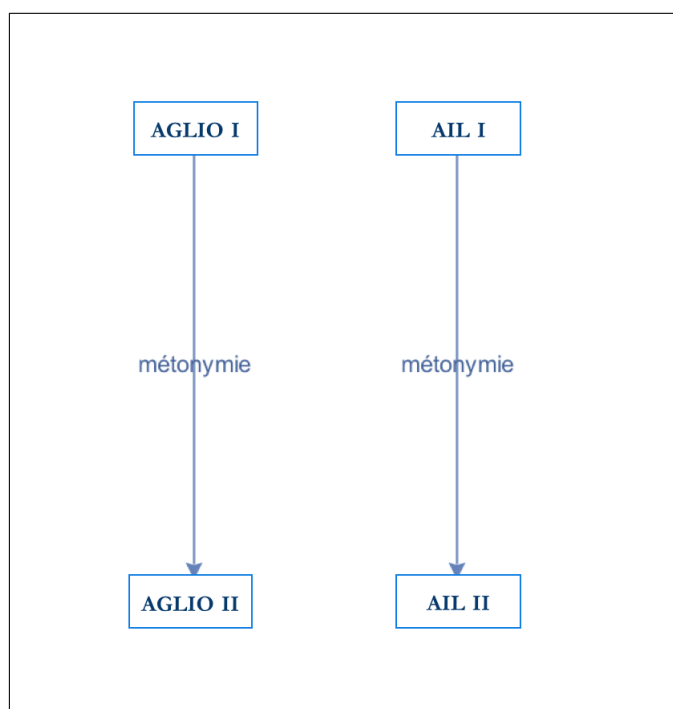


FIGURE 3.19 – Les polysèmes synonymiques : AGLIO et AIL

Aussi bien AGLIO que AIL, dont une description est proposée dans les Tableaux 3.11 et 3.12, se distinguent par une dérivation métonymique systématique dans les langues entre le nom de la plante, AGLIO I / AIL I [*aglio coltivato* / *ail cultivé*], et le nom du produit dérivé du végétal, AIL II / AIL II [*aglio fresco* / *ail frais*].

lexie de V <sub>1</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
AGLIO I	'plante'	aglio coltivato da X
AGLIO II	'produit alimentaire'	aglio destinato a essere consumato da X

Tableau 3.11 – La polysémie d'AGLIO

lexie de V <sub>2</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
AIL I	'plante'	ail cultivé par X
AIL II	'produit alimentaire'	ail destiné à être consommé par X

Tableau 3.12 – La polysémie d'AIL

L'hypothèse que le développement polysémique de type métonymique soit systématique entre différentes langues (Seto 1996) paraît confirmée par un deuxième cas d'étude. En effet, un autre couple de vocables de notre échantillon, CAFFÈ et CAFÉ témoignent d'une double métonymie qui correspond d'une langue à l'autre et qui est représentée dans la Figure 3.20.

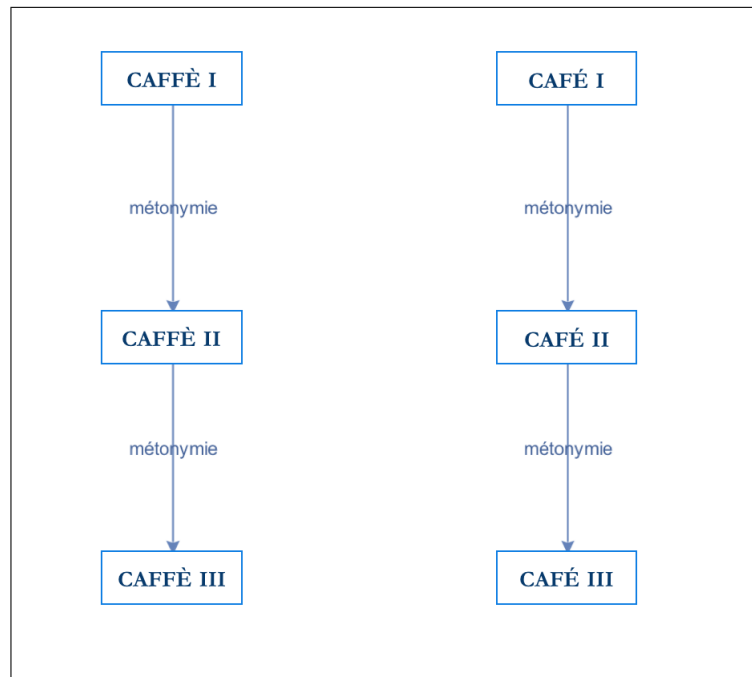


FIGURE 3.20 – Les polysèmes synonymiques : CAFFÈ et CAFÉ

Lorsque nous considérons les différentes lexies des vocables, décrites dans les Tableaux 3.13 et 3.14, le rapport d'identité sémantique entre polysèmes devient évident.

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
CAFFÈ I	‘Végétal’	caffè coltivato da X
CAFFÈ II	‘Boisson’	caffè destinato a essere consumato da X
CAFFÈ III	‘Endroit’	caffè frequentato da X

Tableau 3.13 – La polysémie de CAFFÈ

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
CAFÉ I	‘Végétal’	café cultivé par X
CAFÉ II	‘Boisson’	café destiné à être consommé par X
CAFÉ III	‘Endroit’	café fréquenté par X

Tableau 3.14 – La polysémie de CAFÉ

Tout d’abord, entre CAFFÈ I et CAFFÈ II ainsi qu’entre CAFÉ I et CAFÉ II se produit une métonymie de type végétal / produit dérivé. On passe de l’acception qui désigne le grain d’une plante cultivée pour ses propriétés stimulantes [*grano di caffè* / *grain de café*], au sens de la boisson dérivée par infusion et qui sert d’accompagnement aux repas [*un caffè caldo* / *un café chaud*]. C’est toujours au moyen d’une métonymie que CAFFÈ III est généré, qui se réfère à l’établissement où des boissons comme CAFFÈ II sont servies [*un caffè frequentato* / *un café fréquenté*].

Un autre cas de *polysèmes synonymiques*, DISGUSTO / DÉGOÛT (représentés dans la Figure 3.21), se démarque pour l’équivalence dans le développement métaphorique.

Les deux vocables, décrits dans les Tableaux 3.15 et 3.16, se distinguent pas un sens de base partagé : DISGUSTO I et DÉGOÛT I désignent une réaction corporelle de répugnance pour certains aliments, qui activent des sensations gustatives négatives [*disgusto per il pesce* / *dégoût pour le poisson*]. Par analogie, l’acception dérivée DISGUSTO I / DÉGOÛT II concerne une aversion éprouvée vis-à-vis de quelque chose ou de quelqu’un [*disgusto della vita* / *dégoût de la vie*].

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
DISGUSTO I	‘Réaction corporelle’	disgusto di X per Y
DISGUSTO II	‘Manifestation d’un état psychique’	disgusto di X per Y

Tableau 3.15 – La structure polysémique de DISGUSTO

En examinant, ensuite, les trois paires d’adjectifs ACIDO / ACIDE, AMARO / AMER et SALATO / SALÉ, leur développement polysémique est plus complexe, mais tout à fait



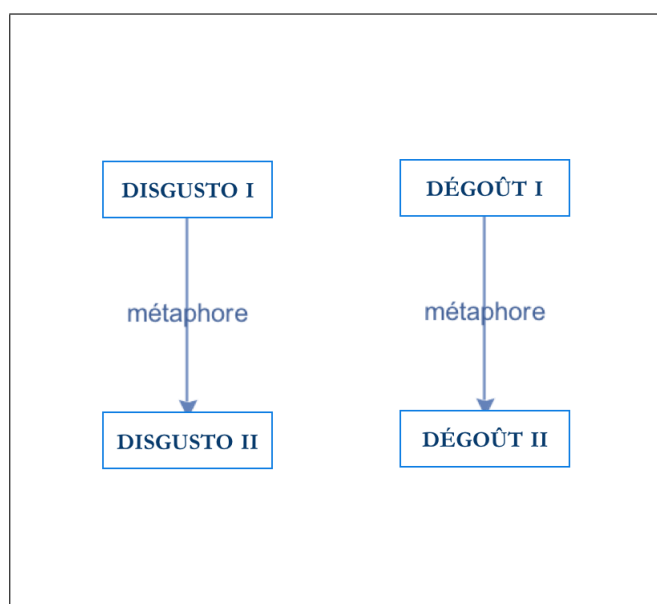


FIGURE 3.21 – Les polysèmes synonymiques : DISGUSTO et DÉGOÛT

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
DÉGOÛT I	‘Réaction corporelle’	dégoût de X pour Y
DÉGOÛT II	‘Manifestation d’un état psychique’	dégoût de X pour Y

Tableau 3.16 – La structure polysémique de DÉGOÛT

convergent. En particulier, les vocables ACIDO et ACIDE, dont une description est donnée dans les Tableaux 3.17 et 3.18, se superposent à tous les niveaux de la hiérarchie des polysèmes.

lexie de $V_1$	étiquette sémantique	forme propositionnelle
ACIDO I	‘goût’	X acido di Y che è percepito da Z
ACIDO II	‘qui a une certaine caractéristique’	X che è acido
ACIDO III	‘d’une certaine couleur’	X che è acido
ACIDO IV	‘qui traduit un certain comportement’	X che è acido

Tableau 3.17 – La structure polysémique d’ACIDO

Plus particulièrement, ACIDO I et ACIDE I désignent l’un des quatre caractéristiques gustatives (Y) d’une substance (X) qui est perçue par un être douée d’une faculté sensorielle (Z) [*il latte **acido** / le lait **acide***]. Par spécialisation, ACIDO II et ACIDE II qualifient dans une langue de spécialité (notamment en chimie) une substance qui contient un acide (par opposition à BASICO / BASIQUE) [*un composto **acido** / un composé **acide***]. C’est au

lexie de V <sub>2</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
ACIDE	‘goût’	X acide de Y, perçu par Z
ACIDE II	‘goût’	X qui est acide
ACIDE III	‘d’une certaine couleur’	X qui est acide
ACIDE IV	‘qui traduit un certain comportement’	X qui est acide

Tableau 3.18 – La structure polysémique d’ACIDE

moyen d’un transfert métonymique que ACIDO III sert à qualifier un type de couleur, le vert [*verde **acido** / vert **acide***]. Le dernier sens, ACIDO IV / ACIDE IV, est une métaphore qui renvoie à un comportement particulièrement blessant et incisif d’un individu [*critica **acida** / critique **acide***].

Par ricochet, grâce au tissage de lien de co-polysémie, leurs structures polysémiques, présentées dans la Figure 3.22, sont parfaitement équivalentes.

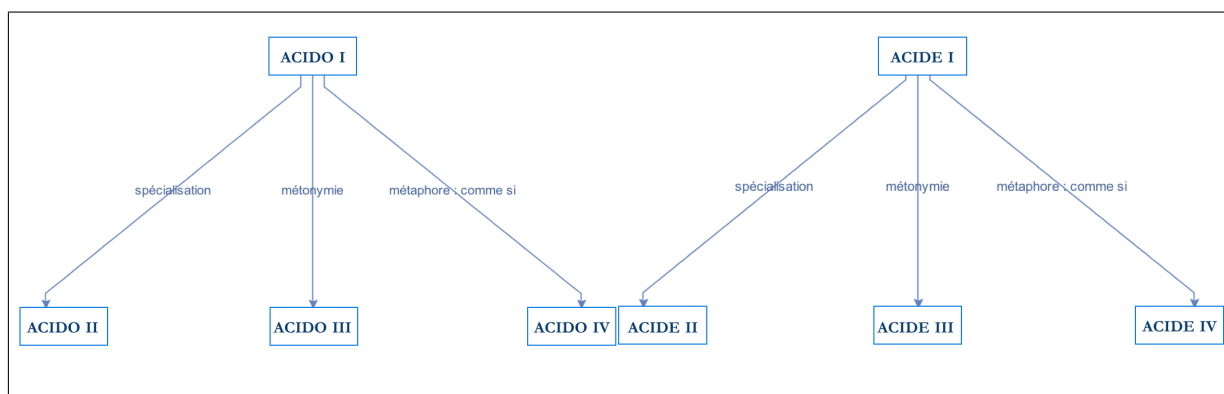


FIGURE 3.22 – Les polysèmes synonymiques : ACIDO et ACIDE

Un autre cas de *polysèmes synonymiques* concerne les vocables AMARO et AMER. La Figure 3.23 reproduit en parallèle leur développement polysémique, qui se signale par les quatre acceptions détaillées dans les Tableaux 3.19 et 3.20.

lexie de V <sub>1</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
AMARO I	‘goût’	Y amaro di X percepito da Z
AMARO II	‘goût’	Y amaro di X
AMARO III.1	‘qui a un caractère négatif’	X che è amaro
AMARO III.2	‘qui traduit un certain comportement’	X che è amaro

Tableau 3.19 – La structure polysémique de AMARO

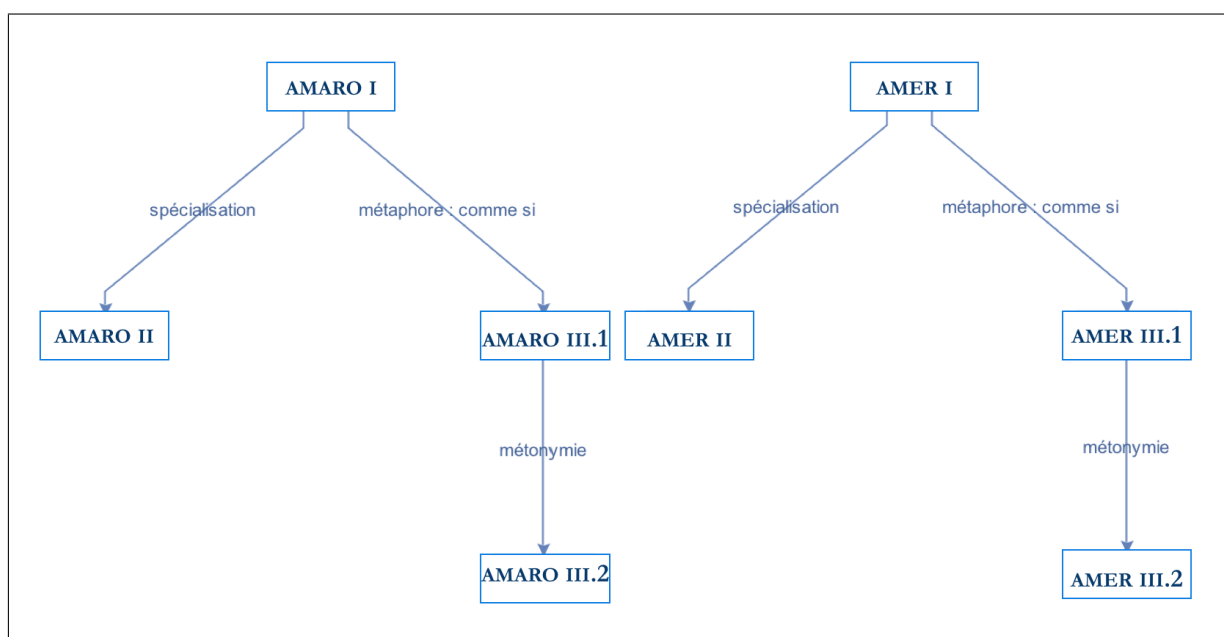


FIGURE 3.23 – Les polysèmes synonymiques : AMARO et AMER

lexie de $V_1$	étiquette sémantique	forme propositionnelle
AMARO I	‘goût’	Y amer de X Perçu par Z
AMARO II	‘goût’	Y amer de X
AMARO III.1	‘qui a un caractère négatif’	X qui est amer
AMARO III.2	‘qui traduit un certain comportement’	X qui est amer

Tableau 3.20 – La structure polysémique de AMARO

En particulier, les lexies de base AMARO I et AMER I dénotent la caractéristique gustative primaire (Y) d’un aliment ou d’une boisson (X) dans la perception gustative d’un individu (Z) [*arancia amara* / *orange amère*]. L’acception plus spécifique AMARO II / AMER II désigne la caractéristique d’une substance, spécialement liquide, qui ne contient pas de sucre [*un caffè amaro* / *un café amer*]. Ensuite, un sens métaphorique, AMARO III.1 / AMER III.1 se rattache à la lexie de base pour dénoter le caractère négatif de quelque chose, qui afflige ou aigrit [*una riflessione amara* / *une réflexion amère*]. Par métonymie à partir de cette lexie, AMARO III.2 / AMER III.2 décrivent le comportement d’un individu (X) qui exprime du ressentiment [*un amaro rimprovero* / *un amer reproche*].

Pareillement, les polysémies de SALATO et SALÉ se recouvrent complètement. Leur développement polysémique consiste dans trois acceptions dérivées à partir de la lexie de base SALATO I et SALÉ I. La Figure 3.24 marque une relation de spécialisation et deux liens de métaphore.

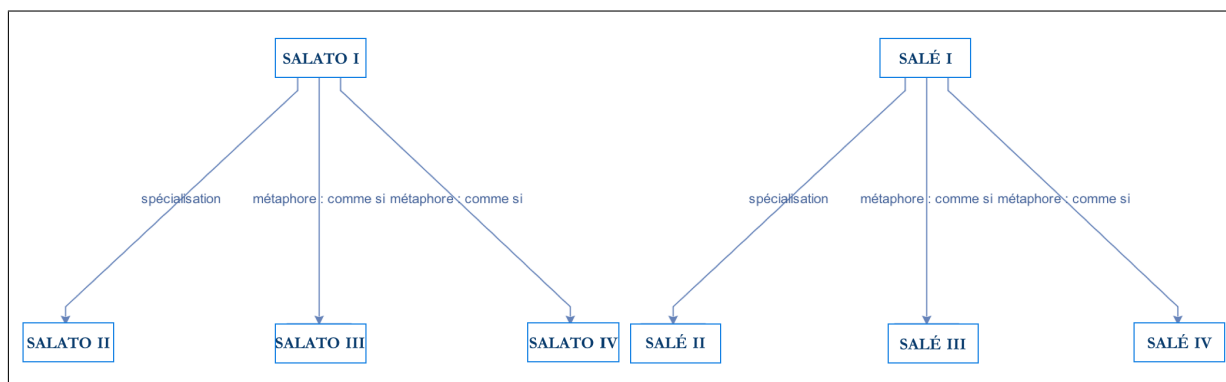


FIGURE 3.24 – Les polysèmes synonymiques : SALATO et SALÉ

Pour une caractérisation de ces sens, considérons les Tableaux 3.21 et 3.22.

lexie de $V_1$	étiquette sémantique	forme propositionnelle
SALATO I	‘goût’	Y salato di X percepito da Z
SALATO II	‘qui a une certaine caractéristique’	X che è salato
SALATO III	‘qui a un caractère donné’	X che è salato
SALATO IV	‘qui a un caractère donné’	X che è salato

Tableau 3.21 – La structure polysémique de SALATO

lexie de $V_1$	étiquette sémantique	forme propositionnelle
SALÉ I	‘goût’	Y salé de X perçu par Z
SALÉ II	‘qui a une certaine caractéristique’	X qui est salé
SALÉ III	‘qui a un caractère donné’	X qui est salé
SALÉ IV	‘qui a un caractère donné’	X qui est salé

Tableau 3.22 – La structure polysémique de SALÉ

Comme pour les autres vocables co-hyponymes, la lexie de base de  $V_1$  et  $V_2$  renvoie à la caractéristique sensorielle (Y) d’une substance (X), qui s’active au contact avec un être doué de perception sensorielle (Z) [*burro salato* / *beurre salé*]. Une lexie seconde plus spécialisée dénote la caractéristique d’une substance (X), notamment l’eau, d’avoir une forte salinité [*acqua salata* / *eau salée*]. Les deux métaphores lexicalisées au sein de  $V_1$  et  $V_2$ , SALATO III / SALÉ III et SALATO IV / SALÉ IV, désignent respectivement le caractère licencieux et provoquant de quelque chose (X) [*una storia salata* / *une histoire salée*] et le prix élevé et inabordable de quelque chose (X) [*il conto salato* / *l’addition salée*].

Dans les six cas examinés, l’hypothèse d’une identité sémantique entre couples de vocables formellement assimilables entre deux langues est confirmée. La reconstruction de

l'architecture de leurs polysémies a montré que toutes les acceptions des vocables se chevauchent et entretiennent, par contrecoup, des liens de co-polysémie analogues.

Les six paires de vocables sélectionnés témoignent de quelques tendances dans la structure polysémique des vocables. Les dérivations métonymiques de type plante / produit dérivé et, dans une moindre mesure, de type objet / lieu, sont susceptibles de s'appliquer à de nombreux vocables bien au-delà du vocabulaire du goût. Le rapport de spécialisation entre le sens de base et la lexie dérivée est aussi représentatif et concerne les vocables du lexique général qui ont un emploi dans une langue de spécialité.

Les adjectifs désignant les trois goûts primaires se signalent pour une convergence dans le développement métaphorique : le goût d'une substance est associé à une marque distinctive de quelque chose ou de quelqu'un, ce trait ayant systématiquement une connotation négative<sup>81</sup>

### 3.4.2.2 Les polysèmes à intersection

Si l'identité sémantique entre couples de polysèmes était systématique, il serait suffisant d'appliquer la même structure polysémique des vocables connus dans la langue maternelle aux vocables d'une autre langue. Cependant, la synonymie entre polysèmes n'est pas la règle et plusieurs cas sont attestés au sein de notre échantillon. La moitié des cas examinés témoigne, en effet, d'un recouvrement sémantique partiel, à savoir :

- DEGUSTARE / DÉGUSTER ;
- DOLCE / DOUX ;
- GUSTO / GOÛT ;
- SAPORE / SAVEUR ;
- ZUCCHERO / SUCRE ;

Ces paires de vocables peuvent se classer sous la notion de *polysèmes à intersection*, qui s'applique à deux vocables  $V_1$  et  $V_2$  issus de deux langues différentes, dont le sens ne se superpose que partiellement. Les *polysèmes à intersection* concernent des vocables ayant une similarité formelle forte, qui partagent au moins une acception. La notion de *polysèmes à intersection* suggère une extrême variété, qu'il est invraisemblable de mesurer à partir d'un échantillon très restreint de vocables. Cependant, l'analyse des six cas

---

81. Cette même structure polysémique se reflète dans le sens des substantifs dérivés des adjectifs ACIDITÀ / ACIDITÉ, ACIDON / ACIDEN, AMAREZZA / AMERTUME et AMARON / AMERN.

sélectionnés nous permet de retracer quelques types.

Un premier cas de quasi-synonymie entre polysèmes, ZUCCHERO et SUCRE concerne une différence au niveau de potentiel métaphorique. La confrontation des structures polysémiques dégagées par  $V_1$  et  $V_2$  est montrée dans la Figure 3.25.

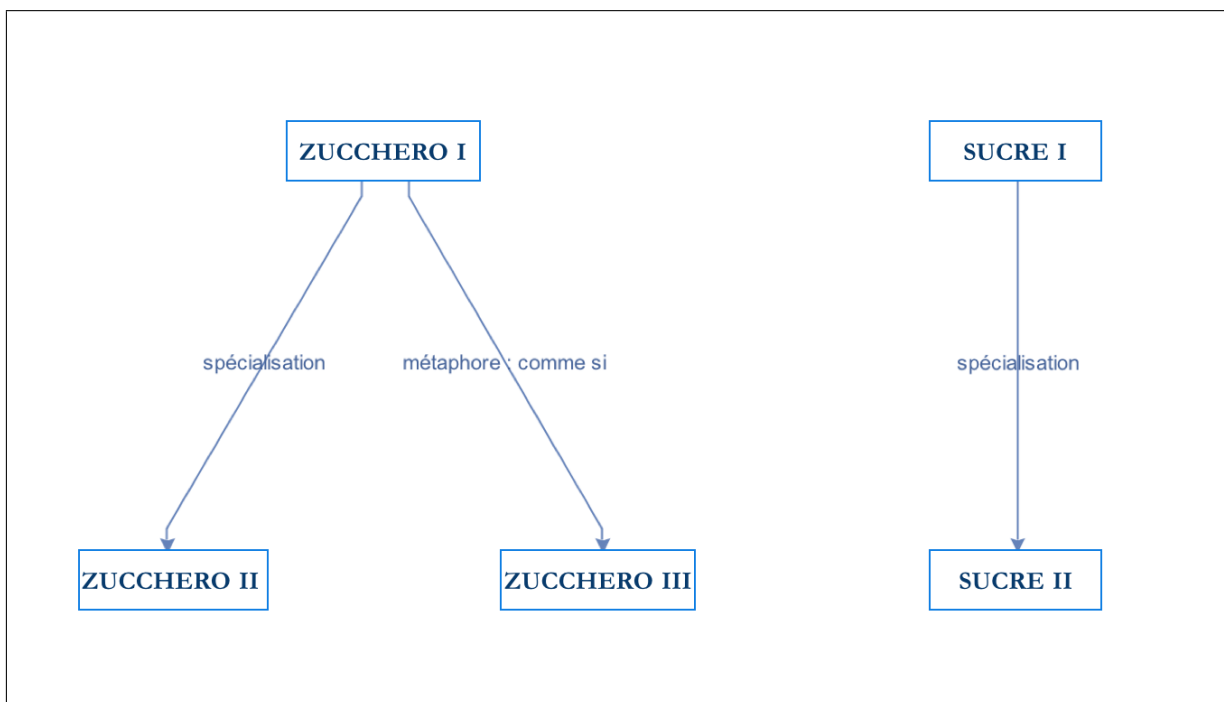


FIGURE 3.25 – Les polysèmes à intersection : ZUCCHERO et SUCRE

L'analyse des définitions résumées dans les Tableaux 3.23 et 3.24, suggère l'identité de sens au niveau des lexies de base ZUCCHERO I et SUCRE I, au sens de substance alimentaire typiquement douce [*zucchero di canna* / *sucre de canne*] ainsi que de la première acception dérivée par spécialisation, ZUCCHERO II et SUCRE II. Il s'agit d'un sens pertinent dans le domaine de la médecine et de la nutrition, dont la dénomination technique est GLUCIDE ou HYDRATES DE CARBONE [*zuccheri nel sangue* / *sucres dans le sang*]. À la différence du français, l'italien dispose d'une lexie métaphorique désignant un individu ayant un trait de caractère d'une douceur extrême [*la madre è severa, ma il padre è un vero zucchero*].

Dans la même ligne, le binôme DEGUSTARE et DÉGUSTER se caractérisent par un écart dans le développement polysémique. La différence renvoie, comme le suggère la Figure 3.26 à la présence d'un sens dérivé par antithèse au sein du vocable français.

lexie de V <sub>1</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
ZUCCHERO I	‘substance alimentaire’	zucchero destinato a essere consumato da X
ZUCCHERO II	‘substance chimique’	zucchero che appartiene a X
ZUCCHERO III	‘individu avec un trait de caractère (positif)’	X che è uno zucchero

Tableau 3.23 – La structure polysémique de ZUCCHERO

lexie de V <sub>1</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
SUCRE I	‘substance alimentaire’	sucre destiné à être consommé par X
SUCRE II	‘substance chimique’	sucre qui appartient à X

Tableau 3.24 – La structure polysémique de SUCRE

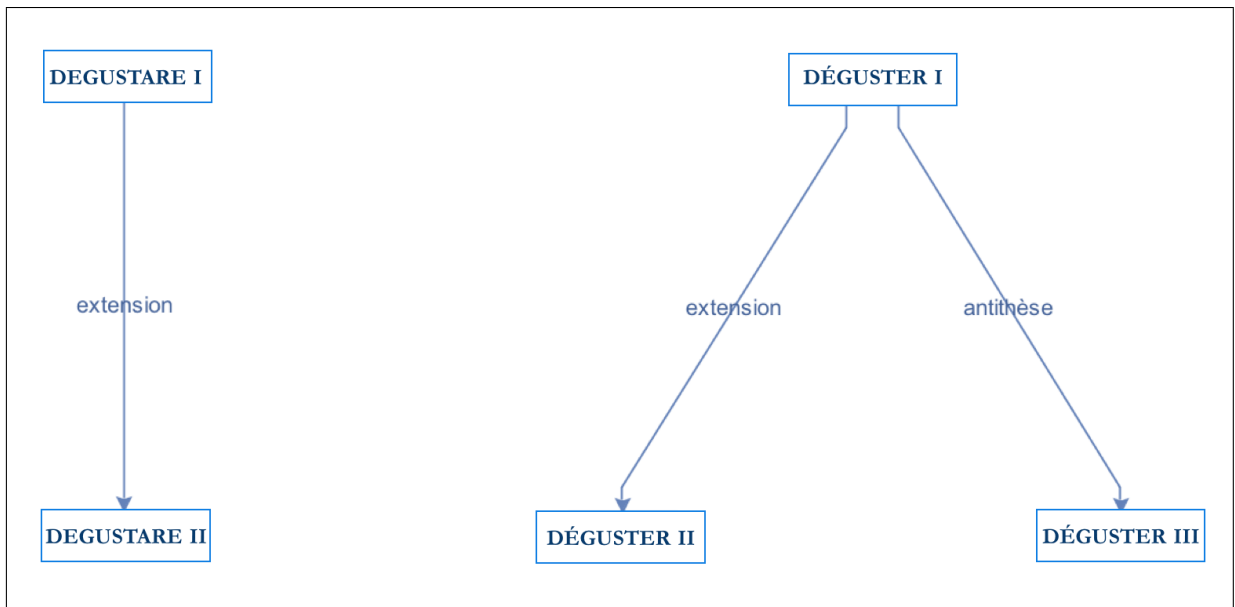


FIGURE 3.26 – Les polysèmes à intersection : DEGUSTARE et DÉGUSTER

À partir de l’examen des Tableaux 3.25 et 3.26, les lexies de base, DEGUSTARE I / DÉGUSTER I, coïncident et dénotent l’action humaine (X) d’activer une perception gustative pendant l’ingestion d’une substance alimentaire (Y) en vue d’en évaluer la qualité [*gli enologi degustano / les œnologues dégustent*].

lexie de V <sub>1</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
DEGUSTARE I	‘Faire qqch. chose’	X degustare Y
DEGUSTARE II	‘Faire qqch. chose’	X degustare Y

Tableau 3.25 – La structure polysémique de DEGUSTARE

lexie de V <sub>1</sub>	étiquette sémantique	forme propositionnelle
DÉGUSTER I	‘Faire qqch. chose’	X déguster Y
DÉGUSTER II	‘Faire qqch. chose’	X déguster Y
DÉGUSTER III	‘Être dans un certain état’	X déguster

Tableau 3.26 – La structure polysémique de DÉGUSTER

Les lexies DEGUSTARE II et DÉGUSTER II correspondent également à une zone de recouvrement sémantique, et renvoient, par extension, à l’acte d’un individu (X) d’absorber un aliment (Y) en appréciant la qualité de sa caractéristique gustative [*degustare il pasto / déguster le repas*]. Le point de discontinuité entre les sens de V<sub>1</sub> et V<sub>2</sub> porte sur l’acception DÉGUSTER III, qui est attestée uniquement en français. Cette lexie, créée par antithèse, représente une métaphore tournée à l’inverse et dénote un état de souffrance dû à des événements pénibles ou à un mauvais traitement [*Qu’est-ce que j’ai dégusté chez le dentiste !*].

Un type différent de polysèmes à intersection relève du couple d’adjectifs DOLCE et DOUX. La reconstruction des polysémies de ces vocables, qui est présentée dans les Tableaux 3.27 et 3.28, souligne une distribution différente des acceptions.

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
DOLCE I	‘goût’	Y dolce di X percepito da Z
DOLCE II	‘Qui a une certaine caractéristique’	X che è dolce
DOLCE III.1	‘Caractéristique tactile’	Y dolce di X percepito da Z
DOLCE III.2	‘Odeur’	Y dolce di X percepito da Z
DOLCE III.3	‘Son’	Y dolce di X percepito da Z
DOLCE IV	‘Qui a un trait de caractère (positif)’	X che è dolce

Tableau 3.27 – La structure polysémique de DOLCE

Plus particulièrement, la lexie de base du vocable italien, DOLCE I, qui désigne une caractéristique sensorielle de type gustatif [*un vino dolce*] associée à la faculté sensorielle d’un individu (X) vis-à-vis de l’absorption d’une substance alimentaire (X), ne correspond pas à la lexie de base du vocable français, DOUX I, qui dénote une sensation tactile avec un faible degré d’intensité activée dans la perception d’un individu (X) au contact physique avec un objet ou une entité [*une peau douce*].



lexie	sens	exemple
DOUX I	‘Caractéristique tactile’	Y doux de X perçu par Z
DOUX II	‘Qui a une certaine caractéristique’	X qui est doux
DOUX III.1	‘goût’	Y doux de X perçu par Z
DOUX III.2	‘Odeur’	Y doux de X perçu par Z
DOUX III.3	‘Son’	Y doux de X perçu par Z
DOUX IV	‘Qui a un trait de caractère (positif)’	X qui est doux

Tableau 3.28 – La structure polysémique de DOUX

En examinant la chaîne des lexies dérivées de  $V_1$  et  $V_2$ , ces même sens se retrouvent à un niveau sémantique plus périphérique. Ils correspondent, plus précisément, à une extension à partir du sens premier vers DOLCE III.1 [*Un metallo **dolce***] et vers DOUX III.1 [*Une épice **douce***]. Quant aux autres acceptions, le couple DOLCE II / DOUX II relève de l’identité sémantique entre deux sens spécialisés qui dénotent un degré minimale de salinité dans l’eau [*acqua **dolce** / eau **douce***].

De la même manière, DOLCE III.2 / DOUX III.2 et DOLCE III.3 / DOUX III.3 dépendent de procédés analogues d’extension et désignent respectivement une émanation qui se dégage d’un corps et qui est perçue par l’appareil olfactif [*un profumo **dolce** / un parfum **doux***] et une caractéristique auditive d’intensité modérée [*una voca **dolce** / une voix **douce***]. Le dernier sens métaphorique, DOLCE IV et DOUX IV est aussi superposable et sert à qualifier l’attitude d’un individu (X) qui exprime de l’affection [*Uno sguardo DOLCE / un regard **doux***].

Ainsi, comme nous le signalons dans la Figure 3.27, si la structure sémantique globale des polysèmes se rejoint, un écart important se produit au niveau de la hiérarchisation des signifiés.

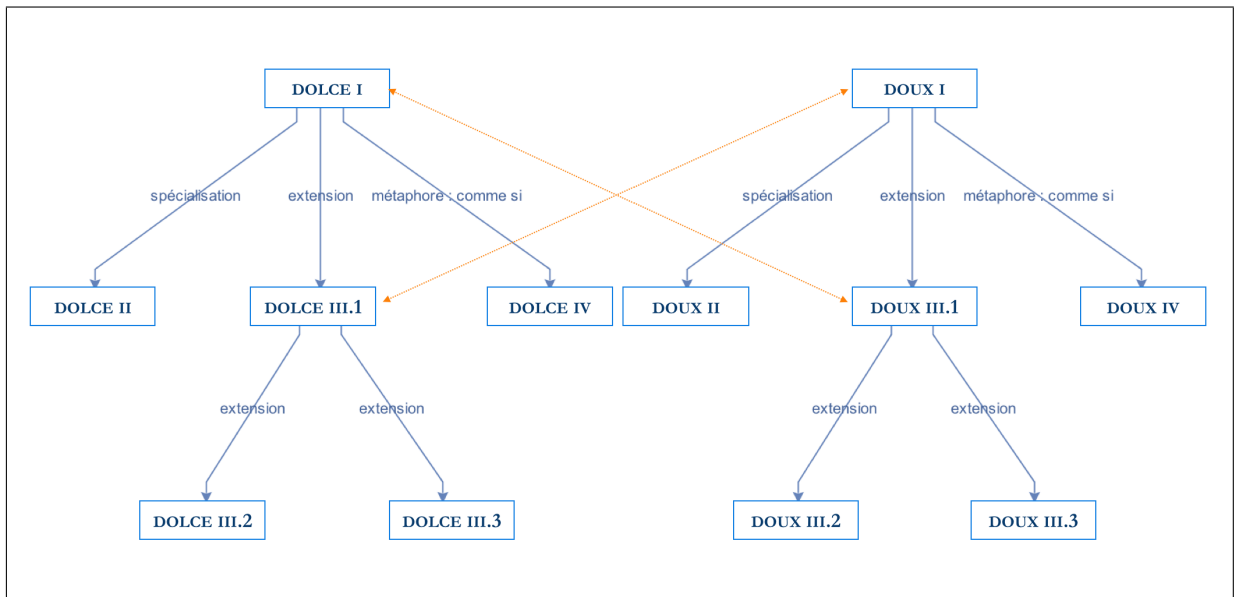


FIGURE 3.27 – Les polysèmes à intersection : DOLCE et DOUX

Un telle nuance de sens n'est pas sans intérêt du point de vue d'une lexicographie contrastive, puisque c'est à partir de la lexie de base que l'on peut déterminer l'appartenance d'un vocable à un champ lexical donné. Le cas de DOLCE peut être considéré comme représentatif, car il suggère la variabilité de descripteurs au sein des champs lexicaux d'une langue à l'autre.

Un phénomène très particulier d'intersection sémantique intéresse les vocables GUSTO et GOÛT. Le déploiement de la polysémie de GOÛT, dont une synthèse est proposée dans le Tableau 3.29, a permis de distinguer six acceptions.

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
GOÛT I	'Faculté sensorielle'	goût de X, qui lui fait percevoir Y de Z
GOÛT II.1	'Caractéristique liée à la perception sensorielle'	Goût Y de Z, qui est perçu par X
GOÛT II.2a	'Caractère [de qcch.]'	goût de Y de Z, qui est perçu par X
GOÛT II.2b	'Sensation psychique'	goût de Y éprouvé par X
GOÛT III.1	'Trait de caractère'	goût de X pour Y
GOÛT III.2	'Trait de caractère'	goût de X

Tableau 3.29 – La structure polysémique de GOÛT

La lexie de base, GOÛT I, désigne la faculté sensorielle d'un individu (X) qui active la perception d'une caractéristique sensorielle (Y) d'une substance (Z) [*le goût, l'odorat, le*

*toucher*]. L'acception métonymique GOÛT II.1 dénote, à l'inverse, la caractéristique gustative (Y) d'une substance (X) perçue par un être doué de GOÛT I [*le goût de la viande*]. Au moyen d'une métaphore, GOÛT II.1 donne lieu à GOÛT II.2a, qui renvoie au caractère abstrait de quelque chose [*le goût amer d'un défaité*]. Toujours dans le contexte d'un sens abstrait de GOÛT II.1, GOÛT II.2b se réfère par extension à une sensation psychique éprouvé par un individu (X) vis-à-vis de quelque chose (Y) [*goût de blasphème*]. Deux acceptions dépendent directement de la lexie de base, à savoir GOÛT III.1 et GOÛT III.2 : elles désignent respectivement un penchant ou une prédilection pour quelque chose [*mon goût prononcé pour la grammaire*] et un sens esthétique intuitif, une attitude vers tout ce qui est beau [*Vous avez bon goût*].

À partir d'une comparaison entre les polysèmes GOÛT et GUSTO, il est possible de remarquer une analogie au niveau d'enchaînement de sens, comme le montre la Figure 3.28.

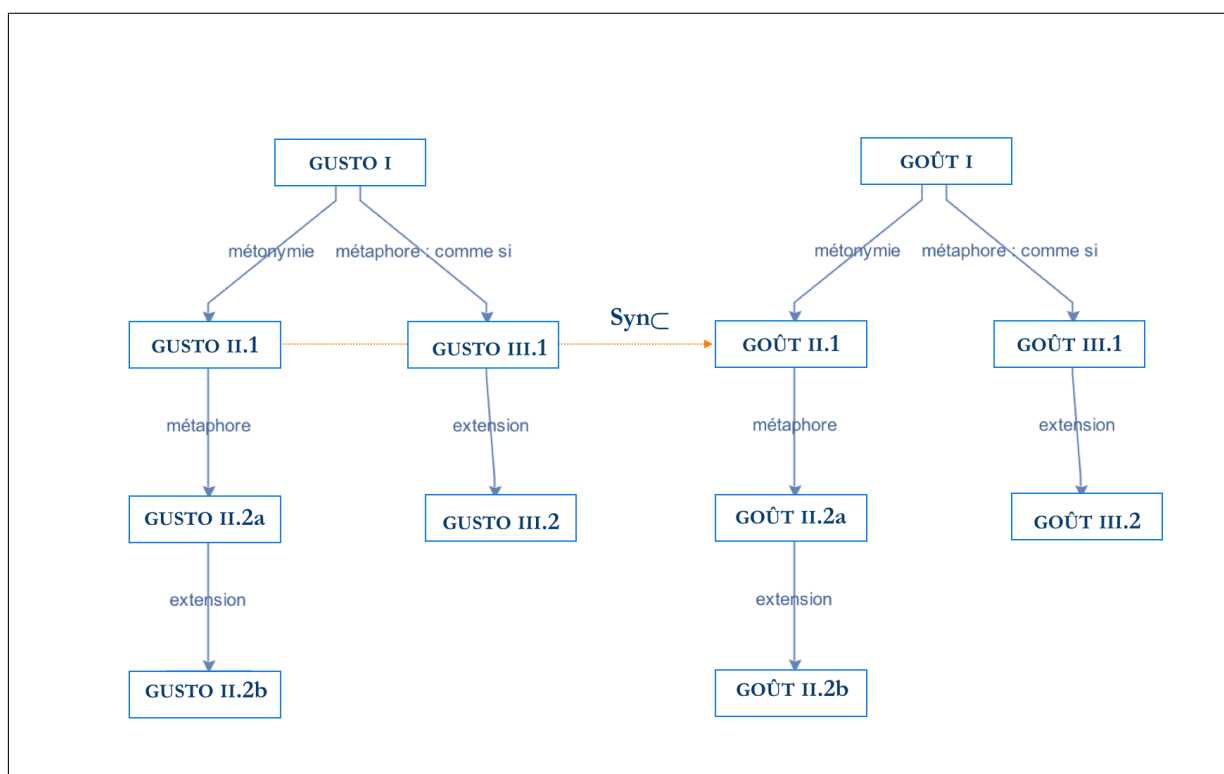


FIGURE 3.28 – Les polysèmes à intersection : GUSTO et GOÛT

Si la hiérarchie sémantique est équivalente, le rapport sémantique entre les acceptions GUSTO I et GOÛT I relève plutôt de la quasi-synonymie. En effet, si la lexie italienne désigne, de manière spécifique, une caractéristique positive d'une substance alimentaire [*il gusto del cioccolato* ; *\*il gusto del pesce marciò*], la lexie française est sémantiquement moins

riche, et recouvre toute la gamme des sensations gustatives [*le goût du chocolat; le goût du poisson pourri*].

En ce sens, le français GOÛT **II.1** représente la véritable métonymie du sens de base GOÛT **I**, tandis que l'italien lexicalise cette métonymie dans une autre lexie, à savoir SAPORE **I**.

Dans le contexte de ce type de variation polysémique, il est possible de classer le dernier couple de vocables, SAPORE et SAVEUR, qui sont décrits dans les Tableaux 3.30 et 3.31.

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
SAPORE <b>I</b>	'Caractéristique liée à la perception sensorielle'	sapore Y di X, che è percepito da Z
SAPORE <b>II</b>	'Qcch. que l'on consomme'	sapore utilizzato da X
SAPORE <b>III.1</b>	'Caractère de qqch.'	sapore di X
SAPORE <b>III.2</b>	'Caractère de qqch.'	sapore di X

Tableau 3.30 – La structure polysémique de SAPORE

lexie	étiquette sémantique	forme propositionnelle
SAVEUR <b>I</b>	'Caractéristique liée à la perception sensorielle'	saveur de Y de Z, qui est perçue par X
SAVEUR <b>II</b>	'Qcch. que l'on consomme'	saveur(s) de X dont profite Y
SAVEUR <b>III</b>	'Caractère de qqch.'	saveur de X

Tableau 3.31 – La structure polysémique de SAVEUR

La polysémie de SAPORE ne se reflète que partiellement dans celle du vocable français, comme nous le signalons dans la Figure 3.29.

Quant aux lexies de base respectives, SAPORE **I** représente un sens moins riche par rapport à SAVEUR **I**. En effet, à la différence de la lexie italienne, la lexie française dénote une caractéristique (Y) d'une substance (X), qui est bonne par défaut, selon la perception de l'individu (Z) [*la saveur vivante du fruit*]. En outre, deux métonymies différentes se déclenchent au sein des deux vocables : dans le cadre de l'italien, la lexie métonymique SAPORE **II** dénote une substance aromatique utilisée pour assaisonner les mets [*aromatizzare un piatto con **sapori** particolari*]. Pour le français, la lexie SAVEUR **II** concerne des aliments traditionnels en tant qu'ils sont caractérisés par leur bon goût [*les saveurs d'une cuisine raffinée*]. Quant aux transferts métaphoriques, l'italien se distingue pour deux acceptions : la première, SAPORE **III.1**, se réfère au caractère donné (Y) de quelque chose (X)

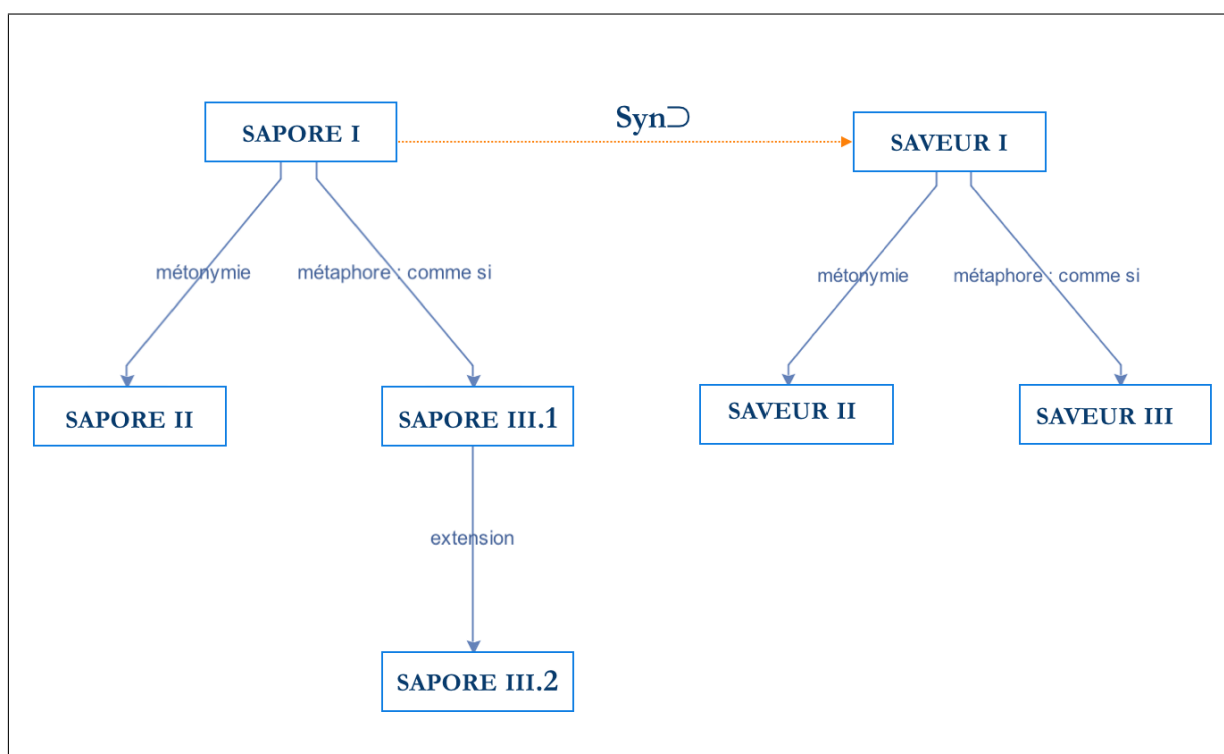


FIGURE 3.29 – Les polysèmes à intersection : SAPORE et SAVEUR

qui est perçu par un individu (Z) [*il **sapore** delle soap-opera*]; la deuxième, SAPORE III.2, désigne, par extension, un aspect positif (Y) de quelque chose (X) [*il **sapore** di una sera estiva*]. Le français témoigne uniquement d'un sens métaphorique, SAVEUR II, qui renvoie au caractère typiquement positif (Y) d'une expérience ou d'un fait (X) [*la **saveur** d'une expression*], et qui se rattache, ainsi, par un lien d'identité de sens à SAPORE III.2.

### 3.4.2.3 L'équivalence sémantique à chiasma

L'analyse contrastive des deux dernière couples de vocables, GUSTO / GOÛT et SAPORE / SAVEUR présente des points d'intersection. Dans les deux cas, des liens de quasi-synonymie s'instaurent entre deux acceptions au sein des *polysèmes à intersection*. Dans le contexte du premier couple de vocable, la lexie GUSTO II.1 entretient un lien de synonymie moins riche avec la lexie GOÛT II.1, du fait de la composante sémantique positive rattachée à la lexie italienne. Vice-versa, entre SAPORE I et SAVEUR I s'instaure une relation de synonymie plus riche, qui s'explique en raison du sémantème 'positif' qui est rattaché à la lexie française du couple.

L'attestation de ces zones de chevauchement sémantique entre ces quatre vocables est à la base d'une relation plus complexe, qui peut être appelée *équivalence sémantique à*

*chiasma*. Il s'agit d'une configuration de liens d'identité sémantique entre quatre lexies appartenant à deux couples de *polysèmes à intersection*, qui résulte, virtuellement, dans un croisement de sens.

Dans la Figure 3.30, la relation d'équivalence sémantique à chiasma est mise en évidence à l'aide des flèches continues qui signalent le rapport d'identité de sens entre lexies.

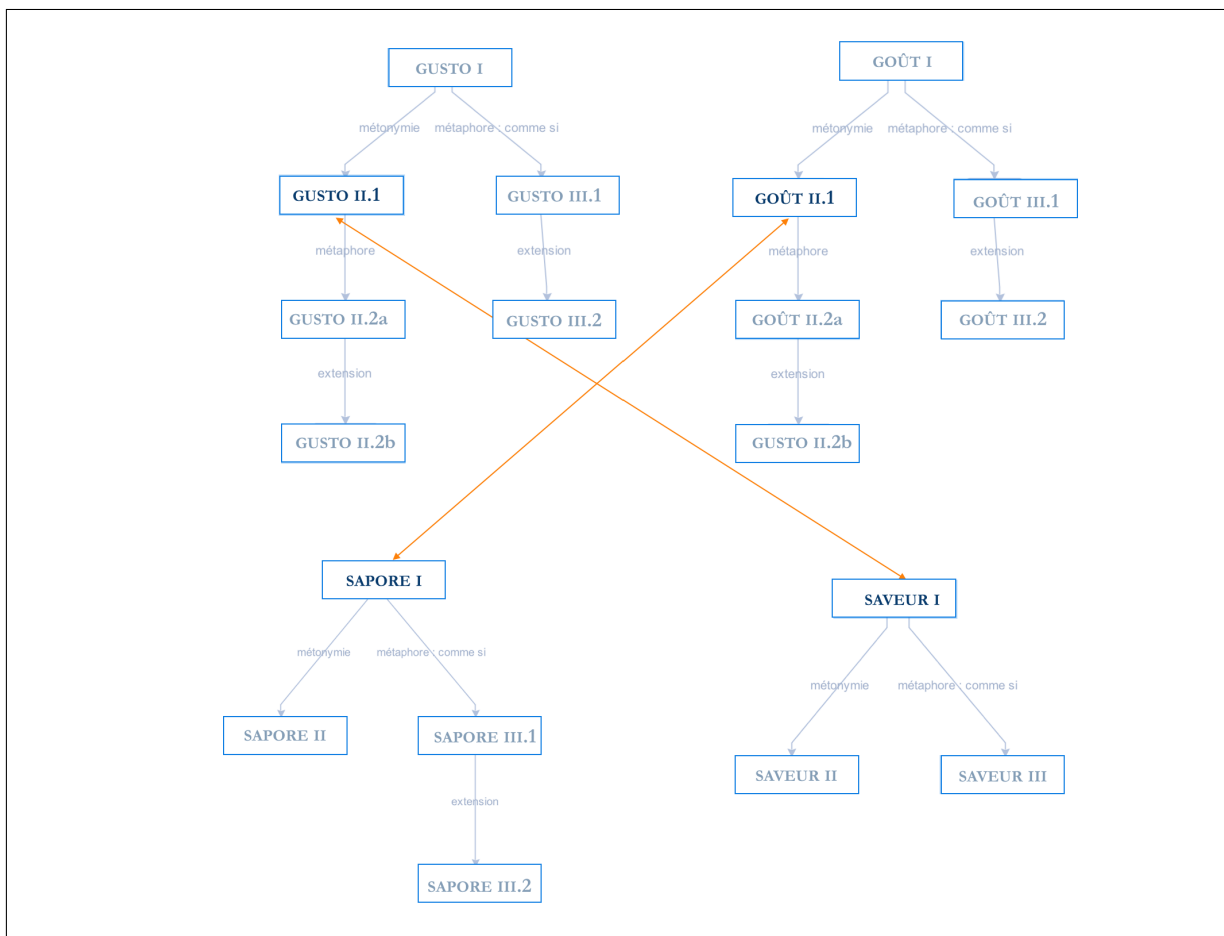


FIGURE 3.30 – L'équivalence sémantique à chiasma : GUSTO et GOÛT, SAPORE et SAVEUR

Les données issues de l'examen contrastif des phénomènes de variation polysémique au sein de notre échantillon de vocables vont dans le sens de notre hypothèse initial. D'une part, l'incidence de la *polysémie* au sein du lexique général — la majorité des vocables analysés sont polysémiques — proscrit la conception simpliste de la frontière entre les langues comme le lieu des équivalences linguistiques véritables et des équivalences linguistiques trompeuses (les *faux-amis*). D'autre part, la confrontation des polysémies des vocables appartenant à deux langues différentes remet en cause l'idée que le lexique relève

de la dimension idiosyncrasique des langues où nul rapprochement est possible.

Bien que l'ensemble d'écarts contrastifs mis en relief ne puissent pas s'ériger en une typologie des variations polysémiques, aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif, la démarche poursuivie constitue vraisemblablement un terrain fertile où comparer et contraster le lexique. Le présupposé méthodologique consiste dans l'application d'une méthode rigoureuse dans le déploiement de la structure polysémique des vocables. En ce sens, la modélisation lexicographique de la polysémie proposée par la lexicographie de Systèmes Lexicaux, et résultant dans le développement du RL-fr et des ressources jumelles, nous paraît particulièrement convaincante.





# Chapitre 4

## Perspectives didactiques

### Sommaire

---

<b>4.1</b>	<b>Introduction</b>	<b>157</b>
<b>4.2</b>	<b>Le panorama des études sur la compétence lexicale</b>	<b>157</b>
4.2.1	La compétence lexicale en français L2	159
4.2.2	L'enseignement structuré du lexique	160
<b>4.3</b>	<b>Didactiser la polysémie</b>	<b>161</b>
4.3.1	Principes, objectifs, destinataires	162
4.3.2	Le déroulement du module didactique	166

---

## 4.1 Introduction

L’objectif de ce chapitre est de développer une série de stratégies didactiques à partir du travail d’analyse lexicographique effectué sur les bases des deux réseaux lexicaux envisagés, le RL-fr et le RL-it. Le véritable enjeu de cette section est de proposer une didactisation de l’ensemble de phénomènes mis en relief lors du rapprochement entre les différentes polysémies des vocables en langue italienne et en langue française.

Dans le panorama des études actuellement menées sur la *compétence lexicale* pour l’apprentissage d’une langue — en langue maternelle et langue étrangère — et dans le cadre d’une distinction entre *enseignement incident* et *enseignement explicite* du lexique, notre recherche se range aux côtés du deuxième type d’approche, qualifiée également de « structurée ». Elle s’inscrit, plus particulièrement, dans le prolongement d’une méthode assez récente (Polguère et Tremblay 2014; Frassi et Tremblay 2016), qui insiste sur la nécessité préalable de fonder un protocole didactique sur un paradigme de référence.

Une fois déclaré le positionnement théorique et la méthodologique de notre étude, qui s’inspire notamment de Picoche (2011) et de Tremblay (2009), nous allons proposer un parcours didactique visant l’enrichissement qualitatif du lexique chez les apprenants italophones de français langue étrangère. L’accent sera mis sur le renforcement d’une compétence métalexicaux axée sur la *polysémie* et sur les notions afférentes, ainsi que sur les dynamiques contrastives relevant de notre échantillon de vocables, les *polysèmes synonymiques* et les *polysèmes à intersection* (Voir Chapitre 3). Cet itinéraire d’apprentissage, articulé en description méthodologique et activité guidée, suivra une logique d’écart sémantique progressif entre la langue maternelle (dans ce cas l’italien) et la langue étrangère (dans ce cas le français).

## 4.2 Le panorama des études sur la compétence lexicale

Les recherches effectuées ces dernières années en linguistique (Lewis 1993; Meara 1996; David 2000; Grossmann et al. 2005; Grossmann 2011) réclament une attention au lexique en tant que composante incontournable du langage (Lamiroy 1988). En même temps, en didactique des langues, la *compétence lexicale* ou « connaissance et la capacité d’utiliser le vocabulaire d’une langue » (de l’Europe 2000 : 87), joue un rôle-clé dans le processus d’acquisition langagière, aussi bien dans la perspective de la production orale ou écrite

(Grossmann et Boch 2003; Grossmann et Plane 2008), que dans celle de la compréhension et de l'interprétation des textes (Sonbul et Schmitt 2010). Malgré les évidences scientifiques sur le lien entre *compétence lexicale* et réussite scolaire (Desrosiers et Ducharme 2006), les programmes officiels en matière d'enseignement assignent une place relativement réduite ainsi qu'un statut instable à la dimension lexicale de la compétence linguistique (Léon 1998), par rapport aux composantes phonologiques, grammaticales et syntaxiques (LeGrand 2004).

Sur le versant psycholinguistique, des recherches quantitatives focalisées sur le processus d'encodage langagier s'attachent à mesurer la « taille » du lexique mental (Aitchison 2012), à savoir le répertoire lexical actif moyen d'un individu adulte, qui correspondrait à quelque 40 000 unités lexicales (D'Anna et al. 1991). D'autres recherches, concernant l'évaluation de la compétence lexicale (Tréville 2000; Nisubire 2003) insistent sur la dimension qualitative du lexique appris (Read 2004; Schmitt 2014). En outre, les recherches concernant les erreurs lexicales (Hemchua et Schmitt 2006; Anctil 2011) et les résultats des tests sur le vocabulaire (Kremmel et Schmitt 2016) montrent des lacunes évidentes chez les élèves dans la maîtrise de la combinatoire lexicale, notamment dans l'emploi des *collocations* (Sonbul et Schmitt 2013; Benigno et al. 2015).

Comme le suggère Leeman (2000 : 45), un autre élément critique pour l'acquisition lexicale est le phénomène de la *polysémie*, qui crée

des milliers de mots, à peu près tous polysémiques — ce qui multiplie les sens à maîtriser —, traversés par des relations synonymiques ou antonymiques non systématiques — variant selon les emplois — que nulle énumération ne peut épuiser (la liste étant une description basique) ni, a fortiori, que nulle règle ou régularité ne peut organiser.

La maîtrise du phénomène de la *polysémie* présuppose, de la part de l'élève, la capacité d'associer à un seul signifiant une pluralité de signifiés, à travers leur encadrement dans une unité plus abstraite que la *lexie*, le *vocable* (Voir Chapitre 2). Si la majorité des vocables polysémiques, qui apparaissent en tête des différentes fréquences (Picoche 1992 : 19), font déjà partie du vocabulaire des élèves, leur sémantisme n'est connu que partiellement, et concerne, généralement, la seule *lexie de base* (Voir Chapitre 2).

Par ailleurs, une compétence plus approfondie sur la *polysémie* implique l'identification :

- d'un sens concret et d'un sens abstrait ;
- des sens étendus à d'autres objets ou champs de signification ;

- d'un sens générique ou particulier/technique ;
- d'un sens spécifique en termes de registre de langue.

Une croissance progressive de la *polysémie* des vocables devient fondamentale pour la réussite scolaire, notamment dans des activités de lecture de textes complexes, tels que les textes littéraires qui demandent souvent l'interprétation. En outre, elle fournit à l'étudiant un paramètre important pour aborder des analyses contrastives entre les langues, puisque « la spécificité d'une langue repose en grande partie sur la structure de ses polysèmes, qui sont en même temps des manières spécifiques de voir le monde » (Picoche 1993).

### 4.2.1 La compétence lexicale en français L2

Les problèmes d'ordre cognitif inhérents à l'apprentissage d'une langue chez des locuteurs natifs (désormais L1) se reflètent dans les contextes d'apprentissage d'une langue étrangère. En effet, l'évaluation de la compétence lexicale chez les apprenants non natifs (désormais L2) requiert non seulement le développement d'un répertoire lexical minimal, apte à configurer les opérations d'encodage et d'interprétations des textes (Nagy et al. 1985), qui est estimé entre 2000 et 10 000 unités lexicales (Hazenbergh et Hustijn 1996), mais aussi un bagage de notions métalexicales pour le décodage des phénomènes lexicaux complexes.

L'évaluation des acquisitions lexicales en français L2 se fonde notamment sur la comparaison des systèmes linguistiques de la L1 et de la L2, ainsi que sur l'analyse des *erreurs contrastives*, à savoir des fautes générées dans le processus d'apprentissage par des phénomènes d'*interférence*, soit entre la langue maternelle et la langue étrangère, soit entre deux langues étrangères, notamment dans le contexte de deux langues proches. En effet, comme le souligne Cook (1992 : 589) « la L1 est toujours présente dans le cerveau de l'apprenant de L2 ».

Parmi les typologies qui ont été proposées (B.E.P. 1970; Doca 1981; Granger et Monfort 1994; Millischer 2000; Luste-Chaa 2009), les trois catégories d'erreurs les plus représentatives sont les *erreurs phonologiques et morphosyntaxiques*, les *erreurs lexico-sémantiques* et les *erreurs méthodologiques*.

La première classe d'erreurs concerne :

- des interférences phonétiques, qui se traduisent dans des fautes de transcription phonétique ;

- des interférences syntaxiques, où les lacunes dans la L2 sont palliées au moyen de l'emploi de structures syntaxiques calquées sur la L1 ;
- des *pérégrinismes*, qui consistent dans l'application aux vocables étrangers des règles morphologiques et phonologiques de la L1 ;
- des *translittérations*, c'est-à-dire des traductions textuelles des items lexicaux d'une langue à l'autre ;
- des *calques*.

Pour ce qui est des erreurs d'ordre lexico-sémantique, les cas les plus fréquents renvoient aux phénomènes de :

- *contiguïté sémantique*, qui consiste dans le choix d'une lexie plus générique au lieu d'une lexie plus spécifique ;
- *création lexicale*, ou la création d'une nouvelle lexie dans la L2 par intégration d'un sème propre à la L1 ;
- attribution erronée de relations lexicales, soit paradigmatisques (synonymie, l'antonymie, la conversivité, la nominalisation, le nom d'un actant, le nom d'un instrument), soit syntagmatiques (les relations de cooccurrence ou de collocation : intensificateurs, verbes support, verbes de réalisation...);
- fautes de paraphrase, associées à la capacité de reformuler et, par conséquent, à la maîtrise du sémantisme des unités lexicales.

Une troisième classe d'erreurs, suggérée par Millischer (2000 : 23), concerne les *erreurs extralinguistiques ou méthodologiques*, qui renvoient à une mauvaise manipulation des ressources lexicographiques bilingues.

#### 4.2.2 L'enseignement structuré du lexique

C'est à partir de ces constats que l'attention au lexique, revendiquée par les tendances linguistiques récentes, devient une véritable nécessité pédagogique (Grossmann 2011). En particulier, les méthodes didactiques traditionnelles, axées sur la lecture et l'interprétation des textes, opèrent un traitement occasionnel du lexique et ne garantissent la maîtrise parfaite et homogène ni du sémantisme ni de la combinatoire lexicale de toutes les lexies hors contexte.

Ces approches, fossilisées dans des routines pédagogiques ou annexées à d'autres apprentissages considérés comme plus fondamentaux (David et al. 2000), devraient être

renforcées par des modèles structurés de l'enseignement du vocabulaire, spécialement orientés vers la mobilisation d'un savoir métalinguistique. En effet, « c'est en installant des moments réguliers d'observation réfléchie de la langue, bien déconnectés du flux de la communication qu'on peut espérer développer une conscience métalinguistique chez les élèves » (Branca-Rosoff et al. 2008 : 266). Ainsi, le lexique, considéré depuis longtemps comme le lieu des irrégularités (Leeman-Bouix 1994), devrait acquérir un statut de module autonome par rapport aux autres pratiques didactiques.

L'approche explicite ou structurée de l'enseignement du lexique a été encouragée par différentes études (Galisson 1979; Picoche 1993; Léon 1998), qui ont suggéré l'application d'un certain nombre de principes pédagogiques (Picoche 2011). Toutefois, pour une véritable modélisation de l'enseignement lexical structuré, il faut se référer aux études plus récentes qui insistent sur la maîtrise d'un métalangage regroupant des notions qui permettent de décrire et réfléchir sur la langue. En particulier, Polguère et Tremblay (2014) argumentent l'exploitabilité du modèle de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (Mel'čuk et al. 1995) pour l'enseignement du français au primaire, en insistant sur la disponibilité d'une ontologie des savoirs lexicologiques, le *gros tas de notions* (GTN)<sup>82</sup>. D'après ces approches, la sensibilisation aux notions métalinguistiques est à la base du choix des contenus des cours et du pilotage des activités en classe.

### 4.3 Didactiser la polysémie

Cette section propose une méthodologie pour la didactisation de quelques phénomènes associés à la *polysémie*, notamment ceux qui ont été mis en relief à partir de notre échantillon de vocables. Après avoir précisé les contours du protocole didactique — les principes de base, les finalités poursuivies et les destinataires prototypiques — notre parcours se développe en trois phases de l'apprentissage, qui correspondent virtuellement à trois séances de cours. Le passage d'une séance à l'autre marque une progressivité dans la maîtrise d'un métalangage plus riche et dans la compréhension de phénomènes plus complexes d'un point de vue contrastif.

---

82. Le potentiel didactique du modèle explicatif et combinatoire avait déjà été préconisé dans les années 1990-2000, en relation aux retombées pédagogiques du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* (Gentilhomme 1992), à l'exploitabilité de fonctions lexicales en tant qu'outil pour l'enseignement lexical (Leed et Nakhimosky 1990) ou aux perspectives didactiques d'une base de données lexicale du français (Polguère 2000). Ces intuitions ont été confirmées, par la publication du *Lexique Actif du français* (LAF) (Mel'čuk et Polguère 2007), qui représente une édition simplifiée du DEC, spécialement conçue pour l'enseignement.

### 4.3.1 Principes, objectifs, destinataires

Afin de bien cerner le contexte d'élaboration de notre module didactique, des explications préliminaires sont données qui portent sur les principes de base ainsi que sur les objectifs et les destinataires ciblés.

Ce programme s'appuie sur le respect de quelques principes très généraux, inspirés notamment de Picoche (2011) et de Tremblay (2009). En premier lieu, l'enseignement systématique du lexique devrait se dérouler en suivant une approche synchronique, sans recourir à la dimension historique des vocables qui n'a pas de valeur fonctionnelle. Le goût de l'étymologie et de l'évocation des langues anciennes ne sont pas pertinents dans la découverte du sémantisme du lexique d'une langue. Au contraire, ils sont susceptibles de soulever des ambiguïtés, comme dans les cas des homonymes découlant d'un même radical, comme VOLER<sub>1</sub> [*Voler en rase-mottes*] et VOLER<sub>2</sub> [*Voler l'idée d'une collègue*]. Comme le remarque Rey-Debove (2004 : VII) dans les pages liminaires du *Robert Brio*, « aujourd'hui, le latin est une langue étrangère, et il faut chercher des règles à l'intérieur même du français ».

Un deuxième constituant du projet est l'intégration des moments de réflexion métalinguistique sur les mécanismes régulateurs de la structure polysémique des vocables ainsi que sur d'autres notions pertinentes. Quant au développement de la compétence métalexical de l'élève, nous adoptons comme modèle de départ l'indexage des notions proposé par Tremblay (2009) et résumé dans le tableau 4.1.

Comme le montre son articulation en quatre phases de l'apprentissage, le métalangage de la *polysémie* fait l'objet de la première séance (*vocable, acception, polysémie, monosémie, homonymie*) et de la deuxième (*métaphore, métonymie, analogie, proximité, relation lexicale*).

Un troisième principe à suivre consiste dans la sélection du vocabulaire à enseigner et des contextes d'occurrence des lexies, en fonction de leur intérêt didactique et de leur précision. Le choix des vocables à didactiser s'appuie sur un certain nombre de critères, d'inspiration picochienne, comme celui de donner la priorité aux *prédicats sémantiques* (Picoche 2011) (Voir Chapitre 2) et, ajoutons-nous, aux *quasi-prédicats sémantiques* (Voir Chapitre 2). Cette méthode est typique de l'approche structurée, et s'oppose aux tendances à l'inflation des méthodes d'enseignement incident, où on travaille sur le vocabulaire au hasard des rencontres avec les textes ou pendant les conversations.

séance	notions
SÉANCE 1	lexique [d'une langue] ; vocabulaire [d'un texte] ; vocabulaire [d'un individu] ; lexicologie ; forme ; sens ; référent ; unité lexicale ; mot-forme ; lexème ; locution ; syntagme ; flexion ; non-compositionnalité sémantique ; autonomie de fonctionnement ; vocable ; acception ; polysémie/monosémie ; homonymie
SÉANCE 2	lien métaphorique (métaphore) ; lien métonymique (métonymie) ; analogie ; proximité ; relation lexicale (dérivation sémantique) ; synonymie ; antonymie ; hyperonymie/ hyponymie (généricité) ; changement de classe de mots ; prédicat sémantique ; participant sémantique ; objet sémantique ; conversivité ; famille lexicale
SÉANCE 3	définition ; définition analytique ; genre prochain ; différences spécifiques ; champ sémantique
SÉANCE 4	combinatoire restreinte ; régime ; préposition régie ; collocation ; base d'une collocation ; collocatif ; patron de collocation
SÉANCE 5	dictionnaire

Tableau 4.1 – Le développement de la compétence métalexicaie d'après Tremblay (2009)

Un quatrième principe vise la dimension relationnelle du lexique, en insistant notamment sur le rôle des liens lexicaux paradigmatiques et syntagmatiques dans la discrétisation du sens des acceptions.

Le cinquième et dernier principe, qui régit le travail de rapprochement contrastif entre les deux langues, vise une approche par continuum, qui va des phénomènes de *polysèmes synonymiques* aux *polysèmes à intersection*.

En raison de la nature fortement idiomatique du lexique d'une langue, structurable sous la forme de réseau lexical avec ses propres liens lexicaux, la tendance générale en didactique des langues est de compartimenter l'enseignement du vocabulaire en écartant tout rapprochement avec les autres langues, voire en attirant l'attention sur les irrégularités et les bizarreries lexicales. C'est le cas, par exemple, de la focalisation excessive sur les *faux-amis*, ces homonymes interlinguistiques qui représentent un très faible pourcentage au sein de la totalité du lexique.

En revanche, nous croyons qu'une approche par continuum de différences peut donner aux étudiants un tableau plus complet des phénomènes se produisant à la frontière entre les langues. Sur cette base, les premières paires de vocables « administrées » aux élèves seront choisies en fonction de leur développement polysémique plus simple et transparent ainsi que pour la similarité de patrons de *polysémie*. Au fur à mesure de l'apprentissage,



les cas examinés seront de plus en plus complexes au niveau de la hiérarchie polysémique et plus rétifs à la classification.

Les objectifs pédagogiques fixés concernent la dimension lexico-sémantique et lexico-syntaxique des connaissances linguistiques et sont principalement axés sur la maîtrise des phénomènes liées à la *polysémie*. Le type de lexique exploité dans ce parcours relève du français fondamental et se distingue, ainsi, par un degré élevé de fréquence. Ce choix relève du constat picochien que les vocables hyperfréquents et fréquents témoignent de la majorité des phénomènes lexicaux, y compris la *polysémie* (Picoche 1992)<sup>83</sup>.

Il s'ensuit que les acquisitions lexicales souhaitées ne concernent pas le volet quantitatif du lexique, à travers l'accroissement du nombre de lexies connues<sup>84</sup>. Elles poursuivent, plutôt, la qualité des connaissances lexicales, à travers la valorisation des ressources de la *polysémie*.

Approfondir l'aspect lexico-sémantique du vocabulaire ne signifie pas seulement être conscient du développement polysémique d'un ensemble représentatif de vocables du français, mais également connaître et savoir reconnaître l'environnement lexical, *in praesentia*, de chaque acception du polysème. Cela se traduit dans la capacité de :

- dériver à partir d'une unité lexicale une série de relations de sens (*synonymie, antonymie, lien de généralité, noms d'actants, noms d'instruments*) ;
- associer aux différentes unités lexicales du polysème des constructions syntaxiques particulières.

Autrement dit, l'incorporation de la composante syntaxique à l'étude du sens, à travers une connaissance progressive des contraintes syntaxiques des lexies, s'avère fondamentale pour une amélioration qualitative du répertoire lexical actif de l'élève.

En dernière instance, l'élève devra acquérir une conscience des écarts progressifs, dans une optique contrastive, dans les polysémies des vocables de la L1 et la L2. Plus particulièrement, il sera guidé dans un parcours de découverte des phénomènes sémantiques se

---

83. À ce propos, Rey-Debove (1989 : 21) insiste sur la représentativité des vocables fréquents, en affirmant que « la compétence lexicale est bien autre chose que la mémoire des mots, et ce sont les mots les plus fréquents qui la construisent, parce qu'ils sont "plus mots que les mots rares" et qu'ils illustrent tous les cas de figure ».

84. La contrainte de l'accroissement quantitatif du vocabulaire est au cœur de la conception des nombreuses ressources lexicographiques pour enfants qui modulent le nombre d'entrées lexicales sur des paramètres numériques : 6 000 vocables pour les enfants de 6-8 ans ; 20 000 vocables pour les enfants de 8-12 ans, et ainsi de suite.

produisant lorsque l'on compare le lexique italien et français. Dans le contexte de l'analyse de la polysémie des vocables, notamment dans la L2, il est indispensable de s'appuyer sur des descriptions lexicographiques fiables concernant la structure des polysèmes et sur une démarche pilotée dans le développement pratique des activités. Nous croyons, à ce propos, que l'objectif d'encourager une intuition chez les élèves sur le développement polysémique dans une L2 ne serait qu'une prétention chimérique.

Quant au public visé, nous nous appuyons sur la répartition des connaissances linguistiques élaborée dans le *Cadre européen de référence pour les langues* (de l'Europe 2000 : 88-89) et représentée dans le tableau 4.1.

Niveau	Étendue du vocabulaire	Maîtrise du vocabulaire
<b>C2 : Maîtrise</b>	Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical d'expressions idiomatiques et courantes avec la conscience du niveau de connotation sémantique.	Utilisation constamment correcte et appropriée du vocabulaire.
<b>C1 : Autonome</b>	Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement. Bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières.	À l'occasion, petites bévues, mais pas d'erreurs de vocabulaire significatives.
<b>B2 : Indépendant (ou avancé)</b>	Bonne gamme de vocabulaire pour les sujets relatifs à son domaine et les sujets plus généraux. Peut varier sa formulation pour éviter des répétitions fréquentes, mais des lacunes peuvent encore provoquer des hésitations et l'usage de périphrases.	L'exactitude du vocabulaire est généralement élevée bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans toutefois gêner la communication.
<b>B1 : Seuil</b>	Un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêts, le travail, les voyages, l'actualité.	Une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire, mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.
<b>A2 : Survie (ou intermédiaire)</b>	Un vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers. [...]	Un répertoire restreint ayant trait à des besoins concrets.
<b>A1 : découverte</b>	Un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières.	Pas de descripteur disponible.

FIGURE 4.1 – Les niveaux et compétence lexicale du *Cadre européen de référence pour les langues*

Notre projet s'adresse aux apprenants italophones se situant au niveau B1 de français, en tant que seuil minimal de maîtrise d'une langue, et qui veulent progresser vers le niveau

B2. Étant donné l'origine italienne des destinataires de cette proposition, ils peuvent être considérés comme des locuteurs d'une langue proche. C'est à ce stade de l'apprentissage que les étudiants enrichissent leur répertoire lexical actif dans la L2, de manière à gérer efficacement la majorité des situations communicatives. Ainsi, on passe d'une phase où l'encodage s'accompagne systématiquement d'erreurs qui affectent la communication à une phase où la compétence lexicale est plus stable et la communication, caractérisée par des lacunes moins graves, est assurée par l'application de stratégies périphrastiques et d'évitement.

Notre projet vise à s'insérer à l'intérieur de cette phase de l'apprentissage, car nous croyons que la majorité des erreurs d'ordre lexico-sémantique (sur-généralisation, création lexicale) pourraient être découragées, à travers une sensibilisation au phénomène très complexe de la *polysémie*, aussi bien dans une optique monolingue que bilingue. La compétence lexicale ainsi développée permettrait non seulement d'affiner le répertoire lexical de l'apprenant, par la connaissance des mécanismes de dérivation polysémique, mais également de multiplier les lexies disponibles, par l'ajout des lexies dérivées à partir d'une lexie de base au sein du polysème. La mobilisation de ces connaissances de la part de l'élève pourrait entraver la mise en place de stratégies compensatoires, tels que les périphrases.

### 4.3.2 Le déroulement du module didactique

Notre parcours didactique se déroule, virtuellement, en trois séances de cours qui visent à l'explication de la *polysémie* et d'une série de notions associées aussi bien dans une perspective monolingue (*monosémie, vocable, lexie*) que contrastive (*équivalence linguistique, polysèmes synonymiques, polysèmes à intersection*). Les vocables choisis à l'intérieur de chaque classe se veulent les plus cohérents possibles avec les principes du module de cours. Dans la mesure du possible, nous avons donné la priorité aux *prédicats sémantiques* et aux *quasi-prédicats sémantiques*, ainsi qu'aux vocables très fréquents pour mettre au second plan ceux dont l'appartenance à la langue générale était douteuse. Dans le cas des vocables relevant de la classe des *monosèmes*, nous avons examiné un vocable très proche d'un langage de spécialité, l'italien DEGUSTARE, en raison de la faible représentativité du phénomène de la *monosémie* au sein de notre échantillon.

L'acquisition graduelle des compétences se fonde sur un travail préliminaire sur la L1, suivi d'une analyse guidée par l'enseignant sur la L2<sup>85</sup>.

Comme le montre le Tableau 4.2, chaque séance s'organise autour du métalangage à apprendre et du type de variation polysémique à comprendre.

séance	compétence métalexicale	type de variation polysémique
SÉANCE 1	<i>lexie; composante centrale; composante périphérique; prédicat sémantique; quasi-prédicat sémantique; nom sémantique; actant; forme propositionnelle; relation lexicale; lien paradigmatique (synonymie, nom d'actant, nom d'instrument, antonymie, lien de généralité) lien syntagmatique (collocation); fonction lexicale; réseau lexical; vocable; monosémie.</i>	<i>équivalence linguistique</i>
SÉANCE 2	<i>polysémie; lexie de base; lexie dérivée; lien métaphorique (métaphore); lien métonymique (métonymie) lexie de base; équivalence sémantique.</i>	<i>polysèmes synonymiques</i>
SÉANCE 3	<i>liens de co-polysémie; quasi-équivalence sémantique; champ lexical.</i>	<i>polysèmes à intersection</i>

Tableau 4.2 – Développer une compétence métalexicale sur la *polysémie*

#### 4.3.2.1 Première séance

L'objectif de la première séance est de développer chez l'élève une compétence métalexicale de base. La démarche adoptée au premier stade de l'apprentissage est monolingue et l'italien représente l'objet d'étude initial. Le métalangage visé pendant cette première phase s'organise autour d'une notion clé, la *lexie* (Voir Chapitre 2) et, plus précisément, de sa description lexicographique.

Tout d'abord, la définition d'une *lexie* présuppose l'identification d'une *composante centrale* (Voir Chapitre 2) et d'une ou des *composantes périphériques* (Voir Chapitre 2) au sein du signifié. Abordons, en tant que prototype, la lexie SPEZIA, qui est contenue dans les contextes (1a), (1b) et (1c).

85. Ce module didactique s'insère, virtuellement, dans le cadre d'un projet didactique de plus grande ampleur en sémantique lexicale. À ce stade, les élèves connaissent les relations lexicales fondamentales et maîtrisent le système des *fonctions lexicales* fondamentales.

- (1) a. *Grazie all'uso di zenzero, curry ed altre **spezie** è esaltato il sapore e l'aroma del pesce fresco.* (Coris)
- b. *Viene utilizzata la polvere di curry : una miscela di diverse **spezie** fra cui cumino, zenzero, zafferano, coriandolo che potrete ormai trovare ovunque e che vi ricorderà le atmosfere e i profumi dell'oriente.* (Coris)
- c. *Bollire in acqua o in brodo è molto salutare perché permette di aromatizzare con odori e **spezie**, senza l'aggiunta di grassi.* (Fuori da banche dati : Web)

Ces phrases servent à donner un premier aperçu du statut lexical de SPEZIA qui est progressivement détaillé par l'enseignant à l'aide d'illustrations et d'exercices mirés. Dans SPEZIA, la *composante centrale* et la *composante périphérique* sont décrites à l'aide de la figure 4.2.

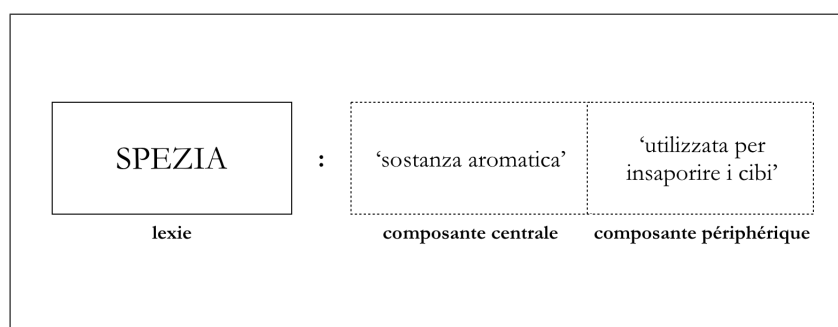


FIGURE 4.2 – Séance n. 1 : la composante centrale et la composante périphérique dans SPEZIA

À ce stade, l'élève n'est pas censé formuler la définition de la lexie à partir de l'élaboration de ses composantes sémantiques, mais doit être en mesure de reconnaître, à l'intérieur d'un ensemble donné de composantes, celles qui sont pertinentes. Supposons, par exemple, de demander aux élèves de sélectionner, à partir d'une série de composantes centrales, celle qui est activée dans SPEZIA (Figure 4.3).

L'identification de la *composante centrale* constitue la clé d'accès au sémantisme de la lexie. Vice-versa, un autre tâche susceptible d'être proposée porte sur l'identification de la *composante périphérique* appropriée à SPEZIA, parmi des variantes possibles (Figure 4.4). La sélection de cette composante permet d'enrichir le signifié de la lexie et de la distinguer, notamment des lexies co-hyponymes.

Au niveau théorique, une *lexie* peut correspondre à un *prédicat sémantique*, à un *quasi-prédicat sémantique* ou à un *nom sémantique*, selon qu'elle désigne un 'fait' ou une 'entité' et selon son caractère plus ou moins liant, c'est-à-dire selon qu'elle admet ou exclut des *actants*, formalisés sous une *forme propositionnelle* (Voir Chapitre 2). SPEZIA, par exemple, représente un *quasi-prédicat sémantique*, car elle désigne une 'entité' et renvoie à l'*actant*

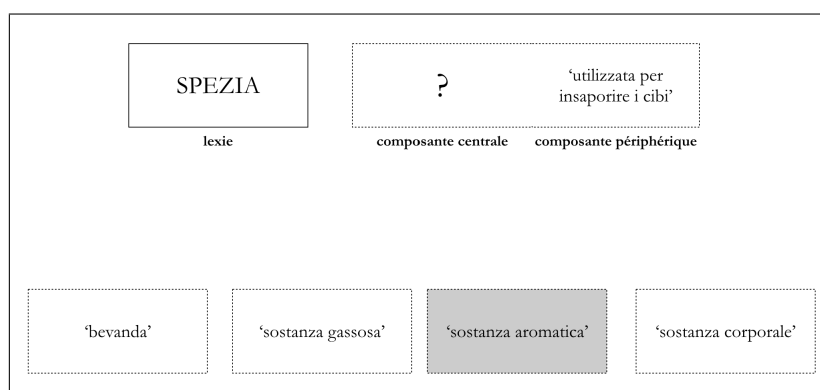


FIGURE 4.3 – Séance n. 1 : le repérage de la composante centrale dans SPEZIA

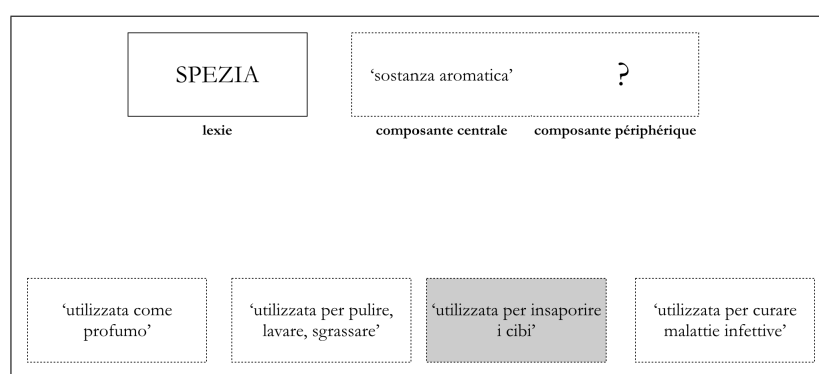


FIGURE 4.4 – Séance n. 1 : le repérage de la composante périphérique dans SPEZIA

*sémantique* X qui correspond à ‘essere umano’ et, de manière prototypique, à la lexie CUOCO.

Afin de mieux comprendre l’ensemble de ces notions, l’enseignant peut proposer trois lexies, comme par exemple SPEZIA, CUCINARE et PESCEI, ayant respectivement le statut de *prédicat sémantique*, *quasi-prédicat sémantique* et *nom sémantique*. L’illustration de leur (éventuelle) *forme propositionnelle*, comme dans la figure 4.5, augmente le niveau de complexité, car elle déplace la réflexion sur un plan logique.

Comme le suggère Tremblay (2003 : 65-72), l’appropriation de la notion d’*actant sémantique* (Voir Chapitre 3) peut être vulgarisée à travers une « mise en situation », où les élèves jouent le rôle des participants à la situation désignée par la lexie. SPEZIA, par exemple, nécessite la présence d’un participant X, qui correspond, de manière générale, à ‘X che utilizza la spezia’. En revanche, la lexie de base du vocable PESCE, PESCEI, qui renvoie à l’entité ‘vertebrato acquatico’ ne comporte aucun actant sémantique spécifique. La lexie verbale CUCINARE, par contre, désigne un fait et interpelle au moins deux participants, à savoir l’actant sémantique X et Y, qui correspondent à l’agent, ‘X che cucina’ et

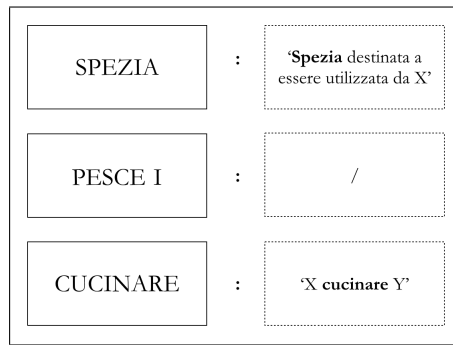


FIGURE 4.5 – La forme propositionnelle dans les prédicats sémantiques, les quasi-prédicats sémantiques et les noms sémantiques

au patient, 'Y che è cucinato'. L'explicitation de la structure actancielle comme une *forme propositionnelle* ainsi que la distinction entre faits et entités représente l'outil nécessaire pour connecter de manière correcte les différentes lexies aux notions métalexicales pertinentes. À ce stade, l'enseignant peut proposer aux élèves des activités d'association entre lexies et notions comme celui illustré dans la figure 4.6.

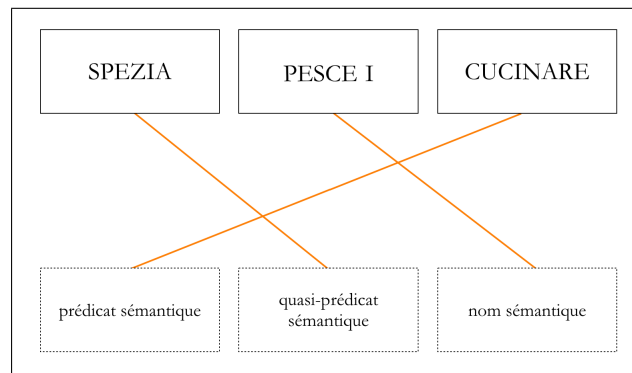


FIGURE 4.6 – Séance n. 1 : les prédicats sémantiques, les quasi-prédicats sémantiques et les noms sémantiques

L'encadrement lexicographique de la *lexie* implique également le repérage des *relations lexicales* fondamentales, à savoir les *liens paradigmatiques* et les *liens syntagmatiques* les plus récurrents, qui sont formalisés au moyen des *fonctions lexicales* (Voir Chapitre 2).

Dans le cas de SPEZIA, à la relation lexicale relative au nom d'actant CUOCO, et codifiée par la fonction lexicale  $S_1$ , s'ajoute toute la gamme des liens lexicaux les plus caractéristiques de la lexie, comme ceux qui sont décrits dans la figure 4.7.

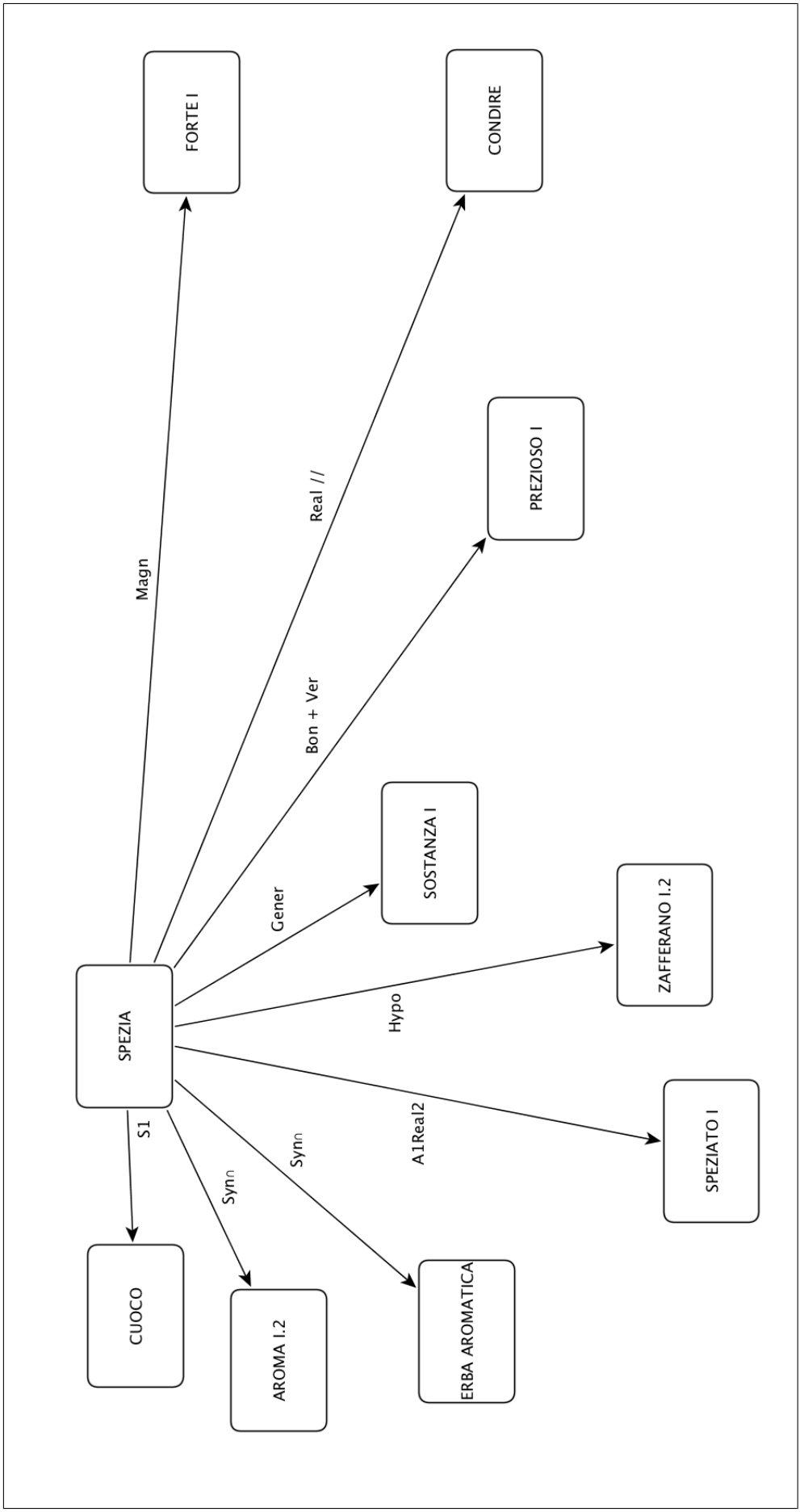


FIGURE 4.7 – Séance n. 1 : le réseau lexical de SPEZIA



Par exemple, il y a des liens de généralité (**Gener**) entre SPEZIA qui représente l'hyponyme, et SOSTANZA, qui représente l'hypéronyme. En outre, on peut mentionner un lien d'hyponymie (**Hypo**) entre SPEZIA, qui représente l'hypéronyme et d'autres lexies désignant des types de substances aromatiques, comme ZAFFERANO 1.2. D'autres types de liens paradigmatiques que l'enseignant peut proposer aux élèves renvoient aux relations de *synonymie approximative* (**Syn<sub>∩</sub>**), comme celui qui se tisse entre SPEZIA et 「ERBA AROMATICA」 ainsi qu'entre SPEZIA et AROMA 1.2. Pour ce qui concerne les liens syntagmatiques, l'accent est mis sur les phénomènes collocationnels les plus fréquents comme, par exemple, le lien de SPEZIA avec le modificateur adjectival d'intensification FORTE 1 (**Magn**), et le lien avec les collocatifs adjectivaux qui expriment un jugement de valeur, comme dans le cas de PREZIOSO 1 (**Bon + Ver**). Une dernière relation lexicale qui peut être suggérée aux élèves concerne un type de relation lexicale ayant un statut hybride entre les liens paradigmatiques et les liens syntagmatiques. Il s'agit de l'ensemble de fonctions lexicales fusionnées, qui sont exprimées par le code « \\ ». Ce type de fonction lexicale sert à décrire les relations de type collocationnel, mais où le sens de la *base* de la collocation est implicite dans celui du *collocatif*. C'est le cas du lien entre SPEZIA et son collocatif verbal fusionné qui exprime une composante de réalisation (\\**Real**), CONDIRE.

Les activités didactiques construites à partir du réseau prévoient deux types de démarches. La première vise l'encodage de liens lexicaux entre une lexie donnée, comme SPEZIA, et d'autres unités lexicales positionnées autour d'elle (Figure 4.8).

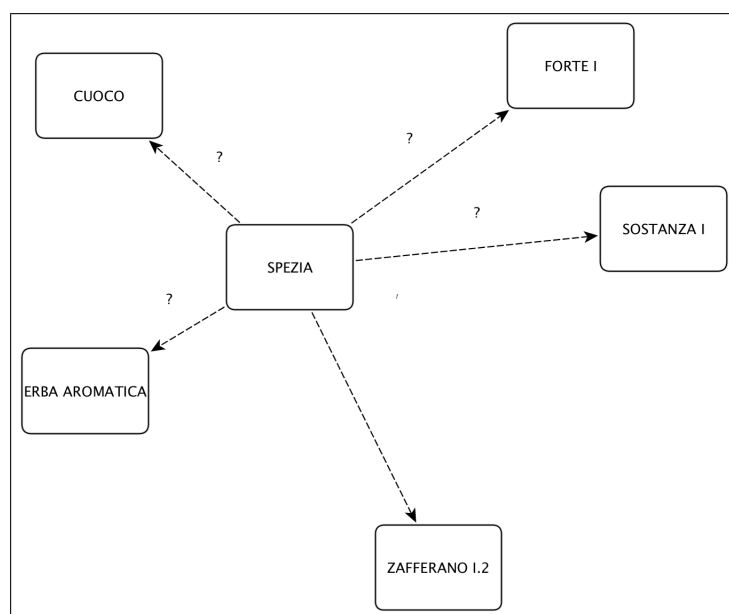


FIGURE 4.8 – Séance n. 1 : l'encodage de liens de fonction lexicale dans SPEZIA

L'élève est ici appelé à identifier et transcrire les fonctions lexicales qui codifient les relations lexicales entre la lexie-nœud du réseau lexical, SPEZIA, et les autres unités lexicales de son entourage lexical. Vice-versa, le deuxième exercice consiste dans la détermination des unités lexicales vers lesquelles pointent des liens lexicaux spécifiques, exprimés sous forme de fonction lexicale, comme dans le prototype montré à l'aide de la Figure 4.9.

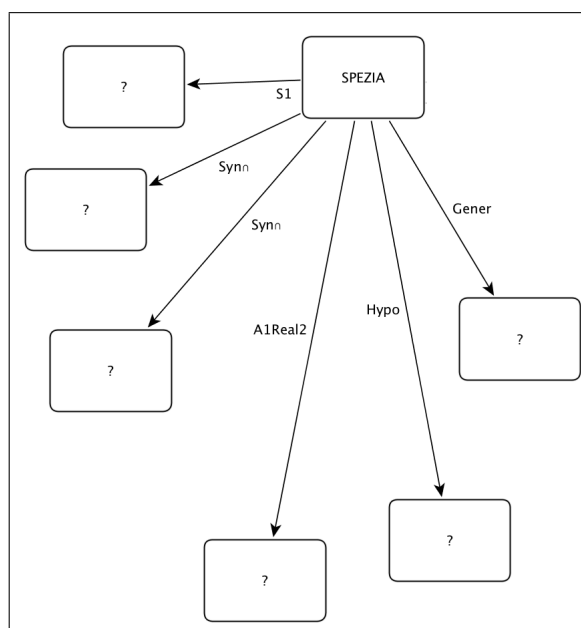


FIGURE 4.9 – Séance n. 1 : l'identification des lexies dans le réseau lexical de SPEZIA

À partir de l'analyse des contextes où SPEZIA apparaît et à la suite du travail de description lexicographique, la notion de *lexie* est confrontée à celle de *vocable* (Voir Chapitre 2), en tant qu'unité linguistique de plus haut niveau pouvant regrouper un ensemble de lexies avec un lien sémantique évident. Dans le cas de SPEZIA, il s'agit d'un vocable caractérisé par une *monosémie* (Voir Chapitre 1).

À ce stade, l'enseignant abandonne l'approche monolingue pour adopter un point de vue contrastif entre italien et français. En effet, le couple de vocables SPEZIA / ÉPICE, sont présentés comme des cas d'*équivalence linguistique*, une relation qui peut être représentée à l'aide d'une flèche continue (Figure 4.10) et qui marque la correspondance biunivoque entre deux vocables monosémiques de la L1 et de la L2.

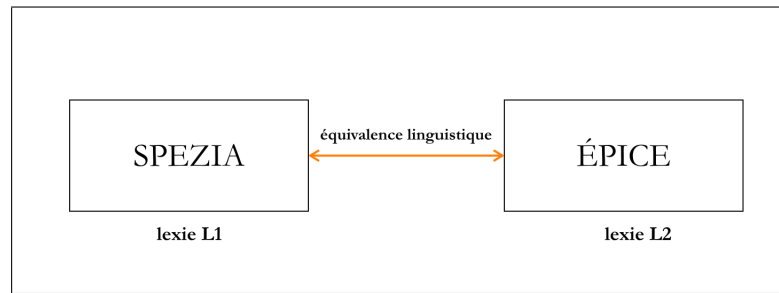


FIGURE 4.10 – Séance n. 1 : l'équivalence linguistique

Avant d'aborder l'analyse lexicographique de **ÉPICE**, l'enseignant propose trois contextes d'occurrence de la lexie, (2a), (2b) et (2c), qui mettent les élèves en mesure de reconnaître la composante centrale et une composante périphérique de la lexie étrangère.

- (2) a. *Là encore, il est possible et conseillé d'aromatiser le pastis, avec des **épices**, des herbes ou du bouillon.* (Citations hors bases : presse)
- b. *À l'époque, on n'utilise guère comme **épices** que le laurier, la cannelle, la muscade, un peu d'ail et quelquefois de la girofle.* (Frantext)
- c. *Il semble que l'être humain a toujours utilisé les **épices** dans l'alimentation.* (Citations hors bases : internet)

Dans le cadre du travail sur la L2, le choix et l'analyse des exemples s'avère fondamental pour la désambiguïsation de la lexie, car à la différence de l'analyse lexicale dans la L1, il est plus difficile pour l'étudiant de faire appel à l'intuition. Par exemple, le premier contexte suggère à l'aide du mot-forme *aromatiser*, la nature et la fonction typique de **ÉPICE** et, de manière indirecte, sa composante centrale, à savoir 'substance aromatique'. Le deuxième exemple contextualise cette lexie dans le domaine de la cuisine, en évoquant la composante périphérique, celle de 'utilisée pour assaisonner les mets'. Quand au troisième exemple, ici l'accent est mis sur l'utilisateur des épices, *être humain*, qui renvoie à l'actant sémantique X d'un quasi-prédicat sémantique ayant la forme propositionnelle 'épice destinée à être utilisée par X'. Comme pour l'italien, le **S**<sub>1</sub> prototypique de **ÉPICE** correspond à **CUISINIER**, au sens de 'Personne qui cuisine'.

Après avoir explicité aussi bien les composantes de la définition que la forme propositionnelle de la lexie du vocable monosémique **ÉPICE**, représentées dans la figure 4.11, il est possible d'inférer l'équivalence linguistique entre **SPEZIA** et **ÉPICE**.

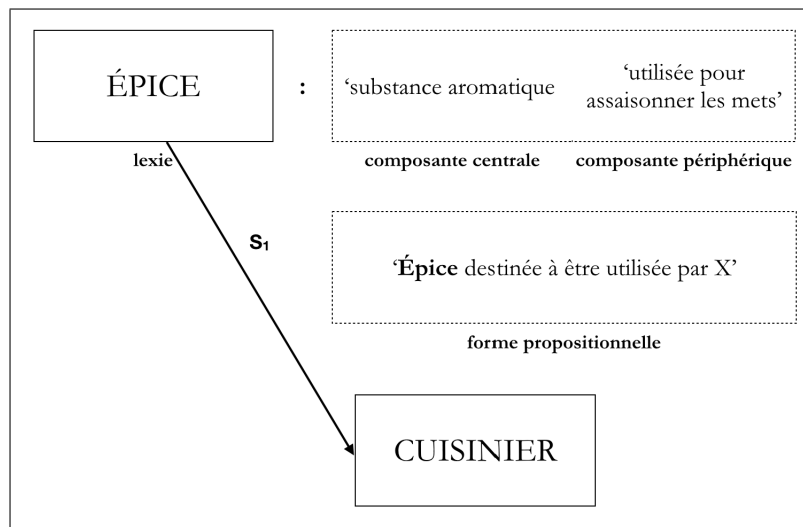


FIGURE 4.11 – Séance n. 1 : la définition d'ÉPICE

À cette fin, bien qu'il ne soit pas nécessaire de procéder au tissage des liens lexicaux typiques de la lexie française, l'enseignant peut illustrer le réseau lexical d'ÉPICE, présenté dans la Figure 4.12, dans l'objectif de montrer la variation entre les entourages lexicaux des lexies  $L_1$  et  $L_2$ .

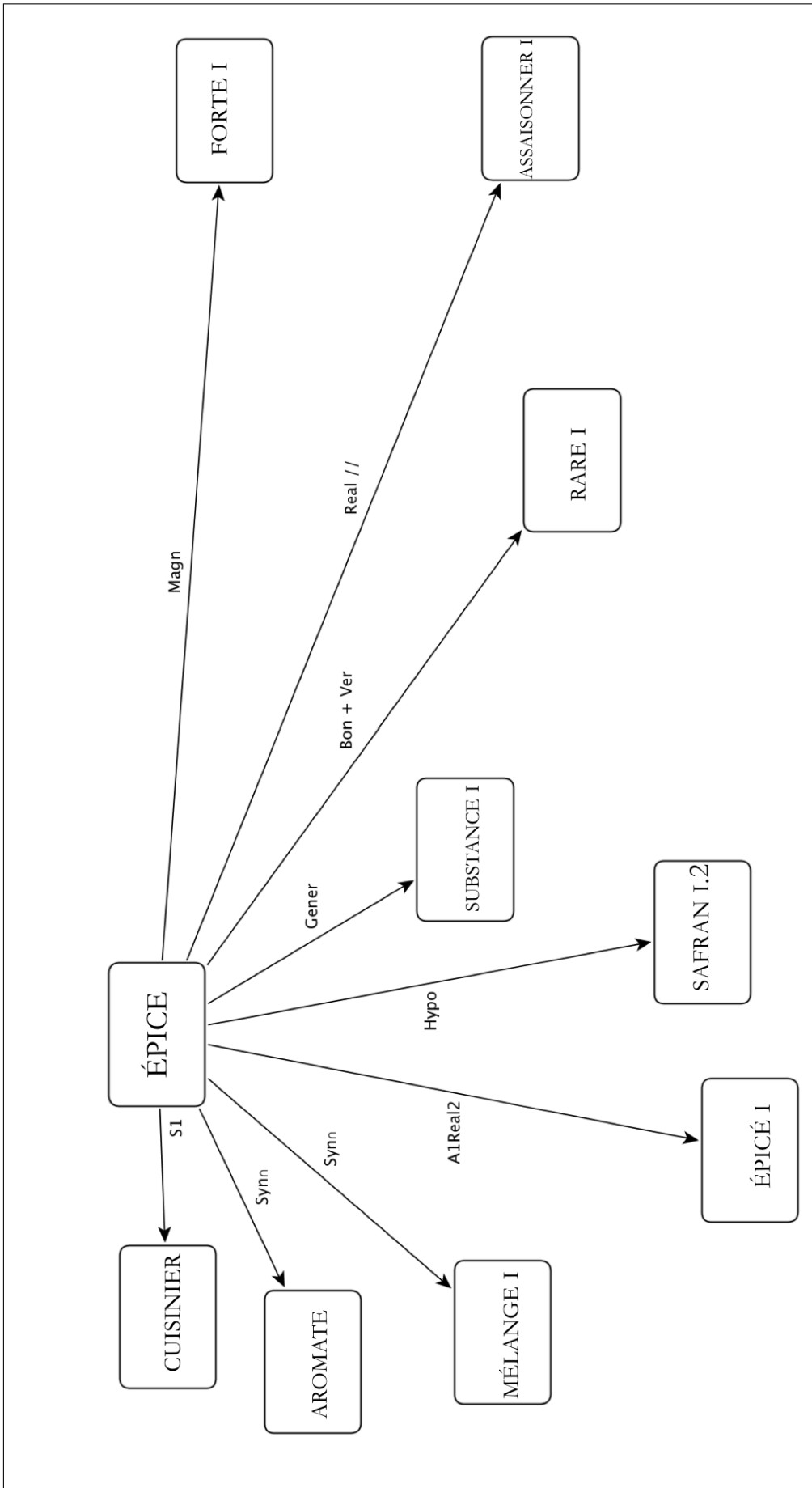


FIGURE 4.12 – Séance n. 1 : le réseau lexical d'ÉPICE

Dans cette première séance, il n'y a guère de place pour la polysémie, car l'enseignant s'est focalisé sur un « gros tas de notions » de base, qui doivent faire l'objet d'une acquisition préalable pour toute analyse en sémantique lexicale, et pour toute activité orientée à l'étude de la *polysémie*. L'élève, en travaillant sur sa L1, a appris à associer une description lexicographique minimale à une lexie, à travers le choix d'une composante centrale et une composante périphérique, et à travers l'identification de la structure actancielle. En s'entraînant sur l'encodage des fonctions lexicales les plus simples, de type paradigmatique et syntagmatique, l'élève est capable, maintenant, d'accéder à l'entourage lexical d'une lexie. En outre, il comprend la distinction entre *lexie* et *vocable*, bien que dans le contexte d'un vocable monosémique, la vocable ait la même épaisseur sémantique que la lexie. Dans une optique bilingue, l'élève est exposé à une autre notion, celle d'*équivalence linguistique* entre deux lexies appartenant à la L1 et à la L2. Guidé par l'enseignant, il apprend à travailler sur une sélection de contextes en français, pour en tirer des informations concernant les composantes sémantiques de la définition et le nom d'actant. Finalement, sur la base de ces conditions nécessaires et suffisantes, il est en mesure de tracer un rapport d'*équivalence linguistique* entre les vocables L1 et L2.

#### 4.3.2.2 Deuxième séance

La deuxième séance est consacrée à l'acquisition d'une compétence métalexicale et d'une méthodologie générale d'analyse de la polysémie. À ce stade, l'accent est mis l'ordonnement d'un ensemble de lexies à structurer au sein d'un vocable polysémique. Le développement de ce savoir-faire lexicographique implique l'acquisition complète des compétences mobilisées au cours de la première séance.

Les vocables choisis pour les activités, TÈ et AMARO, permettent, d'une part, d'expliquer les types de dérivations polysémiques les plus fréquentes et élémentaires ; d'autre part, ils permettent d'aborder la *polysémie* d'un point de vue contrastif, à partir d'un cas de *polysèmes synonymiques*.

C'est à ce moment que l'élève peut constater la distinction entre *monosémie* et *polysémie* et peut apprendre une méthode pour la discrétisation et l'organisation hiérarchique des lexies dans le vocable sur la base des *liens de co-polysémie*.

Pour ce faire, l'enseignant propose une série d'exemples, (3a), (3b), (3c), (3d), (3e), (3f), (3j), en langue italienne qui contiennent une ou plusieurs acceptions distinctes du vocable TÈ.

- (3) a. *Sono invitato a un tè in casa di amici.* (Illustrazione del significato)
- b. *Se volete dare un tè in casa, vi servirà conoscere qualche regola di base e, soprattutto, avere a portata di mano gli ingredienti giusti : tè in foglia, teiera con filtro, bollitore per l'acqua, tazzine e, perché no, qualche alzata per giocare al tè delle signore.* (Fuori da banche dati : web)
- c. *Se non consumi alcuna bevanda o alimento con caffeina durante il giorno, allora puoi prendere una tazza di tè verde.* (Fuori da banche dati : web)
- d. *L'india compie un significativo passo avanti nell'eliminazione dei pesticidi dalle coltivazioni di tè.* (Fuori da banche dati : web)
- e. *Le piantagioni di tè si trovano principalmente nelle province del sud e nelle regioni centrali.* (Fuori da banche dati : web)
- f. *Il tè viene sorseggiato anche durante il pasto.* (Coris) j. *Per dolcificare le bevande tipo latte o tè e caffè, sarebbe meglio imparare a usare dolcificanti naturali.* (Fuori da banche dati : web)

À partir de la lecture des exemples, l'élève est encouragé à isoler dans des listes, comme celle reproduite dans le tableau 4.3, les occurrences distinctes de TÈ, en faisant appel à son intuition.

contexte I	contexte II	contexte III
....	....	....
...	....	....
....	....	....

Tableau 4.3 – Séance n. 2 : le tri de contextes d'occurrence de TÈ

Par exemple, le contexte (3a) [*invitato a un tè*], (3b.1) [*dare un tè*] et (3b.3) [*giocare al tè delle signore*] renvoient à un sens qui est partagé car ils font référence à une situation de repas avec des participants. En revanche, les contextes (3c) [*una tazza di tè*], (3f) [*Il tè è sorseggiato*] ou (3j) [*latte o tè o caffè*] correspondent quant à l'acceptation de boisson, ce qui est suggérée de manière explicite dans le dernier exemple [*bevande tipo latte o tè*]. Les derniers contextes, (3b.2) [*tè in foglia*], (3d) [*coltivazioni di tè*] et (3d) [*piantagioni di tè*] renvoient plutôt au sens du végétal et, plus précisément, des feuilles de ce végétal.

La distinction de différentes occurrences du vocable doit être affinée au moyen d'une définition minimale pour chacun des candidats au statut de lexie. Plus particulièrement, l'enseignant guide les élèves dans l'identification, pour chaque lexie potentielle, d'une composante centrale de sa définition, d'une ou plusieurs composantes périphériques, et de sa structure actancielle éventuelle, ainsi que de son statut prédicatif, quasi-prédicatif ou non

prédicatif.

Cette activité, représentée à l'aide de la figure 4.13, reprend la méthode de description de la lexie appris au cours de la première séance, mais comporte un effort d'abstraction supplémentaire et un travail parallèle sur les lexies appartenant au même vocable.

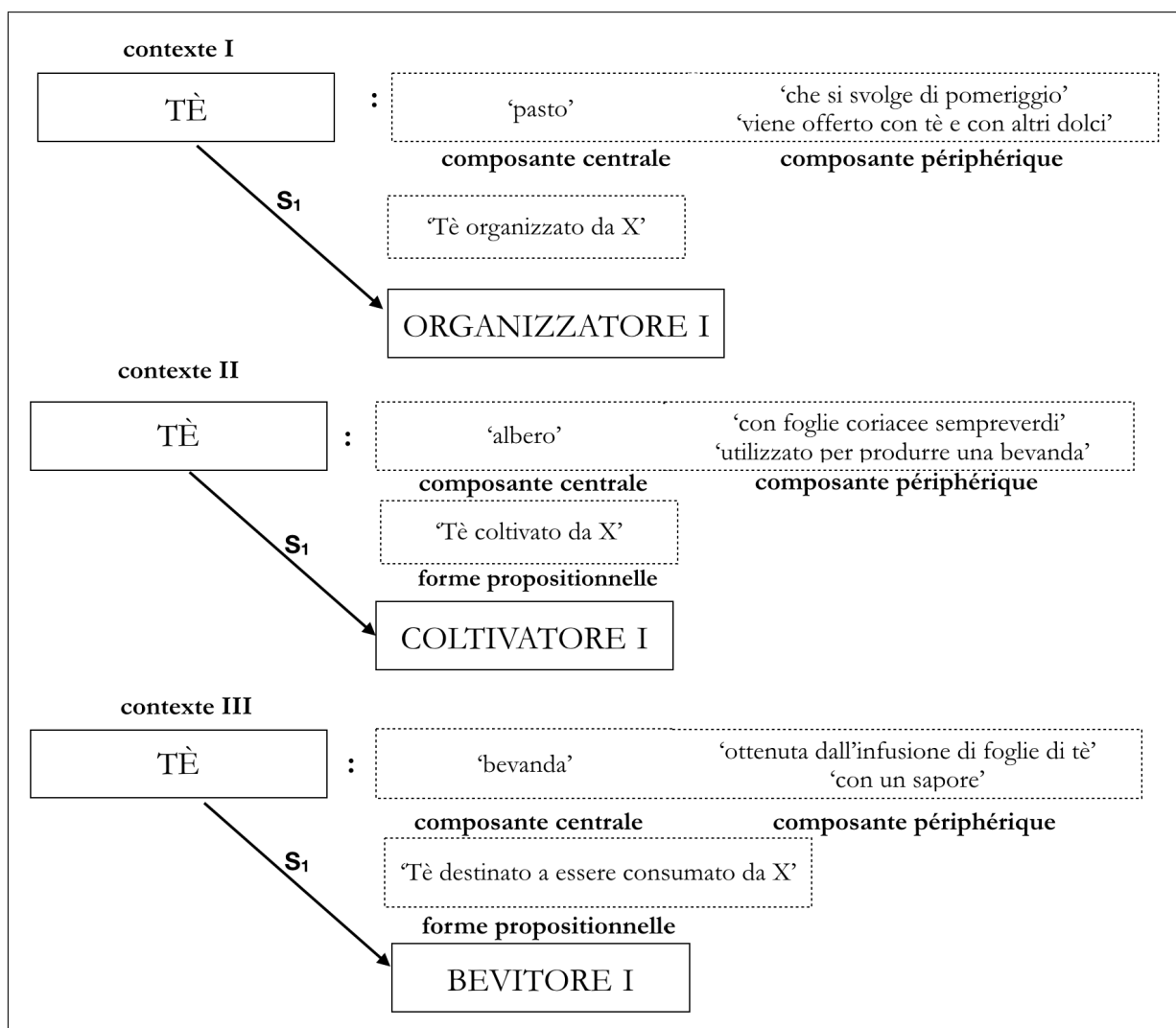


FIGURE 4.13 – Séance n. 2 : la description lexicographique des lexies du vocable TÈ

Après avoir distingué les différentes acceptions de TÈ en italien, l'enseignant peut demander aux élèves de reconstruire les réseaux lexicaux propres à chaque lexie, à partir de trois réseaux différents de TÈ (Figure 4.14), qui se distinguent sur la base de l'explicitation du lien avec le premier actant sémantique ( $S_1 = \text{ORGANIZZATORE} / \text{FREQUENTATORE} / \text{COLTIVATORE}$ ), qui est explicitée au sein de chaque réseau lexical. C'est uniquement à



la fin de l'activité que l'enseignant montre aux étudiants le réseau complet de tous les éléments cachés.

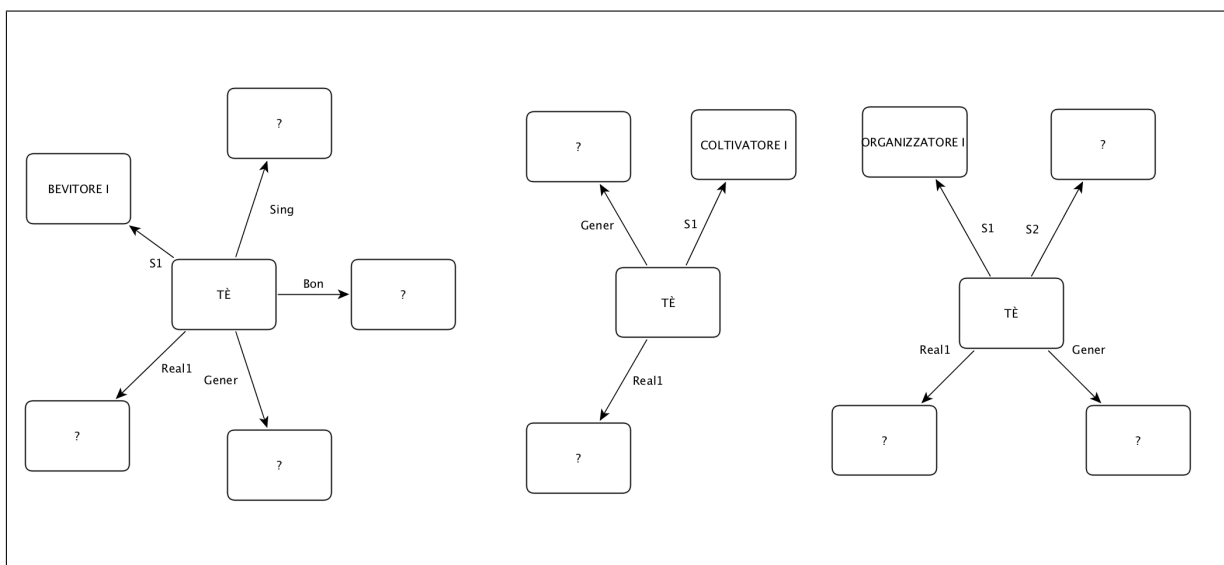


FIGURE 4.14 – Séance n. 2 : le repérage des liens lexicaux des lexies du vocable TÈ

Par exemple, le premier réseau de TÈ, dont le nom du premier actant sémantique est BEVITORE I, est à rattacher au sens plus général de ‘bevanda’, cette relation étant encodée à travers une fonction lexicale (**Gener** = BEVANDA). Quant aux liens lexicaux de type syntagmatique, les collocatifs verbaux de réalisation (**Real** = PRENDERE ; SORSEGGIARE) se retrouvent respectivement dans les contextes examinés (3c) et (3f). Le lien de fonction lexicale **Sing** encode la relation entre une lexie désignant un sens non dénombrable et la lexie qui signifie ‘une unité de’ (TAZZA), qui se retrouve dans le contexte (3c). Le collocatif de type laudatif est à rechercher parmi les adjectifs axiologiques que la lexie TÈ sélectionne, de préférence, pour l’expression de la composante laudative, comme par exemple SQUISITO ou BUONO II.2.

Le deuxième réseau lexical de TÈ, où la lexie quasi-prédicative est identifiable à l’aide du premier actant sémantique explicité (**S<sub>1</sub>** = COLTIVATORE), présente deux types de relations, l’une de type *hypéronyme à hyponyme* avec le nom générique VÉGÉTAL, la seconde avec le collocatif verbal de réalisation, qui est COLTIVARE I.

La troisième acception de TÈ signifie ‘pasto’, un sens qui est encodé à l’aide de la fonction lexicale **Gener**. Si le rapport de dérivation sémantique avec le premier actant sémantique est explicité (**S<sub>1</sub>** = ORGANIZZATORE), cet exercice requiert l’encodage du lien avec le deuxième actant sémantique de cette lexie prédicative (**S<sub>2</sub>** = INVITATO), qui est

aussi repérable dans le contexte (3a). Finalement, à partir du contexte (3b), l'élève peut retrouver la lexie qui joue le rôle de collocatif verbal de réalisation, à savoir DARE.

Après avoir distingué et vérifié les trois acceptions du vocable, l'enseignant introduit l'ensemble de notions métalexicales qui doivent être mobilisées lors de la structuration du polysème TÈ, à partir de celle de *lexie de base* et de *lexie dérivée*.

L'identification de la *lexie de base* repose sur un critère logique : elle correspond, typiquement, à la lexie ayant un sens plus simple et qui ne dépend pas des celui des autres. En nous focalisant sur les sens des trois lexies liées à TÈ (Tableau 4.4), le seul sens 'albero con foglie' n'est pas relié à une acception quelconque de 'tè'.

lexie	définition	exemple
TÈ I	'Vegetale con foglie coriacee sempre-verdi, utilizzato per produrre una bevanda'	piantagioni di tè
TÈ II.1	'Bevanda ottenuta dall'infusione di foglie di tè I, che ha un sapore'	bere una tazza di tè'
TÈ II.2	'Pasto che si svolge di pomeriggio, offerto con tè II e con altri dolci'	invitato a un tè in casa di amici

Tableau 4.4 – Séance n. 2 : la polysémie de TÈ

Un travail soigneux sur les définitions constitue la clé pour la localisation correcte du sens de base du vocable, à savoir TÈI. Il s'agit, maintenant, de déterminer l'articulation des autres *lexies dérivées*, qui interpellent un sens de 'tè' dans leur définition. Ainsi, l'enseignant suggère que seulement dans TÈ qui signifie 'bevanda', le sens de base de TÈ est concerné. Cette lexie, appelée TÈII.1, suit logiquement la lexie de base. La troisième acception qui signifie 'pasto' contient le sémantème 'tè II.1' dans sa définition et peut être appelée TÈII.2.

Le travail sur le sens d'un polysème s'achève avec l'identification des *liens de copolysémie*. C'est dans ce contexte que l'enseignant explique la notion de *métonymie* (Voir Chapitre 2), qui représente l'une des relations les plus fréquentes au sein de la typologie. Le transfert métonymique entre TÈI et TÈII.1 renvoie à un type de dérivation systématique entre les lexies désignant le végétal et les lexies copolysèmes désignant les produits dérivés. La métonymie entre TÈII.1 et TÈII.2 s'explique comme une relation de contiguïté dans l'espace. La configuration résultante du polysème renvoie à deux types de représentations. L'une, qui met en évidence la structure hiérarchique du polysème (Figure 4.15).

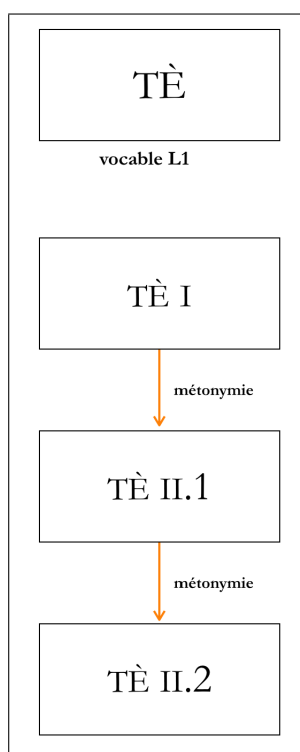


FIGURE 4.15 – Séance n. 2 : la structure polysémique de TÈ

L'autre, qui correspond à un réseau complexe et reproduit l'entourage lexicale de chaque acception du vocable (Figure 4.16).

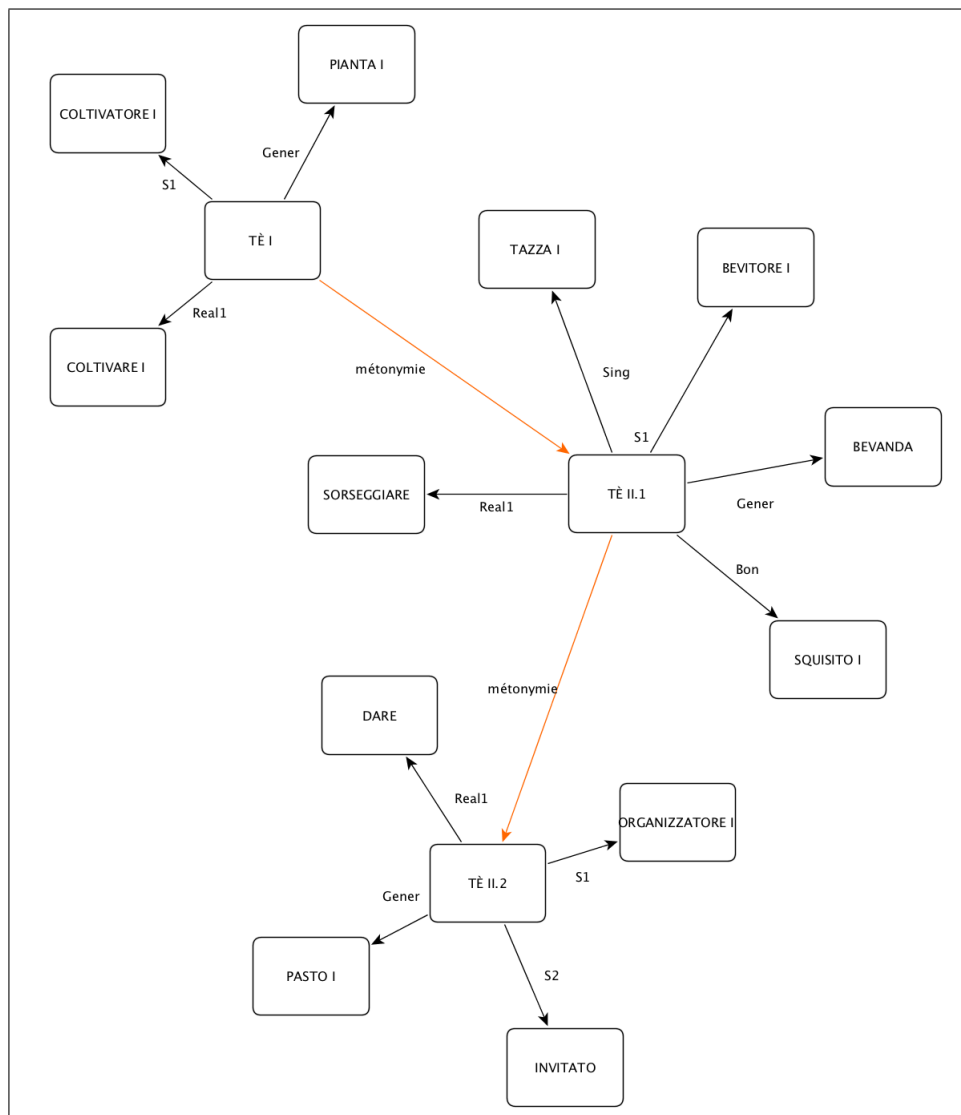


FIGURE 4.16 – Séance n. 2 : la représentation de la polysémie de TÈ dans un réseau lexical

Afin d’aborder le deuxième type de dérivation polysémique, la *métaphore* (Voir Chapitre 2), nous allons prendre en compte un autre vocable, l’adjectif AMARO, qui se distingue pour une polysémie plus variée. Dans un premier temps, l’enseignant amène les étudiants à reconstruire la polysémie du vocable, à l’aide d’exercices basés sur les contextes. Ensuite, c’est l’entourage lexical de chaque acception du vocable qui est pris en compte à travers des activités de chargement de contenus (fonctions lexicales ou unités lexicales) dans un réseau lexical incomplet. Tout d’abord, une description lexicographique des lexies est donnée par l’enseignant, qui contient une définition simplifiée de trois lexies prédicatives, ainsi que leur forme propositionnelle. Comme le suggère le Tableau 4.5, c’est à l’élève d’identifier la *lexie de base* en s’appuyant sur les définitions.

lexie	définition	forme propositionnelle
AMARO ?	'sapore'	X che è <b>amaro</b> , di Y percepito da Z
AMARO ?	'Che ha un carattere negativo, che tradisce una profonda tristezza'	X che è amaro
AMARO ?	'Che a un comportamento negativo, improntato a dolorosa contrarietà'	X che è amaro nei confronti di Y

Tableau 4.5 – Séance n. 2 : la polysémie d'AMARO

Après avoir sélectionné l'unité lexicale de base parmi les trois options possibles (AMARO I = 'sapore'), l'élève est appelé à retrouver ce sens dans une sélection des contextes, comme les trois suivants (4a), (4b), (4c) :

- (4) a. *Un fegato che funziona bene è sinonimo di energia, e le verdure **amare** svolgono un ruolo chiave nell'attivare quest'organo.* (Fuori da banche dati : Web)
- b. *Non era molto stabile sulle gambe, aveva uno sguardo perplesso ed era come se facesse fatica a scacciare via qualche **amara** riflessione precedente.* (Coris)
- c. *Pareto ha saputo scrivere con immediatezza, su un argomento così bruciante, cose di lucida e **amara** ferocia.* (Fuori da banche dati : Web)

À ce moment, l'enseignant met en évidence les liens de co-polysémie entre AMARO I et AMARO II.1 et entre AMARO II.1 et AMARO II.2, en s'appuyant sur une représentation de type arborescente, comme celle qui est proposée dans la Figure 4.17.

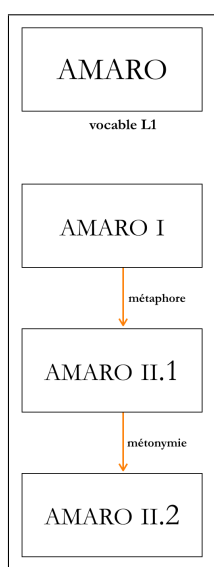


FIGURE 4.17 – Séance n. 2 : la polysémie d'AMARO

Le premier lien correspond à une *métaphore* qui marque un passage du domaine sensoriel au domaine intellectuel. Afin de bien souligner ce transfert, l’enseignant insiste sur la différence entre un *sens concret* et un *sens abstrait* et met en relief les données relevant des composantes centrales dans les définitions. En effet, on passe, par analogie, d’une ‘caractéristique attribuée à quelque chose de concret’ au ‘caractère abstrait de quelque chose’. Le deuxième lien de co-polysémie correspond à une métonymie engendrée à partir du sens métaphorique, qui est aussi connue sous la dénomination de *métaphore métonymique* : le caractère ‘amaro’ de quelque chose est transposé dans la sphère des sentiments et des comportements d’un individu.

La compréhension de ces notions passe, à nouveau, par les contextes. L’enseignant demande d’associer chaque lexie métaphorique au contexte où elle s’active, comme nous le montrons dans la Figure 4.18. À ce propos, l’exemple (4b) [*qualche amara riflessione*] se distingue par la présence de la lexie AMARO II.1, alors que la phrase (4c) [*amara ferocia*] renvoie à l’acception AMARO II.2.

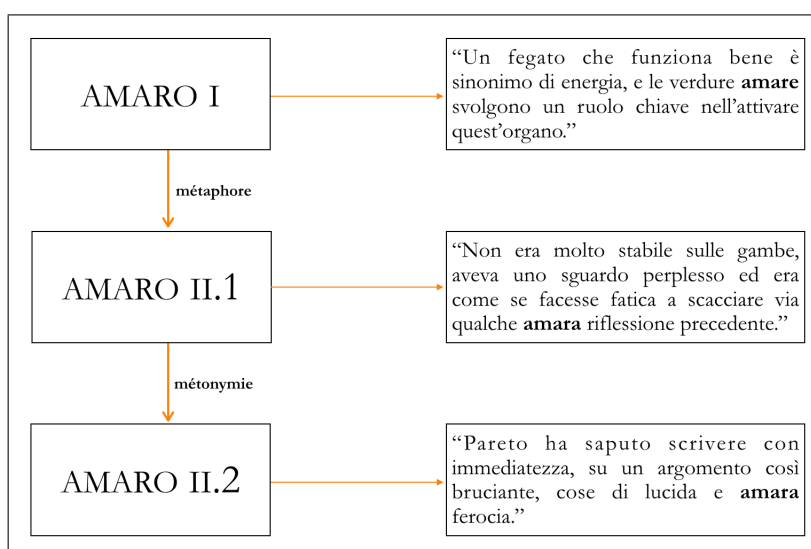


FIGURE 4.18 – Séance n. 2 : Exercices d’association des lexies d’AMARO aux contextes

Le travail sur la *polysémie* peut se dérouler, en parallèle, avec des exercices basés sur le réseau lexical. Comme dans le cadre de l’analyse de TÈ, les activités sur le vocable AMARO visent à reconstruire une configuration lexicale complexe, comme celle que nous montrons dans la Figure 4.19. Un réseau lexical complet doit expliciter les liens de co-polysémie qui régissent la structure polysémique du vocable ainsi que les relations lexicales fondamentales typiques de chaque acception.

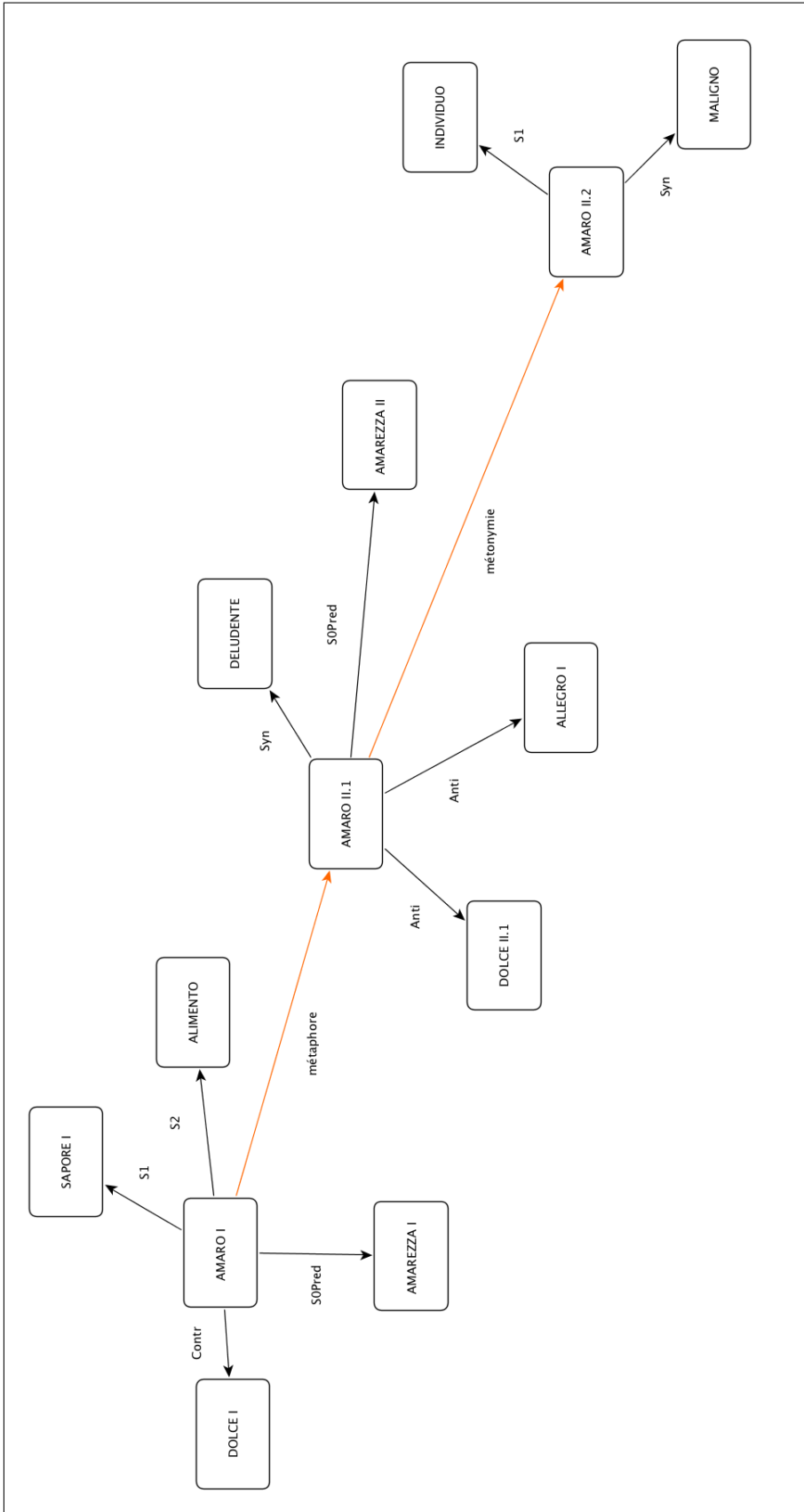


FIGURE 4.19 – Séance n. 2 : le vocable AMARO dans un réseau lexical

Encore une fois, l’enseignant peut exploiter le réseau lexical de AMARO en proposant des exercices de chargement d’unités lexicales correctes dans le contexte d’un lien lexical exprimé au moyen d’une fonction lexicale. En outre, il peut demander de sélectionner à partir d’un ensemble donné de fonctions lexicales celles qui sont pertinentes dans le cadre d’une relation entre deux lexies.

L’objectif de la deuxième partie de cette séance est d’examiner la polysémie des vocables THÉ et AMER, en vue d’introduire la notion de *polysèmes synonymiques* (Voir Chapitre 3). Tout d’abord, c’est la polysémie de THÉ qui est prise en compte, à travers une description simplifiée du sémantisme du vocable, qui est donné dans le Tableau 4.6. Cette description, consiste dans une définition, dans une forme propositionnelle et sans un exemple.

lexie	définition	exemple
THÉ I	‘Végétal en feuilles’	Il m’arrivait souvent de cingler vers les îles du <b>thé</b> et des épices en plein océan Indien’. (Frantext)
THÉ II.1	‘Boisson obtenue par infusion avec THÉ I’	On prépare du <b>thé</b> pour ces dames, du café pour Monsieur Floche, un potage pour Monsieur l’abbé, et du racahout pour Monsieur Casimir. (Frantext)
THÉ II.2	‘Repas léger dans l’après-midi, où l’on boit du THÉ II.1’	La princesse de Prusse m’a invité à un <b>thé</b> chez elle le lendemain soir (Hors bases : internet)

Tableau 4.6 – Séance n. 2 : la polysémie de THÉ

Après avoir examiné attentivement les différents sens de THÉ, l’enseignant propose un exercice d’association des lexies à des occurrences, à partir d’une série de brefs contextes de THÉ. Dans le tableau 4.7, nous présentons l’organisation des différents contextes selon la lexie pertinente.

lexie	cooccurrences
THÉ I	des feuilles de thé ; une plantation de thé ; un arbre à thé ; cultiver le thé
THÉ II.1	un thé glacé ; un thé excellent ; un thé délicieux ; un thé certifié ; boire du thé ; déguster un thé ; une tasse de thé ; buveur de thé ; un thé léger
THÉ II.2	heure du thé ; organiser un thé ; un invité à un thé ; variété de thé ; idilTHÉ DANSANT <sup>7</sup>

Tableau 4.7 – Séance n. 2 : un exercice d’association des cooccurrences aux lexies de THÉ



Ainsi, ayant préalablement travaillé sur les définitions des lexies de THÉ, l'élève est confronté à un premier exercice d'encodage des liens lexicaux de type paradigmatique dans le réseau lexical de THÉ, à partir d'une série donnée de lexies, à savoir :

- REPAS ;
- TASSE I ;
- BUVEUR I ;
- BOISSON ;
- VÉGÉTAL I ;
- INVITÉ.

L'activité, dont un prototype est illustré dans la figure 4.20, contient trois sous-réseaux lexicaux distincts pour chaque acception du vocable. Chaque acception se distingue sur la base d'un lien explicité, celui qui renvoie au premier actant sémantique ( $S_1$ ).

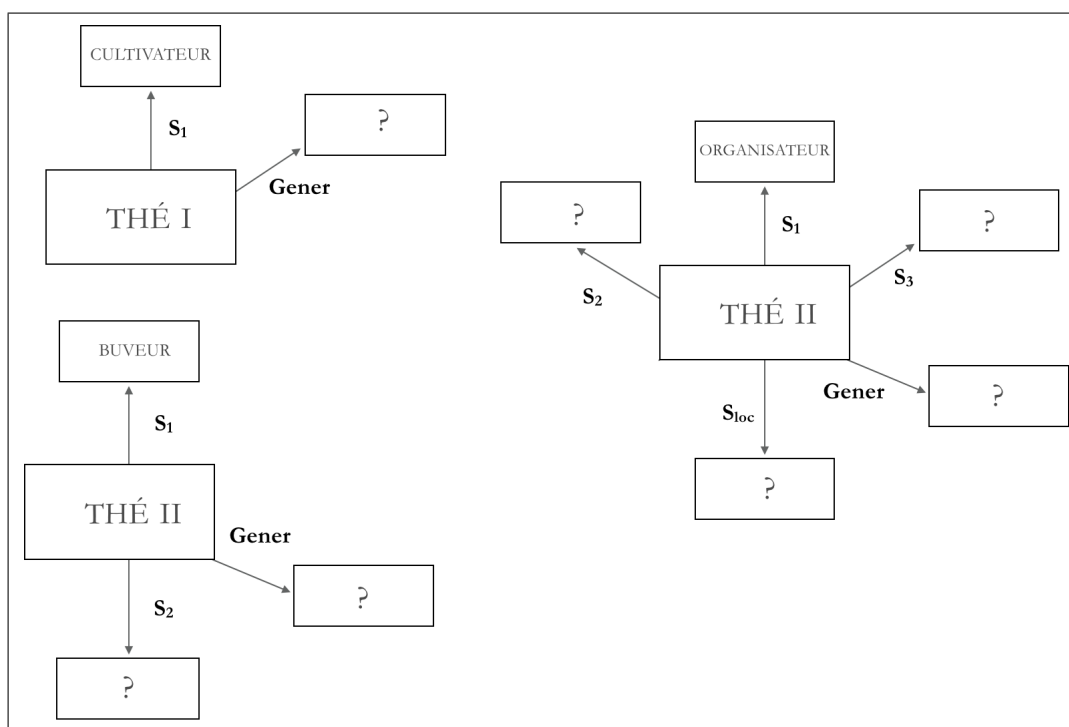


FIGURE 4.20 – Séance n. 2 : l'encodage de liens paradigmatiques dans le réseau lexical de THÉ

Un deuxième exercice qui peut être proposé aux élèves consiste dans l'identification des liens syntagmatiques typiques de THÉ I, THÉ II et THÉ III, en s'appuyant sur une liste d'unités lexicales préalablement sélectionnées par l'enseignant, à savoir :

- DÉLICIEUX I ;

- CULTIVER I ;
- EXCELLENT ;
- FORT II.1 ;
- CERTIFIÉ ;
- INFUSER ;
- ORGANISER ;
- 「THÉ DANSANT」 ;
- LÉGER II.1.

Pour cette activité, illustrée dans la Figure 4.21, uniquement les liens de fonction lexicale les plus simples sont considérés, comme le collocatif verbal qui exprime la réalisation (**Real**<sub>1</sub>) ou les collocatifs adjectivaux ayant une composante laudative ou d'intensification (**Bon**, **Magn**).

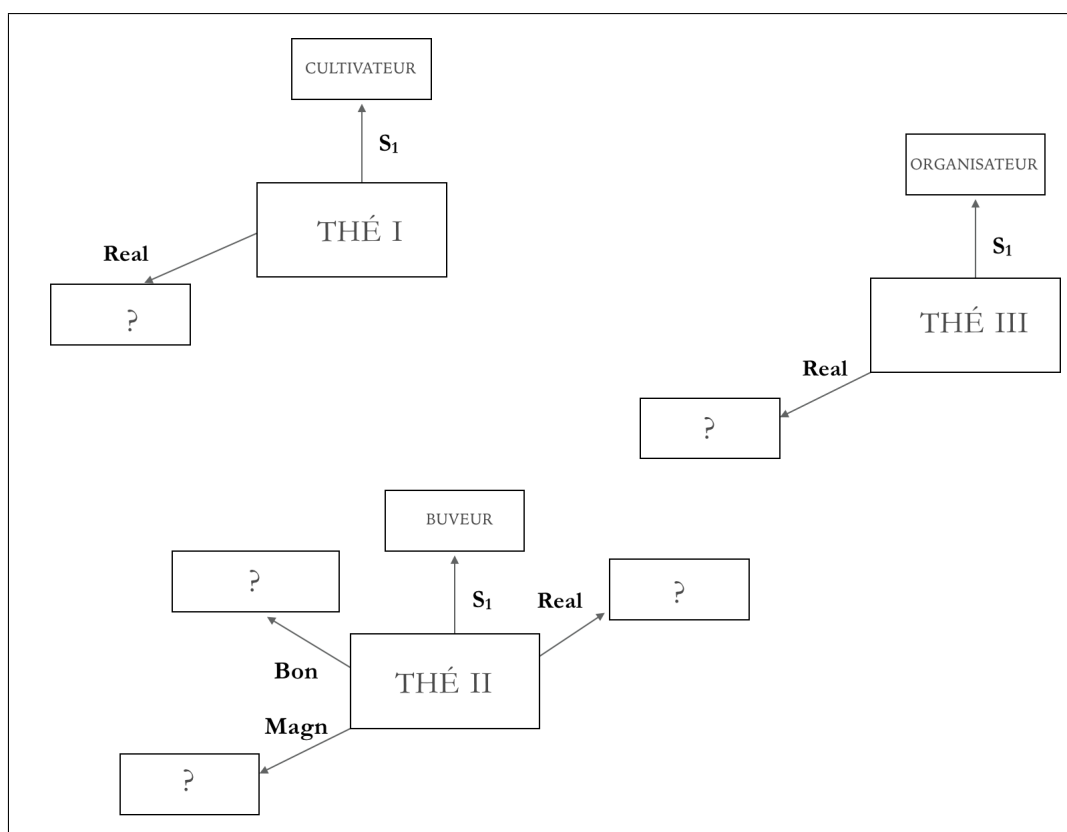


FIGURE 4.21 – Séance n. 2 : l’encodage de liens syntagmatiques dans le réseau lexical de THÉ

Un modèle complet de réseau lexical, comme celui que nous proposons dans la Figure 4.22, contient les lexies numérotées du vocable, les liens de co-polysémie et l’ensemble des

fonctions lexicales associées à chaque lexie. La liste des lexies, contient, entre autres, une locution qui est rattachée à une des lexies de TÈ par un lien formel.

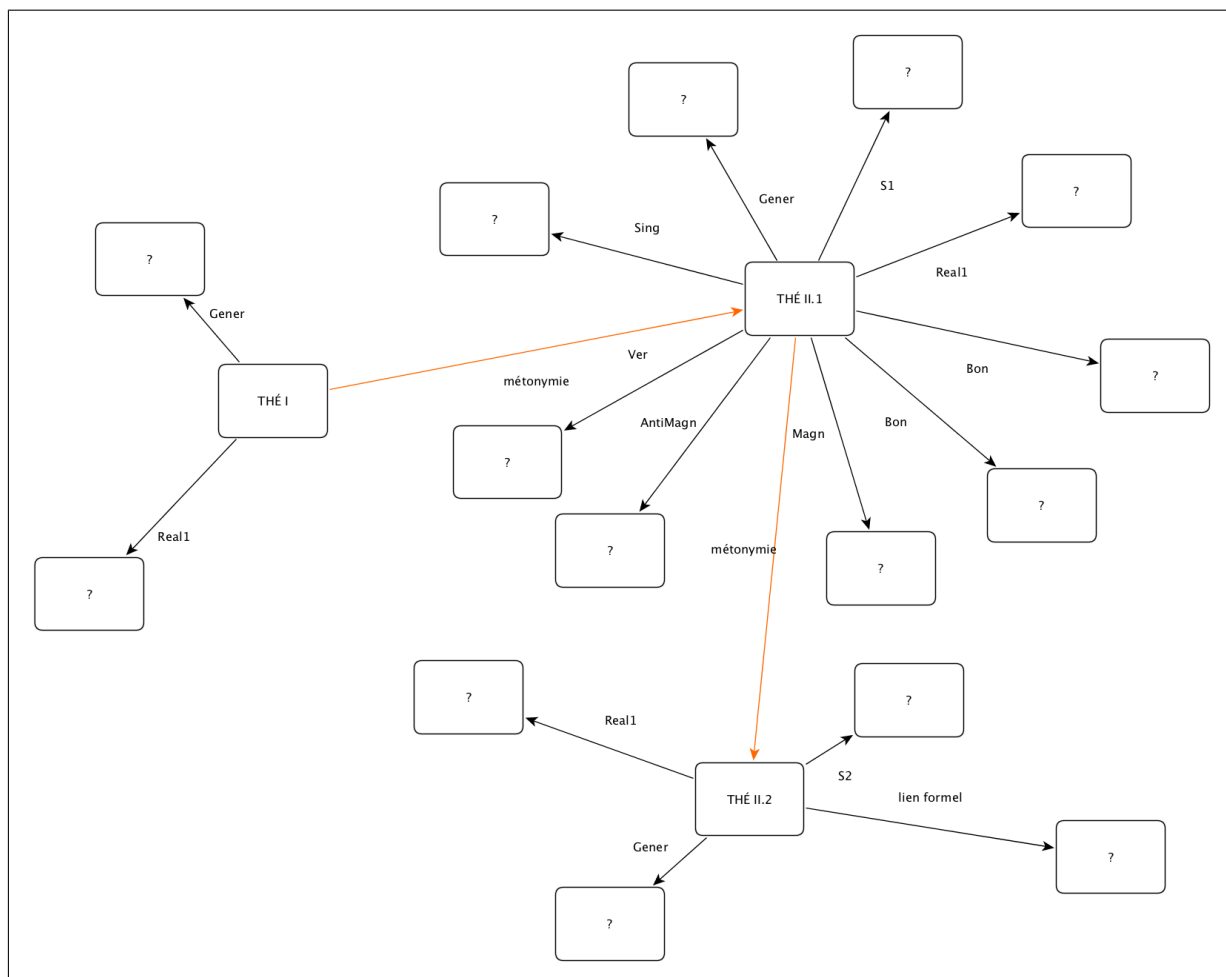


FIGURE 4.22 – Séance n. 2 : l’encodage de liens de fonction lexicale dans un réseau lexical

Le résultat de cette opération, illustré à l’aide de la figure 4.23, donne à l’élève un aperçu plus clair du sémantisme de chaque acception et lui permet d’enrichir son bagage lexical aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif.

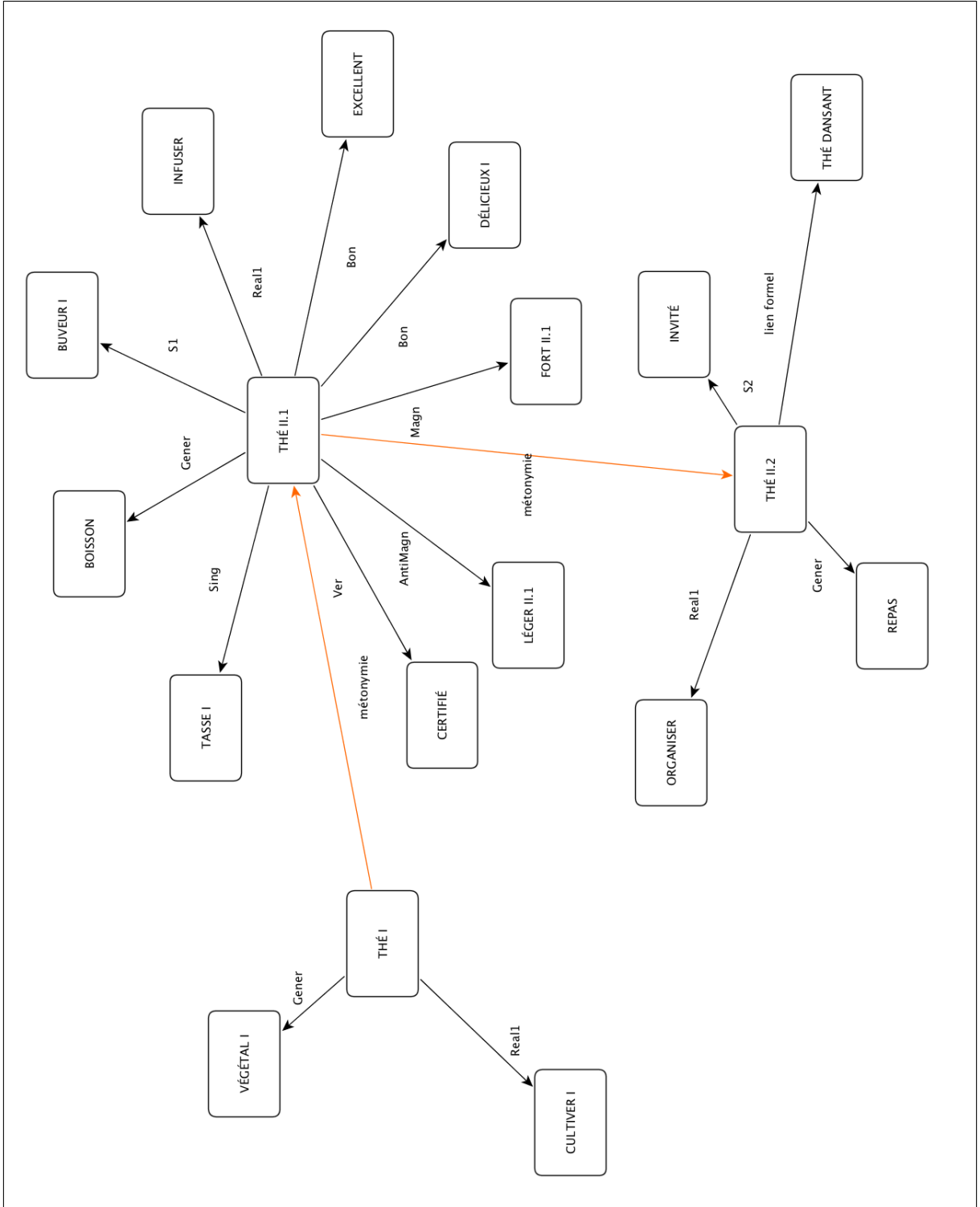


FIGURE 4.23 – Séance n. 2 : le réseau lexical de THÉ

An adoptant une approche comparée, et à l'aide d'une représentation de type graphique (Figure 4.24), l'enseignant suggère que les liens de co-polysémie assignés aux vocables TÈ et THÉ correspondent et que chaque lexie de THÉ peut être considérée comme sémantiquement équivalente aux acceptations de TÈ. C'est dans le cadre de l'identité de sens entre les lexies au sein du polysème que l'enseignant fait référence à la notion de *polysèmes synonymiques* (Voir Chapitre 3), une relation entre deux vocables qui consiste dans l'identité de sens à tous les niveaux de la hiérarchie des polysèmes ainsi qu'au niveau de liens de co-polysémie.

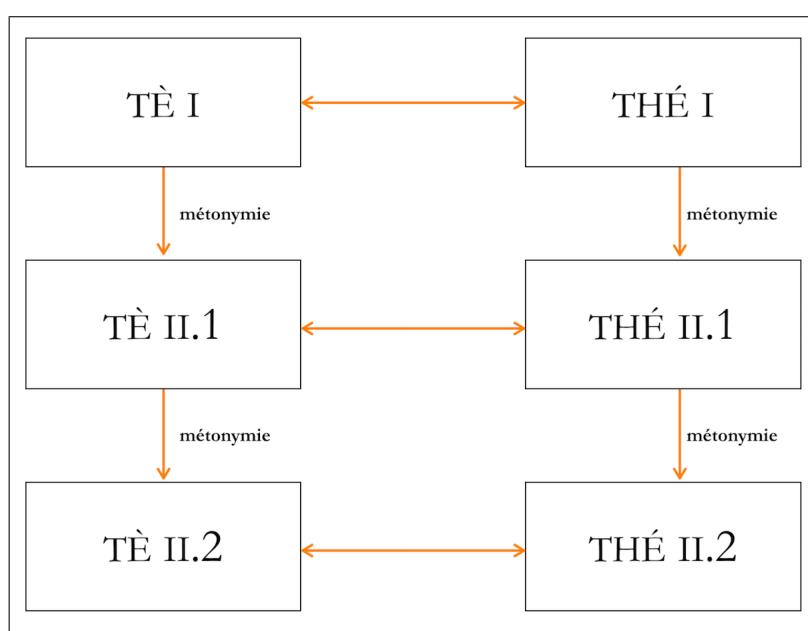


FIGURE 4.24 – Séance n. 2 : les polysèmes synonymiques TÈ et THÉ

La deuxième vocable français proposé aux élèves, AMER, sert à l'enseignant à renforcer la maîtrise de la notion de *polysèmes synonymiques*. À ce stade de l'apprentissage, l'élève est confronté directement à l'analyse des contextes, comme ceux qui sont proposés dans (5a), (5b), (5c), (5d), (5e), (5f).

- (5) a. *C'était la steppe dans son élan sans limites et son fleuve d'herbes qui ondulait aussi loin que portait la vue, et son soleil plus large et plus fier et son ciel plus haut et plus vaste qu'ils ne l'étaient ailleurs dans le monde, et ses nuages ailés qui filaient sous le vent, et son parfum, son parfum surtout, fleur de l'absinthe **amère** et d'une liberté merveilleuse et sauvage* (Frantext)

- b. *Sans trahir le secret de sa recette, elle a dévoilé sa composition : crème à l'orange et crème au chocolat **amer** posés sur un sablé couché sur un lit d'oranges marinées au cointreau.* (L'Est Républicain)
- c. *Après les attentats du 11 septembre et surtout à partir du moment où les États-Unis ont lâché des bombes sur sa terre natale, Assad A. n'a cessé d'enregistrer les journaux télévisés. Il était alors choqué par les images de populations cherchant des abris, ses propos étaient durs et **amers** : « La guerre est indigne des états civilisés. Je ne sais pas si les États-Unis étaient en légitime défense mais ils avaient d'autres solutions que de laver le sang par le sang. Il fallait entrer en négociations avec les Afghans de là-bas et d'ailleurs ».* (L'Est Républicain)
- d. *Ces paroles furent accompagnées d'une réflexion si **amère**, que j'en laissai échapper malgré moi quelques larmes.* (L'abbé Prévost, *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*. (Frantext))
- e. *Ce qui aurait dû être une fête du sport laisse donc un goût **amer**, ainsi qu'un sentiment tenace de gâchis.* (Courrier international)
- f. *Son livre est un mélange de grâce et de dépit : paysagiste sensuel, Pankaj Mishra est aussi un moraliste **amer**.* (Le Temps.ch)

Pour le déroulement de cette activité, à réaliser sous la forme de liste (4.8), l'enseignant fournit aux étudiants un indice, à savoir les composantes centrales des lexies de AMER.

composante centrale	contexte
'goût'	fleur de l'absinthe <b>amère</b> ; chocolat <b>amer</b>
'caractère négatif de quelque chose'	une réflexion si <b>amère</b> ; un goût <b>amer</b>
'comportement ou sentiment'	un moraliste <b>amer</b> ; ses propos étaient durs et <b>amers</b>

Tableau 4.8 – Séance n. 2 : le tri de contextes d'occurrence d'AMER

Le travail d'organisation des contextes dans le cadre de la L2 présuppose une maîtrise approfondie des techniques apprises à travers les exercices précédents. Tout d'abord, il y a une difficulté liée à la capacité d'abstraction dans une langue étrangère. En plus, la désambiguïsation des contextes de AMER est plus complexe en raison de la présence de la dérivation métaphorique qui demande la capacité de distinguer entre *sens concret* et *sens abstrait* et se détacher de l'univers référentiel. Les phénomènes de métaphore se démarquent parfois par une apparence spéceuse. C'est le cas, par exemple, de la cooccurrence donnée dans l'exemple (5e) [*un goût amer*], où la métaphore concerne aussi bien

l'adjectif que le nom auquel l'adjectif s'applique (*goût*).

Ainsi, il est possible de reconstruire la polysémie du vocable français AMER, qui est montrée dans la Figure 4.25, qui se caractérise par les mêmes liens que ceux du polysème italien AMARO. En effet, le sens de base, AMER I, qualifie l'une des sensations gustatives éveillées pendant l'ingestion d'une substance alimentaire [*le chocolat amer*]. La première lexie dérivée, AMER II.1, se réalise par analogie et évoque le caractère négatif de quelque chose [*une réflexion amère*]; la deuxième lexie dérivée, AMER II.2, si elle rentre dans le transfert métaphorique à partir du sens de base, elle dépend directement de l'acception dérivée, au moyen d'un lien métonymique [*un moraliste amer*].

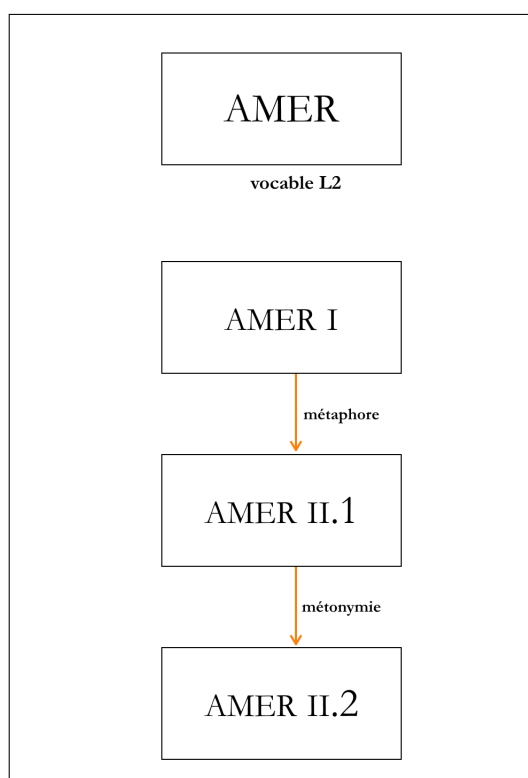


FIGURE 4.25 – Séance n. 2 : la structure polysémique d'AMER

À la suite de la reconstruction de la polysémie de ce vocable, les structures polysémiques dégagées pour AMARO et AMER sont sémantiquement superposables, comme le montre la représentation graphique proposée dans la Figure 4.26.

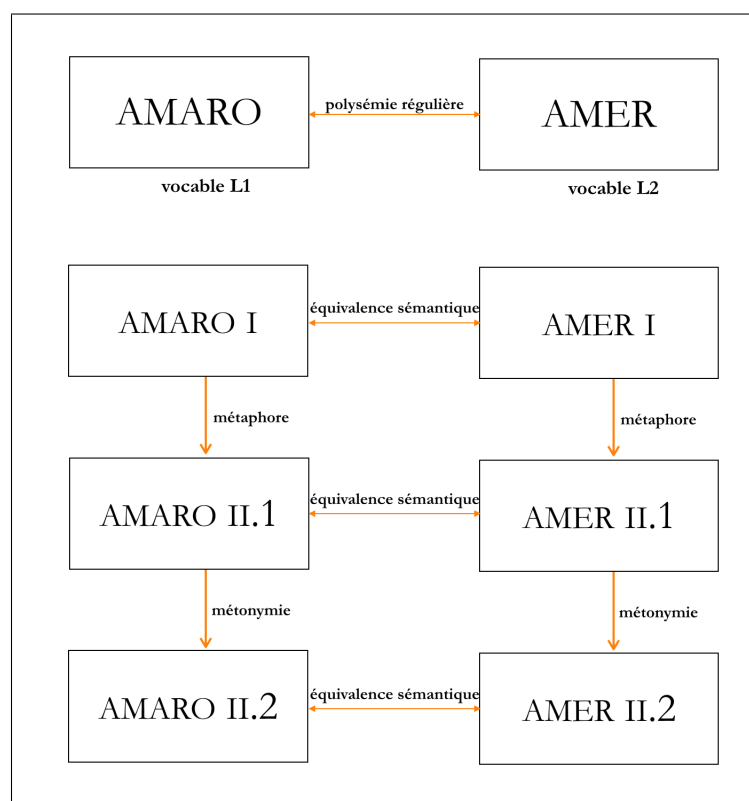


FIGURE 4.26 – Séance n. 2 : les polysèmes synonymiques AMARO et AMER

À la fin de cette deuxième séance, l'apprenant a acquis toute une série de notions préliminaires concernant la *polysémie*. Grosso modo, il maîtrise la distinction entre *prédicat sémantique*, *quasi-prédicat sémantique* et *nom sémantique* ; il sait attribuer une structure actancielle aux lexies prédictives et quasi-prédictives d'un polysème ; il est capable d'encoder les relations lexicales fondamentales au moyen des fonctions lexicales. Au cours de la deuxième séance, l'élève apprend à formuler une hypothèse sur la structure polysémique des vocables à partir de l'analyse des exemples et de la cooccurrence lexicale des lexies : le premier exercice de ce type porte sur sa langue maternelle, le cas du vocable TÈ ; la deuxième tentative d'interprétation des exemples concerne la langue étrangère, avec le cas du vocable AMER. Après cette séance, l'élève est en mesure de discerner la différence entre liens métaphoriques et métonymiques aussi bien dans sa L1 que dans la L2. En outre, en adoptant une démarche contrastive, il est capable de comprendre la notion de *polysèmes synonymiques*, en traçant des lignes de continuité sémantique entre italien et français.

#### 4.3.2.3 Troisième séance

Les cas explorés au cours de la deuxième séance témoignent d'un développement polysémique élémentaire : il s'agit de vocables à trois acceptations, régis par des liens de



co-polysémie très fréquents et transparents. En plus, les phénomènes contrastifs abordés, *équivalence linguistique* et *polysèmes synonymiques*, suggèrent une harmonie sémantique entre italien et français.

En revanche, notre échantillon de cas contient un nombre non négligeable de vocables dont les polysémies ne se superposent que partiellement. C'est à ce moment que la notion de *polysèmes à intersection* (Voir Chapitre 3) est introduite, pour désigner le rapport de quasi-synonymie entre deux vocables polysémiques appartenant à la L1 et à la L2. Dorénavant, le point de vue adopté est contrastif : les couples de polysèmes sont examinés en parallèle et la recherche des relations de sens entre acceptions inclut des exercices de traduction.

Les activités qui suivent traitent des cas différents d'intersection sémantique entre polysèmes. Un premier cas de *polysèmes à intersection* concerne un écart au niveau de développement métaphorique entre le polysème de la L1 par rapport à celui de la L2. La méconnaissance d'un tel phénomène peut générer des équivoques lors de l'interprétation littérale d'une lexie métaphorique appartenant à la L2.

Considérons, par exemple, les vocables DEGUSTARE et DÉGUSTER, pour lesquels l'enseignant propose une liste de contextes d'occurrence représentatifs, qui sont détaillés à l'aide du Tableau 4.9.

Contexte L1	Contexte L2
1) Eravamo in Germania e decidemmo di andare a <b>degustare</b> una birra (Coris)	1) Il <b>déguste</b> le plaisir de lire les grands auteurs. (Hors bases)
2) Le sorrisi e <b>degustai</b> con calma lo squisito caffè (Coris)	2) Après le repas, pour ma part, je souhaite <b>déguster</b> pleinement mon espresso nature. (Hors bases)
3) Durante i giorni di apertura, si possono acquistare e <b>degustare</b> i vini premiati al concorso. (Paisà)	3) Suite à une rupture douloureuse, j'avais arrêté la pilule et qu'est-ce que j' <b>ai dégusté</b> ! (Hors bases)
4) Di ritorno dalla Francia, Emma trascorse tutto il pomeriggio a <b>degustare</b> il suo caffè amaro (Illustrazione del significato)	4) On vient parfois au centre ville juste pour <b>déguster</b> ces spécialités. (Hors bases)

Tableau 4.9 – Contextes d'occurrence de DEGUSTARE et DÉGUSTER

Sur la base de la lecture des exemples, l'élève est encouragé à les réorganiser en fonction des différentes acceptions des vocables. Un exercice de ce type est montré dans le Tableau 4.10.

lexie	contexte
DEGUSTARE I	1. In Germania e decidemmo di andare a <b>degustare</b> una birra (Coris). 2. Durante i giorni di apertura, si possono acquistare e <b>degustare</b> i vini premiati al concorso (Paisà).
DEGUSTARE II	1. Le sorrisi e <b>degustai</b> con calma lo squisito caffè (Coris). 2. Di ritorno dalla Francia, Emma trascorse tutto il pomeriggio a <b>degustare</b> il suo caffè amaro (Illustrazione del significato).
DÉGUSTER I.1	On vient parfois au centre ville juste pour <b>déguster</b> ces spécialités. (Hors bases).
DÉGUSTER II	Après le repas, pour ma part, je souhaite <b>déguster</b> pleinement mon espresso nature. (Hors bases)
DÉGUSTER III.1	Il <b>déguste</b> le plaisir de lire les grands auteurs. (Hors bases).
DÉGUSTER III.2	Suite à une rupture douloureuse, j'avais arrêté la pilule et qu'est-ce que j' <b>ai dégusté</b> ! (Hors bases).

Tableau 4.10 – Séance n. 3 : l'organisation des contextes d'occurrence de DEGUSTARE et DÉGUSTER

Dans une deuxième phase, l'élève est amené à identifier les liens de copolysémie à la base de la structure de chaque polysème, à partir d'une liste de liens de co-polysémie, présentés en ordre casuel, comme dans l'exemple (6) :

(6) *métaphore; antithèse; extension.*

Le résultat de cette opération, qui sont donnés dans la Figure 4.27, démontre que la superposition sémantique entre les différentes acceptions des vocables n'est que partielle et que leur relation renvoie au cas de *polysèmes à intersection*. L'identité de sens s'instaure au niveau des sens de base, DEGUSTARE I et DÉGUSTER I, qui renvoient à l'acte d'exercer une perception gustative à travers l'absorption d'une (petite quantité de) substance alimentaire [*deguster une bière / degustare una birra*]. Les premières acceptions dérivées, DEGUSTARE II et DÉGUSTER II correspondent aussi, car elles se réfèrent, par extension, au fait de ressentir une sensation gustative positive lors de l'ingestion d'un aliment ou d'une boisson [*degustai con calma / je souhaite déguster pleinement*]. Quant aux deux dernières acceptions DÉGUSTER III.1 et DÉGUSTER III.2, elles sont exclusives du vocable français. Dans le premier cas, il s'agit d'une métaphore qui renvoie à l'acte d'expérimenter le caractère positif d'une expérience ou d'un fait [*déguster le plaisir de lire*]; dans le deuxième cas, la dérivation polysémique dépend d'une antithèse, à savoir un rapport d'analogie inverse, et concerne un état de souffrance vis-à-vis d'une expérience ou d'un fait négatif.

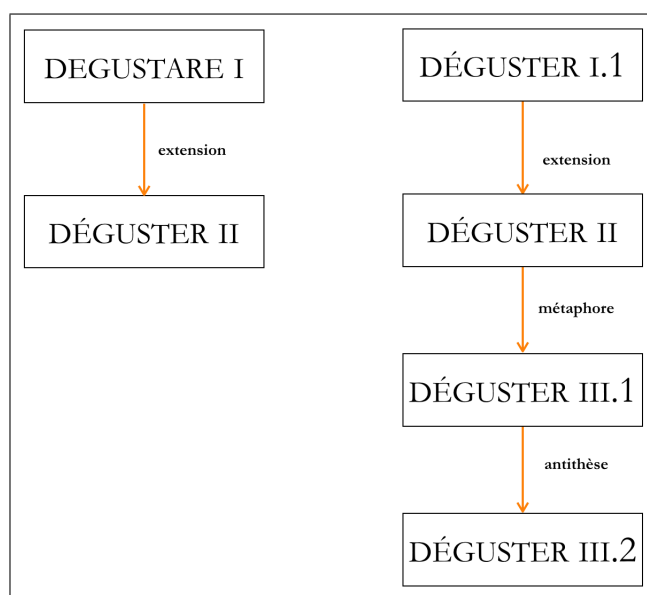


FIGURE 4.27 – Séance n. 3 : les polysèmes à intersection DEGUSTARE et DÉGUSTER

Pour les sens qui demeurent exclus de l’intersection, à savoir les acceptions DÉGUSTER III.1 et DÉGUSTER III.2, les élèves doivent s’engager à proposer une activité de traduction ou de paraphrase du sens, comme celle que nous proposons dans le Tableau 4.11.

lexie	traduction des contextes
DÉGUSTER II.2	Egli <b>assapora</b> il piacere di leggere i grandi autori
DÉGUSTER III	In seguito a una frattura dolorosa, avevo sospeso il farmaco e che cosa non <b>ho sofferto</b> !

Tableau 4.11 – Séance n. 3 : la traduction des acceptions de DÉGUSTER

Cette activité revêt un double intérêt : d’une part, elle présuppose un effort d’association de la lexie instanciée dans un contexte avec un type particulier de lien de co-polysémie. D’autre part, elle est orientée à la recherche des liens de synonymie interlinguistique aussi bien au sein du couple des faux-amis partiels que dans d’autres lexies.

Un autre cas de *polysèmes à intersection* signale un écart sémantique différent. Les vocables de la L1 et de la L2 s’éloignent sur le plan de leurs sens de base, qui sont toutefois attestés à un niveau plus bas de la hiérarchie des polysèmes. C’est le cas, par exemple, des vocables DOLCE et DOUX. La polysémie de ces vocables, illustrée dans les Tableau 4.12 et 4.13, constitue une donnée de départ.

lexie	définition	exemple
DOLCE I.1	‘Che ha una determinata caratteristica gustativa’ X che è dolce percepito da Y attraverso Z	Chi cerca sapori particolarmente <b>dolci</b> può trovare molte specialità arricchite da abbondanti quantità di zucchero. (Coris)
DOLCE II.1	‘Che ha una determinata caratteristica, relativamente al livello di salinità’ X che è dolce	Per rispondere a questa domanda dobbiamo distinguere tra i pesci d’acqua <b>dolce</b> e i pesci d’acqua salata. (Coris)
DOLCE II.2	‘Che ha una determinata caratteristica tattile’ X che è dolce percepito da Y attraverso Z	La gabbia è realizzata in metallo <b>dolce</b> anti-furto. (Fuori da banche dati : Web)
DOLCE III	‘Che ha un determinato comportamento, improntato alla tenerezza e alla cortesia’ X che è dolce	Un matrimonio secondo tradizione, nel mese classico delle spose, e tutto fa pensare ad una giornata <b>dolce</b> e romantica. (Coris)

Tableau 4.12 – La polysémie de DOLCE

lexie	définition	exemple
DOUX I.1	‘Qui a une certaine caractéristique tactile’ X qui est doux perçu par Y avec Z	Les couverts avec une surface douce sont prévus pour des personnes qui ont une bouche hyper-sensible ou qui ont des reflexes de mordre (Hors bases)
DOUX II.1	‘Qui a une certaine caractéristique, liée au degré de salinité’ X qui est doux	Les poissons d’eau <b>douce</b> sont des espèces aquatiques dulcicoles, des poissons qui vivent dans une eau non salée (Hors bases)
DOUX II.2	‘Qui a une certaine caractéristique gustative’ X qui est doux, perçu par Y avec Z	Sur la nappe mordorée, deux grands plateaux avaient été disposés sans façon, un pour les condiments, les petits pots de mayonnaise, de béarnaise, de sauces piquantes et de sauces <b>douces</b> . (Frantext)
DOUX III	‘Qui a/traduit un certain comportement, qui n’est pas violent et qui est plutôt agréable’ X qui est doux	Elle était une femme <b>douce</b> et n’aimait rien tant que la paix dans la maison. (Frantext)

Tableau 4.13 – La polysémie de DOUX

À partir de l’analyse des différents sens des deux vocables, l’enseignant insiste sur la particularité sémantique par rapport au précédent. Tous les sens des polysèmes correspondent d’une langue à l’autre mais témoignent d’un ordonnancement différent, comme nous le montrons dans la Figure 4.28. En effet, le statut de *polysèmes à intersection* ne

se fonde pas uniquement sur l'identité sémantique globale entre les vocables, mais aussi sur l'équivalence au niveau des architectures des polysémies.

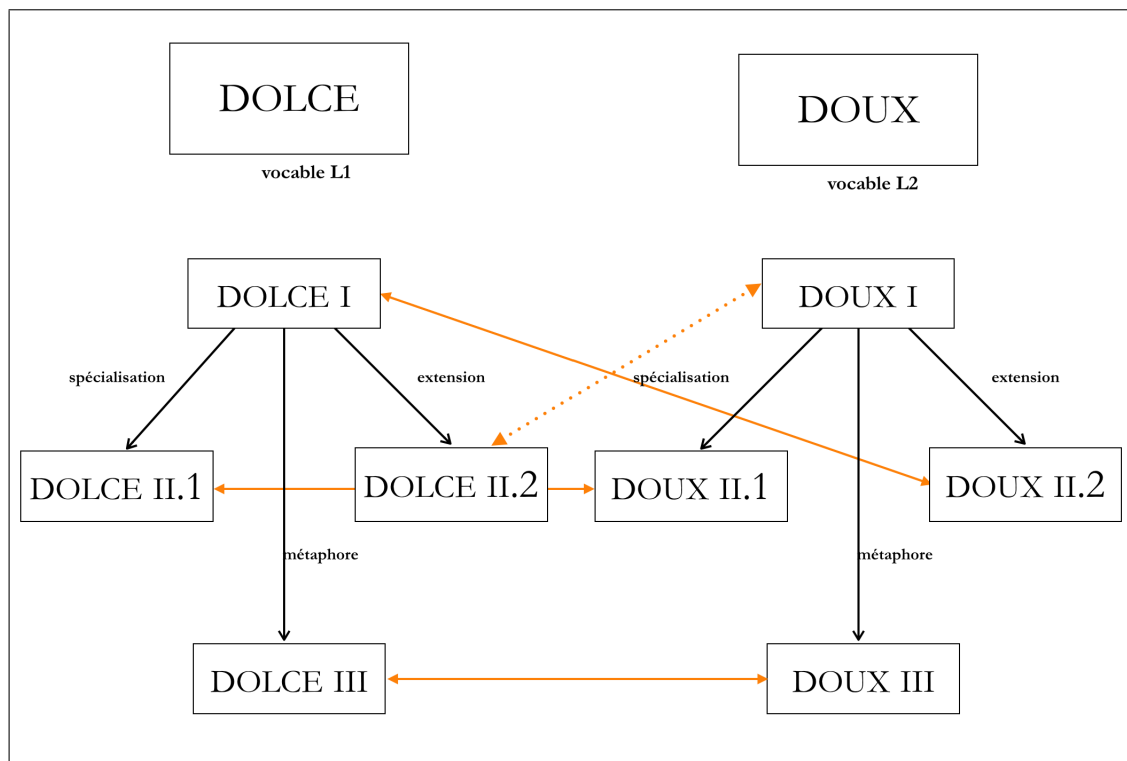


FIGURE 4.28 – Séance n. 3 : la représentation de la polysémie à intersection dans DOLCE et DOUX

L'attestation d'une lexie de base différente entre les deux langues a une conséquence linguistique claire, lorsqu'il s'agit de reconstruire des *champs lexicaux*. L'intérêt didactique de ce phénomène consiste surtout dans l'exploitation des informations liées à la polysémie de DOLCE et de DOUX pour l'élaboration d'un *champ lexical* (Voir Chapitre 3). En effet, un écart sémantique entre polysèmes au niveau de leur lexie de base détermine leur appartenance à des champs lexicaux complètement différents.

À travers un modèle d'activité comme celle qui est proposée dans le Tableau 4.14, l'étudiant est appelé à établir la pertinence de DOLCE et DOUX dans les champs lexicaux d'une série de lexies, respectivement (7a) et (7b).

- (7) a. SAPORE I ; ODORE I ; RUVIDO I ; GUSTO II.1 ; AMARO I ; TATTO I ;  
 b. SAVEUR I ; ODEUR I ; DUR I ; GOÛT II.1 ; AMER I ; TOUCHER<sub>N</sub> I ;

champ lexical	pertinence de DOLCE	champ lexical	pertinence de DOUX
SAPORE I	V	SAVEUR I	F
ODORE I	F	ODORE I	F
RUVIDO I	F	DUR I	V
GOÛT II.1	F	GUSTO II.1	V
AMARO I	V	AMER I	F
TATTO I	F	TOUCHER <sub>N</sub> I	V

Tableau 4.14 – Séance n. 3 : Exercices sur les champs lexicaux

À la fin de cette séance, l'apprenant a enrichi ses connaissances métalexicales, par l'assimilation de la notion de *polysèmes à intersection* et par la compréhension des implications de ce phénomène, notamment dans le choix d'un équivalent traductif ainsi que dans des activités de reconstruction des champs lexicaux.

D'un point de vue méthodologique, il a appris à trier les contextes et les cooccurrences de lexies, en travaillant en parallèle sur sa langue maternelle et sur la langue étrangère. Il est en mesure d'identifier les relations qui régissent la structure des polysèmes, à travers la distinction entre la *lexie de base* et la *lexie dérivée*. En outre, il a élargi l'éventail de *liens de co-polysémie*, à travers l'analyse de structures polysémiques plus complexes (liens d'*extension*, liens de *spécialisation*, liens d'*antithèse*).

Une approche contrastive structurée sur les phénomènes de la *polysémie*, à travers la prise en compte d'un nombre progressif de cas, contribue efficacement à renforcer la dimension qualitative de la compétence lexicale. Un tel enrichissement résulte, tout d'abord, de l'identification des liens paradigmatiques et syntagmatiques explicités pour chaque lexie du polysème; l'amélioration lexicale est assurée, en outre, par une focalisation didactique systématique sur les structures polysémiques des vocables étrangers, ce qui fournit à l'élève la clé d'accès à des lexies méconnues, ignorées et très souvent trompeuses, notamment dans des cas de prolifération métaphorique. Les activités sur la cooccurrence lexicale participent aussi au découragement des erreurs contrastives, car elles insistent sur toute une série de phénomènes collocationnels qui sont exclusifs à la langue étrangère.

Projété dans une approche contrastive, l'élève commence à raisonner en termes de synonymie, de quasi-synonymie et disjonction sémantique entre langues différentes. Il comprend l'importance d'un travail préalable sur la *polysémie*, avant d'établir des rapports de correspondance absolue entre vocables morphologiquement assimilables.

# Conclusions

Dans le cadre de cette recherche, nous avons essayé de porter un regard différent à l'étude de la polysémie, dans une perspective contrastive et didactique. Dans un premier temps, nous nous sommes engagée dans l'encadrement théorique et lexicographique de la *polysémie*, un sujet épineux, qui constitue un passage obligé pour toute théorie en sémantique lexicale et tout dictionnaire de langue générale. La question barthienne « Où commence et où finit le sens ? » nous a conduit à travers un véritable dédale d'études, qui résiste à la classification.

C'est le terme « polysémie » qui fait l'objet d'un premier examen. Un article lumineux de Courbon (2015) sur l'histoire de ce terme passe en revue de nombreux manuels, monographies et articles, qui considèrent l'œuvre de Bréal (1897) comme l'année zéro de toute réflexion sur la *polysémie*. À contre-courant des ces études, l'auteur nie la paternité du terme à l'auteur d'*Essai de sémantique*, pour démontrer que c'est l'assyriologue Halévy à introduire cette dénomination de grande fortune dans la tradition linguistique.

Ayant préalablement rappelé, de façon fragmentaire, les théories pre-polysémistes les plus remarquables, nous avons examiné le statut assigné à la *polysémie* au sein des approches plus récentes en sémantique lexicale. Entre mystification et mythification théorique de la *polysémie*, la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* et son développement plus récent, la *Lexicographie des Systèmes Lexicaux*, prennent à bras-le-corps ce sujet pour proposer une méthode de description lexicographique des polysèmes très sophistiquée. Cet outillage lexicologique se réalise dans l'élaboration d'une ressource lexicographique à grande échelle, le *Réseau Lexical du Français*.

À partir de la description d'une terminologie métalexicaux très pointue, la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* examine à fond la question de l'*ambivalence sémantique*, en vue d'assurer une délimitation correcte du nombre de lexies dans un vocable. La disponibilité d'un nombre fini de critères à invoquer dans des situations de sens ambigus, organisés de manière hiérarchique, est un support solide pour la pratique lexicographique. De même, la disponibilité de règles configurationnelles et de conventions formelles pour l'ordonnement des lexies au sein d'un polysème constitue la base du traitement homogène d'une ressource lexicographique. Les éléments novateurs apportés par la *Lexicographie des Systèmes Lexicaux* concernent l'introduction d'un ensemble de notions inédites relatives à la *polysémie* : le *taux de polysémie*, qui est calculable à partir du rapport entre le nombre d'unités lexicales et le nombre de vocables enregistrés dans le RL-fr. Également, à partir d'une typologie de liens de dérivation polysémique, dont les contours sont en train d'être



perfectionnés, les notions de *copolysémie* et de *copolysème*, toujours évoquées et présupposées par les dictionnaires, sont explicités de manière claire (8.742 liens de co-polysémie au total). À partir du tissage des liens de co-polysémie au sein de la fiche du vocable, la structure polysémique résultant est représentée, de manière automatique, sous une forme hiérarchique arborescente.

C'est au sein de ce cadre théorique et méthodologique que nous avons développé une hypothèse contrastive sur la *polysémie*. Pour ce faire, nous avons posé les jalons pour l'implantation d'une ressource lexicographique jumelle au *Réseau Lexical du Français*, le *Réseau Lexical de l'Italien*, qui s'aligne à d'autres ressources en cours de développement, pour le russe (RL-ru), pour l'anglais (RL-en), pour l'arabe (RL-ar) et pour le coréen (RL-ko). À partir d'un travail onéreux de croisement de trois corpus lexicographiques, nous avons élaboré une nomenclature de 4 704 vocables de l'italien fondamental, qui a été injecté dans l'éditeur lexicographique *Dicet*. Après la traduction en italien du méta-modèle lexicographique, nous avons décrit et isolé un échantillon de vocables relevant des champs lexicaux de GUSTO et de SAPORE, en nous focalisant notamment sur le déploiement des structures polysémiques des vocables. Au fur et à mesure de l'encodage de liens de co-polysémie dans l'éditeur lexicographique, une représentation de type arborescente est générée, qui voit la *lexie de base* en tête de la structure et les *lexies dérivées* ordonnées selon les différents types de liens de co-polysémie.

Ainsi, la confrontation des polysémies entre des couples de vocables formellement très proches entre italien et français, nous a permis de mettre en évidence deux cas de figure : les *polysèmes synonymiques* et les *polysèmes à intersection*. La première notion concerne la relation entre un couple de vocables qui appartiennent à deux langues différentes, qui ont une similarité formelle forte et qui présentent le même développement polysémique. C'est le cas, par exemple, des paires ACIDO / ACIDE, AMARO / AMER et SALATO / SALÉ. Ce lien s'explique sur la base de l'identité de sens à tous les niveaux de la hiérarchie des polysèmes ainsi que sur l'équivalence des liens de co-polysémie.

Les *polysèmes à intersection* correspondent à deux vocables morphologiquement assimilables, bien qu'issus de deux langues différentes, dont le sens ne se superpose que partiellement. Ce lien se justifie sur la base d'au moins une acception partagée par les polysèmes. Malgré les difficultés posées par la disponibilité d'un nombre restreint de vocables décrits, les cas examinés laissent entrevoir des perspectives intéressantes : nos données attestent des *polysèmes à intersection* qui se distinguent pour une prolifération métaphorique dif-

férente (ZUCCHERO / SUCRE, DEGUSTARE / DÉGUSTER), une organisation hiérarchique différente des lexies (DOLCE / DOUX) ou des différences au niveau de connotation (GUSTO / GOÛT, SAPORE / SAVEUR). Une configuration plus complexe qui concerne deux couples de polysèmes à intersection, GUSTO / GOÛT et SAPORE / SAVEUR signale un lien d'identité de sens croisé, l'*équivalence sémantique à chiasma*.

En dernière instance, nous avons essayé de traduire l'ensemble des phénomènes contrastifs explorés dans un module didactique. Notre proposition, qui s'inscrit dans une approche structurée de l'enseignement du lexique, insiste sur l'importance de développer une méthode hybride qui associe un travail spécifique sur les mécanismes de la *polysémie* dans la langue maternelle de l'élève, avec un déplacement progressif et guidé dans l'analyse du sens des vocables en langue étrangère. Ce parcours ne prévoit pas la didactisation de la seule notion de *polysémie*, mais de toute un bagage de notions afférentes : la *lexie*, les éléments de sa définition (*composante centrale, composante périphérique, actants sémantiques*), les *relations lexicales* et les *fonctions lexicales*, la *monosémie*, l'*équivalence linguistique*, les *polysèmes synonymiques* et les *polysèmes à intersection*. L'ensemble des activités didactiques proposées consistent dans des exercices d'élaboration d'un réseau lexical, de manipulation des contextes d'occurrence des vocables et d'inférence de leur *polysémie*, des activités sur la notion de *champ lexical* ainsi qu'une activité de traduction.

Les données issues de l'examen contrastif des phénomènes de variation polysémique au sein de notre échantillon de vocables vont dans le sens de notre hypothèse initial. D'une part, l'incidence de la polysémie au sein du lexique général — la majorité des vocables analysés sont polysémiques — proscrit la conception simpliste de la frontière entre les langues comme le lieu des équivalences linguistiques véritables et des équivalences linguistiques trompeuses (les *faux-amis*). D'autre part, la confrontation des polysémies des vocables appartenant à deux langues différentes remet en cause l'idée que le lexique relève de la dimension idiosyncrasique des langues où nul rapprochement est possible.

Bien que l'ensemble d'écarts contrastif mis en relief ne puissent pas s'ériger en une typologie des variations polysémiques, aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif, la démarche poursuivie constitue vraisemblablement un terrain fertile où comparer et contraster le lexique. Afin de dresser de manière convenable une véritable typologie, ce qui demeure l'une des premières perspectives de notre travail, il serait nécessaire d'approfondir le travail lexicographique sur le RL-it, en vue d'élargir l'éventail de types de variation polysémique. Par ricochet, dans une visée didactique, il serait souhaitable d'enrichir la

typologie d'exercices proposées avec la démonstration d'autres cas, dans l'objectif d'offrir aux étudiants une plus grande variété d'écarts et de décourager les erreurs liées aux compétences en matière de *polysémie*.

# Bibliographie

- J. Aitchison. *Words in the mind : an introduction to the mental lexicon*. 4 édition, 2012.
- D. Anctil. *L'erreur lexicale au secondaire : analyse d'erreurs lexicales d'élèves de 3e secondaire et description du rapport à l'erreur lexicale d'enseignants de français*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, 2011. Thèse de doctorat non publiée.
- Antidote. *Druide informatique*. Montréal, version 9 édition, 2015. Dictionnaire de définitions (Logiciel).
- Aristote. *La métaphysique*. Vrin, Paris, 1974. traduction en français par Jules Tricot.
- Aristote. *La Rhétorique*. FB Editions, Paris, 2014. traduction en français par Ruelle, Charles-Émile.
- B. T. Atkins. Bilingual dictionaries : Past, present and future. Dans M. Gellerstam, J. Järborg, S.-G. Malmgren, K. Norén, L. Rogström et C. R. Pappmehl, dir., *Euralex'96 Proceedings*, pages 515–590, Gothenburg, 1996. Gothenburg University, Department of Swedish.
- S. Auroux et S. Delesalle. La sémantique. Dans Sylvain Auroux, dir., *Histoire des idées linguistiques*, volume 3, pages 205–217. Mardaga, Liège, 2000.
- T. Azuma et G. C. Van Orden. Why safe is better than fast. relatedness between a word's meanings affects lexical decision performance. *Journal of Memory and Language*, 36 (4):484–504, mai 1997.
- K. Baldinger. *Vers une sémantique moderne*, Chapitre Le problème de la synonymie : valeurs symboliques et valeurs symptomatiques, pages 173–203. Numéro 5. Klincksieck, Paris, 1984.
- Y. Bar-Hillel. Logical syntax and semantics. *Language*, 30:230–237, 1954.

- L. Barque et A. Polguère. Structuration et balisage sémantique des définitions du trésor de la langue française informatisé (tlf). Dans D. Beck, K. Gerdes, J. Milčević et A. Polguère, dir., *Proceedings [of the] Fourth International Conference of Meaning-Text Theory*, pages 35–44, 2009.
- P. Beaud et J. Y. Pidoux. Un avant-goût de la sociologie du goût. Dans *Le goût. Actes du troisième colloque transfrontalier*, pages 85–97, Dijon, septembre 1996.
- C. Beauvillain et J. Grainger. Accessing interlexical homographs : Some limitations of a language-selective access. *Journal of Memory and Language*, 26(6):658–672, 1987.
- V. Benigno, F. Grossmann et O. Kraif. Les collocations fondamentales, une piste pour l'apprentissage lexical. *Revue française de linguistique appliquée*, XX(1):81–96, 2015.
- M. Benson, E. Benson et R. Ilson. *Lexicographic description of English*. Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, 1986.
- É. Benveniste. *Problèmes de linguistique générale*, volume II. Gallimard, Paris, 1974.
- B.E.P. *Analyse des fautes dues aux interférences*. Mission Universitaire et Culturelle Française (M. U. C. F.), Casablanca, 1970. Bureau d'Études pédagogiques.
- S. Bouquet. *Introduction à la lecture de Saussure*. Payot, Paris, 1997.
- D. Bourigault et M. Slodzian. Pour une terminologie textuelle. Dans Chantal Enguehard et Anne Condamines, dir., *Terminologie et intelligence artificielle : Actes des 3<sup>e</sup> des rencontres « Terminologie et intelligence artificielle »*, volume 19 de *Terminologies nouvelles*, pages 29–32, Nantes, juin 1999.
- S. Branca-Rosoff. Le mot comme notion hétérogène. linguistique, histoire, discours. *Langues et langage*, 7:7–39, 1998.
- S. Branca-Rosoff, S. Reboul-Touré et T. Pagnier. *Les apprentissages lexicaux : lexique et production verbale*, Chapitre Linguistique de corpus et didactique du lexique : la mise en mots des sensations dans une classe de CE1, pages 253–273. 2008.
- C. Brugman. *The Story of over : Polysemy, Semantics, and the Structure of the Lexicon*. Garland, New York, 1988.
- M. Bréal. *L'histoire des mots*. Delagrave, Paris, 1887a.
- M. Bréal. L'histoire des mots. *Revue des deux mondes*, 82(4):187–212, 1887b.

- M. Bréal. *Essai de sémantique : science des significations*. Hachette, Paris, 1897.
- M. Burkholder. Les faux-amis : investigating lexico-semantic ambiguity across two languages. mai 2015.
- J. L. Bybee. *Morphology : A Study of the Relation Between Meaning and Form*. John Benjamin Publisher, 1985.
- M. T. Cabré-Castellvi. Theories of terminology. their description, prescription and explanation. *Terminology*, 9(2):163–199, 2003. John Benjamins Publishing Company.
- P. Cadiot et Y. M. Visetti. *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*. Presses universitaires de France, Paris, 2001.
- J. Cantera. *Diccionario francés-español de falsos amigos*, 1998.
- A. Carnoy. *La science du mot*. Universitas, Leuven, 1927.
- N. Chomsky. *Aspects of the theory of syntax*. The MIT Press, Cambridge, 1965.
- A. M. Collins et E. F. Loftus. A spreading activation of semantic processing. *Psychological Review*, 82:407–428, 1975.
- A. Condamines. Analyse de textes spécialisés pour le recueil de données terminologiques. *Terminologies nouvelles*, 14:35–42, 1995.
- V. Cook. *Second Language Learning and Language Teaching*. Arnold, London, 1992.
- E. Coseriu. Pour et contre l'analyse sémiq. Dans *Proceedings of the XIIIth International Congress of Linguistics*, Tokyo, 1983.
- E. Coseriu. *Synchronie, diachronie et histoire*. Gredos, Madrid, 2006. Traduction en français par Thomas Verjans.
- B. Courbon. Sur l'histoire du terme polysémie. *Langues et linguistique*, 35:1–23, 2015.
- A. Culioli. Sur quelques contradictions en linguistique. *Communications*, 20(1):83–91, 1973.
- B. Dantier. *Textes de méthodologies en sciences sociales*, Chapitre Synchronie, diachronie, structuralisme et histoire autour de la langue : Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale. Méthodologie en sciences sociales. 2008. on-line.
- A. Darmesteter. *Reliques scientifiques recueillies par son frère*. Leopold Cerf, Paris, 1890.

- A. Darmesteter. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. E. Bouillon, Paris, 1894.
- J. David. Le lexique et son acquisition : aspects cognitifs et linguistiques. *Le français aujourd'hui*, 131:31–41, 2000.
- J. David, M.-A. Paveau et G. Petit. Construire les compétences lexicales. *Le français aujourd'hui*, 131, 2000.
- Conseil de l'Europe. *Cadre européen commun de référence pour les langues*. 2000. URL [www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/CADRE_FR.asp).
- T. De Mauro. *Grande Dizionario Italiano dell'Uso (GRADIT)*, 1999.
- T. De Mauro. *Guida all'uso delle parole*, volume 3 de *Libri di base*. Editori Riuniti, Roma, 3<sup>e</sup> édition édition, 2003. première édition en 1980.
- T. De Mauro, F. Mancini, M. Vedovelli et M. Voghera. *Lessico di frequenza dell'italiano parlato (LIP)*, 1993.
- F. De Saussure. *Cours de linguistique générale*. Grande Bibliothèque Payot, Édition critique préparée par tullio de mauro édition, 1916. Publié par Charles Bailly et Albert Séchehaye avec la collaboration d'Albert Ridlinger.
- M. Del Carmen et J. Chaparro. Pour une typologie des faux-amis en français et en espagnol. *Çédille : revista de estudios franceses*, 8:174–185, 2012.
- G. Denhière et S. Baudet. *Lecture, compréhension de textes et science cognitive*, Chapitre Les représentations mentales et le traitement du texte, pages 101–158. Presses Universitaires de France, Paris, 1992.
- H. Desrosiers et A. Ducharme. *Commencer l'école du bon pied : Facteurs associés à l'acquisition du vocabulaire à la fin de la maternelle*. Institut de la statistique du Québec, Québec, 2006.
- G. Doca. *Analyse psycholinguistique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère : applications au domaine franco-roumain*. Publications de la Sorbonne, Paris, 1981.
- J. Dubois. Recherches lexicographiques : esquisse d'un dictionnaire structural. *Études de linguistique appliquée*, 1:43–48, 1962.

- J. Dubois. *Larousse dictionnaire du Français contemporain*. Librairie Larousse, Paris, 1966.
- C. C. Dumarsais. *Traité des tropes*, volume I. Traité des tropes, 1730.
- C. A. D'Anna, E. B. Zechmeister et J. W. Hall. Toward a meaningful definition of vocabulary size. *Journal of Reading Behavior*, 23:109–122, 1991.
- G. Fauconnier. *Les espaces mentaux*. Les éditions de minuit, Paris, 1984.
- R. Favretti Rossini. *Corpus di Riferimento dell'Italiano Scritto*, 2001.
- C. Fellbaum. *WordNet : An Electronic Lexical Database*. MIT Press, Cambridge, 1997.
- C. J. Fillmore, J. Rippenhofer et Collin F. Baker. Framenet and representing the link between semantic and syntactic relations. Dans Huang Chu-ren et Lenders Winifred, dir., *Computational Linguistics and Beyond*, B, Chapitre Language and Linguistics Monographs, pages 19–62. Taipei, 2004. Institute of Linguistics, Academia Sinica.
- C. Fischler. *L'Homnivore*. Odile Jacob, 1990.
- P. Frassi et O. Tremblay. *Linguaggio e apprendimento linguistico. Metodi e strumenti tecnologici*, Chapitre Il Réseau Lexical du Français : una banca dati per l'apprendimento del lessico francese, pages 155–172. AiTLA (Associazione Italiana di Linguistica Applicata), Milano, 2016.
- C. Fuchs et P. Le Goffic. *Les linguistiques contemporaines*. Hachette, Paris, 1992.
- N. Gader, V. Lux-Pogodalla et A. Polguère. Hand-crafting a lexical network with a knowledge-based graph editor. *The COLING 2012 Organizing Committee. Third Workshop on Cognitive Aspects of the Lexicon (CogALex III)*, pages 109–125, décembre 2012. Mumbai, India.
- R. Galisson. *Lexicologie et l'enseignement des langues*. Hachette, Paris, 1979.
- F. Gaudin. *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*. Duculot / De Boeck, Bruxelles, 2003.
- D. Geeraerts. Cognitive grammar and the history of lexical semantics. Dans B. Rudzka-Ostyn, dir., *Topics in Cognitive Linguistics*, pages 647–677. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, 1988.



- D. Geeraerts et C. Vendeloise. Grammaire cognitive et sémantique lexicale. *Communications*, 53:17–50, 1991.
- Y. Gentilhomme. Panorama sur le dictionnaire explicatif et combinatoire : retombées pédagogiques. Dans *Actes du colloque Enseignement apprentissage du lexique en français langue étrangère*, pages 97–150, Strasbourg, 1992. Université des Sciences humaines.
- Selection Gentleman's. Selection gentleman's magazine. selection of curious articles from the gentleman's magazine, in four volumes. Londres, 1811.
- C. Goddard et A. Wierzbicka. Semantics and cognition. *Wiley Interdisciplinary Reviews : Cognitive Science*, 2(2):125–135, 2011.
- R. Gouws, D. Prinsloo et G.-M. de Schryver. Friends will be friends : true or false : lexicographic approaches to the treatment of false friends. Dans *Proceedings of the 11th EURALEX International Congress*, 2004.
- S. Granger et G. Monfort. La description de la compétence lexicale en langue étrangère : perspectives méthodologiques. *AILE*, 3:55–75, 1994.
- A. Greimas et J. Curtés. *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, volume 2. Hachette, Paris, 1993.
- J. Greimas. *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Larousse, Paris, 1966.
- F. Grossmann. Didactique du lexique : état des lieux et nouvelles orientations. *Pratiques*, 149-150:163–183, 2011.
- F. Grossmann et F. Boch. Production de textes et apprentissage lexical : l'exemple du lexique de l'émotion et des sentiments. *Repères*, 28:117–135, 2003.
- F. Grossmann, M.-A. Paveau et G. Petit. *Didactique du lexique : langue, cognition, discours*. ELLUG, Grenoble, 2005.
- F. Grossmann et S. Plane. *Les apprentissages lexicaux. Lexique et production verbale*. Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2008.
- F. Gruhier. Les productions de l'agro-alimentaire ont-elles bon goût ? Dans *Nourriture. Dire Autrement*, Paris, 1989.
- L. Guilbert. *La formation du vocabulaire de l'aviation (1861-1891)*. Larousse, Paris, 1965.

- L. Guilbert. *Textes choisis de terminologie*, Chapitre La relation entre l'aspect terminologique et l'aspect linguistique du mot. Québec, 1981. Université de Laval.
- G. Guillaume. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, volume XXI. Champion, Paris, ii édition, 1929.
- J. Halévy. Nouvelles considérations sur le syllabaire cunéiforme. *Journal asiatique*, VII (2):201–380, avril 1876.
- J. Halévy. Étude sur les documents philologiques assyriens. Dans *Mélanges de critique et d'histoire relatifs aux peuples sémitiques*, Chapitre XV, pages 241–364. Maisonneuve, Paris, 1883. lu à l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1878.
- C. Harris. Connectionism and cognitive linguistics. *Connection Science*, 1-2:7–33, 1990.
- A. Hatzfeld et A. Darmesteter. *Dictionnaire général de la langue Française du commencement du XVIIe siècle à nos jours*. Paris, ch. delagrave édition, 1926. URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206409p>. avec le concours d'Antoine Thomas.
- S. Hazenberg et J. H. Hustijn. Defining a minimal receptive second language vocabulary for non-native university students : An empirical investigation. *Applied Linguistics*, 17 (2):145–163, 1996.
- S. Hemchua et N. Schmitt. An analysis of lexical errors in the english compositions of thai learners. *Prospect*, 21(3):3–25, 2006.
- A. Herskovitz. *Language and Spatial Cognition*, volume 92. Cambridge University press, Cambridge, 1986.
- L. Hébert. *Introduction à la sémantique des textes*. Honoré Champion, Paris, 2001.
- B. Iomdin, K. Lopukhin, A. Lopukhina et G. Nosyrev. Meaning structure of cognate words in english and russian : comparing word sense frequency. *Lexicometrica*, 2016.
- R. Jackendoff. *Semantics and cognition*. MIT Press, Cambridge, 1983.
- S. Kahane. The meaning-text theory. Dans V. Agel, L. M. Eichinger, H.-W. Eroms, P. Hellwig, H. J. Heringer et H. Lobin, dir., *Dependency and Valency. An International Handbook of Contemporary Research*, volume 1, pages 546–570. Mouton de Gruyter, Berlin / New York, 2003.

- J. Katz. *Semantic Theory*. Harper, New York, 1972.
- G. Kleiber. *La Sémantique du prototype*. PUF, Paris, 1990.
- G. Kleiber. Prototype et prototypes : encore une affaire de famille. Dans D. Dubois, dir., *Sémantique et cognition*, pages 103–129. Édition du CNRS, Paris, 1991.
- G. Kleiber. *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*, volume 2 de *Sens et structures*. Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d’Ascq, 1999.
- G. Kleiber. Polysémie et catégories. *Verbum*, XXVI(1):100–117, 2004.
- G. Kleiber. Petit essai pour montrer que la polysémie n’est pas un sens interdit. Dans J. Durant, B. Habert et B. Lack, dir., *Actes du Congrès mondial de linguistique française CMLF ’08*, pages 87–100. Institut de linguistique française, Paris, 2008.
- B. Kremmel et N. Schmitt. Interpreting vocabulary test scores : What do various item formats tell us about learners’ ability to employ words? *Language Assessment Quarterly*, 13(4):377–392, 2016.
- H. Kronasser. *Handbuch der Semasiologie. Kurze Einführung in die Geschichte, Problematik und Terminologie der Bedeutungslehre*. Winter, Heidelberg, 1952.
- G. Lakoff et M. Johnson. *Metaphors we live by*. University of Chicago Press, Chicago, 1980.
- G. Lakoff. *Categories and cognitive models*. Cognitive Science Program, Berkeley, 1982. University of California.
- B. Lamiroy. Le lexique-grammaire. *Travaux de linguistique*, 37, 1988.
- R. W. Langacker. *Foundations of cognitive grammar : Theoretical Prerequisites*. Stanford University Press, Stanford, 1987.
- P. Le Goffic. Une contribution d’aristote à la linguistique : sur les causes et les manifestations de l’ambiguïté du langage. Dans Silvain Auroux, Michel Glatigny et André Joly, dir., *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*. Lille, 1984. Université de Lille.
- P. Le Goffic. Tensions antagonistes sur les systèmes : les rapports entre diachronie et synchronie. Dans A. Joly, dir., *La linguistique génétique, Histoire et théories*. Presses Universitaires de Lille, Lille, 1988.

- J. Le Magnen. *Les goûts et les saveurs. Que sais-je ?* Presses Universitaires de France (PUF), Paris, 1951.
- R. L. Leed et A. Nakhimosky. *Meaning-Text Theory : Linguistics, Lexicography, and Implications*, Chapitre Lexical Functions and Language Learning, pages 365– 374. University of Ottawa Press, Ottawa / London / Paris, 1990.
- D. Leeman. Le vertige de l’infini ou de la difficulté de didactiser le lexique. *Le français aujourd’hui*, 131:42–52, 2000.
- D. Leeman-Bouix. *Grammaire du verbe français : des formes au sens. Modes, aspects, temps, auxiliaires*. Nathan, Paris, 1994.
- P. Lefrançois, O. Tremblay et V. Lombard. Constitution de listes de mots pour l’apprentissage de l’orthographe et du lexique au primaire et au début du secondaire. report, Université de Montréal, février 2011.
- G. LeGrand. *Didactique du lexique : contextes, démarches, supports*, Chapitre Les rubriques du vocabulaire dans l’enseignement élémentaire : étude sur deux siècles de textes ministériels. De Boeck, Bruxelles, 2004.
- W. Leszl. *Logic and Metaphysics in Aristotle*. Antenore, Padova, 1970.
- M. Lewis. *The Lexical Approach*. C.K., Ogden, 1993.
- M.-C. L’Homme. *La Terminologie : principes et techniques*. Paramètres. Les Presses de l’Université de Montréal, 2004.
- M.-C. L’Homme. Sur la notion de « terme ». *Meta*, 50(4):1112–1132, décembre 2005. Pour une traductologie proactive.
- É. Littré. *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l’usage*, 1880. URL <http://www.lexilogos.com/document/littrre.php?>
- É. Littré. Comment les mots changent de sens. Delagrave / Hachette, Paris, 1888. réédition par M. Bréal de Littré 1880, précédé d’un avant-propos de Michel Bréal.
- O. Luste-Chaa. *Les acquisitions lexicales en français langue seconde : conceptions et applications*. Thèse de doctorat, École doctorale Perspectives Interculturelles : Ecrits, Médias, Espaces, Sociétés (PIEMES), en partenariat avec le Centre d’études Linguistiques des Textes Et des Discours (CELTED), Metz / Nancy, 2009.

- V. Lux-Pogodalla et A. Polguère. Construction of a french lexical network : Methodological issues. Dans *Proceedings of the First International Workshop on Lexical Resources*, pages 54–61, Ljubljana, 2011. An ESSLLI 2011 Workshop, WoLeR 2011.
- R. Léon. *Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école*. Hachette, Paris, 1998.
- P. Marqueur, M. Lebreton, M. Léveillé et C. Dioniso. À quel moment du traitement des homographes intervient la fréquence relative de leurs acceptions. *L'année psychologique*, 90:458–509, 1990.
- G. Matoré. *La méthode en lexicologie : domaine français*. Marcel Didier, Paris, 1953.
- P. Meara. *The Good Language Learner*. Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, 1996.
- A. Meillet. *Linguistique historique et linguistique générale*. É. Champion, Paris, 1921.
- A. Meillet. *Linguistique historique et linguistique générale*, Chapitre L'évolution des formes grammaticales, page 131–146. Numéro 8 dans Collection Linguistique. Champion, Paris, société de linguistique de paris édition, 1975.
- I. Mel'čuk. Towards a linguistic “meaning-text” model. Dans F. Kiefer, dir., *Trends in Soviet Theoretical Linguistics*, page 33–57. Reidel, Dordrecht, 1973.
- I. Mel'čuk. *Cours de morphologie générale*, volume 1. 97-107 pages. Les Presses de l'Université de Montréal/CNRS Editions, Montréal/Paris, 1993. Introduction et première partie : le mot.
- I. Mel'čuk. Lexical functions : A tool for the description of lexical relations in the lexicon. Dans Leo Wanner, dir., *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, pages 37–102. Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 1996.
- I. Mel'čuk. *Vers une Linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale au Collège de France*. Collège de France, Paris, 1997.
- I. Mel'čuk. Actants in semantics and syntax. i. *Linguistics*, 42(1), 2004a.
- I. Mel'čuk. Actants in semantics and syntax. ii. *Linguistics*, 42(1), 2004b.
- I. Mel'čuk. Parties du discours et locutions. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 101(1):29–65, 2006.

- I. Mel'čuk. Un modèle linguistique fonctionnel : le modèle sens-texte. Dans *INaLCO*, octobre 2015.
- I. Mel'čuk, N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Dagenais, L. Elnitsky, L. Iordanskaja, M.-N. Lefebvre et S. Mantha. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, 1988.
- I. Mel'čuk, N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Elnitsky, L. Iordanskaja et A. Lessard. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, volume I. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1984.
- I. Mel'čuk, N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Iordanskaja et S. Mantha. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, volume III. Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1992. Rédaction : André Clas.
- I. Mel'čuk, N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Iordanskaja, S. Mantha et A. Polguère. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, volume IV. Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1999. Rédaction : André Clas.
- I. Mel'čuk, A. Clas et A. Polguère. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Duculot, Paris / Louvain-la-Neuve, 1995.
- I. Mel'čuk et A. Polguère. Dérivations sémantiques et collocations dans le dico/laf. *Langue française*, 150:66–83, 2006.
- I. Mel'čuk et A. Polguère. *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Champs linguistiques. De Boeck Supérieur, 2007.
- I. Mel'čuk et A. Polguère. Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique. *Lidil*, 37:99–114, 2008. Syntaxe et sémantique des prédicats.
- C. B. Mervis et E. Rosch. Categorization of natural objects. *Annual Review of Psychology*, 32:89–115, 1981.
- J. Milčević. Schéma de régime : le pont entre le lexique et la grammaire. *Langages*, 176: 94–116, 2009. Les représentations des structures prédicat-argument.
- J. Milčević et A. Polguère. Ambivalence sémantique des noms de communication langagière du français. *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2010.

- V. Millischer. *Erreurs liées à l'utilisation du lexique et aux stratégies compensatoires*. Mémoire, I.U.F.M. de l'Académie de Montpellier, 2000.
- C. W. Morris. *Foundations of the theory of signs*. The University of Chicago Press, Chicago, 1938.
- J. A. H. Murray, H. Bradley, W. A. Craigie et C. T. Onions. *The Oxford English dictionary, 1884-1928*, 1884.
- W. Nagy, P. Herman et R. Anderson. Learning words from context. *Reading Research Quarterly*, 20:233–253, 1985.
- B. Nerlich et D. D. Clarke. Polysemy and flexibility : introduction and overview. Dans B. Nerlich, Z. Todd, Herman. V. et D. D. Clarke, dir., *Polysemy : flexible patterns of meaning in mind and language*, pages 3–30. Mouton de Gruyter, Berlin/New York, 2003.
- P. Nisubire. Développer la compétence lexicale en classe de français langue seconde. *La lettre de l'AIRDF*, 33(2):20–26, 2003.
- V. Nyckees. *La sémantique*. Belin, Paris, 1998.
- K. Nyrop. *Grammaire historique de la langue française*, volume IV. Gyldendalske Boghandel, Kopenhagen, 1913. (Sémantique).
- N. Ostler et B. T. S. Atkins. Predictable meaning shift : Some linguistic properties of lexical implication rules. Dans James Pustejovsky et Suzanne Bergler, dir., *Lexical Semantics and Knowledge Representation*. Springer-Verlag, Berlin, 1991. Lecture Notes in Artificial Intelligence.
- C. Pagano et T. Rofidal. La sensorialité de la bouche. *Groupe Stimulation Basale France*, 2014.
- F. Parent. *La définition du terme "mot" en grammaire française contemporaine : une approche par la sémantique lexico-grammaticale*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada., 2015.
- H. Paul. *Prinzipien der sprachgeschichte*. Niemeyer, Halle, 1880.
- É. Pauly. *La Polysémie. Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie. L'exemple des verbes aller, partir et tirer en français contemporain*. L'Harmattan, Paris, 2010.

- M. Pergnier. *Le mot*. Presses universitaires de France, 1986.
- M. Perrefort et M. Gilli. Goût et identité nationale. Dans *Le goût. Actes du troisième colloque transfrontalier*, pages 711–720, septembre 1996.
- J. Picoche. *Précis de lexicologie française*. Nathan, Paris, 1977.
- J. Picoche. *Structures sémantiques du lexique français*. Nathan, Paris, 1986.
- J. Picoche. L’enseignement du vocabulaire en français langue maternelle au niveau secondaire. *Enjeux*, 26:13–28, 1992.
- J. Picoche. *Didactique du vocabulaire français*. Nathan, Paris, 1993.
- J. Picoche. Comment y a-t-il de cœur(s) en français? *Langue française*, 105, 1995.
- J. Picoche. Lexique et vocabulaire : quelques principes d’enseignement à l’école. *Eduscol*, pages 1–4, 2011.
- J. Picoche et J.-C. Rolland. *Vocalire*, 2012.
- Jacqueline Picoche et Jean-Claude Rolland. *Dictionnaire du français usuel*, 2002.
- A. Polguère. Towards a theoretically-motivated general public dictionary of semantic derivations and collocations for french. *Actes de EURALEX’2000*, pages 517–527., 2000. URL [<http://www.fas.umontreal.ca/ling/olst/FrEng/APoleURALEX.pdf>]. Stuttgart.
- A. Polguère. Une base de données lexicales du français et ses applications possibles en didactique. *Revue de linguistique et de didactique des langues (LIDL)*, 21:75–97, 2002.
- A. Polguère. Étiquetage sémantique des lexies dans la base de données dico. *Traitement Automatique des Langues (TAL)*, 44(2):39–68, 2003. Paris, Lavoisier.
- A. Polguère. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Les Presses de l’Université de Montréal, Montréal, 2008.
- A. Polguère. Lexical systems : graph models of natural language lexicons. *Language Resources and Evaluation*, 43(1):41–55, 2009.
- A. Polguère. Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage. *Cahiers de Lexicologie*, pages 197–211, 2011. Centre National de la Recherche Scientifique.



- A. Polguère. Lexicographie des dictionnaires virtuels. Dans I. Apresjan, Y. Boguslavsky, M.-C. L'Homme, J. Boguslavsky, L. Iomdin, J. Milićević, A. Polguère et L. Wanner, dir., *Meanings, Texts, and Other Exciting Things. A Festschrift to Commemorate the 80th Anniversary of Professor Igor Alexandrovič Mel'čuk*, Studia Philologica, pages 509–523. Jazyki slavjanskoj kultury Publishers, 2012a.
- A. Polguère. Propriétés sémantiques et combinatoires des quasi-prédicats sémantiques. *Scolia*, 26:131–152, 2012b. Université des sciences humaines Strasbourg.
- A. Polguère. Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments. Dans F. Baider et G. Cislaru, dir., *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*, pages 21–42. Presses Sorbonne Nouvelle, 2013.
- A. Polguère. Principes de modélisation systémique des réseaux lexicaux. *TALN*, pages 79–90, Juillet 2014.
- A. Polguère. *Lexicologie et sémantique lexicale, 3. Notions fondamentales*. Collection « Paramètres ». Les Presses de l'Université de Montréal, 3 édition, 2016.
- A. Polguère et D. Sikora. Modèle lexicographique de croissance du vocabulaire fondé sur un processus aléatoire, mais systématique. Dans C. Garcia-Deband, C. Masseron et C. Ronveaux, dir., *Enseigner le lexique*, pages 35–63. Presses Universitaires de Namur, 2013.
- A. Polguère et O. Tremblay. Une ontologie linguistique au service de la didactique du lexique. Dans *SHS Web of Conferences*, numéro 8, pages 1173–1188. Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014, 2014.
- A. F. Pott. *Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der Indo-Germanischen Sprachen*. Meyersche Hof-Buchhandlung, Lemgo, 1833.
- M. C. Potter, K.-F. So, B. Von Eckardt et L. B. Feldman. Lexical and conceptual representation in beginning and more proficient bilinguals. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 23:23–38, 1984.
- B. Pottier. *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction automatique*. Publications linguistiques de la Faculté des lettres et sciences humaines, Nancy, 1963.
- J. Pustejovsky et B. Boguraev. *Lexical Semantics. The Problem of Polysemy*. Clarendon Paperbacks, Oxford, 1997.

- James Pustejovsky. *The generative lexicon*. MIT Press, Cambridge, 1995.
- M. Quillian. Semantic memory. Dans M. Minsky, dir., *Semantic Information Processing*, pages 227–270. MIT PRESS, Cambridge, 1968.
- F. Rastier. *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France, Paris, 1987.
- F. Rastier. *Sémantique et recherches cognitives*. Presses Universitaires de France, Paris, 1991.
- F. Rastier. Ontologie(s). *Revue des sciences et technologies de l'information*, 18(1):15–40, 2004.
- J. Read. Research in teaching vocabulary. *Annual Review of Applied Linguistics*, 24: 146–161, 2004.
- A. Rey. *La terminologie : noms et notions*,. Que sais-je ? Presses Universitaires de France (P.U.F.), Paris, 1979.
- J. Rey-Debove. *Le Robert méthodique*. Le Robert, Paris, 1983.
- J. Rey-Debove. Prototypes et définitions. *DRLAV*, 41, 1989. Écriture et formalismes.
- J. Rey-Debove. *Le Robert brio. Analyse des mots et régularités du lexique*, le robert édition, mai 2004.
- Collectif Robert. *Le Robert Benjamin*. Le Robert, Paris, 2009.
- P. Robert, A. Rey, J. Rey-Debove et H. Cottez. *Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*. Paris, société du nouveau littré, le robert édition, 1967.
- R. H. Robins. *Ancient and Mediaeval grammatical theory in Europe*. Londres, 1951.
- E. Rosch. Principles of categorization. Dans E. Rosch et B. B. Lloyd, dir., *Cognition and Categorization*, pages 27–48. Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, 1978.
- E. Rosch. Reclaiming cognition : The primacy of action, intention and emotion. Dans *The Journal of Consciousness Studies*, volume 6, pages 61–77. 1999.
- M. Rundell. More than one way to skin a cat : Why full-sentence definitions have not been universally adopted. Dans T. Fontenelle, dir., *Practical Lexicography. A Reader*, pages 197–209. Oxford University Press, Oxford, 2008.
- F. Récanati. La polysémie contre le fixisme. *Langue française*, 113:107–123, 1997.

- S. Rémi-Giraud et L. Panier. *La polysémie ou l'empire des sens*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2003.
- F. Saussure. *Cours de linguistique générale*. Payot, Paris, édition du 1971 édition, 1916.
- S. Scalise et V. Pirrelli. *Paisà*, 2012.
- N. Schmitt. Size and depth of vocabulary knowledge : What the research shows. *Language Learning*, 64(4):913–951, 2014.
- K.-I. Seto. On the cognitive triangle : the relation of metaphor, metonymy and synecdoche. Dans A. Burkhardt et N. Norrick, dir., *Tropic Truth De Gruyter*. Berlin/New York, 1996.
- C. Shields. *Order in Multiplicity : Homonymy in the Philosophy of Aristotle*. Oxford Aristotle Studies, 2002.
- S. Sonbul et N. Schmitt. Direct teaching of vocabulary after reading : Is it worth the effort? *English Language Teaching Journal*, 64(3):253–260, 2010.
- S. Sonbul et N. Schmitt. Explicit and implicit lexical knowledge : Acquisition of collocations under different input conditions”. . *Language Learning*, 63(1):121–159, 2013.
- G. Stern. *Meaning and chang of meaning*. Elanders, Göteborg, 1931.
- P. F. Strawson. *Meaning and Truth*. Clarendon Press, 1970.
- L. Talmy. Lexicalization patterns : semantic structure in lexical forms. Dans T. Shopen, dir., *Grammatical categories and the lexicon. Language typology and syntactic description*, volume 3, page 57–149. Cambridge University Press, Cambridge, 1985.
- L. Talmy. *Toward a cognitive semantics*, volume I. MIT Press, Cambridge, 2000. Concept structuring systems.
- I. Tamba. *La sémantique*. Que sais-je? Presses Universitaires de France (PUF), 2005.
- R. Temmerman. Towards new ways of terminology description. *Terminology and Lexicography Research and Practice*, 3, 2000.
- L. Tesnière. *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris, 1959.
- O. Tremblay. *Une ontologie des savoirs lexicologiques pour l'élaboration d'un module de cours en didactique du lexique*. Thèse de doctorat, Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, Montréal, 2009.

- Ophélie Tremblay. Une approche structurée de l'enseignement du lexique en français langue maternelle basée sur la lexicologie explicative et combinatoire. Mémoire de master, Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal, 2003.
- J. Trier. *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*. Winter, Heidelberg, 1931.
- M.-C. Tréville. *Vocabulaire et apprentissage d'une langue seconde*. Éditions Logiques, Montréal, 2000.
- S. Ullmann. *Précis de sémantique française*. Francke, Bern, 1952.
- S. Ullmann. Semantic universals. Dans J. H. Greenberg, dir., *Universals of Language*, pages 217–255. MIT Press, Cambridge, 1966.
- B. Victorri. Espaces sémantiques et représentation du sens. *éc artS*, 3, 2002. Version préliminaire.
- B. Victorri. Les grammaires cognitives. Dans Catherine Fuchs, dir., *La linguistique cognitive*, Cogniprisme, pages 73–98. Ophrys, 2004.
- B. Victorri et C. Fuch. *Construction dynamique du sens*. Hermès, Paris, 1996.
- J.-P. Vinay et J. Darbelnet. *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*. Didier, Paris, 1977.
- U. Weinreich. Webster's third : A critique of its semantics. *International Journal of American Linguistics*, 30:405–409, 1964.
- R. Werner. *La lexicografía. De la lingüística teórica a la lexicografía práctica*, Chapitre La definición lexicográfica. Gredos, Madrid, 1982.
- A. Wierzbicka. *Semantics : Primes and Universals*. Oxford University Press, Oxford, 1996.
- A. Wierzbicka. Back to definitions : Cognition, semantics and lexicography. *Lexicographica*, 8:146–174, 2010. [1992], première édition.
- Y. Wilks. Primitives and words. Dans R. Schank et B. Nash-Webber, dir., *Proceedings of the Workshop on Theoretical Issues in Natural Language Processing (Tinlap)*, volume 38, pages 38–41. Association for Computational Linguistics, 1975.

- L. Wittgenstein. *Tractatus Logico-Philosophicus*. Routledge and Kegan Paul Ltd., London, 1961. Pears and McGuinness (tr.).
- G. H. V. Wright. *The Varieties of Goodness*, volume I. Routledge and Kegan Paul, London, 1963.
- W. Wundt. *Völkerpsychologie I : Die Sprache*. Engelmann, Leipzig, 1900.
- E. Wüster. *Einführung in die Allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*. Handelshøjskolen i København, Copenhagen, 1979.
- E. Wüster. L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses. Dans *Textes choisis de terminologie.*, volume 1 de *Fondements théoriques de la terminologie*, pages 55–114. Presses de l'université de Laval, 1981.
- A.K. Žolkovskij et I. A. Mel'čuk. O semanticeskom sinteze. *Problemy kibernetiki*, 19: 177–238, 1967.

# Index

- acception, 162
- acception dominante, 82
- acception secondaire, 82
- actant, 164
- actant sémantique, 70
- affaiblissement, 20
- ambiguïté, 45
- ambiguïté sémantique, 59
- ambivalence sémantique, 68
- analogie, 14, 162
- analyse componentielle, 28
- analyse sémique, 27, 28
- antithèse, 197
- antonymie, 55, 164
- antonymie exacte, 71
- antonymie scalaire, 71
- arbitraire du signe, 25
- arc, 88
- argument, 69
  
- base, 55
  
- calque, 160
- champ lexical, 86, 104, 105, 200
- champ lexicologique, 28
- champ sémantique, 27, 28, 104, 105
- changement sémantique, 13, 22
- classème, 28
- cliché linguistique, 88
- collocatif, 55
  
- collocation, 55, 72, 158
- composante centrale, 69, 167
- composante périphérique, 69, 167
- compétence lexicale, 157, 158
- conditions nécessaires et suffisantes, 35
- contiguïté sémantique, 160
- cooccurrence compatible, 78
- copolysème, 91
- copolysémie, 91
- création lexicale, 160
  
- definiendum, 69
- definiens, 69
- descripteur, 131
- descripteur axiologique, 131
- descripteur d'intensité, 131
- descripteur prototypique, 131
- diathèse, 68
- disjonction inclusive, 78
- définition analytique, 69
- dépendance, 69
- dérivation, 40
- dérivation sémantique, 55, 70
  
- effet de sens, 31
- encodage, 53
- enseignement explicite, 157
- enseignement incident, 157
- erreur, 159
- espace mental, 35

espace sémantique, 42  
 expérience interne, 82  
 extension, 14, 66, 91  
  
 famille d'énonçables, 46  
 faux-amis, 97, 133, 134, 163  
 faux-amis complet, 134  
 faux-amis partiel, 133, 134  
 fonction lexicale, 55, 70, 170  
 forme propositionnelle, 69, 168  
  
 genre prochain, 69  
 gouverneur syntaxique, 68, 100  
 graphe petit monde, 88  
 gros tas de notions, 161  
 généricité, 164  
  
 homonymie, 8, 11, 22, 28, 49, 162  
 hypéronyme à hyponyme, 55, 71  
  
 interférence, 159  
 interprétation, 41  
  
 jeux de mots, 45  
  
 lexie, 62, 64, 105, 158, 168  
 lexie de base, 55, 82, 85, 105, 158, 181  
 lexie dérivée, 181  
 lexie vedette, 80  
 lexique, 59  
 lexique mental, 34  
 lexis, 46  
 lexème, 62, 63  
 lien de co-polysémie, 60, 87, 181  
 lien paradigmatique, 170  
 lien syntagmatique, 170  
 locution, 62–64  
  
 minimum sémique permanent, 28  
  
 modulation, 45  
 monosémie, 7, 8, 162, 166, 177  
 monosémisation, 12  
 mot, 60, 62  
 mot-forme, 62  
 motif, 38  
 motivation, 40  
 multiple meaning, 22  
 mémoire sémantique, 34  
 métaphore, 13, 21, 23, 40, 45, 82, 83, 91,  
     162, 183, 185  
 métaphore métonymique, 185  
 métonymie, 23, 40, 82, 85, 91, 162  
  
 nivellement, 20  
 nom d'instrument, 164  
 nom sémantique, 70  
 nomenclature d'amorçage, 88  
 nomenclature de base, 98  
 noyau sémique, 28  
 nœud, 88  
  
 onomasiologique, 7  
  
 paradigme conceptuel lexical, 48  
 partie du discours, 89  
 polysèmes synonymiques, 98, 133, 139, 141,  
     157, 163, 177, 192  
 polysèmes à intersection, 98, 133, 136, 144,  
     152, 157, 163, 196, 199  
 polysémie, 158, 161, 164, 166  
 polysémie logique, 10, 50, 53  
 polysémiques synonymiques, 136  
 pont sémantique, 65  
 position actancielle, 70  
 primitif sémantique, 47  
 principe de commutation, 64  
 production, 53

profil, 38  
 propriété de liage, 69  
 prototype, 10, 35, 36, 38, 40  
 proximité, 162  
 prédicat sémantique, 69, 162, 168  
 prédictivité, 69  
 péjoration, 20  
 pérégrinisme, 160  
  
 quasi-prédicat sémantique, 70, 162  
  
 relation lexicale, 162, 170  
 ressemblance de famille, 10  
 restriction de sens, 13  
 réseau lexical, 59, 87, 91  
 Réseau lexical du français, 87  
  
 schéma de régime, 68  
 semi-phrasème, 55  
 sens abstrait, 185  
 sens cognitif, 44  
 sens concret, 185  
 sens dénotatif, 44  
 sens idéal, 47  
 sens liant, 70  
 sens non liant, 70  
 sens pragmatique, 44  
 sens énonciatif, 44  
 signifiante, 44  
 signification linguistique, 45  
 signification référentielle, 45  
 signifié d'effet, 31  
 signifié de puissance, 31  
 spécialisation, 66, 201  
 spécialisation de sens, 22  
 stabilisation précoce du sens, 37  
 structure actancielle, 33  
 structure conceptuelle, 35  
  
 synonymie, 11, 22, 55, 164  
 synonymie approximative, 71  
 synonymie exacte, 71  
 syntactique, 55  
 synthèse, 53  
 Système Lexical, 87  
 sème, 28  
 sème afférent, 41  
 sème contextuel, 28, 32  
 sème inhérent, 41  
 sème nucléaire, 32  
 sémantème, 70  
 sémème, 28  
 sémème-type, 41  
 sémème-occurrence, 41  
  
 taux de connectivité, 60, 90  
 taux de polysémie, 60, 90  
 testa sintattica, 100  
 thème, 38  
 trait sémantique, 28  
 translittération, 160  
 trope, 19  
  
 unité lexicale, 62, 64  
  
 variation contextuelle, 22  
 verbe support, 72  
 vocable, 62, 64, 80, 158, 162, 177  
 vocabulaire, 59  
  
 word-sense, 64  
  
 élargissement de sens, 13  
 énonciation, 44  
 épaissement de sens, 21  
 équivalence linguistique, 173  
 équivalence sémantique à chiasma, 153



équivalent linguistique, 97, 133, 134

équivalents linguistiques, 133

# Chapitre 5

## Nomenclatura di base

A	préposition	ACCORGERSI	verbe pronominal
ABBAGLIARE	verbe	ACCUMULARE	verbe
ABBANDONARE	verbe	ACCUSA	nom
ABBASSARE	verbe	ACERBO	adjectif
ABBIGLIAMENTO	nom	ACETO	nom
ABBASTANZA	adverbe	ACIDO	adjectif
ABBATTERE	verbe	ACQUA	nom
ABBONDANTE	adjectif	ACQUISTARE	verbe
ABBRACCIARE	verbe	ACUTO	adjectif
ABILE	adjectif	ADATTO	adjectif
ABISSO	nom	ADDETTO	adjectif
ABITARE	verbe	ADDIO	interjection
ABITO	nom	ADDIRITTURA	adverbe
ABITUARSI	verbe pronominal	ADDORMENTARSI	verbe pronominal
ABOLIRE	verbe	ADDOSSO	adverbe
ABUSO	nom	ADEGUARE	verbe
ACCADERE	verbe	ADEGUARSI	verbe pronominal
ACCANIRSI	verbe pronominal	ADERIRE	verbe
ACCANTO	adverbe	ADESSO	adverbe
ACCAPPATOIO	nom	ADOLESCENTE	adjectif
ACCAREZZARE	verbe	ADOPERARE	verbe
ACCELERARE	verbe	ADORARE	verbe
ACCENTO	nom	ADOTTARE	verbe
ACCENDERE	verbe	ADULTO	adjectif
ACCETTARE	verbe	AEREO	adjectif
ACCIAIO	nom	AEROPLANO	nom
ACCIDENTI!	interjection	AEROPORTO	nom
ACCOGLIERE	verbe	AFFACCIARSI	verbe pronominal
ACCOMPAGNARE	verbe	AFFARE	nom
ACCONTO	nom	AFFASCINARE	verbe
ACCORDO	nom	AFFATICARSI	verbe pronominal

AFFATTO	adverbe	ALA	nom
AFFERMARE	verbe	ALBA	nom
AFFERMARSI	verbe pronominal	ALBERGO	nom
AFFERRARE	verbe	ALBERO	nom
AFFETTO	nom	ALBICOCCA	nom
AFFIDARE	verbe	ALCUNO	adjectif déterminatif
AFFIDARSI	verbe pronominal	ALFABETO	nom
AFFINCHÉ	conjonction	ALIMENTO	nom
AFFITTO	nom	ALLARME	nom
AFFRESCO	nom	ALLEATO	adjectif
AFFRONTARE	verbe	ALLEGRO	adjectif
AGENZIA	nom	ALLENARE	verbe
AGGIORNARE	verbe	ALLENARSI	verbe pronominal
AGGIORNARSI	verbe pronominal	ALLERGIA	nom
AGGIUNGERE	verbe	ALLEVARE	verbe
AGGRAPPARSI	verbe pronominal	ALLIEVO	nom
AGGREDIRE	verbe	ALLINEARE	verbe
AGGUATO	nom	ALLINEARSI	verbe pronominal
AGILE	adjectif	ALLOGGIO	nom
AGLIO	nom	ALLONTANARE	verbe
AGIO	nom	ALLONTANARSI	verbe pronominal
AGIRE	verbe	ALLORA	adverbe
AGITARE	verbe	ALLORO	nom
AGITARSI	verbe pronominal	ALLUNGARE	verbe
AGNELLO	nom	ALMENO	adverbe
AGO	nom	ALPINO	adjectif
AGOSTO	nom	ALT	nom
AGRICOLO	adjectif	ALTARE	nom
AH	interjection	ALTERARE	verbe
AHIMÉ	interjection	ALTO	adjectif
AIUTO	nom	ALTRETTANTO	adverbe

ALTRIMENTI	adverbe	ANIMALE	nom
ALTRO	adjectif	ANNEGARE	verbe
ALTROVE	adverbe	ANNO	nom
ALUNNO	nom	ANNOIARE	verbe
ALZARE	verbe	ANNOIARSI	verbe pronominal
AMARE	verbe	ANNULLARE	verbe
AMARO	adjectif	ANNUNCIARE	verbe
AMBASCIATORE	nom	ANONIMO	adjectif
AMBIENTE	nom	ANSIA	nom
AMBIGUO	adjectif	ANTENATO	nom
AMBIZIONE	nom	ANTICIPO	nom
AMBULATORIO	nom	ANTICO	adjectif
AMEN	interjection	ANTIPATICO	adjectif
AMICO	nom	ANTIQUARIO	nom
AMMALARSI	verbe pronominal	ANZI	adverbe
AMMASSO	nom	ANZIANO	adjectif
AMMAZZARE	verbe	ANZICHÉ	conjonction
AMMETTERE	verbe	ANZITUTTO	adverbe
AMMINISTRARE	verbe	APE	nom
AMMIRARE	verbe	APERITIVO	nom
AMMONIRE	verbe	APPARECCHIO	nom
AMPIO	adjectif	APPARIRE	verbe
ANALISI	nom	APPARTAMENTO	nom
ANCHE	adverbe	APPARTENERE	verbe
ANCORA	adverbe	APPENA	adverbe
ANDARE	verbe	APPENDERE	verbe
ANELLO	nom	APPESANTIRE	verbe
ANGELO	nom	APPETTITO	nom
ANGOLO	nom	APPLAUDIRE	verbe
ANGOSCIA	nom	APPLICARE	verbe
ANIMA	nom	APPLICARSI	verbe pronominal

APPOGGIO	nom	ARRESTO	nom
APPOSITO	adjectif	ARRETRATO	adjectif
APPOSTA	adverbe	ARRIVARE	verbe
APPRENDERE	verbe	ARRIVEDERCI	interjection
APPREZZARE	verbe	ARROSSIRE	verbe
APPROFITARE	verbe	ARROSTO	nom
APPROVARE	verbe	ARTE	nom
APPUNTAMENTO	nom	ARTERIA	nom
APPUNTO	adverbe	ARTICOLARE	verbe
APPUNTO	nom	ARTICOLARSI	verbe pronominal
APRILE	nom	ARTICOLO	nom
APRIRE	verbe	ARTIFICIALE	adjectif
AQUILA	nom	ARTIGIANO	nom
ARANCIA	nom	ARTISTA	nom
ARCHITETTO	nom	ASCENSORE	nom
ARCO	nom	ASCIUGARE	verbe
AREA	nom	ASCIUGARSI	verbe pronominal
ARGENTO	nom	ASCOLTARE	verbe
ARGILLA	nom	ASFALTO	nom
ARGOMENTO	nom	ASPETTARE	verbe
ARIA	nom	ASPETTARE	nom
ARIDO	adjectif	ASPIRARE	verbe
ARISTOCRATICO	adjectif	ASPRO	adjectif
ARMA	nom	ASSAGGIARE	verbe
ARMADIO	nom	ASSAI	adverbe
ARMONIA	nom	ASSALTO	nom
ARRABBIARSI	verbe pronominal	ASSASSINO	nom
ARRAMPICARSI	verbe pronominal	ASSECONDARE	verbe
ARRANGIARSI	verbe pronominal	ASSEDIO	nom
ARREDAMENTO	nom	ASSEGNARE	verbe
ARRENDERSI	verbe pronominal	ASSEMBLEA	nom

ASSENTE	adjectif	ATTORE	nom
ASSESSORE	nom	ATTORNO	adverbe
ASSICURAZIONE	nom	ATTRARRE	verbe
ASSIEME	avverbio	ATTRAVERSARE	verbe
ASSISTERE	verbe	ATTRAVERSO	adverbe
ASSO	nom	ATTRIBUIRE	verbe
ASSOCIARE	verbe	ATTRICE	nom
ASSOCIARSI	verbe pronominal	ATTUALE	adjectif
ASSOLUTO	adjectif	AUDACE	adjectif
ASSolvere	verbe	AUGURIO	nom
ASSORBIRE	verbe	AULA	nom
ASSUMERE	verbe	AUMENTARE	verbe
ASSURDO	adjectif	AUTENTICO	adjectif
ASTA	nom	AUTISTA	nom
ASTENERSI	verbe pronominal	AUTOMATICO	adjectif
ATLETA	nom	AUTOMOBILE	nom
ATMOSFERA	nom	AUTONOMO	adjectif
ATOMO	nom	AUTORE	nom
ATROCE	adjectif	AUTORITÀ	nom
ATTACCO	nom	AUTORIZZARE	verbe
ATTEGGIAMENTO	nom	AUTOSTRADA	nom
ATTENDERE	verbe	AUTUNNO	nom
ATTENTATO	nom	AVANTI	adverbe
ATTENTO	adjectif	AVANZARE	verbe
ATTENUARE	verbe	AVARO	adjectif
ATTENZIONE	nom	AVERE	verbe
ATTERRARE	verbe	AVVENIRE	verbe
ATTIMO	nom	AVVERSARIO	adjectif
ATTIRARE	verbe	AVVERTIRE	verbe
ATTIVO	adjectif	AVVIARE	verbe
ATTO	nom	AVVICINARSI	verbe pronominal

AVVILIRE	verbe	BASSO	adjectif
AVVISO	nom	BASTA	interjection
AVVOCATO	nom	BASTONE	nom
AVVOLGERE	verbe	BATTAGLIA	nom
AZIONE	nom	BATTERE	verbe
AZZARDARE	verbe	BATTESIMO	nom
AZZURRO	adjectif	BATTUTA	nom
BABBO	nom	BEATO	adjectif
BACIARE	verbe	BECCO	nom
BACO	nom	BELLO	adjectif
BADARE	verbe	BELVA	nom
BAFFO	nom	BENCHÉ	conjonction
BAGAGLIO	nom	BENE	adverbe
BAGNO	nom	BENE	nom
BALBETTARE	verbe	BENEDIRE	verbe
BALCONE	nom	BENEFICIO	nom
BALLARE	verbe	BENESSERE	nom
BAMBINO	nom	BENSÌ	conjonction
BANALE	adjectif	BENZINA	nom
BANCA	nom	BERE	verbe
BANCO	nom	BERSAGLIO	nom
BANDIERA	nom	BESTIA	nom
BANDO	nom	BEVANDA	nom
BAR	nom	BIANCO	adjectif
BARBA	nom	BIBBIA	nom
BARBARO	adjectif	BIBLIOTECA	nom
BARCA	nom	BICCHIERE	nom
BARRIERA	nom	BICICLETTA	nom
BARZELLETTA	nom	BIGLIETTO	nom
BASE	nom	BILANCIA	nom
BASILICO	nom	BILANCIO	nom



BIONDO	adjectif	BRUNO	adjectif
BIRRA	nom	BRUSCO	adjectif
BISOGNO	nom	BRUTTO	adjectif
BISCOTTO	nom	BUCATO	nom
BISOGNO	nom	BUCCIA	nom
BISTECCA	nom	BUE	nom
BIVIO	nom	BUFFO	adjectif
BIZZARRO	adjectif	BUGIA	nom
BLOCCO	nom	BUIO	adjectif
BLU	adjectif	BUONANOTTE	interjection
BOCCA	nom	BUONASERA	interjection
BOLLETTINO	nom	BUONGIORNO	interjection
BOLLIRE	verbe	BUONO	adjectif
BOMBA	nom	BUROCRATICO	adjectif
BONTÀ	nom	BURRO	nom
BORDO	nom	BUSSARE	verbe
BORGHESE	adjectif	BUSTA	nom
BORSA	nom	BUSTO	nom
BOSCO	nom	BUTTARE	verbe
BOTTIGLIA	nom	CACCIA	nom
BOTTONE	nom	CADAVERE	verbe
BOVINO	adjectif	CADERE	nom
BRACCIO	nom	CAFFÈ	nom
BRACE	nom	CAFONE	adjectif
BRAVO	adjectif	CALCIO	nom
BREVE	adjectif	CALCOLO	nom
BRILLARE	verbe	CALDO	adjectif
BRINDISI	nom	CALENDARIO	nom
BRIVIDO	nom	CALMO	adjectif
BRODO	nom	CALORE	nom
BRUCIARE	verbe	CALPESTARE	verbe

CALVO	adjectif	CAPELLO	nom
CALZA	nom	CAPIRE	verbe
CAMBIARE	verbe	CAPITALE	nom
CAMERA	nom	CAPITALE	adjectif
CAMERIERE	nom	CAPITANO	nom
CAMICE	nom	CAPITARE	verbe
CAMICIA	nom	CAPO	nom
CAMINO	nom	CAPODANNO	nom
CAMION	nom	CAPOLAVORO	nom
CAMMINARE	verbe	CAPOVOLGERE	verbe
CAMPAGNA	nom	CAPPELLA	nom
CAMPANA	nom	CAPPELLO	nom
CAMPIONE	nom	CAPRICCIO	nom
CAMPO	nom	CAPPUCCINO	nom
CANALE	nom	CARABINIERE	nom
CANCELLARE	verbe	CARAMELLA	nom
CANCELLO	nom	CARATTERE	nom
CANCRO	nom	CARBONE	nom
CANDELA	nom	CARCERE	nom
CANDIDATO	nom	CARDINALE	nom
CANDIDO	adjectif	CARESTIA	nom
CANE	nom	CAREZZA	nom
CANNA	nom	CARICA	nom
CANNOCCHIALE	nom	CARICARE	verbe
CANNONE	nom	CARINO	adjectif
CANTARE	verbe	CARITÀ	nom
CANTIERE	nom	CARNE	nom
CANTINA	nom	CARNEVALE	nom
CAOS	nom	CARO	adjectif
CAPACE	adjectif	CAROTA	nom
CAPANNA	nom	CARRELLO	nom

CARRIERA	nom	CELLULA	nom
CARRO	nom	CEMENTO	nom
CARTA	nom	CENA	nom
CARTELLA	nom	CENNO	nom
CARTELLO	nom	CENTIMETRO	nom
CARTOLINA	nom	CENTO	numéral
CASA	nom	CENTRO	nom
CASERMA	nom	CERA	nom
CASO	nom	CERAMICA	nom
CASSA	nom	CERCARE	verbe
CASSETTO	nom	CERCHIO	nom
CASTAGNA	nom	CERIMONIA	nom
CASTELLO	nom	CERO	nom
CASTIGO	nom	CERTAMENTE	adverbe
CATASTROFE	nom	CERTIFICATO	nom
CATEGORIA	nom	CERTO	adjectif
CATENA	nom	CERVELLO	nom
CATTEDRA	nom	CESPUGLIO	nom
CATTIVO	adjectif	CESSARE	verbe
CATTOLICO	adjectif	CHE	adverbe
CATTURARE	verbe	CHE	conjonction
CAUSA	nom	CHE	pronom
CAVA	nom	CHI	pronom
CAVALIERE	nom	CHIACCHIERARE	verbe
CAVALLO	nom	CHIAMARE	verbe
CAVERNA	nom	CHIAMARSI	verbe pronominal
CAVIGLIA	nom	CHIARO	adjectif
CE	pronom clitique	CHIAVE	nom
CEDERE	verbe	CHIEDERE	verbe
CELEBRE	adjectif	CHIESA	nom
CELESTE	adjectif	CHILGRAMMO	nom

CHILOMETRO	nom	CIOÈ	conjonction
CHIMICO	adjectif	CIPRIA	nom
CHINARE	verbe	CIPOLLA	nom
CHINARSI	verbe pronominal	CIRCA	adverbe
CHIODO	nom	CIRCO	nom
CHIRURGO	nom	CIRCOLO	nom
CHISSÀ	adverbe	CIRCONDARE	verbe
CHITARRA	nom	CIRCONDARSI	verbe pronominal
CHIUDERE	verbe	CIRCOSTANZA	nom
CHIUNQUE	pronom	CIRCUITO	nom
CI	pronom clitique	CITARE	verbe
CIAO	interjection	CITTÀ	nom
CIASCUNO	pronom	CIUFFO	nom
CIBO	nom	CIVETTA	nom
CICATRICE	nom	CIVILE	adjectif
CIECO	adjectif	CLAN	nom
CIELO	nom	CLANDESTINO	adjectif
CIFRA	nom	CLASSE	nom
CILIEGIA	nom	CLASSICO	adjectif
CIMA	nom	CLIENTE	nom
CIMITERO	nom	CLIMA	nom
CIN-CIN	nom	CLINICA	nom
CINEMA	nom	COCCODRILLO	nom
CINESE	adjectif	CODA	nom
CINISMO	nom	CODICE	nom
CINQUANTA	numéral	COGLIERE	verbe
CINQUE	numéral	COGNATO	nom
CINTURA	nom	COGNOME	nom
CIÒ	pronom	COINCIDERE	verbe
CIOCCOLATA	nom	COINVOLGERE	verbe
CIOCCOLATO	nom	COLAZIONE	nom

COLLABORAZIONE	nom	COMMENTARE	verbe
COLLANA	nom	COMMERCIO	nom
COLLE	nom	COMMETTERE	verbe
COLLEGA	nom	COMMISSARIO	nom
COLLEGARE	verbe	COMMISSIONE	nom
COLLEGIO	nom	COMMUOVERE	verbe
COLLETTIVO	adjectif	COMMUOVERSI	verbe pronominal
COLLETTO	nom	COMODO	adjectif
COLLINA	nom	COMPAGNIA	nom
COLLO	nom	COMPARIRE	verbe
COLLOCARE	verbe	COMPATIRE	verbe
COLLOQUIO	nom	COMPATTO	adjectif
COLMO	adjectif	COMPENSARE	verbe
COLOMBA	nom	COMPIACERE	verbe
COLONIA	nom	COMPIACERSI	verbe pronominal
COLONNA	nom	COMPIERE	verbe
COLORE	nom	COMPLEANNO	nom
COLPA	nom	COMPLESSIVO	adjectif
COLPIRE	verbe	COMPLESSO	nom
COLPO	nom	COMPLETARE	verbe
COLTELLO	nom	COMPLICARE	verbe
COLTIVARE	verbe	COMPLICE	nom
COLUI	pronom	COMPLIMENTO	nom
COMANDARE	verbe	COMPORRE	verbe
COMANDO	nom	COMPORRE	verbe
COMBATTERE	verbe	COMPORRE	verbe
COMBINARE	verbe	COMPORRE	verbe
COME	conjunction	COMPORRE	verbe
COMINCIARE	verbe	COMPORTAMENTO	nom
COMIZIO	nom	COMPORTARE	verbe
COMMEDIA	nom	COMPORTARSI	verbe pronominal
		COMPRARE	verbe
		COMPREDERE	verbe
		COMPRIMERE	verbe
		COMPROMESSO	nom

COMUNE	adjectif	CONFINE	nom
COMUNE	nom	CONFLITTO	nom
COMUNICARE	verbe	CONFONDERE	verbe
COMUNIONE	nom	CONFORTO	nom
COMUNQUE	conjonction	CONFRONTO	nom
CON	préposition	CONFUSIONE	nom
CONCEDERE	verbe	CONGRATULARSI	verbe pronominal
CONCEDERSI	verbe pronominal	CONGRESSO	nom
CONCENTRARE	verbe	CONIUGE	nom
CONCENTRARSI	verbe pronominal	CONOSCERE	verbe
CONCEPIRE	verbe	CONQUISTARE	verbe
CONCERTO	nom	CONSACRARE	verbe
CONCETTO	nom	CONSAPEVOLE	adjectif
CONCHIGLIA	nom	CONSEGNARE	verbe
CONCILIARE	verbe	CONSEGUENZA	nom
CONCIME	nom	CONSEGUIRE	verbe
CONCLUDERE	verbe	CONSENTIRE	verbe
CONCORRERE	verbe	CONSERVARE	verbe
CONCRETO	adjectif	CONSIDERARE	verbe
CONDANNA	nom	CONSIGLIARE	verbe
CONDENSARE	verbe	CONSIGLIO	nom
CONDIRE	verbe	CONSISTERE	verbe
CONDIVIDERE	verbe	CONSTATARE	verbe
CONDIZIONE	nom	CONSULTARE	verbe
CONDOTTA	nom	CONSUMO	nom
CONDURRE	verbe	CONTARE	verbe
CONFERENZA	nom	CONTATTO	nom
CONFERMARE	verbe	CONTE	nom
CONFESSARE	verbe	CONTEMPORANEO	adjectif
CONFIDARE	verbe	CONTENERE	verbe
CONFIDARSI	verbe pronominal	CONTENTO	adjectif

CONTESTARE	verbe	CORO	nom
CONTINENTALE	adjectif	CORONA	nom
CONTINENTE	nom	CORPO	nom
CONTINUO	adjectif	CORREGGERE	verbe
CONTO	nom	CORRERE	verbe
CONTRADDIRE	verbe	CORRIDOIO	nom
CONTRADDIRSI	verbe pronominal	CORRISPONDENZA	nom
CONTRARIO	adjectif	CORRISPONDERE	verbe
CONTRASTO	nom	CORROMPERE	verbe
CONTRATTO	nom	CORSO	nom
CONTRIBUTO	nom	CORTE	nom
CONTRO	préposition	CORTESE	adjectif
CONTROLLO	nom	CORTILE	nom
CONVEGNO	nom	COSA	nom
CONVENIRE	verbe	COSCIENZA	nom
CONVENTO	nom	COSÌ	adverbe
CONVERSAZIONE	nom	COSTA	nom
CONVINCERE	verbe	COSTANTE	adjectif
COOPERATIVA	nom	COSTARE	verbe
COPERTA	nom	COSTITUIRE	verbe
COPERTINA	nom	COSTO	nom
COPIA	nom	COSTRINGERE	verbe
COPPA	nom	COSTRUIRE	verbe
COPPIA	nom	COSTUI	pronom
COPRIRE	verbe	COSTUME	nom
CORAGGIO	nom	COTONE	nom
CORDA	nom	CRANIO	nom
CORDIALE	adjectif	CRATERE	nom
CORICARSI	verbe pronominal	CRAVATTA	nom
CORNICE	nom	CREARE	verbe
CORNO	nom	CREDERE	verbe

CREDITO	nom	CURVA	nom
CREMA	nom	CUSCINO	nom
CRESCERE	verbe	CUSTODIRE	verbe
CRESTA	nom	DA	préposition
CRETINO	adjectif	DAMA	nom
CRIMINE	nom	DAMIGIANA	nom
CRISI	nom	DANNO	nom
CRISTALLO	nom	DANZARE	verbe
CRISTIANO	adjectif	DAPPERTUTTO	adverbe
CRITICARE	verbe	DAPPRIMA	adverbe
CROCE	nom	DARE	verbe
CROLLO	nom	DATA	nom
CRONACA	nom	DATO	nom
CRONOMETRO	nom	DAVANTI	adverbe
CROSTA	nom	DAVANZALE	nom
CRUDELE	adjectif	DAVVERO	adverbe
CRUDO	adjectif	DAZIO	nom
CUBO	nom	DEBITO	nom
CUCCHIAIO	nom	DEBOLE	adjectif
CUCCIOLO	nom	DECADERE	verbe
CUCINARE	verbe	DECIDERE	verbe
CUCIRE	verbe	DECIMO	numéral
CUGINO	nom	DECOMPORRE	verbe
CUI	pronom	DECOMPORSI	verbe pronominal
CULTURA	nom	DEDICARE	verbe
CUOCERE	verbe	DEDICARSI	verbe pronominal
CUOIO	nom	DEFICIENTE	adjectif
CUORE	nom	DEFINIRE	verbe
CUPO	adjectif	DEFUNTO	adjectif
CURARE	verbe	DEGNO	adjectif
CURIOSO	adjectif	DELEGARE	verbe



DELICATO	adjectif	DIABOLO	nom
DELINQUENTE	adjectif	DICEMBRE	nom
DELIRIO	nom	DICHIARARE	verbe
DELITTO	nom	DIECI	numéral
DELIZIOSO	adjectif	DIETA	nom
DELUDERE	verbe	DIETRO	adverbe
DEMOCRAZIA	nom	DIFESA	nom
DENARO	nom	DIFETTO	nom
DENSO	adjectif	DIFFERENZA	nom
DENTE	nom	DIFFICILE	adjectif
DENTRO	adverbe	DIFFIDENZA	nom
DENUNCIARE	verbe	DIFFUSIONE	nom
DEPORRE	verbe	DIGERIRE	verbe
DEPUTATO	nom	DIGIUNO	nom
DERIVARE	verbe	DIGNITÀ	nom
DESCRIVERE	verbe	DILAGARE	verbe
DESERTO	adjectif	DILATARE	verbe
DESIDERIO	nom	DILETTANTE	adjectif
DESOLATO	adjectif	DILIGENZA	nom
DESTARE	verbe	DIMAGRIRE	verbe
DESTINO	nom	DIMENSIONE	nom
DESTRO	adjectif	DIMENTICARE	verbe
DETERMINARE	verbe	DIMINUIRE	verbe
DETESTARE	verbe	DIMOSTRARE	verbe
DETRITO	nom	DINANZI	adverbe
DETTAGLIO	nom	DINASTIA	nom
DETTARE	verbe	DIO	nom
DEVOTO	adjectif	DIPENDERE	verbe
DI	préposition	DIPINGERE	verbe
DIALETTO	nom	DIPLOMA	nom
DIALOGO	nom	DIPLOMAZIA	nom

DIRE	verbe	DISTINGUERE	verbe
DIRETTO	adjectif	DISTINGUERSI	verbe pronominal
DIRIGERE	verbe	DISTRARSI	verbe pronominal
DIRITTO	nom	DISTRIBUIRE	verbe
DIRITTO	adjectif	DISTRUGGERE	verbe
DISAGIO	nom	DISTURBO	nom
DISARMARE	verbe	DITO	nom
DISASTRO	nom	DITTA	nom
DISCESA	nom	DIVENIRE	verbe
DISCIPLINA	nom	DIVENTARE	verbe
DISCO	nom	DIVERSO	adjectif
DISCORSO	nom	DIVERTIRSI	verbe pronominal
DISCRETO	adjectif	DIVIDERE	verbe
DISCUTERE	verbe	DIVINO	adjectif
DISEGNO	nom	DIVISA	nom
DISGRAZIA	nom	DIVORZIO	nom
DISINVOLTO	adjectif	DIZIONARIO	nom
DISOCCUPATO	adjectif	DOCCIA	nom
DISORDINE	nom	DOCILE	adjectif
DISPERAZIONE	nom	DOCUMENTO	nom
DISPERDERE	verbe	DOLCE	adjectif
DISPETTO	nom	DOLORE	nom
DISPONIBILE	adjectif	DOMANDARE	verbe
DISPORRE	verbe	DOMANI	adverbe
DISPORSI	verbe pronominal	DOMARE	verbe
DISPREZZO	nom	DOMATTINA	adverbe
DISSOLVERE	verbe	DOMENICA	nom
DISSOLVERSI	verbe pronominal	DOMESTICO	adjectif
DISTACCO	nom	DOMICILIO	nom
DISTANTE	adjectif	DOMINARE	verbe
DISTESA	nom	DOMINIO	nom

DONARE	verbe	ECCO	adverbe
DONNA	nom	ECO	nom
DOPO	préposition	ECONOMIA	nom
DOPOCHÉ	conjonction	EDERA	nom
DOPPIO	adjectif	EDIFICIO	nom
DORATO	adjectif	EDILE	adjectif
DORMIRE	verbe	EDUCARE	verbe
DORSO	nom	EFFETTO	nom
DOSE	nom	EFFICACE	adjectif
DOSSO	nom	EFFICIENTE	adjectif
NOTE	nom	EGLI	pronom personnel
DOTTORE	nom	EGOISMO	nom
DOVE	conjonction	EH	interjection
DOVERE	verbe	EHI	interjection
DRAMMA	nom	ELASTICO	adjectif
DROGA	nom	ELEFANTE	nom
DUBBIO	nom	ELEGANTE	adjectif
DUBITARE	verbe	ELEGGERE	verbe
DUE	numéral	ELEMENTARE	adjectif
DUELLO	nom	ELEMENTO	nom
DUNQUE	conjonction	ELENCO	nom
DURANTE	préposition	ELETTRICO	adjectif
DURARE	verbe	ELETTRONICO	adjectif
DURO	adjectif	ELIMINARE	verbe
E	conjonction	EMERGENZA	nom
EBBENE	conjonction	EMETTERE	verbe
ECCELLENTE	adjectif	EMIGRARE	verbe
ECCESSIVO	adjectif	EMOZIONE	nom
ECCETERA	adverbe	ENERGIA	nom
ECCEZIONE	nom	ENNESIMO	adjectif
ECCITARE	verbe	ENORME	adjectif

ENTE	nom	ESERCITARSI	verbe pronominal
ENTRAMBI	adjectif	ESERCITO	nom
ENTRARE	verbe	ESIGERE	verbe
ENTRO	pronom	ESILE	adjectif
ENTUSIASMO	nom	ESILIO	nom
EPIDEMIA	nom	ESISTERE	verbe
EPISODIO	nom	ESITARE	verbe
EPOCA	nom	ESPANSIONE	nom
EPPURE	conjonction	ESPERIENZA	nom
EQUILIBRIO	nom	ESPERIMENTO	nom
EQUIVOCO	nom	ESPERTO	adjectif
ERA	nom	ESPLICITO	adjectif
ERBA	nom	ESPLODERE	verbe
EREDITARE	verbe	ESPORRE	verbe
ERESIA	nom	ESPORSI	verbe pronominal
EROE	nom	ESPORTARE	verbe
EROTICO	adjectif	ESPRIMERE	verbe
ERRORE	nom	ESPRIMERSI	verbe pronominal
ESAGERARE	verbe	ESSENZIALE	adjectif
ESALTARE	verbe	ESSERE	verbe
ESALTARSI	verbe pronominal	ESSO	pronom déterminatif
ESAME	nom	EST	nom
ESASPERARE	verbe	ESTATE	nom
ESASPERARSI	verbe pronominal	ESTENDERSI	verbe pronominal
ESATTO	adjectif	ESTERNO	adjectif
ESAURIRE	verbe	ESTERO	adjectif
ESCLAMARE	verbe	ESTESO	adjectif
ESCLUDERE	verbe	ESTIVO	adjectif
ESEGUIRE	verbe	ESTRANEO	adjectif
ESEMPIO	nom	ESTRARRE	verbe
ESERCITARE	verbe	ESTREMO	adjectif

ETÀ	nom	FARMACIA	nom
ETERNO	adjectif	FARO	nom
EUROPEO	adjectif	FASCIA	nom
EVASIONE	nom	FASCINO	nom
EVENTUALE	adjectif	FASE	nom
EVIDENTE	adjectif	FASTIDIO	nom
EVITARE	verbe	FATALE	adjectif
EX	préposition	FATICA	nom
FABBRICA	nom	FATTO	nom
FACCENDA	nom	FATTORIA	nom
FACCHINO	nom	FAUNA	nom
FACCIA	nom	FAVOLA	nom
FACCIATA	nom	FAVORE	nom
FACILE	adjectif	FAVORIRE	verbe
FACOLTÀ	nom	FAZZOLETTO	nom
FAGIOLO	nom	FEBBRAIO	nom
FALCE	nom	FEBBRE	nom
FALLIRE	verbe	FEDE	nom
FALSO	adjectif	FEGATO	nom
FAMA	nom	FELICE	adjectif
FAME	nom	FELINO	adjectif
FAMIGLIA	nom	FEMMINILE	adjectif
FANATICO	adjectif	FENOMENO	nom
FANCIULLA	nom	FERIRE	verbe
FANGO	nom	FERIRSI	verbe pronominal
FANTASIA	nom	FERMARE	verbe
FANTASMA	nom	FERMARSI	verbe pronominal
FANTASTICO	adjectif	FEROCE	adjectif
FARE	verbe	FERRO	nom
FARFALLA	nom	FERROVIA	nom
FARINA	nom	FERTILE	adjectif

FESSO	adjectif	FINORA	adverbe
FESTA	nom	FINTO	adjectif
FETTA	nom	FIOCCO	nom
FIAMMA	nom	FIORE	nom
FIAMMIFERO	nom	FIRMARE	verbe
FIANCO	nom	FISCHIO	nom
FIASCO	nom	FISICO	adjectif
FIATO	nom	FISSO	adjectif
FIBRA	nom	FITTO	adjectif
FICO	nom	FIUME	nom
FIDANZARSI	verbe pronominal	FIUTO	nom
FIDARSI	verbe pronominal	FLOTTA	nom
FIERA	nom	FLUIDO	adjectif
FIFA	nom	FOGLIA	nom
FIGLIO	nom	FOGLIO	nom
FIGURA	nom	FOLLA	nom
FILA	nom	FOLLE	adjectif
FILM	nom	FOLTO	adjectif
FILO	nom	FONDAMENTO	nom
FILOSOFIA	nom	FONDARE	verbe
FILTRARE	verbe	FONDARSI	verbe pronominal
FINALE	adjectif	FONDERE	verbe
FINANZA	nom	FONDO	nom
FINCHÉ	conjonction	FONTANA	nom
FINE	nom	FONTE	nom
FINE	adjectif	FORCHETTA	nom
FINESTRA	nom	FORESTA	nom
FINGERE	verbe	FORMA	nom
FINGERSI	verbe pronominal	FORMAGGIO	nom
FINIRE	verbe	FORMARE	verbe
FINO	adverbe	FORMICA	nom

FORMIDABILE	adjectif	FRONTEGGIARE	verbe
FORMULA	nom	FRONTIERA	nom
FORNELLO	nom	FRUGARE	verbe
FORNIRE	verbe	FRUTTO	nom
FORNO	nom	FUCILE	nom
FORO	nom	FUGGIRE	verbe
FORSE	adverbe	FULMINE	nom
FORTE	adjectif	FUMARE	verbe
FORTUNA	nom	FUMETTO	nom
FORZA	nom	FUNERALE	nom
FOTOGRAFIA	nom	FUNGO	nom
FRA	préposition	FUNZIONARE	verbe
FRAGOLA	nom	FUOCO	nom
FRAMMENTO	nom	FUORI	adverbe
FRANA	nom	FURBO	adjectif
FRASE	nom	FURIA	nom
FRATE	nom	FURTO	nom
FRATELLO	nom	FUSTO	nom
FRATTEMPO (NEL)	locution adverbiale	FUTURO	adjectif
FRATTURA	nom	GABBIA	nom
FRAZIONE	nom	GABBIANO	nom
FRECCIA	nom	GABINETTO	nom
FREDDO	adjectif	GALLA (A)	locution adverbiale
FREGARE	verbe	GALLERIA	nom
FRENO	nom	GALLINA	nom
FREQUENTARE	verbe	GALLO	nom
FREQUENTE	adjectif	GAMBA	nom
FRESCO	adjectif	GARA	nom
FRETTA	nom	GARAGE	nom
FRIGGERE	verbe	GARANTIRE	verbe
FRONTE	nom	GAS	nom

GATTO	nom	GINOCCHIO	nom
GELATO	nom	GIOCO	nom
GELOSO	adjectif	GIOIA	nom
GEMELLO	nom	GIOIELLO	nom
GENERALE	nom	GIORNALE	nom
GENERALE	adjectif	GIORNALIERO	adjectif
GENERAZIONE	nom	GIORNALISTA	nom
GENERE	nom	GIORNO	nom
GENERO	nom	GIOSTRA	nom
GENEROSO	adjectif	GIOVANE	adjectif
GENIO	nom	GIOVARE	verbe
GENTORE	nom	GIOVEDÌ	nom
GENNAIO	nom	GIRO	nom
GENTE	nom	GITA	nom
GENTILE	adjectif	GIÙ	adverbe
GEOGRAFIA	nom	GIUDICARE	verbe
GEOMETRA	nom	GIUGNO	nom
GERANIO	nom	GIUNGERE	verbe
GERME	nom	GIUNTA	nom
GESSO	nom	GIURARE	verbe
GESTO	nom	GIUSTIFICARE	verbe
GETTARE	verbe	GIUSTIZIA	nom
GETTONE	nom	GIUSTO	adjectif
GHIACCIO	nom	GLI	article
GIÀ	adverbe	GLOBO	nom
GIACCA	nom	GLORIA	nom
GIACERE	verbe	GOAL	nom
GIALLO	adjectif	GOCCIA	nom
GIARDINO	nom	GODERE	verbe
GIGANTESCO	adjectif	GODERSI	verbe pronominal
GIGLIO	nom	GOFFO	adjectif



GOLA	nom	GRUPPO	nom
GOLFO	nom	GUADAGNO	nom
GOMMA	nom	GUAI	interjection
GONFIO	adjectif	GUAIO	nom
GONNA	nom	GUANCIA	nom
GOVERNO	nom	GUANTO	nom
GRACILE	adjectif	GUARDARE	verbe
GRADEVOLE	adjectif	GUARIRE	verbe
GRADINO	nom	GUASTO	nom
GRADIRE	verbe	GUERRA	nom
GRADO	nom	GUIDA	nom
GRAMMO	nom	GUINZAGLIO	nom
GRANA	nom	GUSCIO	nom
GRANDE	adjectif	GUSTARE	verbe
GRANDINE	nom	GUSTARSI	verbe pronominal
GRANDIOSO	adjectif	GUSTO	nom
GRANO	nom	IDEA	nom
GRASSO	adjectif	IDEALE	adjectif
GRATO	adjectif	IDENTICO	adjectif
GRATTARE	verbe	IDIOTA	adjectif
GRAVE	adjectif	IDOLO	nom
GRAZIA	nom	IDROGENO	nom
GRAZIE	interjection	IERI	adverbe
GREMBIULE	nom	IGIENE	nom
GREMBO	nom	IGNOBILE	adjectif
GRIDO	nom	IGNORARE	verbe
GRIGIO	adjectif	IGNOTO	adjectif
GRILLO	nom	IL	article
GROSSO	adjectif	ILLUDERE	verbe
GROTTA	nom	ILLUDERSI	verbe pronominal
GROTTESCO	adjectif	ILLUMINARE	verbe

ILLUSIONE	nom	IMPIEGARE	verbe
ILLUSTRARE	verbe	IMPONENTE	adjectif
ILLUSTRE	adjectif	IMPORRE	verbe
IMBARAZZO	nom	IMPORSI	verbe pronominal
IMBARCARE	verbe	IMPORTANTE	adjectif
IMBECILLE	adjectif	IMPORTARE	verbe
IMBOCCARE	verbe	IMPOSSIBILE	adjectif
IMBOTTIRE	verbe	IMPOSTA	nom
IMITARE	verbe	IMPOTENTE	adjectif
IMMAGINARE	verbe	IMPRESA	nom
IMMAGINE	nom	IMPRESSIONE	nom
IMMENSO	adjectif	IMPREVISTO	adjectif
IMMERGERE	verbe	IMPRIMERE	verbe
IMMERGERSI	verbe pronominal	IMPROBABILE	adjectif
IMMOBILE	adjectif	IMPROVVISO	adjectif
IMMORALE	adjectif	IMPULSO	nom
IMMORTALE	adjectif	IN	préposition
IMMUTATO	adjectif	INAUGURARE	verbe
IMPADRONIRSI	verbe pronominal	INCALZARE	verbe
IMPALCATURA	nom	INCANTEVOLE	adjectif
IMPARARE	verbe	INCAPACE	adjectif
IMPAURIRE	verbe	INCARICO	nom
IMPAURIRSI	verbe pronominal	INCASTRARE	verbe
IMPAZIENTE	adjectif	INCENDIO	nom
IMPAZZIRE	verbe	INCERTO	adjectif
IMPEDIRE	verbe	INCHIESTA	nom
IMPEGNARE	verbe	INCHINARSI	verbe pronominal
IMPEGNARSI	verbe pronominal	INCHIOSTRO	nom
IMPERMEABILE	adjectif	INCIDENTE	nom
IMPETO	nom	INCIDERE	verbe
IMPIANTO	nom	INCINTA	adjectif

INCLUDERE	verbe	INFATTI	adverbe
INCONSAPEVOLE	adjectif	INFELICE	adjectif
INCONTRO	nom	INFERIORE	adjectif
INCONTRO	adverbe	INFERMIERE	nom
INCORAGGIARE	verbe	INFERMO	adjectif
INCOSCIENTE	adjectif	INFERNO	nom
INCREDIBILE	adjectif	INFILARE	verbe
INCROCIO	nom	INFILARSI	verbe pronominal
INCUBO	nom	INFINE	adverbe
INDAGINE	nom	INFINITO	adjectif
INDEBOLIRE	verbe	INFLUIRE	verbe
INDEBOLIRSI	verbe pronominal	INFORMARE	verbe
INDECENZA	nom	INFORMARSI	verbe pronominal
INDECISO	adjectif	INGANNO	nom
INDEGNO	adjectif	INGEGNERE	nom
INDICE	nom	INGEGNO	nom
INDIETRO	adverbe	INGENUO	adjectif
INDIFESO	adjectif	INGHIOTTIRE	verbe
INDIFFERENTE	adjectif	INGINOCCHIARSI	verbe pronominal
INDIMENTICABILE	adjectif	INGIUSTO	adjectif
INDIPENDENTE	adjectif	INGLESE	adjectif
INDIRIZZO	nom	INGRATO	adjectif
INDISPENSABILE	adjectif	INGRESSO	nom
INDIVIDUO	nom	INIZIO	nom
INDOSSARE	verbe	INNAMORARSI	verbe pronominal
INDOVINARE	verbe	INNANZITUTTO	adverbe
INDURRE	verbe	INNO	nom
INDUSTRIA	nom	INNOCENTE	adjectif
INERTE	adjectif	INNOCUO	adjectif
INEVITABILE	adjectif	INNUMEREVOLE	adjectif
INFANZIA	nom	INOLTRARE	verbe

INOLTRE	adverbe	INTERESSE	nom
INQUIETO	adjectif	INTERIORE	adjectif
INQUILINO	nom	INTERMINABILE	adjectif
INSALATA	nom	INTERNAZIONALE	adjectif
INSEGNA	nom	INTERNO	adjectif
INSEGNARE	verbe	INTERO	adjectif
INSEGUIRE	verbe	INTERPRETARE	verbe
INSENSATO	adjectif	INTERROGARE	verbe
INSERIRE	verbe	INTERROMPERE	verbe
INSERVIENTE	nom	INTERVENTO	nom
INSETTO	nom	INTERVISTA	nom
INSIDIARE	verbe	INTESA	nom
INSIEME	adverbe	INTIMO	adjectif
INSIEME	nom	INTORNO	adverbe
INSIGNIFICANTE	adjectif	INTRODURRE	verbe
INSINUARE	verbe	INTRODURSI	verbe pronominal
INSINUARSI	verbe pronominal	INTUIRE	verbe
INSISTERE	verbe	INUMANO	adjectif
INSOLENTE	adjectif	INUTILE	adjectif
INSOLITO	adjectif	INVADERE	verbe
INSOMMA	adverbe	INVALIDO	adjectif
INSOPPORTABILE	adjectif	INVANO	adverbe
INSORGERE	verbe	INVECCHIARE	verbe
INSUFFICIENTE	adjectif	INVECE	adverbe
INSULTO	nom	INVENTARE	verbe
INTANTO	adverbe	INVERNO	nom
INTATTO	adjectif	INVESTIRE	verbe
INTELLIGENTE	adjectif	INVIARE	verbe
INTENDERE	verbe	INVIDIA	nom
INTENDERSI	verbe	INVISIBILE	adjectif
INTENSO	adjectif	INVITO	nom

INVOCARE	verbe	LAICO	adjectif
IO	pronom personnel	LAMA	nom
IPOCRISIA	nom	LAMENTARE	verbe
IPOTESI	nom	LAMENTARSI	verbe pronominal
IRA	nom	LAMPADA	nom
IRONIA	nom	LAMPO	nom
IRREGOLARE	adjectif	LANA	nom
IRREPARABILE	adjectif	LANCIARE	verbe
IRRESPONSABILE	adjectif	LANCIARSI	verbe
IRRIGAZIONE	nom	LAPIDE	nom
IRRITARSI	verbe pronominal	LARGO	adjectif
ISCRIVERE	verbe	LASCIARE	verbe
ISCRIVERSI	verbe pronominal	LASSÙ	adverbe
ISOLARE	verbe	LASTRA	nom
ISOLARSI	verbe pronominal	LATO	nom
ISPIRARE	verbe	LATTE	nom
ISPIRARSI	verbe pronominal	LAUREA	nom
ISTANTE	nom	LAVARE	verbe
ISTERICO	adjectif	LAVARSI	verbe pronominal
ISTINTO	nom	LAVORARE	verbe
ISTITUIRE	verbe	LE	pronom clitique
ISTRUZIONE	nom	LEALE	adjectif
ITALIANO	adjectif	LECITO	adjectif
LA	articolo	LEGA	nom
LÀ	pronom	LEGALE	adjectif
LABBRO	nom	LEGAME	nom
LABORATORIO	nom	LEGGE	nom
LACRIMA	nom	LEGGERE	verbe
LADRO	nom	LEGGERO	adjectif
LAGGIÙ	adverbe	LEGNO	nom
LAGO	nom	LEI	pronom personnel

LENTO	adjectif	LOCALE	adjectif
LENZUOLO	nom	LOCOMOTIVA	nom
LEONE	nom	LOCULO	nom
LETTERA	nom	LODE	nom
LETTO	nom	LOGICO	adjectif
LEVA	nom	LONTANO	adjectif
LEZIONE	nom	LORO	pronom personnel
LÌ	adverbe	LOTTA	nom
LIBERO	adjectif	LOTTERIA	nom
LIBRO	nom	LUCCHETTO	nom
LICENZA	nom	LUCE	nom
LICENZIARE	verbe	LUGLIO	nom
LICEO	nom	LUI	pronom personnel
LIETO	adjectif	LUMINOSO	adjectif
LIEVE	adjectif	LUNA	nom
LIMITE	nom	LUNEDÌ	nom
LIMONE	nom	LUNGHEZZA	nom
LIMPIDO	adjectif	LUNGO	adjectif
LINEA	nom	LUNGO	adverbe
LINGUA	nom	LUOGO	nom
LINO	nom	LUPO	nom
LIQUIDO	adjectif	LUSSO	nom
LIQUORE	nom	LUTTO	nom
LISCIO	adjectif	MA	conjonction
LISTA	nom	MACCHÉ	interjection
LITE	nom	MACCHIA	nom
LITIGARE	verbe	MACCHINA	nom
LITRO	nom	MACEDONIA	nom
LIVELLO	nom	MACELLAIO	nom
LO	article	MACINARE	verbe
LOCALE	nom	MADRE	nom

MAESTRO	nom	MANIA	nom
MAGARI	interjection	MANICA	nom
MAGAZZINO	nom	MANICO	nom
MAGGIO	nom	MANICOMIO	nom
MAGGIORE	adjectif	MANIERA	nom
MAGIA	nom	MANIFESTARE	verbe
MAGISTRATO	nom	MANIGLIA	nom
MAGLIA	nom	MANO	nom
MAGNIFICO	adjectif	MANOVRA	nom
MAGRO	adjectif	MANSUETO	adjectif
MAH	interjection	MANTELLA	nom
MAI	adverbe	MANTENERE	verbe
MAIALE	nom	MANTENERSI	verbe
MALANNO	nom	MANUTEZIONE	nom
MALATO	adjectif	MARCA	nom
MALCONTENTO	nom	MARCIA	nom
MALE	adverbe	MARCIAPIEDE	nom
MALE	nom	MARE	nom
MALEDIRE	verbe	MARESCIALLO	nom
MALGRADO	préposition	MARGINE	nom
MALIGNO	adjectif	MARITO	nom
MALINCONIA	nom	MARMELLATA	nom
MAMMA	nom	MARMO	nom
MANCARE	verbe	MARMOTTA	nom
MANCIA	nom	MARRONE	adjectif
MANDARE	verbe	MARTEDÌ	nom
MANDORLA	nom	MARTELLO	nom
MANDRIA	nom	MARTIRE	nom
MANEGGIARE	verbe	MARZO	nom
MANETTA	nom	MASCALZONE	nom
MANGIARE	verbe	MASCHERA	nom

MASCHILE	adjectif	MENTE	nom
MASSA	nom	MENTIRE	verbe
MASSIMO	adjectif	MENTO	nom
MASTICARE	verbe	MENTRE	conjonction
MATEMATICO	adjectif	MENZOGNA	nom
MATERASSO	nom	MERAVIGLIA	nom
MATERIA	nom	MERAVIGLIARSI	verbe pronominal
MATERIALE	nom	MERCATO	nom
MATRIMONIO	nom	MERIDIONALE	adjectif
MATTINA	nom	MERENDA	nom
MATTO	adjectif	MERITO	nom
MATTONI	nom	MESCHINO	adjectif
MATURARE	verbe	MESCOLARE	verbe
MAZZO	nom	MESE	nom
ME	pronom clitique	MESSA	nom
MECCANICO	adjectif	MESSAGGIO	nom
MECCANISMO	nom	MESTIERE	nom
MEDAGLIA	nom	METÀ	nom
MEDIA	nom	META	nom
MEDIANTE	préposition	METALLO	nom
MEDICO	adjectif	METANO	nom
MEDIO	adjectif	METODO	nom
MEDIOCRE	adjectif	METRO	nom
MEDITARE	verbe	METROPOLI	nom
MEDITERRANEO	adjectif	METTERE	verbe
MEGLIO	adverbe	MEZZANOTTE	nom
MELA	nom	MEZZO	nom
MEMBRO	nom	MEZZOGIORNO	nom
MEMORIA	nom	MI	pronom clitique
MENDICARE	verbe	MICA	adverbe
MENO	adverbe	MICROFONO	nom



MIELE	nom	MITTENTE	nom
MIGLIAIO	nom	MM	interjection
MIGLIO (MISURA)	nom	MOBILE	nom
MIGLIORE	adjectif	MOBILE	adjectif
MILIARDO	nom	MODA	nom
MILIONE	nom	MODELLO	nom
MILITARE	adjectif	MODERATO	adjectif
MILLE	numéral	MODERNO	adjectif
MILLENNIO	nom	MODESTO	adjectif
MILLIMETRO	nom	MODIFICARE	verbe
MIMETIZZARSI	verbe pronominal	MODO	nom
MINACCIA	nom	MODULO	nom
MINERALE	adjectif	MOGLIE	nom
MINESTRA	nom	MOLE	nom
MINIERA	nom	MOLLA	nom
MINIMO	adjectif	MOLLE	adjectif
MINISTRO	nom	MOLTO	adverbe
MINORANZA	nom	MOMENTO	nom
MINORE	adjectif	MONACO	nom
MINUTO	nom	MONDO	nom
MIO	pronom déterminatif	MONETA	nom
MIRACOLO	nom	MONOTONO	adjectif
MIRARE	verbe	MONTAGNA	nom
MISERIA	nom	MONTARE	verbe
MISERICORDIA	nom	MONTE	nom
MISERO	adjectif	MONUMENTO	nom
MISSIONE	nom	MORALE	adjectif
MISTERO	nom	MORBIDO	adjectif
MISTO	adjectif	MORBOSO	adjectif
MISURA	nom	MORDERE	verbe
MITE	adjectif	MORIBONDO	adjectif

MORIRE	verbe	MUTO	adjectif
MORMORARE	verbe	MUTUO	nom
MORTE	nom	NANO	adjectif
MOSCA	nom	NARRARE	verbe
MOSSA	nom	NASCERE	verbe
MOSTRARE	verbe	NASCONDERE	verbe
MOSTRARSI	verbe pronominal	NASCONDERSI	verbe pronominal
MOSTRO	nom	NASO	nom
MOTIVO	nom	NASTRO	nom
MOTO	nom	NATALE	nom
MOTOCICLETTA	nom	NATURA	nom
MOTORE	nom	NATURALE	adjectif
MOTOSCAFO	nom	NAVALE	adjectif
MOTTO	nom	NAVE	nom
MOVIMENTO	nom	NAVIGARE	verbe
MUCCA	nom	NAZIONE	nom
MUCCHIO	nom	NE	pronom clitique
MUFFA	nom	NÉ	conjonction
MULINO	nom	NEANCHE	conjonction
MULTA	nom	NEBBIA	nom
MULTICOLORE	adjectif	NECESSARIO	adjectif
MUNICIPIO	nom	NEGARE	verbe
MUNIZIONE	nom	NEGARSI	verbe pronominal
MUOVERE	verbe	NEGOZIO	nom
MUOVERSI	verbe pronominal	NEMICO	adjectif
MURO	nom	NEMMENO	adverbe
MUSEO	nom	NEONATO	adjectif
MUSICALE	adjectif	NEPPURE	adverbe
MUSO	nom	NERO	adjectif
MUTANDE	nom	NERVOSO	adjectif
MUTARE	verbe	NESSUNO	pronom

NETTO	adjectif	NOVITÀ	nom
NEUTRALE	adjectif	NOZZE	nom
NEVE	nom	NUCA	nom
NIDO	nom	NUCLEARE	adjectif
NIENTE	pronom	NUDO	adjectif
NIPOTE	nom	NULLA	pronom
NO	interjection	NUMERO	nom
NOBILE	adjectif	NUOVO	adjectif
NOCCIOLA	nom	NUTRIRE	verbe
NOCE	nom	NUVOLA	nom
NOCIVO	adjectif	O	conjonction
NODO	nom	OASI	nom
NOI	pronom personnel	OBIETTIVO	adjectif
NOIA	nom	OBBLIGO	nom
NOME	nom	OCA	nom
NON	adverbe	OCCASIONE	nom
NONCHÉ	conjonction	OCCHIO	nom
NONNO	nom	OCCIDENTE	nom
NONOSTANTE	conjonction	OCCORRERE	verbe
NORD	nom	OCCUPARE	verbe
NORMA	nom	OCCUPARSI	verbe pronominal
NOSTALGIA	nom	OCEANO	nom
NOSTRO	pronom déterminatif	ODIO	nom
NOTA	nom	ODORE	nom
NOTAIO	nom	OFFENDERE	verbe
NOTARE	verbe	OFFENDERSI	verbe pronominal
NOTEVOLE	adjectif	OFFICINA	nom
NOTIZIA	nom	OFFRIRE	verbe
NOTO	adjectif	OGGETTO	nom
NOTTE	nom	OGGI	adverbe
NOVEMBRE	nom	OGNI	adjectif déterminatif

OGNUNO	pronom	ORDINARIO	adjectif
OH	interjection	ORECCHIO	nom
OHI	interjection	ORFANO	adjectif
OLIO	nom	ORGANICO	adjectif
OLTRE	adverbe	ORGANISMO	nom
OLTRETUTTO	adverbe	ORGANIZZARE	verbe
OMAGGIO	nom	ORGANIZZARSI	verbe pronominal
OMBRA	nom	ORGOGLIO	nom
OMBRELLO	nom	ORIENTALE	adjectif
ONDA	nom	ORIENTARE	verbe
ONESTO	adjectif	ORIENTARSI	verbe pronominal
ONORE	nom	ORIGINALE	adjectif
OP	interjection	ORIGINE	nom
OPACO	adjectif	ORIZZONTE	nom
OPERA	nom	ORLO	nom
OPERAIO	nom	ORNARE	verbe
OPERARE	verbe	ORO	nom
OPERARSI	verbe pronominal	OROLOGIO	nom
OPINIONE	nom	ORRIBILE	adjectif
OPPORRE	verbe	ORRORE	nom
OPPORSI	verbe pronominal	ORSO	nom
OPPORTUNO	adjectif	ORTO	nom
OPPRIMERE	verbe	OSARE	verbe
OPPURE	conjunction	OSCURO	adjectif
ORA	adverbe	OSPEDALE	nom
ORA	nom	OSPITE	nom
ORMAI	adverbe	OSSEQUIO	nom
ORARIO	nom	OSSERVARE	verbe
ORATORE	nom	OSSESSIONE	nom
ORCHESTRA	nom	OSSIA	conjunction
ORDINARE	verbe	OSSIGENO	nom

OSSO	nom	PALESTRA	nom
OSTACOLO	nom	PALLA	nom
OSTERIA	nom	PALLIDO	adjectif
OSTIA	nom	PALMO	nom
OSTILE	adjectif	PALO	nom
OSTINARSI	verbe pronominal	PANCA	nom
OTTANTA	numéral	PANCIA	nom
OTTENERE	verbe	PANE	nom
OTTIMISTA	adjectif	PANNO	nom
OTTIMO	adjectif	PANORAMA	nom
OTTO	numéral	PANTALONI	nom
OTTOBRE	nom	PAPA	nom
OVE	conjonction	PAPÀ	nom
OVEST	nom	PAPAVERO	nom
OVVERO	conjonction	PAPPA	nom
OVUNQUE	adverbe	PAPPAGALLO	nom
OVVIO	adjectif	PARADISO	nom
OZIO	nom	PARAGONE	nom
PACCO	nom	PARCO	nom
PACE	nom	PARECCHIO	adverbe
PADRE	nom	PARENTE	nom
PADRONE	nom	PARERE	verbe
PAESAGGIO	nom	PARERE	nom
PAESE	nom	PARETE	nom
PAGARE	verbe	PARI	adjectif
PAGINA	nom	PARLAMENTO	nom
PAGLIA	nom	PARLARE	verbe
PAGLIACCIO	nom	PAROLA	nom
PAIO	nom	PARROCO	nom
PALAZZO	nom	PARTE	nom
PALCO	nom	PARTECIPARE	verbe

PARTICOLARE	adjectif	PECCATO	interjection
PARTIRE	verbe	PECORA	nom
PARTITA	nom	PEGGIO	adverbe
PARTITO	nom	PEGGIORE	adjectif
PARZIALE	adjectif	PELLE	nom
PASCOLO	nom	PELLICOLA	nom
PASQUA	nom	PELO	nom
PASSAPORTO	nom	PENA	nom
PASSARE	verbe	PENALE	adjectif
PASSEGGIATA	nom	PENDIO	nom
PASSIONE	nom	PENETRARE	verbe
PASSIVO	adjectif	PENITENZA	nom
PASSO	nom	PENNA	nom
PASTA	nom	PENNELLO	nom
PASTASCIUTTA	nom	PENSARE	verbe
PASTO	nom	PENSIONE	nom
PASTORE	nom	PER	préposition
PATATA	nom	PERCHÉ	conjonction
PATERNO	adjectif	PERCIÒ	conjonction
PATETICO	adjectif	PERDERE	verbe
PATIRE	verbe	PERDERSI	verbe pronominal
PATRIA	nom	PERDONARE	verbe
PATRIMONIO	nom	PERFETTO	adjectif
PATTO	nom	PERFINO	adverbe
PATTUGLIA	nom	PERICOLO	nom
PAURA	nom	PERIODO	nom
PAUSA	nom	PERMETTERE	verbe
PAVIMENTO	nom	PERÒ	conjonction
PAZIENTE	adjectif	PERSONA	nom
PAZZO	adjectif	PERSONALITÀ	nom
PECCATO	nom	PERSUADERE	verbe

PERTANTO	conjonction	PIENO	adjectif
PESARE	verbe	PIETÀ	nom
PESCE	nom	PIETRA	nom
PESSIMO	adjectif	PILA	nom
PETROLIO	nom	PILASTRO	nom
PETTINARE	verbe	PILOTA	nom
PETTINARSI	verbe pronominal	PINO	nom
PETTO	nom	PIO	adjectif
PEZZA	nom	PIOGGIA	nom
PEZZO	nom	PIOMBO	nom
PIACERE	verbe	PIOVERE	verbe
PIACERSI	verbe pronominal	PIPA	nom
PIACERE	nom	PIRAMIDE	nom
PIACERE	interjection	PISELLO	nom
PIANETA	nom	PISTOLA	nom
PIANGERE	verbe	PITTORE	nom
PIANO	adverbe	PIÙ	adverbe
PIANO	nom	PIUMA	nom
PIANOFORTE	nom	PIUTTOSTO	adverbe
PIANTA	nom	PIZZICO	nom
PIANTO	nom	PIZZO	nom
PIANURA	nom	POCO	adverbe
PIATTO	nom	POESIA	nom
PIATTO	adjectif	POI	adverbe
PIAZZA	nom	POICHÉ	conjonction
PICCANTE	adjectif	POLEMICA	nom
PICCHIARE	verbe	POLITICA	nom
PICCOLO	adjectif	POLIZIA	nom
PIEDE	nom	POLLO	nom
PIEGA	nom	POLMONE	nom
PIEGARE	verbe	POLSO	nom

POLTRONA	nom	PRATICARE	verbe
POLVERE	nom	PRATO	nom
POMERIGGIO	nom	PREAVVISO	nom
POMODORO	nom	PRECAUZIONE	nom
POMPA	nom	PRECEDENTE	adjectif
PONTE	nom	PRECIPITARE	verbe
PONTEFICE	nom	PRECIPITARSI	verbe pronominal
POPOLARE	adjectif	PRECISO	adjectif
POPOLARE	verbe	PREDA	nom
PORGERE	verbe	PREDICA	nom
PORRE	verbe	PREDIRE	verbe
PORSI	verbe pronominal	PREDISPORRE	verbe
PORTA	nom	PREDISPORSI	verbe pronominal
PORTARE	verbe	PREFERIRE	verbe
PORTICO	nom	PREFETTO	nom
PORTO	nom	PREGARE	verbe
POSARE	verbe	PREGIO	nom
POSITIVO	adjectif	PREGIUDIZIO	nom
POSIZIONE	nom	PREMERE	verbe
POSSEDERE	verbe	PREMIO	nom
POSSIBILE	adjectif	PRENDERE	verbe
POSTA	nom	PREOCCUPARE	verbe
POSTEGGIO	nom	PREOCCUPARSI	verbe pronominal
POSTERIORE	adjectif	PREPARARE	verbe
POSTO	nom	PREPARARSI	verbe pronominal
POTENTE	adjectif	PREPOTENTE	adjectif
POTERE	verbe	PRESA	nom
POTERE	nom	PRESCRIVERE	verbe
POVERO	adjectif	PRESENTARE	verbe
POZZO	nom	PRESENTARSI	verbe pronominal
PRANZO	nom	PRESIDENTE	nom



PRESSIONE	nom	PROBABILE	adjectif
PRESSO	adverbe	PROBLEMA	nom
PRESTARE	verbe	PROCEDERE	verbe
PRESTARSI	verbe pronominal	PROCESSO	nom
PRESTIGIO	nom	PROCLAMARE	verbe
PRESTITO	nom	PROCURARE	verbe
PRESTO	adverbe	PROCURARSI	verbe pronominal
PRESUMERE	verbe	PRODURRE	verbe
PRETE	nom	PROFESSIONE	nom
PRETESA	nom	PROFESSORE	nom
PRETESTO	nom	PROFILO	nom
PREVALERE	verbe	PROFONDITÀ	nom
PREVEDIBILE	adjectif	PROFONDO	adjectif
PREVENTIVO	adjectif	PROFUGO	adjectif
PREZIOSO	adjectif	PROFUMO	nom
PREZZEMOLO	nom	PROGETTO	nom
PREZZO	nom	PROGRAMMA	nom
PRIGIONE	nom	PROGRESSO	nom
PRIMA	préposition	PROIBIRE	verbe
PRIMATO	nom	PROIETTARE	verbe
PRIMAVERA	nom	PROIETTARSI	verbe pronominal
PRIMITIVO	adjectif	PROIETTILE	nom
PRIMO	numéral	PROLUGARE	verbe
PRINCIPALE	adjectif	PROMETTERE	verbe
PRINCIPE	nom	PROMONTORIO	nom
PRINCIPIO	nom	PROMUOVERE	verbe
PRIVARE	verbe	PRONTO	adjectif
PRIVARSI	verbe pronominal	PRONTO	interjection
PRIVATO	adjectif	PRONUNCIARE	verbe
PRIVILEGIO	nom	PROPAGANDA	nom
PRIVO	adjectif	PROPORRE	verbe

PROPORSI	verbe pronominal	PUGNALE	nom
PROPORZIONE	nom	PUGNO	nom
PROPOSITO	nom	PULIRE	verbe
PROPOSTA	nom	PUNIRE	verbe
PROPRIETÀ	nom	PUNTA	nom
PROPRIO	adverbe	PUNTARE	verbe
PROPRIO	adjectif	PUNTO	nom
PROSCIUTTO	nom	PUPILLA	nom
PROSEGUIRE	verbe	PURCHÉ	conjonction
PROSPETTIVA	nom	PURE	adverbe
PROSSIMO	adjectif	PURO	adjectif
PROTAGONISTA	nom	PURTROPPO	adverbe
PROTEGGERE	verbe	QUA	adverbe
PROTESTA	nom	QUADERNO	nom
PROVARE	verbe	QUADRATO	adjectif
PROVENIRE	verbe	QUADRO	nom
PROVERBIO	nom	QUALCHE	adjectif
PROVINCIA	nom	QUALCOSA	pronom
PROVOCARE	verbe	QUALCUNO	pronom
PROVVEDERE	verbe	QUALE	adjectif déterminatif
PROVVIDENZA	nom	QUALIFICARSI	verbe pronominal
PROVVISORIO	adjectif	QUALITÀ	nom
PROVVISTA	nom	QUALSIASI	adjectif
PRUDENTE	adjectif	QUALUNQUE	adjectif
PSICHIATRA	nom	QUANDO	conjonction
PSICOLOGIA	nom	QUANTITÀ	nom
PUBBLICARE	verbe	QUANTO	conjonction
PUBBLICITÀ	nom	QUARANTA	numéral
PUBBLICO	adjectif	QUARTIERE	nom
PUBBLICO	nom	QUARTO	numéral
PUGILE	nom	QUASI	adverbe

QUASSÙ	adverbe	RAGIONIERE	nom
QUELLO	pronom déterminatif	RAME	nom
QUESTIONE	nom	RAMO	nom
QUESTO	pronom déterminatif	RANCORE	nom
QUESTURA	nom	RANDAGIO	adjectif
QUI	adverbe	RANGO	nom
QUIETE	nom	RAPACE	adjectif
QUINDI	adverbe	RAPIDO	adjectif
QUOTIDIANO	adjectif	RAPINA	nom
RABBIA	nom	RAPIRE	verbe
RACCHIUDERE	verbe	RAPPRESENTARE	verbe
RACCOGLIERE	verbe	RARO	adjectif
RACCOMANDARE	verbe	RASOIO	nom
RACCONTARE	verbe	RASSEGNA	nom
RADIAZIONE	nom	RASSEGNARSI	verbe pronominal
RADICE	nom	RASSICURARE	verbe
RADIO	nom	RASSICURARSI	verbe pronominal
RADUNARE	verbe	RAZIONALE	adjectif
RAFFICA	nom	RAZZA	nom
RAFFIGURARE	verbe	RE	nom
RAFFINATO	adjectif	REAGIRE	verbe
RAFFORZARE	verbe	REALE	adjectif
RAFFORZARSI	verbe pronominal	REALIZZARE	verbe
RAFFREDDARSI	verbe pronominal	REALIZZARSI	verbe pronominal
RAGAZZO	nom	REATO	nom
RAGGIO	nom	REAZIONE	nom
RAGGIUNGERE	verbe	RECENTE	adjectif
RAGGIUNGERSI	verbe pronominal	RECIPROCO	adjectif
RAGGRUPPARE	verbe	RECITARE	verbe
RAGIONARE	verbe	RECLAMARE	verbe
RAGIONE	nom	RECORD	nom

RECUPERARE	verbe	RESTO	nom
REDAZIONE	nom	RESTRINGERE	verbe
REDDITO	nom	RETE	nom
REGALO	nom	RETTA	nom
REGGERE	verbe	RETTANGOLO	nom
REGIME	nom	RETTILINEO	adjectif
REGIONE	nom	RETTORE	nom
REGISTA	nom	RIASSUMERE	verbe
REGISTRO	nom	RIBELLARSI	verbe pronominal
REGNO	nom	RICAMBIO	nom
REGOLA	nom	RICATTO	nom
REGOLARE	verbe	RICAVARE	verbe
REGOLARE	adjectif	RICCO	adjectif
RELATIVO	adjectif	RICERCA	nom
RELAZIONE	nom	RICEVERE	verbe
RELIGIONE	nom	RICHIAMO	nom
REMOTO	adjectif	RICHIESTA	nom
RENDERE	verbe	RICOMINCIARE	verbe
RENDERSI	verbe pronominal	RICONDURRE	verbe
RENE	nom	RICONOSCERE	verbe
REPRIMERE	verbe	RICOPRIRE	verbe
REPUBBLICA	nom	RICORDO	nom
RESA	nom	RICORRERE	verbe
RESIDENZA	nom	RICOSTRUIRE	verbe
RESIDUO	adjectif	RIDARE	verbe
RESISTERE	verbe	RIDERE	verbe
RESPINGERE	verbe	RIDICOLO	adjectif
RESPIRO	nom	RIDURRE	verbe
RESPONSABILE	adjectif	RIDURSI	verbe pronominal
RESTARE	verbe	RIEMPIRE	verbe
RESTITUIRE	verbe	RIEMPIRSI	verbe pronominal

RIENTRARE	verbe	RINGRAZIARE	verbe
RIFARE	verbe	RINNOVARE	verbe
RIFARSI	verbe pronominal	RINNOVARSI	verbe pronominal
RIFERIRE	verbe	RINOMATO	adjectif
RIFERIRSI	verbe pronominal	RINUNCIARE	verbe
RIFIUTARE	verbe	RINVENIRE	verbe
RIFIUTARSI	verbe pronominal	RINVIARE	verbe
RIFLESSO	nom	RIPARARE	verbe
RIFLETTERE	verbe	RIPARARSI	verbe pronominal
RIFLETTERSI	verbe pronominal	RIPASSARE	verbe
RIFORMARE	verbe	RIPETERE	verbe
RIFUGIARSI	verbe pronominal	RIPETERSI	verbe pronominal
RIGA	nom	RIPIDO	adjectif
RIGIDO	adjectif	RIPIEGARE	verbe
RIGORE	nom	RIPORRE	verbe
RIGUARDARE	verbe	RIPORTARE	verbe
RIGUARDO	nom	RIPOSARE	verbe
RILASCIARE	verbe	RIPOSARSI	verbe pronominal
RILASSARE	verbe	RIPRENDERE	verbe
RILASSARSI	verbe pronominal	RIPROVA	nom
RIMANDARE	verbe	RISALIRE	verbe
RIMANERE	verbe	RISATA	nom
RIMBALZARE	verbe	RISCALDARE	verbe
RIMBOCCARSI	verbe pronominal	RISCHIARE	verbe
RIMEDIARE	verbe	RISCUOTERE	verbe
RIMORSO	nom	RISERVA	nom
RIMPIANGERE	verbe	RISERVARE	verbe
RIMPROVERARE	verbe	RISERVARSI	verbe pronominal
RINCORRERE	verbe	RISO	nom
RINFRESCARE	verbe	RISOLVERE	verbe
RINFRESCARSI	verbe pronominal	RISORGERE	verbe

RISORSA	nom	RIVOLGERSI	verbe pronominal
RISPARMIARE	verbe	RIVOLTA	nom
RISPARMIARSI	verbe pronominal	RIVOLUZIONE	nom
RISPECCHIARE	verbe	ROBA	nom
RISPECCHIARSI	verbe pronominal	ROBUSTO	adjectif
RISPETTARE	verbe	ROCCIA	nom
RISPETTO	nom	ROMANTICO	adjectif
RISPETTO	préposition	ROMPERE	verbe
RISPONDERE	verbe	ROSA	nom
RISSA	nom	ROSPO	nom
RISULTATO	nom	ROSSO	adjectif
RITARDARE	verbe	ROTONDO	adjectif
RITENERE	verbe	ROTTURA	nom
RITIRARE	verbe	ROVESCiare	verbe
RITIRARSI	verbe pronominal	ROVINA	nom
RITMO	nom	ROVINARE	verbe
RITO	nom	ROZZO	adjectif
RITORNARE	verbe	RUBARE	verbe
RITRATTO	nom	RUGIADA	nom
RITROVARE	verbe	RUMORE	nom
RIUNIONE	nom	RUOLO	nom
RIUNIRE	verbe	RUOTA	nom
RIUNIRSI	verbe pronominal	RUOTARE	verbe
RIUSCIRE	verbe	RUVIDO	adjectif
RIVA	nom	SABATO	nom
RIVALE	adjectif	SABBIA	nom
RIVEDERE	verbe	SABOTAGGIO	nom
RIVELARE	verbe	SACCO	nom
RIVELARSI	verbe pronominal	SACERDOTE	nom
RIVENDERE		SACRAMENTO	nom
RIVISTA	nom	SACRIFICARE	verbe

SACRIFICARSI	verbe pronominal	SBAGLIO	nom
SACRIFICIO	nom	SBRIGARE	verbe
SACRO	adjectif	SBRIGARSI	verbe pronominal
SAGGEZZA	nom	SCADERE	verbe
SALA	nom	SCAGLIARE	verbe
SALATO	adjectif	SCAGLIARSI	verbe pronominal
SALDO	nom	SCALA	nom
SALE	nom	SCALDARE	verbe
SALIRE	verbe	SCALO	nom
SALTARE	verbe	SCAMBIARE	verbe
SALUME	nom	SCANDALO	nom
SALUTARE	verbe	SCAPOLO	nom
SALUTE	nom	SCAPPARE	verbe
SALVARE	verbe	SCARICARE	verbe
SALVARSI	verbe pronominal	SCARPA	nom
SALVE	interjection	SCARSO	adjectif
SALVO	adjectif	SCARTARE	verbe
SALVO	préposition	SCATENARE	verbe
SANGUE	nom	SCATENARSI	verbe pronominal
SANO	adjectif	SCATOLA	nom
SANTO	adjectif	SCATTO	nom
SAPERE	verbe	SCAVARE	verbe
SAPERE	verbe	SCEGLIERE	verbe
SAPERE	nom	SCENA	nom
SAPONE	nom	SCENDERE	verbe
SAPORE	nom	SCHEDA	nom
SARTORIA	nom	SCHERMO	nom
SASSO	nom	SCHERZARE	verbe
SATELLITE	nom	SCHIACCIARE	verbe
SAZIO	adjectif	SCHIAFFO	nom
SBAGLIARE	verbe	SCHIAVO	nom

SCHIENA	nom	SCORAGGIARSI	verbe pronominal
SCHIERARE	verbe	SCORGERE	verbe
SCHIERARSI	verbe pronominal	SCORRERE	verbe
SCHIFO	nom	SCORTA	nom
SCI	nom	SCORZA	nom
SCIA	nom	SCOSTARE	verbe
SCIAGURA	nom	SCOTTARE	verbe
SCIARPA	nom	SCOTTARSI	verbe pronominal
SCIENZA	nom	SCOVARE	verbe
SCIMMIA	nom	SCRIVERE	verbe
SCIOCCO	adjectif	SCRUTARE	verbe
SCIOGLIERE	verbe	SCUDO	nom
SCIOGLIERSI	verbe pronominal	SCUOLA	nom
SCIOPERO	nom	SCUOTERE	verbe
SCIUPARE	verbe	SCURO	adjectif
SCIVOLARE	verbe	SCUSA	nom
SCOMMETTERE	verbe	SCUSA	interjection
SCOMPARIRE	verbe	SE	conjonction
SCONFIGGERE	verbe	SE	pronom clitique
SCONFORTO	nom	SÉ	pronom
SCONGIURARE	verbe	SEBBENE	conjonction
SCONOSCIUTO	adjectif	SECCO	adjectif
SCONSOLATO	adjectif	SECOLO	nom
SCONTARE	verbe	SECONDARIO	adjectif
SCONTENTO	adjectif	SECONDO	préposition
SCONTRARSI	verbe pronominal	SECONDO	numéral
SCONVOLGERE	verbe	SEDE	nom
SCOPO	nom	SEDERSI	verbe pronominal
SCOPPIARE	verbe	SEDIA	nom
SCOPRIRE	verbe	SEDURRE	verbe
SCORAGGIARE	verbe	SEGA	nom



SEGNALARE	verbe	SERPENTE	nom
SEGNO	nom	SERRATURA	nom
SEGRETERIA	nom	SERVIRE	verbe
SEGRETO	nom	SERVIRSI	verbe pronominal
SEGUIRE	verbe	SERVO	nom
SELEZIONARE	verbe	SESSO	nom
SELLA	nom	SET	nom
SELVAGGIO	adjectif	SETA	nom
SELVATICO	adjectif	SETE	nom
SEMAFORO	nom	SETTE	numéral
SEMBRARE	verbe	SETTEMBRE	nom
SEME	nom	SETTENTRIONALE	adjectif
SEMPLICE	adjectif	SETTIMANA	nom
SEMPRE	adverbe	SEVERO	adjectif
SENATO	nom	SEZIONE	nom
SENO	nom	SFACCIATO	adjectif
SENSAZIONE	nom	SFAMARE	verbe
SENSIBILE	adjectif	SFIORARE	verbe
SENSO	nom	SFOGARE	verbe
SENTIERO	nom	SFOGARSI	verbe pronominal
SENTIMENTO	nom	SFOGLIARE	verbe
SENTINELLA	nom	SFORZARSI	verbe pronominal
SENTIRE	verbe	SFRUTTARE	verbe
SENTIRSI	verbe pronominal	SFUGGIRE	verbe
SENZA	préposition	SFUMARE	verbe
SEPARARE	verbe	SGRIDARE	verbe
SERA	nom	SGUAIATO	adjectif
SERBARE	verbe	SGUARDO	nom
SERENO	adjectif	SHAMPOO	nom
SERIE	nom	SI	pronom clitique
SERIO	adjectif	SÌ	interjection

SIA	conjonction	SODDISFARE	verbe
SICCOME	conjonction	SOFFERENZA	nom
SICURO	adjectif	SOFFIARE	verbe
SIEPE	nom	SOFFITTA	nom
SIGARETTA	nom	SOFFOCARE	verbe
SIGNIFICATO	nom	SOFFRIRE	verbe
SIGNORE	nom	SOGGETTO	nom
SILENZIO	nom	SOGGIORNO	nom
SIMBOLO	nom	SOGLIA	nom
SIMILE	adjectif	SOGNARE	verbe
SIMPATICO	adjectif	SOLAMENTE	adverbe
SINCERO	adjectif	SOLARE	adjectif
SINDACO	nom	SOLCO	nom
SINGHIOZZO	nom	SOLDATO	nom
SINGOLARE	adjectif	SOLDO	nom
SINGOLO	adjectif	SOLE	nom
SINISTRO	adjectif	SOLENNE	adjectif
SINTOMO	nom	SOLIDARIETÀ	nom
SIRENA	nom	SOLIDO	adjectif
SISTEMA	nom	SOLITARIO	adjectif
SITO	nom	SOLITO	adjectif
SITUAZIONE	nom	SOLITUDINE	nom
SLANCIARSI	verbe pronominal	SOLLECITARE	verbe
SMARRIRE	verbe	SOLLEVARE	verbe
SMENTIRE	verbe	SOLLIEVO	nom
SMETTERE	verbe	SOLO	adjectif
SMONTARE	verbe	SOLTANTO	adverbe
SOCCORSO	nom	SOLUZIONE	nom
SOCIALE	adjectif	SOMIGLIANZA	nom
SOCIETÀ	nom	SOMMA	nom
SOCIO	nom	SOMMERGERE	verbe

SONNO	nom	SOTTRARRE	verbe
SOPPORTARE	verbe	SOVRACCARICO	adjectif
SOPPRIMERE	verbe	SOVRANO	nom
SOPRA	préposition	SOVRAPPORRE	verbe
SOPRACCIGLIO	nom	SOVRASTARE	verbe
SOPRAGGIUNGERE	verbe	SOVVERSIVO	adjectif
SOPRATTUTTO	adverbe	SPACCARE	verbe
SOPRAVVENIRE	verbe	SPADA	nom
SOPRAVVIVERE	verbe	SPALANCARE	verbe
SOPRUSO	nom	SPALARE	verbe
SORDO	adjectif	SPALLA	nom
SORELLA	nom	SPARARE	verbe
SORGERE	verbe	SPARGERE	verbe
SORPRENDERE	verbe	SPARIRE	verbe
SORREGGERE	verbe	SPARTIRE	verbe
SORRIDERE	verbe	SPARTIRSI	verbe pronominal
SORTE	nom	SPAVENTARE	verbe
SORVEGLIANZA	nom	SPAVENTARSI	verbe pronominal
SOSPENDERE	verbe	SPAZIO	nom
SOSPETTARE	verbe	SPAZZARE	verbe
SOSTANZA	nom	SPAZZOLA	nom
SOSTEGNO	nom	SPECCHIO	nom
SOSTENERE	verbe	SPECIALE	adjectif
SOSTITUIRE	verbe	SPECIALISTA	nom
SOTTERRANEO	adjectif	SPECIALIZZARSI	verbe pronominal
SOTTILE	adjectif	SPECIE	nom
SOTTO	préposition	SPECIE	adverbe
SOTTOLINEARE	verbe	SPECULAZIONE	nom
SOTTOPORRE	verbe	SPEDIRE	verbe
SOTTOSCRIVERE	verbe	SPEGNERE	verbe
SOTTOVOCE	adverbe	SPENDERE	verbe

SPENDERSI	verbe pronominal	SPORT	nom
SPERARE	verbe	SPORTELLLO	nom
SPERDUTO	adjectif	SPOSARE	verbe
SPERIMENTARE	verbe	SPOSARSI	verbe pronominal
SPESA	nom	SPOSTARE	verbe
SPESSO	adverbe	SPOSTARSI	verbe pronominal
SPESSORE	nom	SPRECARE	verbe
SPETTACOLO	nom	SPREZZANTE	adjectif
SPETTARE	verbe	SPUGNA	nom
SPEZZARE	verbe	SPUMANTE	nom
SPEZZARSI	verbe pronominal	SPUNTARE	verbe
SPIA	nom	SQUADRA	nom
SPIACEVOLE	adjectif	SQUILLO	nom
SPIAGGIA	nom	STABILIRE	verbe
SPIARE	verbe	STACCARE	verbe
SPIAZZO	nom	STADIO	nom
SPICCARE	verbe	STAGIONE	nom
SPIEGARE	verbe	STAGNO	nom
SPILLA	nom	STALLA	nom
SPINA	nom	STAMANI	adverbe
SPINGERE	verbe	STAMATTINA	adverbe
SPIRALE	nom	STAMPA	nom
SPIRITO	nom	STANCO	adjectif
SPIRITOSO	adjectif	STANOTTE	adverbe
SPLENDERE	verbe	STANZA	nom
SPOGLIARE	verbe	STARE	verbe
SPOGLIARSI	verbe pronominal	STASERA	adverbe
SPONDA	nom	STATALE	adjectif
SPORCO	adjectif	STATO	nom
SPORGERE	verbe	STATO	nom
SPORGERSI	verbe pronominal	STATUA	nom

STATURA	nom	STRISCIA	nom
STATUTO	nom	STROFINARE	verbe
STAVOLTA	adverbe	STRONCARE	verbe
STAZIONE	nom	STROZZARE	verbe
STECCA	nom	STRUMENTO	nom
STELLA	nom	STRUTTURA	nom
STENDERE	verbe	STUCCO	nom
STENTARE	verbe	STUDIARE	verbe
STESSO	pronom	STUDIO	nom
STILE	nom	STUFO	adjectif
STIMA	nom	STUPENDO	adjectif
STIMARE	verbe	STUPIDO	adjectif
STIMOLO	nom	STUPIRE	verbe
STIPENDIO	nom	STUPIRSI	verbe pronominal
STIRARE	verbe	SU	préposition
STIVALE	nom	SUBIRE	verbe
STOFFA	nom	SUBITO	adverbe
STOMACO	nom	SUCCEDERE	verbe
STORIA	nom	SUCCEDERE	verbe
STORTO	adjectif	SUCCESSO	nom
STRACCIO	nom	SUCCO	nom
STRADA	nom	SUD	nom
STRANIERO	adjectif	SUDARE	verbe
STRANO	adjectif	SUFFICIENTE	adjectif
STRAORDINARIO	adjectif	SUGGERIRE	verbe
STRAPPARE	verbe	SUICIDARSI	verbe pronominal
STRATO	nom	SUGO	nom
STRAVAGANTE	adjectif	SUO	pronom déterminatif
STRAZIO	nom	SUOCERO	nom
STRETTO	adjectif	SUOLO	nom
STRINGERE	verbe	SUONARE	verbe

SUONO	nom	TALENTO	nom
SUORA	nom	TALMENTE	adverbe
SUPERARE	verbe	TALORA	adverbe
SUPERBO	adjectif	TALVOLTA	adverbe
SUPERFICIE	nom	TANA	nom
SUPERFLUO	adjectif	TANTO	adverbe
SUPERIORE	adjectif	TAPPA	nom
SUPERSTIZIONE	nom	TAPPETO	nom
SUPPLICA	nom	TARDI	adverbe
SUPPORRE	verbe	TARDO	adjectif
SUPREMO	adjectif	TARGA	nom
SUSCITARE	verbe	TASCA	nom
SVAGO	nom	TASSA	nom
SVANIRE	verbe	TAVOLA	nom
SVEGLIA	nom	TAXI	nom
SVEGLIO	adjectif	TAZZA	nom
SVELTO	adjectif	TE	pronom clitique
SVENIRE	verbe	TÈ	nom
SVENTOLARE	verbe	TEATRO	adjectif
SVENTURA	nom	TECNICA	nom
SVILUPPARE	verbe	TECNICO	nom
SVILUPPO	nom	TECNICO	adjectif
SVOLGERE	verbe	TELA	nom
SVOLTA	nom	TELEFONARE	verbe
TABACCO	nom	TELEFONO	nom
TACCHINO	nom	TELEGRAMMA	nom
TACCO	nom	TELEVISIONE	nom
TACERE	verbe	TEMA	nom
TAGLIA	nom	TEMERE	verbe
TAGLIARE	verbe	TEMPERAMENTO	nom
TALE	pronom	TEMPERATURA	nom

TEMPESTA	nom	TESTA	nom
TEMPIA	nom	TESTAMENTO	nom
TEMPO	nom	TESTARDO	adjectif
TEMPORALE	nom	TESTIMONE	nom
TENDA	nom	TESTO	nom
TENDENZA	nom	TETRO	adjectif
TENDERE	verbe	TETTO	nom
TENENTE	nom	TI	pronom clitique
TENERE	verbe	TIC-TAC	nom
TENERO	adjectif	TIEPIDO	adjectif
TENNIS	nom	TIGRE	nom
TENORE	nom	TIMBRO	nom
TENSIONE	nom	TIMIDO	adjectif
TENTARE	verbe	TINGERE	verbe
TENTATIVO	nom	TIPICO	adjectif
TENTAZIONE	nom	TIPO	nom
TENUTA	nom	TIRARE	verbe
TEORIA	nom	TITOLO	nom
TEPORE	nom	TIZIO	nom
TERMINARE	verbe	TOCCARE	verbe
TERMINE	nom	TOGLIERE	verbe
TERMOMETRO	nom	TOLLERARE	verbe
TERRA	nom	TOMBA	nom
TERREMOTO	nom	TONNO	nom
TERRIBILE	adjectif	TONO	nom
TERRITORIO	nom	TOPO	nom
TERZO	numéral	TORCHIO	nom
TESI	nom	TORMENTO	nom
TESORO	nom	TORNARE	verbe
TESSERA	nom	TORO	nom
TESSILE	adjectif	TORRE	nom

TORRENTE	nom	TRASPORTO	nom
TORTA	nom	TRATTAMENTO	nom
TORTO	nom	TRATTARE	verbe
TORTUOSO	adjectif	TRATTATO	nom
TORTURARE	verbe	TRATTENERE	verbe
TOTALE	nom	TRATTO	nom
TOVAGLIA	nom	TRAVE	nom
TRA	préposition	TRAVERSO	préposition
TRACCIA	nom	TRAVOLGERE	verbe
TRADIMENTO	nom	TRE	numéral
TRADIRE	verbe	TRECCIA	nom
TRADIZIONE	adjectif	TREGUA	nom
TRADURRE	verbe	TREMARE	verbe
TRAFFICO	nom	TREMENDO	adjectif
TRAGEDIA	nom	TRENO	nom
TRAGICO	adjectif	TRIBUNALE	nom
TRAGUARDO	nom	TRICOLORE	adjectif
TRAM	nom	TRIONFO	nom
TRAMITE	préposition	TRISTE	adjectif
TRAMONTO	nom	TRISTEZZA	nom
TRANNE	préposition	TROMBA	nom
TRANQUILLO	adjectif	TRONCO	nom
TRAPPOLA	nom	TRONO	nom
TRARRE	verbe	TROPPO	adjectif
TRASCINARE	verbe	TROVARE	verbe
TRASCORRERE	verbe	TRUCCO	nom
TRASCURARE	verbe	TU	pronom personnel
TRASFERIRE	verbe	TUBO	nom
TRASFORMARE	verbe	TUO	pronom
TRASMETTERE	verbe	TURBARE	verbe
TRASPORTARE	verbe	TURISMO	nom



TURNO	nom	UNO	numéral
TUTTAVIA	adverbe	UOMO	nom
TUTTO	adjectif	UOVO	nom
UBBIDIRE	verbe	URBANO	adjectif
UBRIACO	adjectif	URGENTE	adjectif
UCCELLO	nom	URLARE	verbe
UCCIDERE	verbe	URTARE	verbe
UDIRE	verbe	USARE	verbe
UFFA	interjection	USCIRE	verbe
UFFICIALE	adjectif	UTILE	adjectif
UFFICIALE	nom	UVA	nom
UFFICIO	nom	VACANZA	nom
UGUALE	adjectif	VAGABONDO	adjectif
UH	interjection	VAGO	adjectif
ULTERIORE	adjectif	VALERE	verbe
ULTIMO	adjectif	VALIDO	adjectif
UMANO	adjectif	VALIGIA	nom
UMIDO	adjectif	VALLE	nom
UMILE	adjectif	VALUTARE	verbe
UMILIARE	verbe	VANO	adjectif
UMILTÀ	nom	VANTAGGIO	nom
UMORE	nom	VANTARE	verbe
UN	articolo	VANTARSI	verbe pronominal
UNGERE	verbe	VAPORE	nom
UNGHIA	nom	VARIO	adjectif
UNICO	adjectif	VARIOPINTO	adjectif
UNIRE	verbe	VASCA	nom
UNIVERSALE	adjectif	VASO	nom
UNIVERSITÀ	nom	VASSOIO	nom
UNIVERSO	nom	VASTO	adjectif
UNO	articolo	VECCHIO	adjectif

VEDERE	verbe	VERTICALE	adjectif
VEDOVO	adjectif	VESCOVO	nom
VEGETAZIONE	nom	VESTE	nom
VEGLIARE	verbe	VESTIRE	verbe
VEICOLO	nom	VESTIRSI	verbe pronominal
VELA	nom	VETERINARIO	nom
VELENO	nom	VETRINA	nom
VELLUTO	nom	VETRO	nom
VELO	nom	VETTURA	nom
VELOCE	adjectif	VI	pronom clitique
VENA	nom	VIA	nom
VENDEMMIA	nom	VIA	adverbe
VENDERE	verbe	VIAGGIARE	verbe
VENDETTA	nom	VIAGGIO	nom
VENERDÌ	nom	VIALE	nom
VENIRE	verbe	VICENDA	nom
VENTO	nom	VICEVERSA	adverbe
VENTRE	nom	VICINO	adjectif
VERBALE	nom	VIDEO	nom
VERBALE	adjectif	VIETARE	verbe
VERDE	adjectif	VIGILE	adjectif
VERDURA	nom	VIGILIA	nom
VERGINE	adjectif	VIGLIACCO	adjectif
VERGOGNA	nom	VIGNA	nom
VERIFICARE	verbe	VIGORE	nom
VERITÀ	nom	VILE	adjectif
VERME	nom	VILLA	nom
VERNICE	nom	VILLAGGIO	nom
VERSARE	verbe	VILLEGGIATURA	nom
VERSO	préposition	VINCERE	verbe
VERSO	nom	VINO	nom

VIOLA	adjectif	VOLERE	verbe
VIOLARE	verbe	VOLGARE	adjectif
VIOLENTO	adjectif	VOLGERE	verbe
VISIBILE	adjectif	VOLO	nom
VISITA	nom	VOLONTÀ	nom
VISITARE	verbe	VOLPE	nom
VISO	nom	VOLTA	nom
VISTA	nom	VOLTO	nom
VITA	nom	VOLUME	nom
VITTIMA	nom	VOMITARE	verbe
VITTORIA	nom	VOSTRO	adjectif déterminatif
VIVA!	interjection	VOTARE	verbe
VIVACE	adjectif	VULCANO	nom
VIVERE	verbe	VUOTO	adjectif
VIZIO	nom	WHISKY	nom
VOCAZIONE	nom	ZAMPA	nom
VOCE	nom	ZAPPA	nom
VOGLIA	nom	ZIO	nom
VOI	pronom personnel	ZITTO	adjectif
VOLANTE	nom	ZOCCOLO	nom
VOLANTE	adjectif	ZONA	nom
VOLARE	verbe	ZUCCA	nom
VOLENTIERI	adverbe	ZUCCHERO	nom